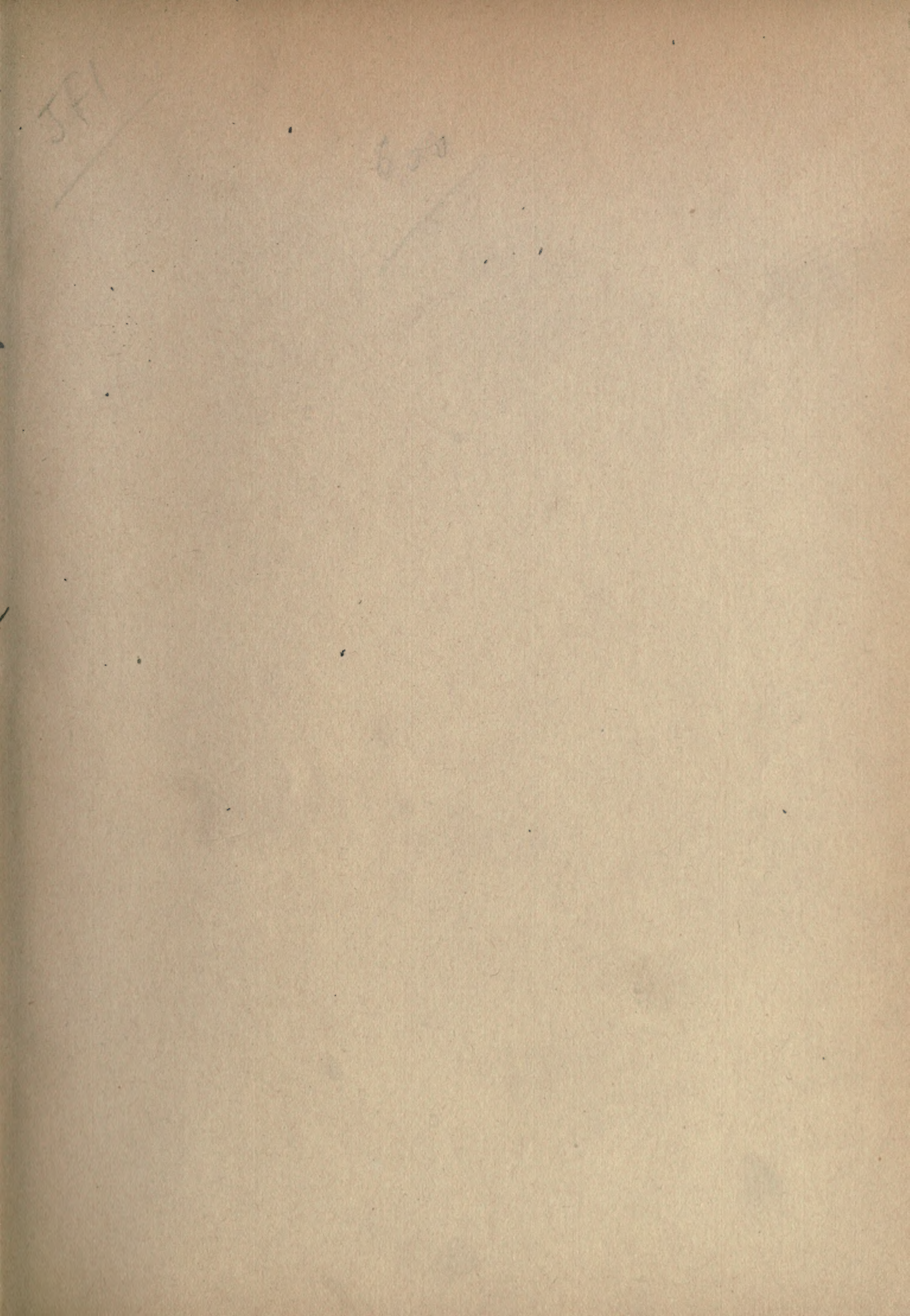
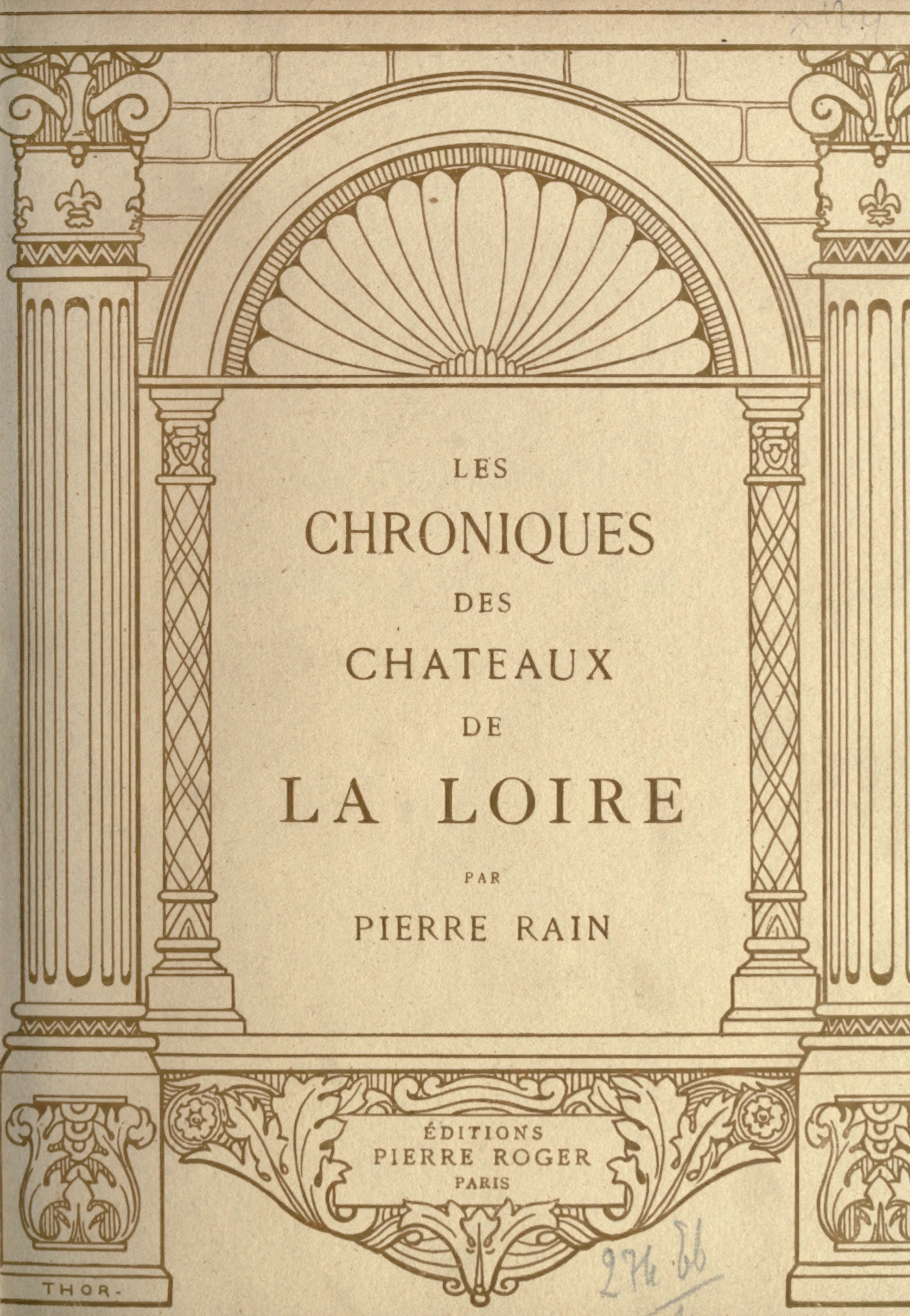

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00898387 6








LES
CHRONIQUES
DES
CHATEAUX
DE
LA LOIRE
PAR
PIERRE RAIN
ÉDITIONS
PIERRE ROGER
PARIS
THOR-

LES CHRONIQUES
DES
CHATEAUX DE LA LOIRE

LES CHRONIQUES
DES CHATEAUX
DE LA LOIRE

PAR

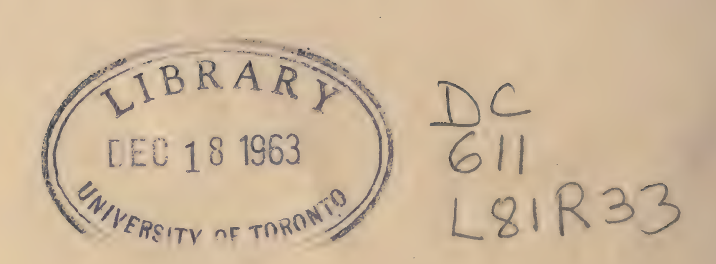
PIERRE RAIN



PARIS

PIERRE ROGER ET Cie, ÉDITEURS

54, RUE JACOB, 54



CHARLES VII ET JEANNE D'ARC A CHINON

Le mardi 8 mars 1429, alors que le soleil disparaissait derrière les collines qui ondulent au delà de la Vienne, un mince cortège de quelques archers gravissait rapidement la côte abrupte qui conduit de la ville au château de Chinon. Un soudard croisant les soldats du roi et distinguant dans leur groupe une femme vêtue comme eux, lui lance quelques mots malsonnants accompagnés d'un juron : « Ah ! tu renies Dieu et tu es si près de la mort », repartit celle-ci en le fixant une seconde. Le soudard poursuivant sa route s'allait noyer dans la rivière avant que les archers et leur compagne aient eu le temps d'atteindre le château.

On y pénétrait par une étroite porte ogivale surmontée d'une tour fortifiée, la tour de l'Horloge, qui, surplombant à pic un fossé profond, puis la vallée à gauche, constituait une défense simple mais suffisante à la forteresse qu'était la demeure de Charles VII.

Demeure antique et déjà plus d'à moitié ruinée! Les beaux jours de Chinon remontaient à l'époque lointaine où les Plantagenets maîtres de la Touraine et de l'Anjou avaient élevé des forteresses pour y défendre leur pouvoir expirant. Henri II avait augmenté au douzième siècle les constructions déjà nombreuses, dont quelques-unes, dit-on, dataient de Clovis, élevé le fort Saint-Georges à l'est du château du milieu, où il était mort en 1189. Après un siège d'une année, Philippe Auguste s'était emparé de Chinon en 1205 et avait proclamé l'union de la Touraine et de la France. Depuis ce temps cette verdoyante et riche province avait été le réduit fidèle, où en cas de revers la monarchie capétienne venait se réfugier, sûre

de trouver toujours des bras pour la défendre et des vivres entassés pour nourrir ses armées. Rarement l'ennemi approchait de ses parages; pourtant, au temps de la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, lutte de parti qui ensanglanta le royaume pendant de trop longues années, Jean sans Peur envahit la Touraine et s'empara de Chinon. Occupation de courte durée, que la paix de Bourges fit cesser. Quand la guerre reprit entre Anglais et Français, la Touraine se sentit de nouveau menacée, ainsi que la plus grande partie du royaume abandonnée par le pauvre fou couronné, Charles VI. Quand il mourut enfin, le 21 octobre 1422, l'attention se tourna vers le fils qu'il avait maudit, héritier naturel du trône, que les Anglais appelèrent dédaigneusement le roi de Bourges.

Charles VII, proclamé roi à Mehun-sur-Yèvre le 24 octobre, le jour même où parvenait la nouvelle de la mort de son père, essaya de se constituer une armée et de trouver un chef apte à la commander. Il crut bientôt l'avoir découvert dans la personne d'Arthur de Richemont, fils du duc de Bretagne, qu'il résolut d'attacher à sa cause en lui donnant le titre et l'épée de connétable. Désireux, de plus, de lui prouver son amitié et sa bonne foi, il lui donna comme garantie le gouvernement de la ville et du château de Chinon qu'à son avènement il avait d'abord accordé en douaire à sa femme, Marie d'Anjou. Le nouveau connétable vint prêter serment de fidélité et recevoir l'épée à Chinon même où la cour résidait souvent, le 7 mars 1425. La cérémonie, imposante par le grand nombre de troupes qu'on y réunit pour les présenter à leur nouveau chef, eut lieu dans une prairie s'étendant entre le coteau Saint-Maurice et la Vienne. Charles VII avait convoqué spécialement tous les grands du royaume qui lui faisaient cortège revêtus de leurs costumes de cérémonie.

Après les archers de la garde, marchaient, dans l'ordre, le maréchal de Severac, Christophe de Harcourt, Guillaume Bélier, Adam de Cambrai, président du Parlement, le maréchal et le président de Savoie, l'amiral de Bretagne, Guillaume d'Avaugour, Regnault de Marle, le seigneur de Treignac, l'archidiacre de Reims, le gouverneur d'Orléans, les gentilshommes de la maison du roi portant leur hache, six hérauts d'armes revêtus de leur cote d'armes, puis le grand écuyer, l'épée royale au fourreau, et le chancelier de

France, archevêque de Reims, précédant immédiatement le roi. Celui-ci, entouré de l'archevêque de Sens et de l'évêque d'Angers, était suivi du comte de Richemont qui offrait la main à la reine Marie, qu'accompagnaient ses dames, et le page portant la traîne de sa robe :

« Monsieur de Bretaigne, notre cher cousin, dit le roi au futur connétable, en considération des grands sens, industrie, prouesse, prudence et vaillance de vostre personne, tant en armes qu'aultrement, la prochaineté dont vous vous attenez et la maison dont vous êtes issu, ayant égard mesmement à ce que pour nostre propre faict et querelle avez exposé et abandonné moult honorablement votre personne à l'encontre de nos ennemis à la journée d'Azincourt, à laquelle avez vaillamment combattu, et jusqu'à la pruise de votre personne. Voulant ces choses vous reconnaître en honneurs, bienfaits et aultrement comme bien nous y sentons tenus, pour les causes devant touchées et aultres, à ce nous mouvant, vous faisons, ordonnons, establissons et constituons connestable de France et chef principal après nous, et sous nous, de toute notre guerre. »

Ce à quoi le connétable de Richemont répondit : « Nous remercions notre très cher vénéré seigneur, maître et cousin, le roi de France de la faveur qu'il nous veut bien octroyer et bien qu'ayons icelle peu mérité de notre fait, l'acceptons comme un engagement de le servir de tout notre pouvoir et jusques à la mort envers et contre tous, et devant tout, contre les ennemis de la France. »

Richemont ne tint pas longtemps ce serment prêté sur l'évangile. Dès les premiers mois de son commandement, il entra en lutte contre plusieurs des serviteurs du roi, fit enfermer et périr le sire de Giac, l'un deux, avec lequel Charles l'avait prié de se réconcilier, puis le comte de Beaulieu qu'il avait lui-même introduit au Conseil du roi. Un autre de ses obligés, la Trémoille, pour éviter pareil sort, dévoila à Charles VII les méfaits du connétable, l'accusa de trahison et finalement lui fit interdire l'accès de la cour. Chinon fut réoccupé par les troupes royales. D'ailleurs le connétable, peut-être innocent des fautes dont on l'accusait, n'avait pas été heureux dans les diverses rencontres qu'il avait eues avec l'ennemi ; les Anglais, reprenant l'offensive, s'avançaient sur la Loire.

Charles VII sans ressource, presque sans armée, convoquait à

Chinon les États généraux, qui n'en pouvaient avoir que le nom, les représentants de quelques provinces seulement ayant pu atteindre la Touraine ; il obtenait d'eux un impôt de 400 000 livres.

Mais on ne put le lever que très partiellement dans les provinces restées fidèles, qu'on craignait de mécontenter ; la marche des Anglais vers la Loire semblait anéantir les courtisans de Chinon qui ne conseillaient rien moins au roi que d'abandonner le pays, de remonter sur Bourges, et s'il le fallait de gagner le Midi. Charles VII n'était pas l'homme des décisions énergiques ; encore tout jeune, puisqu'il avait à peine vingt ans quand il monta sur le trône, il semblait que la lutte qu'il avait dû soutenir contre son père et la malédiction de celui-ci avaient épuisé ses forces. Résigné à la défaite, hésitant même sur la réalité de ses droits au trône, déçu dans ses premières entreprises, puisque la confiance qu'il avait mise en Richemont avait réussi seulement à augmenter la rivalité de son entourage et à le priver de ses meilleurs serviteurs, il était sous l'entière domination de la Trémoille quand Jeanne d'Arc se présenta. C'était elle, en effet, qui, le 8 mars 1429, franchissait les portes du château, après avoir, non sans peine, obtenu une audience royale. Depuis quelques jours, son arrivée avait été annoncée à Charles VII. Voyageant depuis Domrémy jusqu'à Gien avec une extrême prudence, presque toujours de nuit, le pays étant sillonné de troupes bourguignonnes, Jeanne, en atteignant la Loire, avait déclaré de part et d'autre qu'elle allait vers le roi, chargée d'une mission céleste et le bruit en était venu rapidement à Chinon en même temps qu'on y avait reçu les lettres du sire de Baudricourt qui annonçaient la prochaine arrivée de la jeune fille. Jeanne avait fait halte, le 5 mars, à Sainte-Catherine-de-Fierbois, lieu de pèlerinage renommé, que Louis XI devait vénérer plus tard avec une ferveur particulière. C'est de là qu'elle avait envoyé en éclaireurs auprès du roi deux de ses compagnons, Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, porteurs d'une lettre dans laquelle elle suppliait son seigneur et maître de la recevoir sans délai ; elle lui exposait qu'elle avait fait 150 lieues pour venir vers lui et lui offrir son secours ; qu'elle connaissait plusieurs choses pouvant l'intéresser, et elle s'offrait même pour prouver le caractère surnaturel de sa mission, à distinguer la personne royale au milieu de ses gentilshommes.

Après être restée en prière plusieurs heures devant l'autel de sainte Catherine, Jeanne reprit sa marche vers Chinon, qu'elle atteignit le lendemain dimanche 6 mars ; son voyage depuis Vaucouleurs n'avait pas duré plus de onze jours. Elle descendit au logis de la veuve de Régnier de la Barre, noble dame de bonne compagnie, qui demeurait, dit-on, proche l'église Saint-Étienne. Un historien moderne fait remarquer qu'elle arrivait à Chinon, d'où allait commencer sa mission, le dimanche que l'Église appelle « Laetare », du premier mot de l'Introït : « Laetare Jérusalem, et conventum facite omnes qui digilitis eam. » « Les prêtres, les religieux, les clercs versés dans les saintes Ecritures, qui savaient la venue de la Pucelle, ceux-là, quand ils chantèrent dans les églises avec tout le peuple « Laetare Jerusalem », eurent présente à la pensée la vierge annoncée par les prophéties, suscitée pour le salut commun, remarquée d'un signe, qui en ce jour faisait son entrée humblement dans la ville. »

Cependant le roi avait tenu conseil au château pour décider s'il devait recevoir la Pucelle. Quoique inconnue de tous, elle était l'objet de toutes les conversations ; les bourgeois d'Orléans, déjà assiégés par les Anglais, ayant appris son passage à Gien et les promesses qu'elle avait faites de « bouter hors du pays » l'envahisseur, demandaient qu'on leur envoyât sans tarder ce secours inattendu ; le duc d'Alençon, qui sortait de captivité, accourait à Chinon pour interroger cette mystérieuse jeune fille ; Charles VII lui-même était ému. Mais des conseillers prudents ou astucieux, désireux surtout de ne rien changer à leur politique d'inertie, ne se souciaient pas d'introduire au milieu d'eux un nouvel élément de discorde. Eh quoi ! accueillir comme personnage de marque une enfant de dix-huit ans qui se disait inspirée de Dieu, une inconnue sur laquelle ce petit gouverneur de Vaucouleurs, Baudricourt, ne pouvait même donner aucun renseignement précis, c'était ouvrir la porte à tous les bons bourgeois, à tous les paysans plus ou moins désireux de donner, eux aussi, un conseil à leur maître, c'était peut-être même ouvrir la porte à la trahison ! Car rien ne prouvait que ce prétendu envoyé de Dieu ne fût pas une envoyée des Anglais, un espion, prêt à connaître les secrets du gouvernement royal, pauvres secrets, ou à pousser le roi dans quelque piège savamment tendu.

Regnault de Chartres développa ces arguments avec son habileté coutumière. C'était un des hommes les plus considérables du royaume : chancelier de France, archevêque de Reims, dévoué au roi, intéressé et avare même, il était d'une prudence qui frisait la pusillanimité. Ses avis étaient toujours écoutés avec déférence et trop souvent suivis. Pourtant en la circonstance l'instinct de Charles, guidé par les interrogatoires sommaires qu'il avait fait subir aux deux compagnons de Jeanne, l'emporta ; il fut décidé qu'on recevrait la Pucelle, mais que le roi, pour éprouver sa clairvoyance, se dissimulerait au milieu de ses courtisans.

Le château de Chinon, qu'on a peine à reconstituer par la pensée, alors qu'il n'en reste plus que quelques murailles éparses entourées d'arbustes, quelques ruines dans un parc, dominait la colline, qui tombe à pic sur la ville. Le principal corps de logis de ce qu'on appelait « le château du milieu » était précisément le plus près du précipice sur lequel il était comme suspendu. Quand on visite aujourd'hui la salle, de taille très moyenne, à ciel ouvert, puisqu'il ne reste plus ni toit ni solive d'aucune sorte, dans laquelle la tradition veut que Charles VII ait reçu Jeanne d'Arc, on a peine à croire que trois cents personnes aient pu s'y entasser. Hommes d'armes, gentilshommes, serrés, bousculés, bruyants, donnaient à cette réception un caractère plus populaire que royal. Cinquante torches, dit-on, éclairaient la salle assez basse, aux étroites fenêtres ogivales.

Le comte de Vendôme, grand maître de l'hôtel du roi, dépêché au-devant de l'arrivante, la vint chercher jusqu'à la tour de l'Horloge qui marquait l'entrée du château, comme elle la marque encore et l'introduisit dans la salle à laquelle on accédait directement du dehors par un perron de quelques marches. Tous avaient le regard fixé sur la porte et furent saisis de ce spectacle singulier ; cette paysanne, large et forte, à la poitrine bombée sous les effets d'homme, blouse de drap flottante descendant jusqu'aux genoux, coiffée comme les pages ou les valets de cheveux noirs retombant jusqu'au col, coupés tout autour régulièrement, taillés « en sébile » comme on disait alors, à moitié recouverts d'un petit chaperon simple et propret. On ne sait si cette femme masculine a arboré ce jour là l'armure donnée par le sire de Baudricourt, haubert, lance, épée et dague. Mais elle marche fièrement ; le regard droit

domine la foule, se dirige d'abord sur l'estrade royale au bas de laquelle quelques seigneurs semblent l'attendre, puis se détourne. La Pucelle s'avance, fend les groupes qui s'écartent, marche, simple mais sûre d'elle, puis s'arrête devant un petit être cagneux, chétif, laid, aux yeux gris et troubles, au nez gros, à la bouche sensuelle, à demi recouvert d'un pourpoint usé : elle a reconnu le roi dont elle n'a jamais vu l'image, dont on ne lui a sans doute pas fait la description, ce roi, qui marque si mal qu'on ne peut le croire souverain du plus beau des royaumes, mais bien plutôt l'enfant abandonné de quelque gentilhomme ruiné ; l'aspect ne l'a point trompé, pas plus que les timides dénégations de Charles ; Jeanne, dans cette première rencontre, est déjà l'inspirée.

S'inclinant et saluant, elle dit : « Gentil dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle et vous mande le roi des cieux par moi que vous serez sacré et couronné à Reims et serez le lieutenant du roi des cieux qui est le vrai roi de France. » Elle a dit : « Gentil dauphin », car pour elle Charles ne méritera vraiment son titre de roi que lorsqu'il aura été consacré par l'Église à Reims selon la tradition presque millénaire, c'est pourquoi le sacre est un des points essentiels de sa mission ; l'autre, on le sait, est de ranimer la défense du territoire en courant au secours d'Orléans. Quoiqu'elle ait déjà fait noter ces deux points dans la missive datée de Fierbois et envoyée au roi, elle veut achever sans plus tarder la conquête de cet esprit de Charles, qui reste si hésitant, si timide à son endroit ; elle lui dit donc assez bas pour que l'entourage n'entende pas qu'elle lui donnera bonne réponse à certaine prière faite à la Vierge, puis elle tourne le talon et s'éloigne, laissant le jeune roi plus curieux, plus sympathique qu'à la première minute de l'entretien. Le bruit circule dans la salle parmi les courtisans qui se retirent que la Pucelle et le roi ont « un secret », et voilà Jeanne regardée d'un tout autre air dans la cour du château.

Jeanne ne descend plus en ville ; le roi la garde auprès de lui ; on ne saurait dire si c'est pour l'honorer, la faire surveiller, ou pouvoir lui demander quelques avis ; toujours est-il qu'il la fait conduire sous bonne escorte en une tour du château du Coudray. Celui-ci est mitoyen du château royal. Les constructions en sont peut-être antérieures ; elles ne sont séparées que par un fossé profond sur lequel

est jeté un pont-levis; des couloirs secrets courent également sous le fossé et font communiquer l'un à l'autre les deux groupes de bâtiments; la tour où demeure Jeanne d'Arc, non moins authentifiée que la salle de la réception, est un des seuls vestiges à peu près conservés du Coudray, quant à sa base tout au moins. Car si l'on peut pénétrer dans une salle basse, plus cachot que salle des gardes, tant les meurtrières en sont étroites, si l'on peut monter dans l'épaisseur du mur par un escalier sombre et rapide, on arrive aujourd'hui sur une plate-forme à moitié défoncée dominée par un petit pan de mur : c'est tout ce qui reste de ce que dut être la chambre de Jeanne. La vue s'étend de cet observatoire sur cette riante vallée de la Vienne, onduleuse et légère, si harmonieuse en ses contours, si riche par sa terre brune et grasse, nourricière de centaines de générations heureuses et paisibles. Jeanne put y rêver à l'aise à sa mission à peine commencée, et se croire ramenée tout à coup par la toute-puissance de ses voix sur une des collines de sa Lorraine aimée.

Le roi l'avait confiée à la femme du gouverneur Guillaume Bélin, Anne de Maillé, noble dame dont on vantait la vertu, dans ce temps peu vertueux. Un enfant de quinze ans, Immerguet, devait lui servir de page, elle se plaisait en sa compagnie et le gardait tout le temps qu'elle n'était pas en prière. Mais elle priait et pleurait souvent, soit dans sa chambre, soit dans la chapelle toute proche. Cette chapelle du Coudray, dont il ne reste rien sinon la fondation enfouie sous terre (quelques recherches en mettraient aisément le sol à jour), était dédiée à saint Martin. L'archange saint Michel vint l'y visiter et lui apporter un réconfort dont elle avait grand besoin ; elle aurait voulu s'en retourner avec lui, dit la chronique, et pleura quand il eut disparu.

Le roi la faisait souvent venir en sa chambre pour l'interroger ; il comprenait mal cette inspirée dont l'assurance l'étonnait et peut-être l'agaçait, lui le timide et le pusillanime. Pourtant il avait confiance en sa mission depuis le jour où Jeanne lui rappelant la prière qu'il avait adressée à sainte Catherine de Fierbois, lui apportait la réponse : « Je te dis, messire, que tu es le vrai héritier du royaume et fils du roi. » Ainsi s'envolait la bizarre suggestion de Charles redoutant de n'être pas le légitime fils du roi défunt.

A chaque nouvel entretien, Jeanne pressait le roi de lui donner le moyen de remplir sa mission : quelques chevaux et quelques hommes d'armes pour l'accompagner vers Orléans. De la ville assiégée accouraient des émissaires réclamant l'appui du roi, et l'envoi de cette pucelle qui s'était vantée de faire lever le siège. Dunois, le célèbre bâtard d'Orléans, commandant les troupes royales, était le plus ardent à réclamer ce secours providentiel, sentant la ville prête à succomber. Charles ne se décidait pas. Un sien cousin, longtemps prisonnier des Anglais, le duc d'Alençon vint un jour appuyer les instances de Jeanne : « Soyez le très bien venu, lui dit celle-ci, plus on sera ensemble du sang de France, mieux ce sera. »

Finalement, le roi, conseillé par un temporisateur de son espèce, Regnault de Chartres, sans doute, décida que la Pucelle irait à Poitiers subir l'interrogatoire de savants docteurs en théologie. En vain objecta-t-elle que ce temps perdu pouvait être précieux pour combattre, que les munitions des Orléanais s'épuisaient et qu'elle arriverait peut-être trop tard, après ce long détour. Il fallut s'exécuter.

Poitiers était alors, avec Bourges, la résidence des corps constitués du royaume. Le Parlement, la chambre des comptes y tenaient leurs séances ; l'Université y comptait quelques membres échappés de Paris et ralliés à la cause de Charles VII. Ces clercs et théologiens étaient nombreux, ils se rassemblèrent à près de vingt pour interroger Jeanne : on sait le nom de plusieurs : Maître Jean Lombard, docteur en théologie ; Guillaume Lemaire, chanoine de Poitiers ; Gérard Machet, confesseur du roi ; Jean Rault, Mathieu Mesnage, Jean Macon, le bénédictin Pierre de Versailles, l'abbé de Talmont, le dominicain Pierre Turlure, inquisiteur de Toulouse, Pierre Seguin, de l'ordre des Carmes, et d'autres encore.

Devant ces doctes personnages, que pouvait dire la simple pastourelle de Domrémy qui ne leur parût insuffisant ou enfantin ? « Quelle langue parlaient vos voix ? » demandait un Limousin balourd. « Une meilleure que la vôtre », répondait Jeanne. « Si Dieu veut délivrer le peuple de France de la calamité où il est, il n'est pas nécessaire d'avoir des gens d'armes », objectait Guillaume Aymery. « En nom Dieu, répliquait la Pucelle, les gens d'armes batailleront et Dieu donnera victoire. » Et elle ajoutait : « Je crois bien voir que

vous êtes envoyés pour m'interroger. Je ne sais ni A ni B. »

Ces enfantillages pourtant les désarmèrent, car ils les sentirent dictés par l'assurance d'une femme forte selon l'Écriture, d'un esprit inspiré de Dieu. Les théologiens durent convenir que Dieu pouvait se manifester dans les œuvres d'une femme aussi bien que d'un homme, que l'appui qu'elle sollicitait était faible au regard des résultats qu'elle prétendait obtenir, et qu'on pouvait la laisser faire. « Je viens de la part du Roi des cieux, répétait-elle, pour faire lever le siège d'Orléans et conduire le roi à Reims pour son couronnement et son sacre », puis se tournant vers le greffier, elle lui dit : « Écrivez : Vous Suffort et Clasdas et la Poule (les trois principaux chefs anglais assiégeant Orléans), je vous ordonne de par le Roi des cieux que vous en alliez en Angleterre. »

Après trois semaines d'hésitation, de conciliabules, d'enquêtes menées jusqu'en Lorraine, d'examens particuliers relatifs à la moralité de la Pucelle, trois semaines qui lui parurent des mois, le roi autorisa enfin Jeanne d'Arc à courir défendre Orléans. Cependant, les préparatifs du départ durèrent encore plusieurs jours. Charles lui composa une sorte de petit état-major, dont le chef était Jean d'Aulon, maître d'hôtel et écuyer; Louis de Contes, qu'elle avait déjà rencontré au Coudray, l'écuyer Raimond, les deux guides fidèles, Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, enfin les deux frères de Jeanne, qui étaient venus la rejoindre à Chinon, Jean et Pierre. Un aumônier fut naturellement joint à cette petite troupe : ce fut le frère Jean Pasquerel. Le roi lui donna une armure de forme et de poids habituels, armure d'homme par conséquent que Jeanne porta toujours allègrement. La reine Marie, jeune et timide, prépara avec les dames de sa suite quelques linges pour l'héroïne ; elle surveilla la confection de l'étendard que, moyennant 25 livres tournois, Hauves Poulnoir a dessiné, l'étendard brodé au nom de « Jesus Maria », que Jeanne dit souvent « quarante fois plus chère que son épée ». Celle-ci pourtant avait une origine quasi mystérieuse : comme on présentait à la Pucelle une épée neuve et ferrée, elle la refusa et envoya chercher celle qu'elle désirait sous l'autel de Sainte-Catherine-de-Fierbois. On la trouva effectivement, mais couverte de rouille. Jeanne l'ayant frottée légèrement, la rouille tomba et l'épée reluisit.

Enfin, le 20 avril, Jeanne, accompagnée de sa petite escorte, prit le chemin de Tours : la cour la vit partir sans émotion, et bien peu parmi les archers du roi sollicitèrent la grâce de la suivre au combat.

Mais le peuple, plus croyant et plus enthousiaste, voyait déjà en elle la future libératrice du pays : les femmes, aux fenêtres, pleuraient en la voyant s'éloigner, tandis que les hommes applaudissaient et saluaient la vaillante fille. Quittant la vallée de la Vienne pour celle de l'Indre, s'arrêtant à Azay, où une forteresse du moyen âge occupait encore l'emplacement sur lequel Gilles Berthelot éleva au siècle suivant son délicieux château, un des joyaux de la Renaissance tourangelle, Jeanne fit à Tours son entrée solennelle le 25 avril. Quatre jours plus tard, secondée par une petite troupe de secours formée à Blois par les soins de la reine Yolande de Sicile, véritable chef du parti national, belle-mère de Charles VII, Jeanne introduisait dans Orléans un convoi de ravitaillement.

On sait avec quelle rapidité, quelle sûreté de coup d'œil la Pucelle sut distinguer le point faible de l'encerclement de la ville, et comment, dès le 8 mai, dix jours après son arrivée, elle obligeait les Anglais à en lever le siège.

L'effet de cette victoire, la première, que, depuis plusieurs années, eût remportée le parti français, fut considérable dans tout le pays : l'espoir changea de camp, et à la cour même un frisson courut par les cœurs endurcis. Charles VII sembla se réveiller d'une longue torpeur et, suivi de ses conseillers, quitta Chinon pour se rendre au-devant de la triomphatrice. Malgré ce qu'en disent les historiens locaux, il ne semble pas que Jeanne revint jusqu'à Chinon avec le roi ; elle ne devait pas revoir le vieux château des Plantagenets où elle avait salué pour la première fois Charles VII.

C'est en amont de Tours que le cortège de Jeanne rencontra celui du roi : « quand Charles aperçut celle à laquelle il devait la victoire, il lança son cheval en avant, attira la Pucelle, à cheval elle aussi, tout près de lui, puis ôtant son chaperon de laine l'embrassa affectueusement en faisant éclater une joie qui ne lui était pas habituelle, et décida de faire grande chère » ; il publia dans les différentes communications qu'il dicta pour ses capitaines ou ses intendants, les hauts faits d'armes de la Pucelle, ne craignant pas de lui

attribuer directement la victoire. C'est sans doute au tout proche château de Montil-les-Tours que Charles conduisit Jeanne avec sa cour, puis à Loches, où il devait par la suite fréquemment résider en tout autre compagnie; et c'est à Loches, après avoir longtemps discuté avec la Trémoille, Regnault de Chartres, Christophe d'Harcourt et plusieurs autres, que Jeanne décida enfin Charles VII à entreprendre la périlleuse marche sur Reims.

Des années ont passé ; Jeanne, sa mission remplie, abandonnée par le roi et ses compagnons, est allée mourir à Rouen, martyre de la patrie, sous le bourreau anglais ; la lutte s'est poursuivie, inégale, sans suite, selon le bon plaisir du duc de Bourgogne appuyant tour à tour l'un ou l'autre des partis.

Finalement, le 12 novembre 1437, Charles VII avait fait son entrée à Paris et s'était senti roi. L'âge et l'expérience venus, il travaillait par lui-même à la réorganisation de son royaume, présidant ses conseils, soutenant ses conseillers dont plusieurs faisaient montre d'initiative heureuse et d'énergie : c'étaient Juvénal des Ursins, Robert le Macon, Guillaume Cousin, Étienne Chevalier, Pierre de Brézé... Il procédait à la réorganisation du Parlement et de l'armée, édictait les grandes ordonnances, la Pragmatique sanction de Bourges, convoquait fréquemment les États généraux. Tout en ayant recouvré la libre jouissance de son royaume, c'était toujours dans la région de la Loire qu'il préférait résider. Tour à tour à Loches, à Chinon, à Bourges, à Montil-les-Tours, il déployait peu à peu un certain luxe inconnu jusque-là, poussé sans doute à ces nouvelles dépenses par la dame de Beaulté, Agnès Sorel, qui exerçait sur lui une influence que d'aucuns on dite excellente et d'autres déplorable. Attachée à la cour depuis 1444, sinon depuis 1432, comme on le disait naguère, en qualité de dame d'honneur de la reine, « Agnès Saurelle », dotée par la générosité royale de biens importants, en dépensait une bonne part en bienfaits généreux qui lui faisaient la réputation dans le peuple, et même auprès de nombreux courtisans, d'une providence au cœur innombrable. « Elle a toujours été de vie bien charitable, écrit le chroniqueur J. Chartier, large et libérale en aumônes, et distribuant du sien largement aux pauvres églises et aux mendiants. » Mais elle

en réservait une part plus considérable encore aux riches atours dont elle aimait se parer. Elle fut la première à arborer des diamants presque aussi gros que ceux de la couronne, qui en était peu riche alors, à s'envelopper de fourrures qu'elle faisait venir à grands frais d'Allemagne et des pays scandinaves, à porter d'une façon presque habituelle des étoffes de soie. « En chrétienté, dit le chroniqueur Châtelain, n'avait princesse qui à hautement parée ne se fut tenue d'avoir été en tel état, portant queues un tiers plus longues que princesses de ce royaume, plus hauts atours qu'à demi, robes plus coûteuses. Elle avait un quartier de maison en l'hôtel du roy, ordonné, appointé mieux que la reine, plus beaux parements de lits, meilleure tapisserie, meilleur linge et couverture, meilleure vaisselle, meilleurs bagues et joyaux, meilleure cuisine et meilleur tout. »

Ce luxe excite bien « cent mille » murmures, mais la cour entière l'imite. La reine, toute timide et modeste qu'elle est, ne se laisse pourtant pas éblouir par la dame de « Beaulté », surnom qui provient tout aussi bien de sa personne que d'un domaine octroyé par le roi. Elle est plus richement vêtue vers la fin du règne qu'elle ne l'était quand elle avait reçu Jeanne d'Arc; elle s'est entourée d'une sorte de cour encore rudimentaire, mais dans laquelle on compte pourtant filles d'honneur, maîtres d'hôtel, pages, douze chapelains, y compris son premier aumônier Jean Barbedienne, un médecin, un astrologue, un peintre, plusieurs fous, un folet, le « petit cadet », et une folle, nommée Michon. Elle est entourée de toutes sortes de bêtes, chiens, cerfs, chevreaux, étourneaux, perroquets, outardes, marsouins. Chaque année la reine reçoit de son époux un cadeau de 1 400 écus : on sait même qu'en 1452, il lui envoie un fermail et une chaîne pour la nouvelle année ; aux enfants qui l'entourent des chaînes d'or, colliers, ceintures ; de même fait-il, à l'occasion des étrennes, de riches cadeaux au roi de Sicile, au comte du Maine, au duc de Bourbon, à Jeanne d'Écosse et à Jeanne de Laval, aux dames d'honneur et aux femmes de ses conseillers.

La garde du roi a augmenté dans de notables proportions : on compte à la fin du règne 25 archers du corps avec deux capitaines, 31 hommes d'armes, 51 archers de la garde écossaise avec un capitaine et 27 carabiniers allemands. Ils ne sont pas trop nombreux

pour défendre les châteaux royaux contre des attaques possibles ; ce n'étaient pas, hélas! de vulgaires malfaiteurs ou des ennemis de l'État dont le roi avait à redouter l'audace, mais d'un fils, « ce petit dauphin de Viennois » qui, considérant son père comme incapable et hypnotisé par une favorite, cherchait à emprisonner l'un et l'autre pour ceindre plus tôt la couronne ! « Sans la garde on eût osé bien davantage », avouait le futur Louis XI à l'un de ses favoris.

Chinon et Loches restaient, à la fin comme au début du règne, les résidences favorites de Charles VII ; aussi y retrouve-t-on les traces des séjours d'Agnès Sorel, comme on y avait noté celles de Jeanne d'Arc. Le roi avait fait construire pour la favorite le manoir de Roberdeau proche le château de Chinon, et un pavillon attenant à celui de Loches. Cette dernière ville, qui devait recueillir ses dépouilles, recevait la plus large part de ses libéralités.

Les religieux de la congrégation de Saint-Ours qui avaient élevé au treizième siècle cette superbe collégiale aux deux tours coniques couronnant la nef, dont on a pu dire qu'elle est « un édifice unique au monde, monument d'une étrange et sauvage beauté », avaient pour la dame de Beaulté de si grands sujets de reconnaissance qu'ils lui élevèrent un magnifique mausolée dans leur couvent, si magnifique et considérable que, sous le règne de Louis XI, ils se prirent à le regretter, et demandèrent à être déchargés de la garde de leur bienfaitrice : « Rendez l'argent alors », répliqua le nouveau roi peu suspect pourtant de complaisance pour la favorite de son père.

Le tombeau d'Agnès Sorel, que surmonte sa statue couchée, gardée par deux angelots et deux moutons, est maintenant exhibé dans une petite tour du château de Loches.

Si les successeurs de Charles VII vinrent quelquefois à Chinon et à Loches, ce ne fut qu'à de longs intervalles et pour peu de jours ; ils avaient fait choix d'autres demeures de prédilection ; c'est le sort commun aux châteaux de la Loire de n'avoir pu plaire à deux souverains se succédant ; il semblait que les préférences de l'un obligeassent l'autre à faire un choix différent

PLANCHE I

La rencontre de Jeanne d'Arc et de Charles VII.

(D'après une reproduction de la tapisserie allemande dite « d'Azeglio ».)

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes;
Hist. de France.

On y lit cette légende en allemand :
« Comment vient la Pucelle envoyée de Dieu au Dauphin dans sa terre. »



BIBLIOGRAPHIE

L. DE MONSTRELET, *Chroniques. Journal d'un bourgeois de Paris*; DU FRESNE DE BEAUCOURT, *Charles VII, son caractère. Charles VII et Agnès Sorel. Histoire de Charles VII* (tome II); BOISMARTIN, *Mémoire sur la date d'arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon* (dans le *Bulletin historique-philosophique*, 1892); BOSSEBŒUF, *Jeanne d'Arc en Touraine*; BOISSONNEAU, *Jeanne d'Arc à Tours*; G. DE COUGNY, *Chinon et ses environs*; COHEN, *Essais sur Chinon. Chinon et Agnès Sorel*; GRANDMAISON, *Le tombeau d'Agnès Sorel à Loches*; E. GAUTHIER, *Histoire du donjon de Loches*; BAILLERGÉ, *Notes sur la citadelle du château de Loches.*

Bibliographie commune à plusieurs chapitres

ARCHIVES NATIONALES : *Orléanais. Comté de Blois*, cartons K 1206-1212. *Menus plaisirs. Prévoté. Officiers du roi. Hôtel*, KK. 93-100. *Maison du roi*, O[1] 1324-1342 ; A. FÉLIBIEN, *Mémoire pour servir à l'histoire des maisons royales*; DU CERCEAU, *Les Plus Excellents Bâtimens de France. Société archéologique de Touraine. Bulletins et Mémoires*, passim ; CHABRUEL, *Tablettes chronologiques de l'histoire de Touraine*; LOISELEUR, *Les Résidences royales de la Loire* ; HAVARD, *Les Grands Châteaux de France* (tomes III et IV); DE CROY, *Les Châteaux de la Loire* ; STORELLI, *Notices historiques sur les châteaux du Blésois* ; G. EYRIÈS, *Les Châteaux historiques de la France* ; LEGRAND D'AUSSY, *Vie privée des Français* ; marquis DE LABORDE, *Les Comptes des bâtiments*, etc.

LOUIS XI AU PLESSIS-LES-TOURS

L'histoire et la légende

« LE château était entouré de trois remparts extérieurs garnis de créneaux et de tourelles, de distance en distance, et notamment à tous les angles. Le second mur s'élevait plus haut que le premier et était construit de manière à commander celui-ci si l'ennemi parvenait à s'en emparer. Il en était de même du troisième qui formait la barrière intérieure. Autour du mur extérieur, on avait creusé un fossé d'environ vingt pieds de profondeur où l'eau arrivait au moyen d'une saignée qu'on avait faite au Cher, ou plutôt à une de ses branches tributaires. Un second fossé régnait au pied du second mur, un troisième défendait pareillement la dernière muraille, et tous trois étaient également de dimensions peu ordinaires. Tous les environs du château étaient, de même que la partie de bois qu'on venait de traverser, parsemés de pièges, de trappes, de fosses et d'embûches de toutes sortes qui menaçaient de mort quiconque oserait s'y hasarder sans guide ; il y avait sur les murs des espèces de guérites en fer, appelées nids d'hirondelles, d'où les sentinelles, régulièrement postées, pouvaient tirer presque à coup sûr contre quiconque oserait se présenter sans avoir le signal ou le mot d'ordre qui était changé chaque jour. »

Ainsi sous le regard de Quentin Durward, sir Walter Scott a reconstitué en un décor romantique la demeure de Louis XI. A quelle source a-t-il puisé pour apporter à sa description ces détails précis généralement horrifiants, on l'ignore ; mais il en dut certainement beaucoup à sa féconde imagination. A le lire, on se repré-

senterait le Plessis comme une forteresse du moyen âge bâtie sur une hauteur, dominant le pays, capable de soutenir un siège rigoureux, ayant quelque analogie avec Chinon, Loches ou Amboise. Or ce serait une complète erreur; si curieux qu'il y paraisse, les principales défenses de Plessis-les-Tours consistèrent surtout dans la réputation formidable du souverain qui en avait fait sa demeure de prédilection, et qui ne l'habita avec quelque fréquence que lorsqu'il eut rétabli sur toute la France de l'Ouest l'autorité royale, n'ayant plus à craindre d'attaque féodale. Il suffit pour se convaincre de cette vérité de se rendre compte de l'état comparatif des lieux ; alors que les châteaux féodaux dominaient à pic les vallées, tels, pour ne citer que ceux de la région, Chinon élevé comme un nid d'aigle à cent pieds au-dessus de la ville, accessible seulement par une étroite rampe; Loches couronnant de ses machicoulis et de ses donjons un promontoire surplombant l'Indre; Amboise et Blois, construits sur de hauts rochers isolés taillés à pic au-dessus de la Loire, le Plessis n'est, quand Louis XI l'achète, le 12 novembre 1463, au prix de 5 500 écus, qu'une maison de plaisance appartenant à Audoïn Touchard de Maillé, son chambellan, située en plat pays, presque au confluent de la Loire et du Cher, à quelques minutes de Tours avec quoi on pourra communiquer secrètement par des souterrains qui seront, à chaque crue du fleuve, envahis par les eaux. En quoi cette demeure tente-t-elle le roi qui s'en rend acquéreur dès la seconde année de son règne, on se le demande en vain, car le site n'a rien d'enchanteur ; la forêt qui couvre la plaine empêche sans doute de voir la rivière prochaine ; ce ne sont plus les lointains horizons de Chinon qui s'étendent par delà la Vienne sur les coteaux onduleux, ce doit être le calme, la retraite, l'isolement. De Chinon, d'ailleurs, il ne peut plus être question; Louis XI méprise ouvertement tout ce qu'a aimé son père ; la femme, l'homme, le lieu que Charles VII a appréciés sont condamnés de ce fait par le petit dauphin de Viennois qui a vécu dix ans hors du royaume, en suscitant contre le roi toutes les difficultés, pour ne pas dire tous les crimes.

Quand Charles entra en agonie à Mehun-sur-Yèvre, Louis, aussitôt prévenu, n'attendit pas sa mort pour quitter Genappe où il s'était réfugié ; le 17 juillet, il pénétrait en France sous la protection du duc de Bourgogne. Il avait petite mine, le nouveau roi, pâle et ascétique

sous une blouse de laine étriquée, entouré de « l'armée terrible et merveilleusement grande » du duc Philippe le Bon. « Tout ne vaut pas vingt livres, cheval et habillement de son corps », disait une vieille paysanne, le voyant passer en si piètre appareil. Louis laisse dire et faire; il est pauvre, il laisse le duc de Bourgogne lui payer à Reims les frais d'un sacre somptueux, et lui mettre en tête la couronne comme doyen des pairs de France; il le laisse, ce grand duc d'Occident, entrer avant lui, en souverain dans sa bonne ville de Paris et lui en faire en quelque sorte les honneurs : il a pour lui le temps, ce grand régulateur des choses. Bientôt le faste du duc blesse, la simplicité du roi séduit; mais, pas plus que Charles VII, son fils ne se sent en sûreté dans l'Ile de France, trop proche de la Bourgogne; c'est de Touraine qu'il gouvernera son royaume : si le nom du Plessis est particulièrement attaché à Louis XI par la double raison que ce fut sa demeure favorite et qu'aucun de ses successeurs ne l'imita en cela, il ne faut pas croire qu'il en fit jamais sa résidence exclusive. Les Valois furent de grands voyageurs et ceux d'entre eux qui n'allèrent point guerroyer au delà des frontières se consolèrent en errant de château en château. Déjà Charles VII, en ses années de repos, avait constamment voyagé de Chinon à Loches, à Bourges, à Mehun-sur-Yèvre, à Me ung-sur-Loire. Louis XI hérite de la même humeur vagabonde, et si l'on ouvre le recueil de ses lettres, on doit le suivre, en un mois pris au hasard, en cinq ou six résidences diverses : les trois premiers jours d'octobre 1470, il est à Amboise, puis jusqu'au 8 au Plessis; les deux jours suivants à l'Ile Bouchard, puis à Amboise; du 12 au 18, il demeure au Plessis pour retourner les 19 et 20 à l'Ile Bouchard, passer trois jours à Montreuil-Bonnin, trois autres à Saint-Antoine-de la-Foucaudière, un à Loches, trois à Villeloin et revenir le 31 au Plessis.

Si les séjours au Plessis sont plus nombreux à la fin du règne, il est cependant certaines années où le château semble abandonné, telles 1481 et 1482; le roi y passe seulement un jour en novembre, cinq en mars, pour ne reparaître qu'en septembre. Entre temps, il a résidé deux mois à Thouars et, le reste de l'année, a parcouru son royaume.

Le voyageur qui visite Chinon et Loches peut, au milieu des ruines, en se basant sur la configuration du terrain, retrouvant les for-

tifications extérieures, reconstituer en esprit ces deux puissantes demeures. Les souterrains de Loches, le formidable donjon, l'aile qu'habita certains jours Anne de Bretagne, les murs branlants de Chinon d'où quelque pierre se détache au souffle du vent, évoquent l'image de Charles, de Jeanne, d'Agnès, ou des prisonniers qui gémirent dans ces catacombes. De Plessis-les-Tours que reste-t-il ? Rien ou moins que rien, un bâtiment décevant en sa banalité, tout de briques noirâtres, de style incertain, qu'on a peine à reconnaître sur quelques estampes fantaisistes ; le tout noyé dans la verdure d'un parc anglais isolé dans la plaine, ne correspondant dans ses limites à aucune de celles du domaine royal. Et pourtant dans ce bâtiment subsistant, flanqué d'une petite tourelle polygonale contenant l'escalier à vis, on identifie une vaste pièce aux murs nus, aux lourdes solives, au carrelage misérable avec la chambre où mourut Louis XI.

Combien plus curieuse, parce que demeurée plus intacte en ses parties essentielles, cette maison du village qu'on dit être celle du sinistre barbier, Olivier, lourde bâtisse aux pierres grises surmontée d'un toit élancé, que domine une tourelle carrée, ou cette autre dans le vieux Tours, au bord de la Loire, dite de Tristan l'Hermite, en brique celle-là, remarquable par son escalier à vis aux dispositions architecturales si curieuses, par son faîte à degrés, alors d'une hardie nouveauté, déjà presque Renaissance par ses arcades surbaissées, alors que celle d'Olivier avec son aspect massif est encore toute médiévale.

Montil-les-Tours, Plessis-du-Parc, Plessis-les-Tours, le nom varie avec chaque chroniqueur et chaque époque. Le premier est le plus ancien, le plus employé au début du règne de Louis XI, lors de l'acquisition du domaine, mais le second est bientôt préféré ; finalement, le Parc ayant disparu et non Tours, c'est le troisième que la postérité adopta.

Une première enceinte fortifiée, élevée au-devant du château face à la ville qu'aime le roi, est franchie par un pont-levis que dominent deux tours féodales, et qui donne entrée dans une large cour carrée, vraie cour de caserne. Ici sont en effet parqués tous les gardes du roi, dont un piquet toujours en armes, est prêt à répondre

au premier appel. Ces gardes sont nombreux et de plusieurs nationalités : les Suisses, avec qui Louis est entré en rapport dès le règne de son père, n'occupent pas à l'avènement du roi le postes de confiance qu'on leur accordera par la suite, mais individuellement il s'en glisse plusieurs à la cour, sur qui Louis consent à se reposer. Quand, après la bataille de Morat, le 22 juin 1476, l'armée suisse eut vaincu celle des Bourguignons et que le roi crut que Charles le Téméraire était parmi les morts, il voua aux « seigneurs et communautés des anciennes ligues des Hautes Allemagnes appelées suisses » une telle reconnaissance qu'il déclara en prendre les troupes à son service, « afin que les dites gens de guerre de la dite nation qui sont de présent demeurants, ou viendront ci après demeurer en notre dict royaume, seront à nos gages et soldes. »

Il en vint ainsi 6000 en 1477 ; puis une autre levée fut faite en 1480. Mais l'institution de la garde suisse ne date vraiment que des deux ordres de Charles VIII signés en 1496 et 1497.

Les gardes habituels de Louis XI sont des Écossais ; venus au nombre de 7000 pour secourir Charles VII contre les Anglais, leurs ennemis héréditaires, ils avaient assuré la victoire de la France à Beaugé, et le roi, pour les remercier de leur appui, avait nommé le comte de Boucau, leur chef, connétable, puis s'était composé une garde écossaise, que Louis XI, après en avoir modifié la composition, développa et à laquelle il se confia. Il s'attacha d'ailleurs ses gardes par de nombreuses faveurs : en sus d'une haute paye, les Écossais avaient partout les prérogatives des gentilshommes, des armes riches, des écuyers, pages et valets pour les servir ; ils devaient accompagner le roi en tout lieu, l'assister à table dans les grandes cérémonies ; au jour du danger, ils combattaient avec ardeur et défendaient la personne du roi, qui à Montlhéry et à Liége notamment, eut à se louer de leur courage.

Pour pénétrer dans la seconde cour du château, plus petite que la première mais mieux gardée encore, on franchit un nouveau pont-levis et on passe sous un bâtiment sombre et bas reconstruit sans doute par le roi. A gauche, en retour, une petite aile contient les petits appartements royaux, trois pièces au niveau de la cour, trois au-dessus, celles mêmes qui existent encore. Mais devant les salles du bas, court une galerie vitrée, dans laquelle Louis XI aime à se

promener seul, surveillant du coin de l'œil les allées et venues; aussi la cour est-elle généralement déserte; on passe d'un bâtiment à l'autre sans regarder de droite ni de gauche; on baisse les yeux de peur de rencontrer ceux du roi, « cette divinité du Plessis, dit Commines, qu'on n'adore que par ambition et avec terreur »; un Écossais, hallebarde au poing, monte la garde devant chaque porte de logis. A gauche de l'entrée, avant la chapelle qui les sépare des appartements intérieurs sont les salles de réception, toujours fermées — le roi est économe et simple de goûts. On les ouvre pour les réceptions d'ambassadeurs ou de princes : on admire alors quelques tapisseries de Flandre, des sièges couverts de velours, des lustres chargés de hautes bougies de cire, des torches flambant dans de grands candélabres d'argent.

A droite sont logés les serviteurs du roi, tous ceux qui composent sa petite cour, ses conseillers, qui, quand ils le peuvent, demeurent en ville, plus tranquilles; plus loin, le pavillon du duc d'Orléans, cousin du roi, et son gendre, que Louis surveille avec une féroce jalousie.

Les autres côtés de la cour sont occupés par des galeries, des salles basses, cuisines, et réduits secrets; les souterrains sont naturellement nombreux à une époque encore féodale, où on les utilise à la fois comme cachots, ou comme couloirs dérobés. De tous ceux qui durent exister, on n'en a retrouvé qu'un seul, à l'angle de la cour opposé à celui du bâtiment royal; il est étroit et sombre, comme il convient, mais se trouvant presque au ras du sol, il ne donne pas l'impression de tombe que l'on éprouve en visitant par exemple les cachots de Loches.

Dans ce petit château où il se sent chez lui, et où ne s'évoque nulle image de Charles, des Bourguignons, ou des Anglais, Louis XI s'établit donc comme en un ermitage, d'où il gouverne pourtant son royaume et surveille l'Europe avec plus d'autorité que s'il eût occupé le Louvre. C'est en Touraine, tout autour de la Loire, qu'il groupe les forces vives de la monarchie; Tours beaucoup plus que Paris est à l'abri des invasions, même des guerres civiles; il rêve d'en faire sa capitale, tout comme Charles VII voulait la fixer à Bourges; ses deux successeurs immédiats, Charles VIII et Louis XII, eurent sans doute la même intention sans oser la réaliser, c'est ce qui explique

qu'un siècle durant les bords de la Loire aient abrité les plus belles demeures de la royauté.

Dans cet ermitage, le roi vit en ermite ; son costume très simple, étroit, d'une laine grossière, ne dissimule rien de sa petite stature; la figure est laide, abîmée par un nez long et bossué, mais singulièrement animée par des yeux si vifs qu'on les dirait percés d'une vrille, dissimulés sous des paupières flasques qui plissent aux angles, donnant à la physionomie un air tantôt terrible, tantôt sarcastique quand elle veut être douce ; un chapeau bizarre, vieux, sale, l'abrite le plus souvent; le bord de derrière en est relevé tandis que celui de devant retombe sur le front : « Le roi, dit Commines, avait son chapeau couvert d'images de vierge la plupart en plomb ou étain, lesquelles à tout propos, quand il venait quelques bonnes ou mauvaises nouvelles ou que sa fantaisie le prenait, il baisait, il se ruait à genoux quelque part qu'il se trouvât, si soudainement qu'il semblait plus blessé d'entendement que sage homme. »

Louis XI se croit un homme fort pieux ; de fait, sa dévotion envers le Christ et sa mère est active et bruyante ; il donne ou dédie à Notre-Dame la ville de Boulogne, multiplie les sonneries d'angelus en son honneur ; il la prie dans tous les sanctuaires, mais spécialement à Cléry : c'est à Notre-Dame de Cléry qu'il se voue corps et âme en maintes circonstances graves, dont il invoque le nom, tout en parlant affaires ; c'est à ses pieds qu'il vient prier avant la bataille de Montlhéry qui mit fin à la guerre du « Bien public » ; quand il revient de Paris, c'est encore à Cléry qu'il court rendre hommage à la Vierge ; dès cette époque, il décide de se faire enterrer sous le regard de sa Notre-Dame de prédilection. Aussi commence-t-il par lui reconstruire son sanctuaire : il approuve le plan d'une nouvelle basilique ; en 1472, un incendie retarde les constructions ; en même temps qu'il élève un autel à la Madone, il songe à son tombeau, charge Michel Colomb et Jean Fouquet des sculptures et des enluminures du monument ; plus tard, il confie à Conrad de Cologne, et Laurent Wrisse, domiciliés à Tours, le soin de faire sa statue à genoux devant la Vierge dans le délai d'un an, moyennant mille écus. Il implore du Souverain Pontife le titre de chanoine de Cléry que Sixte IV accorda du même coup à tous les rois de France à venir.

Avare pour tous, Louis n'est généreux que pour les églises ; il connaît le précepte de l'Évangile, et l'applique à sa façon, opprimant le peuple et doublant les impôts, mais offrant à l'église Saint-Martin de Tours une châsse sertie de croisillons d'argent pour y déposer les restes de l'apôtre des Gaules.

Sévère avec chacun, ou faussement bonasse, « le rusé compère » qu'il aime être, et qu'on a représenté visitant les paysans et prenant part à leurs peines, est surtout redouté des siens. Sa première femme, Marguerite d'Écosse, de qui il n'avait point d'enfants, était morte toute jeune, dédaignée, presque persécutée : « Fi de la vie, soupirait-elle, qu'on ne m'en parle plus. » La seconde épouse, Charlotte de Savoie, née après la mort de la première, ne fut guère plus heureuse ; volage, Louis le fut, jusqu'au jour où, devant le cadavre de son fils François, en 1476, il fit vœu « de ne jamais toucher à femme qu'à la reine ». Mais brutal, cruel, il le fut toujours. Jugeant sans doute toutes les reines sur le modèle de sa grand'mère Isabeau de Bavière, il avait le principe que les femmes doivent être écartées des affaires et même des lieux où elles se traitent, ce qui ne l'empêcha pas, à l'heure de la mort, de confier son fils à sa fille Anne. Charlotte de Savoie ne résida donc que par de courts intervalles au Plessis. Louis lui attribua Amboise comme habituelle résidence ; elle y vécut, surveillée comme une conspiratrice, dans la seule contemplation et pour le seul amour de son fils Charles, l'unique qu'elle conserva, souffreteux, malingre, toujours sous le coup de la maladie. Attiré plus par celui-ci que par Charlotte, le roi s'arrêtait souvent à Amboise, y faisait même, de-ci de-là, quelques séjours ; il s'intéressait à l'éducation de son fils, en ce sens qu'il la voulait rudimentaire, et capable d'endormir pour le plus longtemps possible la volonté, la virilité, l'énergie de son successeur éventuel. Le mauvais fils qu'il avait été lui-même n'imaginait des dauphins qu'en révolte contre l'autorité paternelle ; devant la douceur craintive du futur Charles VIII, il croyait à la fourberie.

Il avait marié sa fille aînée au sire de Beaujeu en qui il avait toujours trouvé un appui fidèle et sur lequel, vieillissant, il s'en remettait de l'avenir. Il aimait les avoir l'un et l'autre au Plessis, où il les appelait souvent. En avril 1464, il eut une seconde fille qu'il nomma Jeanne. S'étant aperçu, au bout de quelques jours, qu'elle

était contrefaite, il s'empressa de la fiancer quand elle avait un mois à peine à son petit-cousin Louis d'Orléans, qui venait d'avoir deux ans. La naissance de ce prince du sang lui avait déplu; il continuerait cette branche des Orléans, s'appuyant sur une puissante fortune et un domaine redoutable, celui de Blois; du moins si ce mariage se réalisait, la race périrait avec lui : « Il me semble que les enfants qu'ils auront ensemble ne leur coûteront guère à nourrir », disait-il avec une joie mauvaise à un de ses compagnons. Tristes et longues fiançailles, qui furent un des épisodes les plus caractéristiques de la vie de Plessis-les-Tours : ces jeunes gens se fuyaient tout le jour et ne se donnaient la main que pour paraître devant le roi. Jeanne n'aurait pas eu de répulsion pour son joli cousin; mais elle rougissait de se voir méprisée et imposée. Louis d'Orléans avait beau protester, il devait obéir s'il voulait éviter le cachot; il eût souhaité se venger du roi; mais il ne le put que sur l'innocente.

Louis XI avait d'ailleurs l'humeur volontiers matrimoniale; il faisait pour ses courtisans la chasse aux plus riches héritières du royaume, lesquelles pour éviter la confiscation de leurs biens devaient se plier aux volontés du roi. Les conseillers intimes choisis dans la petite bourgeoisie n'étaient en effet guère riches : Louis voulait qu'ils tinssent tout de lui. Sa cour se composait de quelques personnages bien rentés, qui n'avaient le plus souvent du pouvoir que l'apparence : le chancelier, qui scelle les ordres royaux du grand sceau de France, a un traitement de 200 florins d'or; le juge de l'hôtel, grand chef des fonctionnaires, dont la juridiction s'étend sur tous les officiers de la maison du roi, est l'ancêtre de notre ministre de l'Intérieur: le secrétaire delphinal, premier notaire ou secrétaire du roi, et le trésorier, complètent ce qu'on pourrait appeler son conseil officiel.

Le grand maître de la maison royale est le sénéchal, qui surveille avec un soin jaloux toute la vie intime du palais, s'introduit dans les cuisines, et fait distribuer les plats devant lui; il dirige les sept grands services de l'intérieur, panneterie, échansonnerie, cuisine, bouche, fruiterie, écurie et fourrière, lesquels comprennent des chambellans, autant de maîtres d'hôtel et de pannetiers, huit échansons, autant de valets tranchants, de sommeliers, de valets de

chambre, d'écuyers. C'est dans cette troupe de valets qu'il faut chercher les confidents du roi, ses hommes à tout faire, et le plus odieux d'entre eux : Olivier. Figure maintes fois décrite que celle du sinistre barbier, promu au rang d'exécuteur des hautes œuvres en même temps qu'ambassadeur extraordinaire pour les missions secrètes ; « ses yeux étaient vifs et pénétrants, écrit Walter Scott, en commentant Commines : quoiqu'il efforçât d'en bannir l'expression en les tenant constamment fixés à terre, tandis que, s'avançant avec le pas tranquille et furtif d'un chat, il semblait glisser plutôt que marcher dans l'appartement... » Originaire de Thielt, dans les Flandres, il s'était introduit on ne sait comment dans la maison royale, où son caractère sournois lui avait valu le surnom de Diable, ou Daim, le seul sous lequel il fut connu ; on avait cru l'adoucir en ne l'appelant plus qu'Olivier le Mauvais. De naissance fort commune, sa grande ambition, l'anoblissement, lui avait été accordée dès 1474 ; il fut fait comte de Meulan : « considérant les bons, grands, continuels et recommandables services qu'il nous a ci-devant et dès longtemps fait et continué de jour en jour, disaient les lettres patentes du roi, nous avons anobly nostre et cher et bien aimé valet-de-chambre Olivier le Mauvais et sa postérité née et à naître en loyal mariage ».

Dire à quelles intrigues Olivier fut employé, dans quel complot il s'immisça, quels secrets il saisit, combien de malheureux il conduisit à la mort, ce serait faire l'histoire même du règne ; partout on le trouve à côté du roi, et tout près d'eux on aperçoit deux figures, l'une sinistre et l'autre pateline qui complètent l'ensemble, le grand prévôt, Tristan, et le médecin favori Coitier. Celui-ci, franc compère, calme et habile, ne serait pas un méchant homme, au service d'un autre prince, mais c'est un ambitieux, sans scrupule, le seul homme que le roi craigne. Il use de son influence pour faire fortune, et c'est assez naturel. « Je sais bien qu'un matin vous m'enverrez où vous en avez envoyé tant d'autres, mais par la mort Dieu vous ne verrez pas huit jours après. » Et une telle menace suffit à lui faire pardonner toutes ses audaces. A chaque nouvelle maladie royale, il obtient un nouveau bénéfice : c'est la charge de premier président de la Chambre des comptes, la seigneurie de Rouvray, celle de Saint-Jean-de-Losne, avec le grenier à sel du même lieu, les seigneuries de Brussai près d'Auxonne, de Saint-

Germain-en-Laye et de Triel, les produits du jardin et de la basse-cour du Plessis, l'office de concierge et bailli du château, les droits de geôle, bancs et étaux du marché : « En cinq mois, dit Commines, il lui donna cinquante-quatre mille écus comptans (qui était à la raison de dix mille écus le mois et quatre mille par-dessus) et l'évêché d'Amiens pour son neveu et d'autres offices et terres pour lui et ses amis. Ce dit médecin lui était si rude que l'on ne dirait point à un valet les outrageuses et rudes paroles qu'il lui disait. »

Il avait cependant à la cour quelques confrères qui auraient pu à certaines heures le supplanter dans la faveur royale, tel cet Angelo Cato, médecin, astrologue et théologien, qui se trouvait fort à point sur la route de Chinon en mars 1480 aux côtés du roi quand celui-ci fut frappé d'apoplexie. Cato agit en cette circonstance avec une telle habileté, ou, ce qui est plus vraisembable, la première attaque du malade fut si bénigne que Louis XI put remonter bientôt à cheval et poursuivre son chemin. Mais le bienfait ne fut pas perdu : Cato reçut en 1482 l'archevêché de Vienne, riche prébende dont il toucha régulièrement les revenus, beaucoup plus qu'il ne put toucher le cœur de ses ouailles; quand, après la mort du roi, il parut dans la vallée du Rhône, il y reçut un tel accueil qu'il s'empressa de repasser en Italie.

On a dit que Louis aimait la société des sorciers et des astrologues, dont plusieurs jouèrent un rôle perfide à la cour ; le fait est assez naturel quand on sait les tendances du roi, ses soudaines terreurs, sa religion très proche de la superstition. On peut citer les noms de maître Arnoul, « astrologue », sage, plaisant et fort homme de bien, dit la chronique scandaleuse, qui mourut de la peste dont il avait prédit l'arrivée en 1466; Manassés, juif de Valence ; Pierre de Saint-Valerens, chanoine de Paris ; Jean Collmar ; Pierre de Graville; Conrard Herengarte, débauché comme Cato du service du duc de Bourgogne. L'imagination populaire travaillait sur ces bruits de sorcellerie et augmentait la terreur que produisait au loin le nom même du Plessis-les-Tours. Ne disait-on pas que le premier des sorciers du roi était ce terrible grand prévôt, Tristan l'Hermite, qui exécutait avec une telle rapidité les ordres du roi qu'on apprenait en même temps l'arrestation du suspect et sa mort. Déjà sous Charles VII, Tristan possédait les charges de prévôt, de maréchal,

et était chargé de la juridiction militaire ; il avait dirigé des procès politiques, et avait même subi un semblant de disgrâce au début du nouveau règne. Mais trop ambitieux et trop souple pour rester à l'écart, il avait donné des gages de sa fidélité en dénonçant d'anciens serviteurs du feu roi ; Louis se l'attacha donc, en fit son confident, son inséparable compagnon, son compère, comme Olivier. Tout favori qu'il était devenu, Tristan ne négligeait pas de procéder lui-même à l'exécution des hautes œuvres. Il pendait et noyait communément en personne sans même savoir exactement qui. Ne prétend-on pas que Louis lui désignant un visiteur du château au milieu d'un groupe, Tristan s'empare d'un honorable moine au lieu du capitaine que le roi soupçonnait. Sa demeure particulière, située à l'extrémité de la ville de Tours, du moins celle qu'on montre aujourd'hui comme telle, était limitrophe du fleuve ; la légende un peu puérile raconte qu'à chaque nouvelle exécution le bourreau royal enfonçait contre son mur de brique et au sommet ces longs clous qu'on y voit encore aujourd'hui noircis par le temps. Un puits communiquait certainement avec la rivière et permettait de faire disparaître commodément les victimes royales qu'on enfermait en un sac sur lequel, dit-on, le grand prévôt faisait écrire : « Laissez passer la justice du roi. » Le certain est qu'on noyait et aussi qu'on pendait ; était-ce vraiment dans la forêt prochaine, comme Walter Scott l'affirme, et le roi venait-il examiner les derniers sursauts des agonisants ? Il est possible.

Sur ses larges bras étendus,
La forêt où s'éveille Flore
A des chapelets de pendus
Que le matin caresse et dore.
Le bois sombre où le chêne arbore
Des grappes de fruits inouïs
Même chez le Turc et le More,
C'est le verger du roi Louis,

Tous ces pauvres gens morfondus,
Roulant des pensers qu'on ignore,
Dans les tourbillons éperdus,
Voltigent, palpitant encore.

Le soleil levant les dévore.
Regarder les cieux éblouis,
Danser dans les feux de l'aurore,
C'est le verger du roi Louis.

Ces pendus du diable entendus
Appellent des pendus encore,
Tandis qu'aux cieux d'azur tendus
Où semble luire un météore,
La rosée en l'air s'évapore.
Un essaim d'oiseaux réjouis
Par-dessus leur tête picore,
C'est le verger du roi Louis.

Prince, il est un bois que décore
Un tas de pendus enfouis
Dans le doux feuillage sonore,
C'est le verger du roi Louis.

comme Théodore de Banville le fait si joliment dire à Gringoire!

« Tout à l'environ dudit Plessis, il fit faire un treillis de gros barreaux de fer, et planter dedans la muraille des broches de fer ayant plusieurs pointes, comme à l'entrée, par où on eût pu entrer aux fossés dudit Plessis. Aussi fit faire quatre moineaux, tous de fer bien épais en lieu par où on pouvait bien tirer à son aise; et était chose bien triomphante et compta plus de vingt mille livres, et à la fin y mit quarante arbalétriers qui jour et nuit étaient en ces fossés et avaient commission de tirer à tout homme qui en approcherait de nuit, jusqu'à ce que la porte fût ouverte le matin. » Cette description de Commines, suffisamment sévère par elle-même, a donné prétexte à maintes exagérations, et on ne peut se représenter les entours de ce terrible château qu'avec des pendus se balançant au-dessus des têtes des arrivants et des chausse-trapes ou des pièges tendus sous leurs pieds. De même parle-t-on plus des souterrains du château que des pièces de cérémonie, sans doute parce que les uns s'ouvraient plus facilement que les autres.

Une visite au Plessis ne serait pas complète, si on n'y recherchait la cage de fer du cardinal La Ballue. Cette cage était-elle donc portative et suivait-elle le roi dans ses déplacements comme un colis d'importance pour qu'on puisse la situer à Loches, à Montbazon,

PLANCHE II

Le château de Plessis-les-Tours

(*D'après une aquarelle du dix-septième siècle.*)

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes.
Topographie. Tours, II.


Veüe du Chasteau
DV PLESSIS LEZ TOVRS
dessiné du dedans de la Court.
1699.

voire même à la Bastille aussi bien qu'au Plessis? Qu'il y ait eu des cages de fer en ces divers endroits, on n'en saurait douter, mais où la légende a brodé, c'est quand elle a attribué à Ballue — tel est son nom véritable, sans particule — l'invention de cette prison portative à claire-voie, et qu'elle l'y a enfermé. L'historien le plus érudit du cardinal n'a pas eu de peine, en effet, à prouver l'existence de cages de fer antérieures à Ballue; par ailleurs si on relève un texte relatif à la fabrication d'une « caige de fer pour la sureté et garde du cardinal d'Augiers » on n'a nulle preuve qu'il y ait été enfermé. On sait au contraire que Ballue étudiait la théologie dans sa prison, laquelle, dit Jacques de Pavie, était moins rigoureuse que celle d'autres condamnés, « vu sa dignité cardinalice ».

Le roi qui gouverne la France avec une autorité telle s'use vite au métier qu'il fait. Ardent de nature, batailleur et soupçonneux par nécessité, puisqu'il n'est jamais sûr de son entourage le plus immédiat et qu'il vit dans la crainte perpétuelle de quelque guet-apens, — juste retour des choses d'ici-bas, — il a besoin, sitôt son travail quotidien expédié, de détendre son esprit et ses nerfs; aussi a-t-il une passion frénétique, très répandue d'ailleurs dans son entourage, celle de la chasse : à la chasse il sacrifie tout, sauf les affaires; c'est un plaisir qu'il se réserve exclusivement, en interdisant le droit à tous nobles et bourgeois des pays d'alentour. « Il ne refusait rien, dit Monstrelet, à ses braconniers et à ses fauconniers qui faisaient son déduit : à autres gens ne donnait que très peu ou néant. » Il faisait venir des chiens courants d'Espagne, des bassets de Valence, des lévriers de Bretagne, des mules de Sicile, des chevaux de Naples, des lions et panthères de Barbarie, des cerfs et buffles de Danemark. Les lions et panthères étaient pour la ménagerie du Plessis, laquelle était, dit-on, très riche; la cour avait assez à faire avec les loups qui pullulaient alors dans les campagnes, les sangliers et les cerfs. Pour la chasse du roi, point de limites; bois et pâtures, il parcourt tout sans distinction, étant maître partout. On dit qu'il fait saisir à Paris les chiens et les oiseaux qu'il aperçoit chez quelque particulier. On le sait bavard : « Je sais bien que ma langue m'a porté grand domaige », disait-il à Commines. On le sait familier, dînant chez le marchand de draps de Tours, ou chez tel commerçant qu'il aime à faire parler; mais cette simplicité ne le rend pas sympathique, car on n'est

jamais sûr que celui auquel il a souri ne sera pas jeté au cachot le lendemain ou privé de quelque être aimé, de quelque objet de valeur qu'aura remarqué le roi. Il n'estime, avec raison, que ceux qui ne le craignent pas : le Gringoire de Banville n'est pas tout de fantaisie; un chroniqueur raconte l'anecdote du mitron rencontrant le roi qui circulait dans les cuisines sans se faire reconnaître, et gagnait ses faveurs par son sang-froid. « Comment t'appelles-tu? — Étienne. — Ton pays? — Le Berry. — Ton âge? — Quinze ans venue la Saint-Martin. — Tu gagnes? — Autant que le roi. — Et que gagne le roi? — Ses dépens et moi les miens. »

La table royale était au début du règne beaucoup plus riche que celle de Charles VII; elle était dressée dans une salle spéciale pour quelques couverts; le roi y mangeait souvent seul, et les convives qu'il y invitait parfois ne paraissaient guère à leur aise, raconte Jacques Pastourel, maître-queux du château, surveillés qu'ils se sentaient par Olivier ou Tristan debout derrière eux; peut-être en était-il qui craignaient quelque poison.

Mais table et chasse brillantes n'avaient pas été de longue durée. A cinquante ans, Louis XI était déjà un vieillard sentant sa mort venir, et tremblant de tous ses membres à cette perspective. Les exercices violents, utiles pour l'équilibre de son tempérament, lui causèrent d'atroces douleurs qu'il surmontait difficilement sans se plaindre. Il lui fallait dans ces crises une victime sous la main pour déchaîner sa colère et le soulager. Coitier le surveillait et le morigénait. Jean Pastourel cite des menus qui, certes, ne sont pas encore ceux d'un malade : panade royale, soupe aux vitelots, soupe aux grenades, boudins blancs faits de chair de chapon, de gélinottes, de perdrix, de bartavelles, de hérisson, de cigognes, de branches de bois de jeunes cerfs coupés menus et frits dans du saindoux, des sauces au citron, au vin vieux, à la dodine. Les crèmes doivent contenir un peu de poudre d'or, d'amande ou de roses; on doit servir souvent des passerilles ou supplications, espèces d'oublies « amusant les convives lorsqu'ils n'ont plus faim et qu'ils ne restent à table que pour deviser et boire ». Le vin était abondant; il venait d'Orléans, de Beaune, de Bordeaux et d'Aï; on en servait d'autres « herbés, hasés, épicés ». Louis XI en donnait généreusement aux hôtes qu'il voulait flatter, ou étourdir.

Pendant le carême, ou les jours de vigile et d'abstinence, le roi jeûnait rigoureusement, et toute la cour de l'imiter : il ne faisait qu'un vrai repas très frugal, et espérait mériter par cette pénitence la miséricorde divine. Il supportait avec peine les infirmités, et gémissait surtout d'être trop souvent contraint à l'immobilité. Ne pouvant plus chasser, il imagina d'organiser en sa chambre des chasses minuscules ; on y lâcha des rats, que plusieurs chiens coursaient. Louis, assis sur son fauteuil, penché en avant, riait et criait, heureux, passionné devant la poursuite, excitant les chiens du geste et de la voix; il lui semblait revivre, se voyant de nouveau à cheval, parcourant les forêts à la poursuite du cerf ; son instinct dominateur, cruel, était également satisfait d'un spectacle qui lui rappelait toute sa vie politique, qui n'avait été, elle aussi, qu'une chasse incessante contre les rongeurs. Il était épuisé quand la petite scène prenait fin.

Quand le roi se sentait souffrant, il se faisait coucher dans sa chambre, mais continuait à tenir aussi ferme qu'il le pouvait la direction de son gouvernement; ainsi fit-il d'ailleurs jusqu'au bout : « Il n'était adonque rien dont il eut si grande crainte que de perdre son autorité qu'il avait bien grande, et qu'on lui désobéit en quelque chose que ce fût. » Une seconde attaque le prit au Plessis quelque temps après celle qui l'avait surpris sur la route de Chinon ; « derechef perdit la parole, et fut quelque deux heures qu'on cuidait qu'il fût mort ». Il se remit une seconde fois, mais très ému de semblable menace, il redoubla de ferveur auprès de ses saints patrons : il résolut d'aller en pèlerinage à Saint-Claude, malgré la fatigue qu'il en devait éprouver ; quand Commines le revit, « il fut ébahi de le voir tout maigre et défait, et s'ébahissait comment il pouvait aller par pays ; mais son grand cœur le portait ». Il avait amené avec lui une garde de six mille hommes pour donner à son cortège plus de majesté ; depuis qu'il se sentait malade, il voulait tromper son monde par plus de luxe et d'ostentation : il se vêtait de velours, « ne portait que robes de satin cramoisi fourré de bonnes martres ». Il faisait, note toujours Commines, le plus précis de ses historiens, « d'après punitions pour être craint et de peur de perdre obéissance ; car ainsi me le dit lui-même ; et faisait plus parler de lui par le royaume que n'avait jamais fait ; et le faisait de peur

qu'on ne le tînt pour mort. » Il priait devant sa bonne vierge de Cléry durant toute une neuvaine fervente, d'où il revenait pour un temps soulagé, et faisait prier très instamment les Parisiens de « se vouloir transporter en l'église de Monseigneur Saint-Denis lui faire prière qu'il veuille bien être intercesseur et moyen envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il voulût permettre que le vent de bise ne courût point ».

Au mois de septembre 1482, se sentant plus faible, et définitivement condamné pour un temps assez proche, il résolut d'aller à Amboise faire à son fils, le dauphin, quelques recommandations. Il se flattait, à bon droit, d'avoir élevé l'enfant dans la crainte de Dieu et le respect de sa personne, mais avait trop l'expérience des hommes, et le souvenir du passé pour se flatter qu'en tous points, Charles pût et désirât le continuer. Lui recommandant de garder auprès de lui les conseillers qu'il avait lui-même groupés autour du trône, il voulut prêcher d'exemple : « Afin que notre fils soit plus décidé à accomplir notre susdite ordonnance, nous lui avons remontré les grands maux et irréparables dommages qui nous advinrent peu après notre avènement pour n'avoir pas maintenu les dits seigneurs et officiers de notre royaume en leurs états, charges et offices. » Espérant qu'un serment donné après réflexion, et solennellement devant la cour assemblée, pourrait engager le dauphin, son père lui demanda d'aller « tenir conseil sur ses recommandations avec ses gens et officiers qui étaient là ». Naturellement ceux-ci se sentaient encore trop directement sous la coupe du vieux roi pour ne point recommander à l'enfant prompte soumission, et force promesses. « Monseigneur, dit Charles en reparaissant, à l'aide de Dieu et quand son plaisir sera que les choses adviennent, j'obéirai à vos commandements et plaisirs, et ferai, entretiendrai, accomplirai ce que vous m'avez enjoint, commandé et enchargé; et à cette cause lui avons dit que puisque pour l'amour de nous il le voulait, il levait la main, et nous promit d'ainsi le faire et tenir ; ce qu'il a fait. » De même quelques semaines plus tard, fit-il jurer à son gendre et cousin le duc d'Orléans, « sur le canon de la messe et le livre des saints évangiles », « de n'entreprendre aucune chose touchant la personne et le gouvernement de Monseigneur le dauphin, de son royaume, de ses serviteurs ou sujets, autrement ni plus

avant que son bon plaisir et l'avis de son conseil ». Le duc, fort dévotement, jura; mais deux ans plus tard il déchaînait contre Charles VIII la Guerre folle.

Louis XI se crut sauvé quand, après maintes prières, l'ermite calabrais, frère Robert, connu depuis lors sous le nom de François de Paule, se rendit enfin au Plessis. Il l'avait fait mander du fond de l'Italie par plusieurs de ses agents, puis par le pape lui-même, persuadé que les conseils, la seule présence de « ce saint homme » lui rendrait vie et santé. François, fort peu désireux de quitter sa solitude de Calabre, s'était laissé vaincre par l'idée d'une âme à sauver; l'hypocrisie du roi le surprit, lui l'homme simple, qui avait puisé sa sagesse et sa science dans le désert de la campagne, en la seule compagnie des oiseaux. Il repoussa tous les présents que Louis lui voulut faire, accepta seulement l'ermitage qu'on lui avait réservé au Plessis, lequel fut en France le premier couvent des Minimes, humble nom qu'il donna aux frères qui se réunirent à lui pour prier. « Il vint devers le roi, dit Commines, honoré comme s'il eût été le pape, se mettant à genoux devant lui, afin qu'il lui plût faire allonger sa vie. Il répondit ce que sage homme devait répondre. Je l'ai mainte fois ouï parler devant le roi, qui est de présent, où étaient tous les grands du royaume et encore depuis deux mois, mais il semblait qu'il fût inspiré de Dieu en chose qu'il disait et remontrait, car autrement n'eût pas su parler de choses dont il parlait. » Se risqua-t-il à donner au roi des conseils politiques, conseils de pardon et de douceur ainsi que Casimir Delavigne le représente dans la tragédie fameuse, laquelle en bien des points est une si exacte peinture de Louis XI, on ne sait. Toujours est-il qu'il l'exhortait à la résignation et à la mort. Résigné, le roi ne le fut jamais; il en appelait en même temps aux remèdes étrangers et aux remèdes miraculeux.

Dès le mois d'avril 1483, il fit secrètement demander au monastère de Saint-Remy qu'on lui envoyât la sainte Ampoule, dont les moines étaient depuis plusieurs siècles les fidèles gardiens. Aussi ceux-ci protestèrent-ils contre une pareille prière; la sainte Ampoule n'avait jamais quitté Reims; elle sortait de son reliquaire aux seuls jours des sacres : la fiole était petite et on économisait soigneusement son contenu. Robert de Lenoncourt, abbé du monastère, refusa

de s'en séparer. Il fallut l'intervention du pape Sixte IV pour rendre les moines plus accommodants. Il fut convenu qu'un moine du couvent de Saint-Remy serait exclusivement chargé de la précieuse relique, que son transport aurait lieu dans la plus grande solennité, et que le séjour au Plessis serait court. Ce fut en procession, devant la foule agenouillée, que la sainte Ampoule quitta Reims le 29 juillet 1483. Le prévôt des marchands et toutes les autorités de Paris vinrent à sa rencontre et l'accompagnèrent à travers la ville.

L'entourage royal, les quelques princes et princesses résidant à Tours ou à Amboise l'allèrent chercher jusqu'à Blois; Louis l'attendait dans une fièvre quasi mystique; il voulut s'en faire oindre tout le corps. Tout le contenu de l'ampoule n'aurait pas suffi à pareille onction; le moine la posa donc seulement sur un autel spécialement dressé dans la chambre du roi. Les prières qu'il lui adressa ne lui rendirent pas la santé; quand le moine replaça l'huile sainte au monastère, le 15 septembre, le roi était presque à l'agonie.

Au mois de juillet, en même temps qu'il obtenait le transfert de la sainte Ampoule, il envoyait mille écus au capitaine Georges le Grec pour aller quérir à l'île Vert en Barbarie « aucunes choses qui touchent très fort le bien et la santé de sa personne ». Trois cents soldats furent, pour ce, embarqués sur le navire du capitaine. Or, le remède qu'on allait chercher à l'île Saint-Jacques, la seule des îles du cap Vert qui fût alors habitée, remède qui avait acquis certaine célébrité, puisque Jean de Luxembourg avait voulu l'expérimenter, était employé contre la lèpre! Louis XI se serait donc persuadé qu'il était atteint de la lèpre, et peut-être est-ce cette crainte terrible qui contribuait à empoisonner ses derniers jours, alors qu'il était presque invisible dans son palais-prison! Le navire du capitaine Georges n'avait pas encore atteint les îles que le roi avait exhalé son dernier soupir!

Toujours tremblant devant la mort, Louis avait prié ses fidèles gardiens de ne pas lui révéler l'approche de l'heure suprême, attitude peu courageuse de la part d'un chrétien si fervent. Alité dans un coin de cette grande pièce, éclairée de cinq fenêtres, qu'on visite encore aujourd'hui, il frissonnait de fièvre, s'occupant à ses instants de répit des affaires du royaume. Le moment des dernières recommandations étant venu, il fit appeler sa fille Anne et son

gendre Beaujeu à son chevet; il voulait leur confier Charles qui avait à peine treize ans; il leur recommandait la fermeté indispensable surtout dans les temps de régence, s'efforçait de les réconcilier avec Tristan et Olivier. Quoiqu'il eût recommandé le silence, Olivier s'enhardit à lui annoncer sa fin : « N'ayez plus d'espérance en ce saint homme (François de Paule), ni en autre chose, car sûrement il est fait de vous, et pour ce pensez à votre conscience, car il n'y a seul remède. » « J'ai espérance que Dieu m'aidera, répliqua le roi; car par aventure, je ne suis pas si malade comme vous pensez. »

Il lutta quelques jours encore, priant ou donnant ses ordres d'une voix aussi sèche que s'il n'eût pas été malade. « Ma bonne maîtresse, s'écriait-il en implorant Notre-Dame d'Embrun, aidez-moi, aidez-moi. Misericordias Domini in aeternum cantabo. J'espère qu'en faveur de ma dévotion en vous, vous m'accorderez la faveur de mourir un samedi en état de grâce. » Et, de fait, il mourut le samedi 30 août 1483, à huit heures du soir. Etait-il en état de grâce? Reçut-il le pardon de ses crimes, en arguant la raison d'État qui les lui avait fait commettre ? La justice de Dieu ne livre pas son secret !

BIBLIOGRAPHIE

COMMINES, *Mémoires*; Jean DE TROYES, *Livre des faits*; LOUYRETTE et DE CROY, *Louis XI et le Plessis-les-Tours*; A. SALMON, *Recueil des Chroniques de Touraine*; H. FORGEOT, *Jean Ballue, cardinal d'Angers*; BRICARD, *Un serviteur et compère de Louis XI : Jean Bourré, Seigneur du Plessis*; CHARAVAY, *Lettres de Louis XI*; M. NAVARRE, *Louis XI en pèlerinage*; LEGEAY, *Histoire de Louis XI*; TARBÉ, *Louis XI et la sainte Ampoule*; Docteur CHÉREAU, *Les Médecins de Louis XI*; CANGER, *Les Gardes du corps de la compagnie écossaise*; JARRY, *Cléry. Lettres de du Raynier et de Pompadour sur la mort de Louis XI* (*Journal de l'Institut historique*, 1834); P DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne* (tome XII); C. DE LA RONCIÈRE, *Histoire de la marine* (tome III).

CHARLES VIII ET ANNE DE BRETAGNE A AMBOISE

Leur mariage à Langéais

AMBOISE est, beaucoup plus, la demeure propre de Charles VIII que le Plessis ne l'avait été de Louis XI ; il y est né, il y est mort ; le château existait avant lui, mais on peut dire qu'il date de son règne, tant il l'a reconstruit, repris en sous-œuvre depuis les fondations ; il y a passé toute son enfance et quasi toutes les années pacifiques de son court règne. Mais l'inexpressive figure de Charles VIII ne peuple pas un château, ni une époque comme la forte silhouette de son père peut le faire ; elle n'est d'ailleurs pas la seule qu'on évoque du haut de ces formidables terrasses ; dans notre excursion au pays de Loire, nous aurons plusieurs occasions de reporter nos yeux vers les imposantes constructions élevées par les Valois sur les antiques forteresses gallo-romaines.

Ne dit-on pas que César eut dans les profonds souterrains d'Amboise des greniers considérables. Les fouilles ont mis au jour des vestiges d'une civilisation romaine dédaignée des Francs du moyen âge qui édifièrent au dixième siècle, à ce confluent de la Loire et de la Masse, un donjon semblable à ceux de Montrichard, de Langeais ou de Loches, servant aux comtes de Blois de point d'appui dans leur lutte contre les comtes d'Anjou. Tours était le point de mire des deux adversaires. Le légendaire Foulques Nerra, aussi grand bâtisseur qu'intrépide guerrier, avait fait d'Amboise une citadelle imprenable ; elle ne changea de maîtres que par suite de trahisons et plus simplement de successions. Après avoir appartenu

pendant plusieurs siècles aux comtes de Blois, puis de Chaumont, la seigneurie d'Amboise fut confisquée par ordre de Charles VII au vicomte de Thouars, coupable d'avoir conspiré contre la Trémoille, puis fut réunie à la couronne. C'est là que se retira Marie d'Anjou à l'avènement de son fils Louis XI; c'est là que Charlotte de Savoie résida constamment; c'est là qu'après plus de dix ans de ménage elle mit au monde, le 3 juin 1470, celui qui devait être Charles VIII. Après les deux filles qu'il avait eues à quelques années de distance, Louis attendait impatiemment la naissance d'un héritier de son trône. Il entourait de soins, d'autant plus remarqués qu'ils étaient plus rares, celle de qui il espérait ce bonheur; il avait ordonné des neuvaines dans toutes les églises du royaume. Quand l'enfant naquit, Louis, pieusement, reporta sur Dieu toutes louanges: les habitants d'Amboise ayant témoigné leur désir de célébrer joyeusement la venue du dauphin, le roi leur fit savoir, « qu'il ne voulait pas qu'on fît aucuns feux en la ville ni autres joyeusetez et que bon serait faire procession pour prier Dieu pour le roy, pour la reyne et mon dit seigneur le dauphin, et leur noble lignée ».

Il ne put cependant empêcher l'explosion spontanée de la libre joie de ses loyaux sujets; ce furent dans toutes les villes du royaume danses et réjouissances publiques, mystères joués sur les tréteaux, « Te Deum » chantés dans les églises, sauf peut-être à Amboise, qui du jour de la naissance du dauphin devint une ville « tabou », hors des règles ordinaires, ville de silence et de mystère qu'on ne pouvait librement traverser, ni librement quitter, prison sacrée entourant la citadelle où reposait le futur roi, caché aux yeux de tous. La seule fête qui eut lieu au château durant ces treize longues années fut le baptême du nouveau-né: les princes, les évêques réunis autour de son berceau ne pouvaient encore émouvoir le jeune dauphin dont plus tard on veilla surtout à endormir l'ambition. Il fut somptueux, dit la chronique, ce baptême de Charles célébré par l'archevêque de Lyon; le prince de Galles était pour l'enfant un glorieux parrain, quoiqu'il fût pour l'heure en exil et qu'il fût fort aise d'avoir trouvé asile à la cour du roi de France; la marraine était la sœur aînée de l'enfant, et sa future tutrice: Anne de Beaujeu.

Charles eut une enfance maladive; on pensa plusieurs fois le perdre au berceau, comme quatre ans plus tard on perdit son frère

cadet, François : le roi veilla toujours sur cette précieuse existence comme sur la sienne propre, et chaque jour des courriers partant d'Amboise avertissaient Louis de la santé de celui que, par une curieuse disposition d'esprit, il ne pouvait souffrir près de lui ; il voulait être au courant des moindres détails de ses journées, et si l'enfant prenait du mal, le père était toujours prêt à punir l'entourage pour quelque imprudence : « Au regard de vous escripre où il a pris cette toux, lui faisait savoir le gouverneur du prince, et comment nous en sommes enquis tant à Mme de Tournel qu'à d'autres, sinon que madite dame de Tournel nous a dit qu'elle ne s'en aperçut que jusqu'à lundi dernier, et a couché depuis avec lui ; mais qu'elle sache comment elle lui est venue, elle ne sait, sinon par la mutacion du temps. Autres ont dit qu'il fut jeudi aux champs et n'avait guère qu'il en était venu quand nous arrivâmes en cette ville. »

Cette dame de Tournel, dont il est ici question, fille du sire de Crussol, fut la première gouvernante du dauphin. Quand il eut huit ans, Louis XI lui choisit un gouverneur dans la personne d'un de ses serviteurs dévoués, son compère Jean Bourré ; chargé tour à tour de plusieurs missions de confiance, le seigneur du Plessis était doux, pacifique, économe, de commerce sûr, obéissant, ce qui, surtout, importait. La consigne donnée à Bourré était formelle, et assez peu agréable à remplir ; il ne fallait pourtant pas penser s'y soustraire : tenir le dauphin dans le château et les jardins avoisinants, comme en une prison, loin du bruit, loin du regard d'un chacun ; l'élever dans l'ignorance de son rang et de ses prérogatives, pour qu'avec l'âge il ne lui vînt pas en tête velléité de désobéissance. L'exemple de son père était donc le moins bon à lui donner ! Aussi Louis XI, songeant à la justice de Dieu, ne redoutait rien tant que de voir un jour son fils lever contre lui l'étendard de la révolte.

Les précautions les plus minutieuses furent donc prises pour écarter de la personne du dauphin tout dangereux conseiller ; sa maison fut réduite au strict minimum. La reine Charlotte sa mère, assez simple d'esprit, et fort indifférente aux grandeurs de la cour, n'était jamais si heureuse que lorsqu'elle se sentait hors du regard de son auguste époux ; quelques femmes suffisaient à lui tenir compagnie ; les conseils qu'elle donnait au dauphin, comme à sa fille Jeanne, qui vivait le plus souvent auprès d'elle, étaient de soumission et de rési-

gnation aux volontés royales. L'enfant, qui aimait à se distraire dès sa plus tendre enfance en compagnie des animaux, et à des chasses en miniature, qui jetait des petits oiseaux à ses faucons, voyait souvent se présenter devant lui quelque envoyé du roi paraissant à peine, posant quelques questions et se retirant, après s'être rendu compte approximativement de la santé du prince, et surtout de sa présence au château ; Louis redoutait-il que son cousin Charles le Téméraire ne fît enlever l'enfant? « J'envoie demain M. de Saint-Vallier à Amboise, écrivait un jour Louis XI à Jean Bourré ; je vous prie que vous descendiez en bas de la ville pour lui donner à dîner et, après dîner, menez le voir Monseigneur le dauphin, afin qu'il s'en retourne incontinent ».

Les habitants étaient les premiers gardiens du château ; ils étaient tous enrégimentés, militarisés pour cette défense ; interdiction leur était faite de recevoir en leur logis quelque étranger sans avoir des facilités particulières qu'on ne pouvait obtenir qu'avec peine au Plessis : point d'hôtellerie ; bourg fermé, prolongement de la prison d'en haut ; au reste, nulle communication avec le château ; la chapelle, qu'on avait l'habitude d'ouvrir à un chacun, est maintenant rigoureusement close.

La difficulté est aussi grande pour sortir que pour entrer ; les Amboisiens ne peuvent à leur aise parcourir le royaume sans qu'on les soupçonne de quelque perfide mission. Quant au gouverneur et à ses acolytes, ils sont plus prisonniers que le prince lui-même. Plusieurs années durant, Bourré vécut séparé du reste du monde, son beau-frère venait-il lui parler d'affaires, il n'était point admis auprès de lui ; Bourré demandait-il « huit jours seulement pour disposer de son méneige y ayant nécessairement à besoigner », le roi lui répondait ces simples mots : « Monsieur du Plessis, j'ai vu ce que vous m'avez écrit ; vous ne vous en irez point en votre maison. » Avait-il un serment d'hommage à prêter pour une terre qu'il venait d'acheter, on lui commandait de le prêter « par procureur ». Adieu, femme, enfants, fortune ; la vie du gouverneur du dauphin était celle d'un gardien de prison.

On se doute qu'un prince aussi bien gardé ne devait pas être fort instruit, l'instruction étant la plus dangereuse des émancipations. On sait les noms de plusieurs de ses maîtres : Robert Gaguin,

Guillaume Cousinot, Gui Pot; mais que lui apprirent-ils jusqu'à l'âge de treize ans? Pour lui, Louis XI fit rédiger *le Rosier des guerres*, suite de maximes morales, de préceptes de gouvernement que le dauphin ne chercha pas à mettre en pratique. Nature endormie, lymphatique, timorée, dégénérée de corps comme d'esprit, Charles ne s'intéresse pas aux choses abstraites.

Brantôme affirmait, sur la foi de sa grand'mère la sénéchale de Poitou, que Charles, semblable à quelque gentilhomme de sa maison, était beau et agréable, quoique de petite stature et « de taille maigrelette »; mais Barthélemy Coclès se trouve plus d'accord avec ses contemporains quand il écrit : « Ce prince était petit de taille et laid de visage; il avait la tête grosse, le nez aquilin et outre mesure, les lèvres minces, le menton arrondi et creusé à fossette, les yeux grands et saillants, le col court et épais, les épaules et la poitrine larges, les hypocondres assez développés, le ventre charnu, les reins puissants, les cuisses et les jambes grêles. » Sitôt qu'il sut se tenir à cheval, ce fut pour courir le cerf; l'amour de la chasse fut sa passion dominante, à partir du jour où il put la satisfaire; un autre de ses goûts fut celui de la construction; tout jeune il avait vu des ouvriers distraire sa solitude pour agrandir la citadelle ou renforcer les murailles. Charles avait suivi avec intérêt les travaux; un donjon avait été élevé semblable à celui de Langeais qui dominait toute la contrée. Il était donc naturel que, devenu maître d'agir à sa fantaisie, il continuât d'embellir et de transformer Amboise.

Mais il ne pouvait pas acquérir cette tranquillité désirable, cette liberté d'esprit nécessaire aussitôt après la mort de son père; il était bien incapable non seulement de gouverner le royaume, mais de se gouverner lui-même; le pouvoir, intelligemment confié par Louis XI mourant à Pierre de Beaujeu son gendre et à Anne sa fille, ne devait pas s'exercer sans troubles; après un règne aussi sévère que celui qui venait de finir, le besoin de respirer, de secouer le joug longtemps supporté se fit sentir sans tarder : les premières années du règne de Charles VIII en furent les plus agitées; le nom de « guerre folle » les caractérise fort bien. Aussi les dépenses somptuaires furent suspendues naturellement et les embellissements de châteaux qui sont toujours les plus entraînantes. De plus, Charles, de sédentaire qu'il avait été sous le feu roi.

dut mener vie normale, tenir des états généraux à Tours, puis faire le voyage de Reims pour recevoir l'onction sainte, le voyage de Paris pour jouir des acclamations populaires; puis il suivit sa sœur et son beau-frère dans leur expédition contre les rebelles; l'un d'eux, son plus proche parent, Louis d'Orléans, son cousin, qui était aussi son beau-frère, ne projeta-t-il pas de l'enlever; il lui fallut se mettre en sûreté derrière les murailles de Montargis; Commines qui avait imprudemment pris part au complot, fut enfermé à Loches où l'on montre encore son cachot. Il y écrivit, dit-on, philosophiquement une partie de ses mémoires; l'histoire de sa folle équipée fut naturellement passée sous silence dans ses récits postérieurs.

***

Le duc d'Orléans, bientôt fait prisonnier, fut envoyé d'abord à Lusignan, puis à Bourges, croyant sa situation perdue, ses biens confisqués; on l'aurait bien surpris si on lui eût dit qu'à dix ans de là il ceindrait à son tour la couronne. Un plus rude adversaire fut le duc de Bretagne; vaincu à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier François II ne tardait pas à mourir, après avoir fait un semblant de soumission, mais sa fille allait se montrer l'âme de la résistance. Elle avait douze ans à la mort de son père, mais était déjà fière, intelligente et passionnément bretonne; quelques conseillers la dirigeaient en lesquels elle avait pleine confiance : Françoise de Dinan, sa gouvernante; le maréchal de Rieux, son tuteur; Montauban, chancelier du duché; Jean de Châlons, prince d'Orange, son cousin. Le voisin le plus proche était le plus redouté; contre lui la petite Bretonne ne reculait devant aucune coalition, suivant d'ailleurs les conseils paternels; l'Anglais, l'Autrichien, même le soudard, pouvaient être d'un appui précieux contre le Français qui depuis plus d'un siècle se heurtait à cette marche de Bretagne, laquelle paralysait tout l'ouest du royaume et l'exposait à être pris entre deux feux. Mais pour la jeune souveraine, qui disait alliance disait union personnelle, matrimoniale; toute sa politique consistait dans le choix d'un mari. A sept ans, son père l'avait fiancée au fils aîné du roi d'Angleterre, Édouard IV, lequel fut assassiné en 1483 par Richard III; l'année suivante, on avait pensé à la marier à son cou-

sin d'Orange, solution qui avait l'avantage de n'introduire aucun étranger dans le duché; mais le besoin de secours effectif avait décidé le duc François, à la veille de sa mort, à promettre sa fille et héritière, Anne, au sire Alain d'Albret, qui disposait d'une nombreuse troupe gasconne. Il est vrai qu'il avait quarante-cinq ans huit enfants, une allure de rustre, et que ce parti déplaisait fort à la petite duchesse qui, sitôt souveraine, protesta contre l'engagement souscrit par son père et le déclara nul. Elle se retourna alors vers l'allié le plus fort, et le plus distant, l'archiduc d'Autriche, Maximilien, roi des Romains, auquel elle promit sa main au mois de mars 1490.

Elle avait quatorze ans, et célébrait déjà ses quatrièmes fiançailles; celles-ci, il est vrai, étaient plus solennelles, quoiqu'elles dussent en principe être tenues secrètes pour quelque temps : on se conforma strictement aux usages bretons qui voulaient que le fiancé introduisît sa jambe nue dans le lit de la duchesse en présence de la cour pour engager sa foi; petit cérémonial qui ne devait pas manquer de piquant, et dont le mignon de Maximilien, le sire de Polhain, s'acquitta fort galamment au lieu et place de son maître.

Pareille alliance devait être pour la France un danger permanent; le gouvernement de Charles VIII se résolut, tout aussitôt qu'il en eut connaissance, à la briser par la force: il trouva un aide opportun dans la personne du sire d'Albret, qui protestait contre son éviction et qui, grâce à ses troupes gasconnes, s'empara rapidement de Nantes, la capitale de la petite duchesse; Charles VIII s'empressa d'y établir sa cour au début de 1491, tandis que les Bretons se retiraient vers le nord.

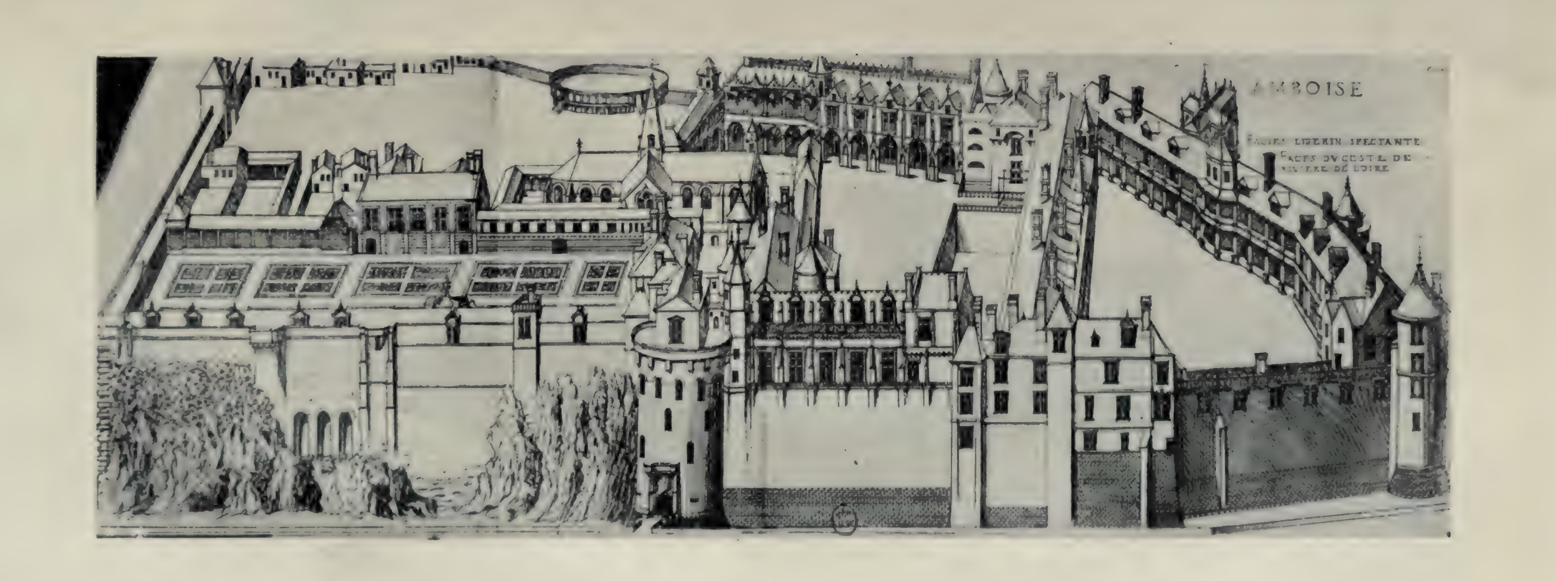
La lutte fut moins sanglante que sournoise; Anne de Beaujeu continua les avances, les offres alléchantes qu'avaient faites son père à plusieurs des hobereaux du duché. Le peuple, quoique fidèle à la jeune souveraine, n'offrait pas de résistance; l'argent manquait; les troupes, pauvres, mal équipées, marchaient quand même avec l'ardeur qui devait animer les chouans leurs descendants trois siècles plus tard. Le maréchal de Rieux voulut, à leur tête, enlever Nantes aux Français; n'y réussissant pas, il alla s'enfermer à Rennes, attendant du roi d'Angleterre un secours qui ne vint pas. Charles VIII

PLANCHE III

Vue du château d'Amboise
tel qu'il était lors de la mort de Charles VIII.

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes.
Topographie. Tours, tome I.

La galerie Haquelabac semble devoir être ici au premier plan à gauche. Elle fait face à la Loire, contrairement à l'indication portée dans la gravure.


AMBOISE
LIGERIN SPECTANTE
FACES DV COSTE DE
DE LOIRE

s'en alla mettre le siège devant cette ville, poursuivant ses offres de paix, promettant à la duchesse 100 000 écus si elle abandonnait son patrimoine et consentait à épouser quelque duc de Nemours ou d'Angoulême; Anne fit répondre qu'elle n'épouserait qu'un roi ou qu'un fils de roi. Cette réponse pouvait amener un accommodement imprévu; l'entourage de la duchesse, enfin gagné à la cause de la France, engagea Anne de Bretagne à capituler : les portes de Rennes s'ouvrirent; Charles alla prier Notre-Dame, puis se présenta devant la souveraine; leur entretien fut long; sur quel sujet put-il rouler? L'un et l'autre n'avaient que de vagues notions de la politique qu'ils représentaient; Charles avait vingt ans, Anne, quinze; Charles n'avait pas la figure de Roméo, ni Anne celle de Juliette; elle était mince, froide, intelligente, et presque rusée; lui commençait à jouer son rôle et quoiqu'il eût l'esprit assez fermé, il savait comprendre et sentir certaines choses. Peut-être fut-il persuasif, ému, séducteur; le fait est que trois jours après ce premier entretien le roi Charles de France annonçait solennellement ses fiançailles avec la duchesse Anne de Bretagne! Acte considérable dans l'histoire de l'ancienne France, puisque le royaume absorbait par cette union une des plus puissantes principautés féodales. La joie fut très vive dans les deux cours; celle de Bretagne, gagnée par de sonnants arguments, avait cédé avant la duchesse même; celle de France comprenait que le nouveau règne allait seulement commencer, et que la reine tiendrait un rang moins effacé que ses deux devancières.

Les réjouissances populaires furent nombreuses dans le royaume, mais rares dans le duché; on s'y sentait joué, vendu, trahi; c'en était fait de la vieille indépendance, et cela aux dépens de la foi jurée : chacun avait connu les fiançailles d'Anne et de Maximilien! chacun savait aussi que Charles avait été, lui aussi, fiancé dès l'enfance, sur la place publique d'Amboise, à Marguerite de Bourgogne, à côté de laquelle il avait vécu en plusieurs circonstances. Marguerite devait apporter en dot l'Artois et la Franché-Comté, à quoi il fallut renoncer et que la princesse méprisée alla offrir avec sa main au fiancé éconduit d'Anne de Bretagne : le duché du Téméraire passait sous le gouvernement de la maison d'Autriche; singulière cause d'inquiétude pour la France, propre à diminuer sa joie de l'alliance bretonne. De mauvais prophètes annonçaient des malheurs aux sou-

verains traîtres à leur promesse; sinistre prédiction qui devait rapidement se réaliser.

Charles VIII avait à peine quitté Rennes pour redescendre vers la Loire que sa fiancée se préparait à son tour à quitter sa Bretagne. Ce ne fut pas sans un serrement de cœur qu'elle s'y résolut; elle avait stipulé qu'elle amènerait à sa suite une garde bretonne, et elle formait l'espoir d'aller résider souvent à Nantes, où les siens dormaient leur dernier sommeil, de ne pas s'écarter en tout cas de ce fleuve qui relie naturellement le royaume au duché, qui fait de celui-ci le prolongement de celui-là, de cette douce vallée, le paisible et riant jardin de France. On décida donc que le mariage serait célébré dans cette contrée bénie. Deux châteaux pouvaient se disputer l'honneur de servir de cadre à la cérémonie : Plessis-les-Tours, situé aux portes mêmes de la ville dont Louis XI avait voulu faire la capitale du royaume, et Amboise, la résidence préférée du roi. On écarta le Plessis par crainte d'y réveiller un souvenir redouté; Charles s'y sentait si mal à l'aise qu'on croyait voir peser sur lui l'ombre paternelle : on écarta Amboise par la raison sans doute que le château était petit, mal commode et en pleine reconstruction, et on se décida pour Langeais, bâtiment récent, homogène, aux proportions suffisamment vastes pour que les suites des deux souverains pussent y trouver place.

⁂

Voici le premier château qu'en remontant le cours des siècles, nous retrouvons aujourd'hui tel qu'il était quand la jeune reine y fit son entrée; aucune adjonction, aucune démolition; de successives réparations laissant au monument son pur cachet féodal, de l'extrême fin de la féodalité. A le voir on peut s'imaginer l'effet que pouvait produire son contemporain, le Plessis, plus isolé au milieu des bois, ou quelques parties de Loches ou d'Amboise : c'est l'évocation du quinzième siècle expirant.

Un vieux donjon achève de s'effriter sous la verdure, dernier reste d'une construction de Foulques Nerra; du château bâti par Pierre de la Brosse, il ne reste pas une pierre; incendié, pillé, rasé, ses fondations ont servi de base à l'œuvr de Louis XI, qui en

quelques années s'éleva d'un seul jet, d'une seule inspiration, et n'eut jamais à subir les transformations, ni les évolutions du goût de ses possesseurs successifs, et qui conserve en plein vingtième siècle ses machicoulis intacts, ses tours, ses chemins de ronde, ses parapets et ses créneaux, plus heureuse encore depuis vingt ans qu'elle a retrouvé sous les sombres lambris de ses multiples salles les vieux meubles qui purent l'orner jadis, ou les tout semblables, les tapisseries de haute lisse, tissées d'or, venues des Flandres ou d'Allemagne, purs chefs-d'œuvre du quinzième siècle entassés là comme en un reliquaire, plus nombreux cent fois et plus riches que ceux que put y réunir le roi de France pour flatter, émerveiller, conquérir son épousée aux goûts affinés, la duchesse de Bretagne!

En ce sombre château, qui s'élève tout au bord de l'eau, au confluent de la Loire et de la Roumer, à quelque sept lieues en aval de Tours, au milieu même du village, Charles VIII vint, avec sa cour, s'établir dans les premiers jours de décembre 1491. Il y devait être l'hôte de François d'Orléans, fils du célèbre Dunois, compagnon d'arme de Jeanne d'Arc à qui Louis XI avait offert la seigneurie de Langeais. Dunois venait de mourir, après avoir joué son rôle dans l'intrigue matrimoniale, et nonobstant cette mort subite qui avait fait jaser les paysans et qu'on interprétait comme un mauvais présage, c'est en son domaine qu'on venait célébrer l'union décidée, et comme sous ses auspices.

On ne saurait dire la date exacte de l'arrivée à Langeais de la fiancée royale, pas plus qu'on ne sait la façon dont elle y arriva. On voyageait alors fréquemment par eau et il est probable que la duchesse de Bretagne, qui venait de Nantes, avait remonté la Loire sur un de ces bateaux plats que montrent les vieilles images. Une garde du corps de ses fidèles Bretons l'accompagnait, ainsi que les quelques princes et princesses qui composaient sa maison, et qui l'avaient décidée au mariage.

Le 6 décembre, on connaît la date, car elle est capitale, les deux fiancés étaient réunis à Langeais et y signèrent, après une solennelle lecture, le contrat de mariage rédigé par deux notaires venus de Tours, l'un royal, Guy le Clerc, l'autre apostolique et promoteur de l'officialité, Pierre Bourreau ; le premier avait fait son expédition en français, le second en latin. Le chancelier de France, Guy de

Rochefort, avait soigneusement surveillé la rédaction des minutes, de concert avec Philippe de Montauban, chancelier de la duchesse.

Les deux cours s'étaient groupées dans la grande salle qu'éclairent six fenêtres larges et profondes; on voyait à côté du roi son cousin et beau-frère le duc d'Orléans, que Charles, sur la prière de sa sœur, avait lui-même été délivrer à Bourges ; puis son autre beau-frère le sire de Beaujeu, et le frère de celui-ci, le duc de Bourbon ; puis le comte d'Angoulême, le comte de Tours, le comte de Vendôme, et plusieurs autres. Entourant la future reine, sa gouvernante Françoise de Dinan se tenait à côté du prince d'Orange, de Jean de Châlons, du sire de Coetquen, du sire de Guémené, de plusieurs autres membres de la famille de Rohan.

Or, par ce contrat, la duchesse de Bretagne stipulait, « en considération de l'honneur que lui faisait Charles VIII en l'épousant, lui abandonner l'entière propriété du duché sans pouvoir jamais révoquer cette donation par testament, dans le cas où elle ne survivrait pas au seigneur roi ». Charles VIII, par contre, s'il mourait avant la duchesse sans laisser d'héritier vivant, lui rétrocédait tous ses droits sur le duché; « seulement, pour éviter que les guerres et sinistres fortunes qui venaient de prendre fin ne se renouvelassent encore, ladite dame ne convolera à aultres nopces fors avec le roi futur s'il lui plaît et faire se peut ou autre plus prochain présomptif, futur successeur de la couronne ».

L'abandon était quasi total et les précautions semblaient bien prises pour éviter une future sécession; et pourtant sept ans à peine après la signature de ce contrat, Charles VIII disparaissant sans laisser d'enfant, Anne de Bretagne rentrait en possession de son duché, le nouveau roi était marié et l'héritier du trône avait trois ans !

Le contrat signé, dûment scellé et reçu par les deux notaires désignés, le mariage n'avait pas de raison d'être retardé ; quelques chroniqueurs en portent pourtant la date au 13, au 16, voire au 26 décembre ; cette dernière est certainement erronée puisqu'on a les preuves que l'entrée solennelle des jeunes époux eut lieu à Tours le 23. Il est probable en réalité que le mariage eut lieu aussitôt après la signature du contrat, et dans la salle même où celui-ci avait été signé. Ce peut être là aussi sujet à discussions entre archéologues;

l'absence de toute chapelle au château, affirmée par les actuels propriétaires, semble bien extraordinaire en un temps où des demeures de moindre importance avaient toutes un oratoire ; peut-être l'ancienne chapelle du vieux château de Foulques-Nerra avait-elle subsisté; rien pourtant ne l'indique; devons-nous vraiment nous figurer cette auguste cérémonie célébrée dans la grande salle?

Il avait fallu demander au Saint-Père des dispenses, pour passer outre aux engagements solennels que constituaient alors les fiançailles; l'Église avait enregistré ceux qu'avait souscrits, chacun de son côté, Anne de Bretagne et Charles VIII, ou qu'on avait souscrit pour eux, engagements qu'ils avaient l'un et l'autre délibérément dénoncés. Innocent VIII, habitué à semblables dénonciations, ne se fit pas prier pour relever les futurs des censures qu'ils avaient pu encourir en contractant de nouvelles promesses, d'autant moins régulières que les contractants étaient cousins au quatrième degré : ils devaient seulement, pour achever de se libérer, employer dans les six mois mille écus d'or de France pour marier de pauvres filles abandonnées.

L'évêque d'Albi, de l'illustre maison d'Amboise, frère du futur cardinal, ministre de Louis XII, présida la cérémonie; l'évêque d'Angers, confesseur du roi, bénit leur union; quoiqu'on ait peu de détails sur tout ce séjour à Langeais, les chroniqueurs ont pourtant noté l'éblouissant costume que la jeune reine avait endossé, « une robe de drap d'or, toute chargée de dessins en relief tracés par de l'or en bosse »; huit aunes avaient été nécessaires pour la confectionner; ils ont également remarqué une magnifique garniture de zibeline, d'une valeur de 58000 livres, et de fort belles loutres, fourrure chère à la reine. On s'étonne un peu de ce luxe imprévu, de la part d'une princesse dont les revenus n'étaient pas considérables; le roi avait d'ailleurs veillé à ce que le mobilier du château fût riche à souhait : sur les comptes de dépenses, heureusement conservés, on trouve la trace de nombreux draps d'or ou de soie pour orner les murs, de plus nombreuses tapisseries, — un ensemble de plusieurs milliers d'aunes de Turquie et de Flandre dont le coût fut de plus de dix mille livres, — une riche vaisselle d'argent ou d'étain, des meubles en grande quantité, tout à l'avenant!

D'autres ont décrit les deux lits de camp que la reine avait amenés dans son équipage : l'un de damas noir, blanc, et violet dont on avait mis cinquante aunes pour les rideaux et le ciel et dix-neuf pour le « dresselet » ; douze aunes de taffetas rouge pour doubler le ciel ; l'autre se composait d'un ciel, rideau, courtines en drap d'or cramoisi, gouttières et pentures de drap d'or violet brodées d'une lourde frange de soie noire.

« Qui voudrait penser, écrit en terminant son récit un des chroniqueurs de la maison d'Orléans, les grandes affaires, périls et les aventures où cette jeune dame avait été, on jugerait que ce ne pouvait être que par un privilège tout extraordinaire de Dieu que les choses, pour conclusion, étaient si bien arrivées. De vérité, elle fut et a toujours été bien servie, aussi méritait-elle bien de l'être, et la fin en fut bonne, comme il se voit. Car après avoir enduré tant de travaux et de traverses, elle eut le bien d'épouser le plus noble et le plus puissant roi de la chrétienté, et fut faite reine du très excellent, opulent et triomphant royaume de France; et aussi réciproquement le dit seigneur roi eut pour femme la plus noble et la plus puissante, tant en vertus qu'en terres et seigneureries qui fut pour lors. Les noces étant faites et accomplies, le roi et la reine s'en vinrent au Plessis-les-Tours où se passait continuellement le temps en bonnes chères. Quelques jours après, le roi partit de Tours ayant la reine en sa compagnie, laquelle, par toutes les bonnes villes où il passait, était reçue ainsi que la raison voulait qu'on accueillît sa souveraine dame; de quoi chacun s'acquitta selon son pouvoir. »

***

Après que Charles VIII eut conduit triomphalement sa jeune femme jusqu'à Paris, et l'eut fait couronner à Saint-Denis, cérémonie dont toutes les reines n'avaient pas eu le privilège, il la ramena en hâte et avec une visible satisfaction vers sa douce Loire. Il est assez difficile de se rendre compte de ce que pouvait être le château féodal d'Amboise avant la transformation, les agrandissements que lui fit subir Charles VIII. Les comptes que l'on a conservés n'indiquent pas clairement à quels bâtiments ils se rapportent; la difficulté pour s'y reconnaître est d'autant plus grande que

de toutes les constructions du seizième siècle, il ne subsiste plus aujourd'hui qu'une aile fort étroite, un bâtiment en retour, et une chapelle isolée : le sénateur Roger Ducos, auquel le château fut donné en 1804 par Napoléon, désespérant de relever les ruines amoncelées par plusieurs siècles d'indifférence, prit le parti de les raser : avec elles ont disparu les souvenirs de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier. Seules quelques vieilles gravures, un plan en relief dressé par Gentile Becchi dont on a gardé quelques traces, plusieurs autres de Du Cerceau permettent de reconstituer l'ensemble, curieux par sa fantaisie, son irrégularité, témoignage des époques successives auxquelles on a construit, les influences diverses qui ont guidé les architectes. La forteresse d'Amboise avait été édifiée sur un rocher large et élevé, tombant presque à pic sur la Loire ; de forme pentagonale, la plate-forme ne se rattachait à la colline voisine que par un étroit passage. De hautes murailles surélevaient le roc et enserraient vigoureusement la place, qui pouvait résister à tous les chocs.

Un des plus anciens corps de logis regardait le fleuve. Au-dessus d'une salle basse aux lourdes arcades, on édifia au quatorzième siècle une pièce aux arcs gothiques légers et gracieux, qui fut certainement la grande salle du château, puisqu'elle porte encore le nom de salle des États. On l'atteint par un petit escalier à vis, construction antérieure à Charles VIII, conduisant à l'étage supérieur délicieusement décoré pourtant de fenêtres sculptées dans le plus pur style de la Renaissance italienne : dans ce seul bâtiment trois époques se superposent, parfaite image de tout ce qui devait être, il y a deux siècles, l'ensemble du château.

A l'extrême pointe ouest du promontoire se dresse à pic sur le rempart la plus gracieuse chapelle que « maître maçon » du quinzième siècle ait jamais édifiée. Des bâtiments bas la reliaient jadis, de droite et de gauche, au corps principal ; aujourd'hui elle apparait svelte et légère dans son isolement. Commencée sous le règne de Louis XI, elle fut rapidement terminée aussitôt après le mariage de Charles VIII et vouée à saint Hubert ; la tradition veut qu'Anne de Bretagne ait eu une particulière inclination pour cet oratoire aux dimensions modestes, où elle aimait venir prier : sa statue, qui fait vis-à-vis à celle du roi, la représente à genoux aux pieds de la Vierge

et rappelle son souvenir : les murs intérieurs sont décorés par une frise de pierre, d'une finesse de dentelle inégalable, qui court à mi-hauteur. Au-dessus de la porte d'entrée, dont le dessin accuse déjà les formes de la Renaissance, est encastré un merveilleux haut-relief de pierre représentant l'apparition du cerf devant saint Hubert; le quinzième siècle n'a pas laissé de sculpture plus achevée.

Le 5 octobre 1493, dans son enthousiasme de bâtisseur, Charles VIII écrivait fièrement : « Puis naguerre nous avons fait encommencer de réparer, reddifier et de nouvel bastir nos chapelles et en iceluy chastel faire faire d'autres grandes et somptueuses batisses. » De ces nombreux travaux on ne possède plus guère que les comptes et les états; on sait le nom des maîtres maçons, Colin Byart, Guillaume Senault, Louis Armangeard, — des « imagiers » sur pierre ou sur bois, Antoine Bryant, Balthasar Furet, Jehan Fauvert, mais comment se représenter leurs œuvres ? On connaît de même l'état exact du mobilier, des tapisseries ornant les appartements du roi, de la reine et des princes; on sait qu'il y avait quarante-cinq grands lits ou couchettes dont la description méritait d'être faite, ceux du roi, de la reine, de Monseigneur le dauphin, de Mme de Bourbon, de Mlles de Montpensier, de Mussac, de la Guerche, de la princesse de Tarente, de M. le prévôt de Paris, du comte de Saint-André, des enfants du sire de Dunois, des médecins, des maîtres d'hôtels, des pannetiers, de tous les officiers de la garde. On connaît l'existence de la galerie haute de la chambre du roi, de la galerie basse de la chambre de la reine ; on sait que tout cet ameublement avait coûté 40 000 livres, chiffre colossal pour l'époque, que l'orfèvrerie était riche et nombreuse; que la vaiselle était d'argent massif et ornée de la cordelière, chère à la reine ; que les armes historiques y étaient réunies; on y voyait la hache de Clovis, l'épée de Dagobert, le dague de Charlemagne, deux haches de saint Louis, l'épée de Philippe le Bel, celles de Charles VII et de Louis XI, l'armure de la Pucelle d'Orléans, celle de Duguesclin.

On sait que la chambre du roi était toute tendue de jaune et rouge, et que ces couleurs qu'il aimait dominaient dans les quatre pièces de son appartement; on sait que le tapissier tourangeau André Denisot fournit au mois d'octobre 1493 pour 963 livres de tapis et serges ; que Guillaume Mesnager, François Drouin, Étienne

Bodineau, et nombre d'autres fournirent des tapisseries et des tentures de diverses sortes à des prix importants.

Mais comment situer toutes ces richesses, puisque tous les bâtiments qui les abritaient ont disparu; comment dessiner l'espace occupé par les différentes cours; où nous représenter exactement la vieille chapelle Saint-Florentin qui était avant le règne de Louis XI la seule église du bourg, et comment imaginer les galeries qui enserraient le tout, même cette fameuse galerie Hacquelabac où le roi vint mourir? Heureusement, de toutes ces constructions de Charles VIII, il subsiste deux morceaux qui sont dans leur genre deux chefs-d'œuvre, uniques en France dans leurs majestueuses proportions, qui suffiraient seuls à assurer le renom d'Amboise : ce sont les deux grosses tours par l'intérieur desquelles on pénétrait au château; chacune sert en effet d'enveloppe à une rampe circulaire d'une largeur de trois mètres qu'on pouvait facilement monter à cheval, et même en voiture; les voûtes de pierre s'appuient à l'intérieur sur une petite tour dont le noyau mesure 6 mètres. La tour des Minimes flanque à gauche le bâtiment du bord de l'eau et en détruit peut-être un peu l'harmonie; elle a un aspect tout féodal, par sa masse sombre, l'étroitesse de ses fenêtres, le gothique si pur et si riche de ses voûtes intérieures. Quel effet pouvait produire cette extraordinaire entrée pour un visiteur, tout artiste qu'il pouvait être, nous le savons par l'exclamation de Charles Quint, pour la venue duquel les murs intérieurs de la tour avaient été tendus de tapisseries qu'éclairaient des torches multiples.

Dans cette masse de pierre, l'œil trouvait toujours à se reposer sur quelque jolie sculpture décorant les culots ou les clefs de voûte. La tour Hurtault, plus sombre encore que celle des Minimes, est aussi plus massive; elle est édifiée au nord de la forteresse et se trouve maintenant isolée et plus imposante. Ces deux œuvres n'étaient pas encore terminées que le roi, à une autre extrémité du château, ordonnait la construction d'une troisième tour que sa mort interrompit presque aussitôt.

Ce qu'on peut le moins facilement imaginer, en l'absence de tout document certain, c'est la vie intime des souverains dans ce vaste château, et c'est ce qui pourtant importerait; il est à croire, d'après ce qu'on sait du caractère de l'un et de l'autre, que leur vie y fut

heureuse et paisible. Charles VIII, que l'ambassadeur pontifical Guichardier déclare « de complexion délicate, fort laid, ressemblant plutôt à un monstre qu'à un homme, ignorant des bonnes sciences, et connaissant à peine les caractères des lettres », — jugement sévère et qu'on a fort discuté, — était, par ailleurs, bon mari ; d'esprit sans doute un peu faible, il subissait l'ascendant de son entourage et de sa femme, au premier chef, qui, intelligente et fière, n'aurait pas accepté de bon cœur d'être reléguée à l'arrière-plan comme la reine Charlotte et la reine Marie l'avaient été. Pas plus que leurs prédécesseurs, les souverains n'élirent un domicile absolument fixe ; leurs séjours à Amboise furent en réalité assez courts durant les quelques années de ce règne éphémère ; le dauphin Charles Orland naquit à Plessis-les-Tours le 10 octobre 1492, mais fut, dès son plus jeune âge, transporté à Amboise ; il y vécut aussi exactement surveillé que l'avait été son père, aussi soigneusement couvé ; sa santé était délicate ; ses parents devant bientôt s'éloigner, Charles pour entreprendre cette audacieuse et si folle entreprise de la conquête du Milanais et de Naples, la reine Anne pour l'accompagner sur le chemin de la gloire, laissèrent au précepteur du dauphin des instructions minutieuses pour le protéger contre d'invraisemblables tentatives : cent hommes de garde devaient veiller aux portes de la ville et du château ; le passage des étrangers était interdit ; le droit de chasse suspendu aux alentours. Mais la maladie vint ; une épidémie de petite vérole s'étant déclarée dans la région, les médecins, commis à la garde du prince, hésitèrent à emmener l'enfant dans quelque autre château ; la reine consultée (elle était à Moulins, attendant le retour du roi vainqueur) envoya l'ordre de conduire le dauphin à l'abri de l'épidémie ; mais l'enfant avait déjà succombé, âgé de trois ans à peine, le 6 décembre 1495. On le transporta à Tours, où la reine, dans la cathédrale, lui éleva un mausolée sous lequel elle dut conduire en quelques années trois autres enfants qui ne vécurent que quelques jours.

C'est surtout au retour d'Italie que Charles, tout enivré de sa victoire, fit hâter les travaux d'Amboise ; il y consacre « cinq deniers à percevoir sur chaque quintal de sel vendu dans le royaume » ; il ramenait avec lui des artistes recueillis dans toute la Péninsule pour reproduire en Touraine des merveilles semblables à celles qui

l'avaient charmé, lui et ses compagnons, sur leur passage. Le gros œuvre des bâtiments était à peine terminé; c'était le moment, pour les peintres, les sculpteurs italiens, de décorer ces nouvelles constructions en leur donnant un cachet, une qualité rompant avec les traditions des temps précédents : la Renaissance faisait en Touraine sa première apparition.

L'influence italienne ne se fit pas seulement sentir sur les bâtiments; l'art des jardins fut renouvelé : « Vous ne pourriez croire, écrivait Charles VIII durant son expédition, les beaux jardins que j'ai en cette ville, car sur ma foy il semble qu'il n'y faille qu'Adam et Ève pour en faire un paradis terrestre, tant ils sont beaux et pleins de toutes bonnes et singulières choses. » En voyant les villes napolitaines, il regrettait de n'avoir point ce beau parler de maître Allain Chartier, la subtilité de Jean de Meung, et la main de Fouquet » pour louer comme il devait ces beautés délicieuses; son enthousiasme était tel qu'au dire du cardinal Briconnet, « il n'estimait plus Amboise, ni lieu qui fût par delà ». Il ramena du village de Mecagliano un dessinateur de jardins, maître Pasello, qui transforma les bois environnant le château en quinconces réguliers, construisant des terrasses, des bassins, des fontaines.

On étudia de coûteux projets d'adduction d'eau ; le roi, devançant son siècle, ne rêva-t-il pas d'amener à grands frais les eaux de l'Amasse sur le terre-plein du château, tel Louis XIV, quelque cent cinquante ans après lui, amenant à Versailles les eaux de la Seine par la machine de Marly.

Un verger soigneusement dessiné, planté d'arbres fruitiers d'espèces rares, notamment d'orangers, les premiers qu'on acclimata en Touraine, fut aménagé sur la terrasse qui dominait la Loire, et le roi, plus soucieux de la prospérité de ses arbres que de la vue qui de cette terrasse s'étend sur la luxuriante et superbe vallée, fit construire un couloir couvert pour protéger son terre-plein contre le vent d'est, sans doute la galerie Hacquelabac, qui conduisait à la terrasse dominant le jeu de paume, galerie célèbre, puisque c'est à son extrémité que Charles VIII y trouva la mort de la façon la plus subite et la plus mystérieuse.

Le roi n'avait encore que vingt-huit ans; quoique maigre et d'aspect chétif, on le croyait sorti heureusement des crises de l'ado-

lescence ; marié depuis sept ans, il n'avait pas fait de graves maladies ; il était revenu d'Italie plus fort, assez fier d'une expédition qui constituait en réalité une grave erreur politique dont les conséquences devaient peser cinquante ans sur la France ; il avait supporté, sans en paraître ému, la perte cruelle de ses quatre enfants ; l'avenir semblait lui sourire, quand il touchait à l'heure suprême ; le 7 avril 1498, la veille de Pâques fleuries, il sortit de sa chambre avec la reine pour aller visiter quelques travaux, et « voir jouer à la paume ceux qui jouaient aux fossés du château » ; le récit de Commines est assez détaillé, quoique l'historien ne fût pas présent et laisse sur cet événement tragique des lacunes qu'on ne peut, hélas ! combler. « Ils entrèrent ensemble, dit-il, en une galerie qu'on appelait la galerie Haquelabac, parce que cettuy Hacquelabac l'avait eu autrefois en garde, et était le plus déshonnête lieu de céans, car tout le monde y p... et était rompue à l'entrée. S'y heurta le roy du front contre l'huys, combien qu'il fût bien petit ; et puis regarda longtemps les joueurs et puis devisait à tout le monde... »

Est-ce cette galerie aujourd'hui démolie qui se terminait par la porte basse surmontée d'un porc-épic, arme de Louis XII, porte contre laquelle le front du roi vint buter ? On ne peut ni l'affirmer ni le nier.

Que le lieu exact du drame soit discuté, c'est déjà curieux ; ce qui est plus extraordinaire encore, c'est le peu qu'on sait du drame lui-même : « Il regarda longtemps les joueurs, puis devisait à tout le monde, dit Commines ; la dernière parole qu'il prononça en santé, c'était qu'il dit qu'il n'avait jamais espérance de ne faire jamais péché mortel ni véniel s'il pouvait (ses conversations étaient édifiantes, on le voit), et en disant cette parole, il cheut à l'envers et perdit la parole ; il pouvait être deux heures après midy et demeura là jusqu'à onze heures de nuict. Toute personne entra en ladite galerie qui voulait, et le trouvait-on couché sur une pauvre paillasse dont jamais il ne partit jusqu'à ce qu'il eut rendu l'âme ; et y fut neuf heures. Ledit confesseur qui toujours y fut, me dit que lorsque la parole lui revint à toutes les fois il disait : Mon Dieu et la glorieuse Vierge Marie, Monseigneur sainct Claude et Monseigneur sainct Blaise me soient en ayde ! Et ainsi departit de ce monde si puissant et si roy, et en si misérable lieu qui tant avait de belles

maisons et en faisait une si belle, et si ne sceut à ce besoin finer d'une pauvre chambre. »

D'après ce récit il appert donc que le coup reçu n'accusa son effet que quelque temps après, puisque le roi put regarder *longtemps* les joueurs de paume : semblable fait est fréquent dans les congestions, et c'en était une. Mais ce qu'on a peine à croire, c'est l'affolement des courtisans et de la reine même qui ne pensèrent pas à transporter le malade en plein air ou plutôt, lorsque le soir tomba, dans le château tout proche! Ce souverain agonisant dans cette galerie infecte, couché sur la paille, coudoyé, bousculé peut-être par les courtisans qui se pressaient — d'autres couraient déjà vers Blois — quel spectacle propre aux méditations : « Combien connaître la puissance de Dieu être grande! et que c'est peu de choses que notre misérable vie; que les roys n'y peuvent résister non plus que les laboureurs! »

La reine, femme de tête d'ordinaire, semble avoir perdu en cette circonstance toute énergie, toute initiative; elle est certainement aux côtés de l'époux que, depuis sept ans, elle aime tendrement; pourtant on ne parle point d'elle, mais le lendemain seulement quand tout est fini. Alors les historiens la peignent abîmée dans les larmes, ayant perdu dans cette catastrophe jusqu'au goût de la vie. En sept ans de mariage, elle a vu mourir quatre enfants, et voici le mari qui disparaît par le plus inexplicable des accidents : elle a vingt-deux ans! Elle refuse toute nourriture, rejette les vêtements blancs qu'on lui présente, parure ordinaire des reines veuves; elle commande des robes noires parce que, dit Clément Marot, « le noir est la couleur symbolique de la constance en amour, parce qu'il ne peut se déteindre »; elle ne s'arrête de pleurer que pour commander des obsèques solennelles au feu roi, ou reprendre pour lui la tradition de l'inhumation dans les caveaux de Saint-Denis, tradition que Louis XI seul avait rompue en spécifiant Cléry pour le lieu de sa sépulture.

Cependant, le trésor royal est à vide et on ne sait comment faire face à ces dépenses imprévues; le nouveau roi survient à point pour mettre au compte de sa cassette personnelle qui, depuis quelques années, commence à se bien garnir, les frais des cérémonies funèbres, et ce premier geste généreux est pour la reine éplorée un

adoucissement à sa douleur. Dès le jour de son avènement, Louis XII a dépêché vers la reine le cardinal Briconnet pour lui témoigner tout son chagrin, toute sa compassion, toute son estime; il vient dès le lendemain l'en assurer lui-même du ton le plus ému : c'est que l'habile homme a déjà combiné son plan; Anne de Bretagne fut le plus beau joyau de la couronne de Charles VIII; il doit fleurir la couronne de son successeur; on obtient que la reine ne s'attarde pas à Amboise, et qu'elle précède à Paris le corps de son époux bien-aimé; ainsi, loin de la Bretagne qu'il redoute comme sa seule rivale possible, Louis XII travaillera sans tarder à décider la veuve inconsolable à se consoler en acceptant une seconde fois la couronne de France des mains du nouveau roi.

BIBLIOGRAPHIE

DEFREY, *Chronique du roi Charles VIII*; CIMBER et DANJOU, *Mémoires ouchant Charles VIII*; LE ROUX DE LINCY, *Vie de la reine Anne de Bretagne. Détails sur la vie privée d'Anne de Bretagne*; VATOUT, *Le Château d'Amboise*; BOILLEAU, *Le Château d'Amboise et ses environs*; LANCELOT, *Mémoire sur le mariage de Bretagne*; BOSSEBŒUF, *Amboise, Langeais et son château.*

PLANCHE IV

La Reine Anne de Bretagne et ses dames.

(*D'après une peinture de l'époque.*)

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes.
Histoire de France. Louis XII.



LA REINE ANNE.

ses Dames et un Courier a qui elle donne une lettre



LOUIS XII A BLOIS

Les réceptions d'une Cour bourgeoise

Le 27 juin 1462, on faisait grandes largesses au château ; la princesse Marie de Clèves, épouse du duc d'Orléans, mettait au monde un fils, attendu vingt ans durant; Marie était jeune encore, mais Charles presque septuagénaire. Petit-fils de Charles V, fils de Louis d'Orléans assassiné en 1407 par les partisans de Jean sans Peur, chef des Armagnacs, vengeant son père au pont de Montereau, où le duc de Bourgogne trouva la mort à son tour, le fougueux lutteur était devenu, avec l'âge, philosophe et poète, et ses vers autant que ses conspirations lui valent le souvenir de la postérité. On murmure encore ce délicieux rondel :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vêtu de bourderie
Le soleil luisant clair et beau...

Avec l'achèvement de la guerre de Cent ans et l'arrivée au pouvoir d'un prince aussi énergique que Louis XI, Charles d'Orléans avait compris que le temps des guerres féodales était clos, et que les tours de son chastel de Blois devenaient inutiles. Les fondations en remontaient au temps de Charlemagne, alors que Robert le Fort puis son fils Eudes y avaient élevé de redoutables bastions, maintes fois transformés et renforcés. Le logement avait toujours été difficile ; le poète, désireux d'une vieillesse tranquille, avait fait réédifier quelques bâtiment bas et simples, tant sur le côté est de

la cour qui touche à la chapelle Saint-Calais, que dans le fond de cette même cour, face aux jardins.

Le duc s'entoure d'amis lettrés, parmi lesquels on remarque Philippe de Boulainvilliers, Benoît d'Amiens, Gilles des Ourmes et plusieurs autres avec lesquels il devise agréablement; il enrichit sa bibliothèque de manuscrits rapportés d'Angleterre, ou des premiers livres imprimés qui commencent de paraître. Devenu religieux et pieux avec logique — ce qui n'était pas le propre du siècle — il héberge, chaque vendredi, treize pauvres et leur sert lui-même à manger, après leur avoir humblement lavé les pieds.

Voulant s'entourer de verdure et de frais parterres de fleurs, il bouleverse alors les travaux de défense qu'il a fait entreprendre quelque vingt ans plus tôt et, par delà les fossés qu'il n'ose encore combler, dispose de vastes jardins.

Sa femme, Marie de Clèves, aime, comme lui, les arts, les lettres, et goûte le calme de la vie de Blois, redevenue paisible. Le fils naissant après deux filles assure la continuité de la race ; le roi donne à son petit-cousin son propre nom, Louis, sans se douter qu'il baptise un successeur.

Saint-Gelais, chroniqueur agréable et précieux, n'a malheureusement pas pris soin de nous transcrire les fêtes données à l'occasion de la naissance du jeune prince ; il se fit, dit-il seulement, « de grandes chères à merveilles qui seraient bien longues à mettre par escrit ». Charles d'Orléans n'ayant survécu que trois ans à la naissance de son fils, le jeune Louis est élevé par sa mère dans le deuil et le recueillement. Les cérémonies sont nombreuses à la chapelle Saint-Calais ou à l'église Saint-Sauveur, sise en la basse cour du château ; on recueille généreusement les menestrels qui passent, et récitent leurs vers gracieux et tendres. Clairons, trompettes, tambourins et guitares résonnent à la fois, cependant que les enfants dansent sous les fenêtres du château; la bonne duchesse jette quelques sols. Le 6 janvier, jour des Rois, tous les serviteurs, les enfants de chœur de Saint-Sauveur, les fillettes viennent tirer la fève avec le jeune duc. La reine du jour reçoit une robe de douze livres des mains de la duchesse. Un livre de comptes nous renseigne assez exactement sur les dépenses de la petite cour de Blois sous le gouvernement de Marie de Clèves : le coût de la cuisine est de vingt

livres par jour ; et pourtant voici le menu substantiel du 24 mai 1472 : huit douzaines d'œufs, cinq moutons et demi, un cochon, un demi-veau, un chapon de poulailler, trente-six poulets, huit pigeons, un lièvre et deux pièces de bœuf. On fait maigre strictement le vendredi et le samedi ; le mercredi, une partie de la maison ducale fait gras. Le vin est généralement offert par la bonne ville d'Orléans. La duchesse est seule à user de cire et de bougie ; l'entourage brûle des chandelles. Les jeux de société sont peu nombreux ; la duchesse joue parfois aux jonchets et aux tables.

Marie est désireuse de bien élever son fils, mais elle y paraît inapte ; elle est faible et trop douce. Cependant, écrit Saint Gelais, « quand il eut l'âge de six à sept ans, elle le fait apprendre les lettres, où tellement il profita qu'il y appert, car je croy qu'il en est peu ou nul de son état ni de beaucoup moindre, qui soient si grands histotoriens qu'il est, ne mieux entrer dans de toutes choses de quoy on parle devant luy. » Le jeune Louis est vite gâté par l'entourage déplorable que le roi a imposé. Louis XI craint, en effet, un duc d'Orléans, sérieux, ambitieux, capable quelque jour de lui susciter des difficultés ; en dirigeant son activité vers les plaisirs, il serait tranquille et il l'est, en effet. D'ailleurs, on l'a vu, il s'est attaché l'enfant dès le plus jeune âge en le fiançant dès 1464, alors qu'il avait deux ans, à sa fille Jeanne qui venait de naître !

Le gouverneur, Guillaume Piot, a fait de son élève, à seize ans, le meilleur lutteur et joueur de paume du royaume ; il est continuellement à cheval, y lutte souvent, saute des fossés de cinq mètres à Châteauneuf-sur-Cher ; il dissipe à plaisir le trésor amassé par son père depuis la fin des troubles ; il joue souvent et fort cher, paye sans sourciller, en grand seigneur. Il est très peu fidèle à sa femme, noue de nombreuses intrigues passagères et le plus souvent secrètes ; il ne veut pas de bruit autour de ses amours, il craint l'influence des femmes. Il ne veut pas plus de favorite qu'il n'écoute les conseils de sa mère. Qui reconnaîtra ce jouvencel joueur et débauché en Louis XII couronné, économe, malade, soumis à Anne de Bretagne?

Il avait trente-six ans quand, en 1498, le trône lui échut, à la mort de Charles VIII son cousin. Blois devenait domaine royal et supplantait Amboise, demeure préférée du souverain défunt. Le nou-

veau roi ne pouvait se contenter des bâtiments élevés par son père, ou conservés par lui; il fit donc élever, dès l'année suivante, l'aile nord, séparant l'avant-cour de la grande cour. C'est la partie la plus ancienne du château qui nous soit actuellement conservée ; entourée de constructions plus récentes qui l'écrasent un peu, l'œuvre de Louis XII peut paraître aujourd'hui humble et mesquine. Mais qu'on la considère isolément, de l'avant-cour, ou même de la cour intérieure, on sera frappé de l'harmonie de ses proportions, de la finesse du détail, de la délicatesse des sculptures qui courent le long des fenêtres, fleurissent aux balcons ou grimpent aux cheminées. Si le style gothique du moyen âge s'y fait sentir dans les nervures prismatiques, les crosses et les découpures, on y remarque déjà les loggias à l'italienne, les toits élevés et les lucarnes aux entours artistiquement ciselés, annonçant les débuts d'une architecture nouvelle. De la cour intérieure, où on pénètre par une voûte surbaissée que domine une statue du roi à cheval, le bâtiment de Loui XII accuse encore davantage le style de la Renaissance, avec ses arcades aux colonnes sculptées de fleurs de lys, aux courbures en anse de panier. Le roi, installé sans doute dans l'aile droite du château, regardant la ville, surveille avec attention la construction de ce qui sera son œuvre personnelle. Le bâtiment sera moins élevé que celui qu'il habite pour lors ; qu'importe, puisque par ses proportions simples il convient parfaitement à son genre de vie économe et bourgeoise.

Louis XII, à trente-six ans, est déjà vieilli, souvent malade, et paye ses folies de jeunesse. Au lieu et place de sa première femme, Jeanne de France, humble et discrète petite personne, trône maintenant, hautaine et sévère, la veuve de Charles VIII.

Le premier acte de souveraineté du roi fut, en effet, de répudier la fille de Louis XI, dédaignée depuis plus de vingt ans, et de porter ses hommages aux pieds de la reine Anne. Amour d'enfance, roman longtemps ébauché, dit-on ; peut-être, mais plus sûrement manœuvre politique nécessitée par le maintien du duché de Bretagne entre les mains de la reine de France. Le contrat signé à Langeais stipulait d'ailleurs que si Charles mourait sans enfant, Anne devait épouser le nouveau roi ou son héritier. Jeanne de France ne fut pas un obstacle bien redoutable aucun uissant de ce monde ne lui

accorda son appui; une commission ecclésiastique, réunie avec l'acquiescement du pape Alexandre VI, cassa le premier mariage pour défaut de consentement de l'époux, et la princesse répudiée s'en fut à Bourges, oublier aux pieds des autels ses grandeurs perdues et fonder l'ordre de l'Annonciade. Anne stipula, dans son second contrat, des conditions que Charles VIII n'avait pas admises au premier; elle avait acquis de l'expérience et appris que, avec de la ténacité, on obtenait beaucoup d'un soupirant : le duché de Bretagne lui appartiendrait en propre et passerait à sa mort à un de ses enfants, et, à leur défaut, à un de ses héritiers personnels.

Les nouveaux époux n'élevèrent que deux filles, et le mariage de l'aînée, héritière de la Bretagne et non du trône, fut, durant tout le règne, l'objet d'incessantes et dangereuses intrigues.

Anne qui, dans sa jeunesse, avait passé pour jolie, était, à vingt-cinq ans, une personne déjà mûre, aux traits accentués et comme volontairement assombris ; ses cheveux châtains, soigneusement tirés en arrière, découvraient un front large et bombé ; ils étaient presque entièrement cachés par une coiffe bretonne à petits plis, semblable au béguin, recouverte d'une cape sombre à peine ornée d'une broderie étroite ; la robe ample, sans ornements, le corsage ajusté sur le buste sans ouverture ni couture apparente, les manches larges, aux bords ornés de velours ou de fourrure d'agneau noir de Lombardie; autour de la taille, une cordelière de nonne; autour du cou, une massive chaîne d'or retenant une lourde croix d'or massif, presque le costume actuellement encore porté dans certaines campagnes bretonnes.

Louis n'a pas un ajustement habituel plus luxueux : cheveux mi longs, bonnet de fourrure, manteau court et sans manche, de drap ou parfois de velours broché ; il prend son métier de roi fort au sérieux, mais s'entoure de conseillers qui ne sont pas toujours de bons génies : son règne, qui a de belles heures, n'est rien moins que glorieux ; mais son joug est léger au peuple, car les finances sont bien gérées. « Le roi est de stature maigre et grande, écrit au doge l'ambassadeur vénitien Dominique de Trévisan, en 1505. Sobre dans le manger, il ne se nourrit presque que de bœuf bouilli, est de nature avare et retenue ; son grand plaisir est la chasse à l'oiseau ; de septembre jusqu'en avril, il chasse. Le cardinal de Rouen (Georges

d'Amboise) fait tout et cependant rien à l'insu du roi qui a l'esprit peu stable, disant oui et non. » Le portrait n'est pas flatteur, mais le dernier trait en est pourtant tout à l'honneur de Louis XII. « Je conclus à ce que sa seigneurie éloigne tout soupçon de l'esprit de Sa Majesté et tende à se bien tenir unie avec elle. »

Ce jeune ménage a les allures d'un vieux ménage ; leur aînée, une fille, Claude, naît en 1599 au château de Romorantin, pendant que son père chevauche en Italie ; sa santé paraît fragile ; sa mère la couve avec un soin particulier ; elle a vu disparaître au berceau tous les enfants de son premier lit et met sur la tête de cette fille tout son espoir en attendant l'arrivée d'un fils qui ne viendra pas.

Le père, la mère et l'enfant habitent l'aile neuve du château, aussitôt qu'elle est terminée; leurs appartements, simples, et de petite dimension, sont groupés au premier étage; la chambre du roi prend jour sur l'avant-cour, par une large fenêtre précédée d'un balcon de pierre sculptée, d'où Louis converse facilement avec son cardinal ministre dont la demeure est voisine.

L'ameublement en est modeste, les historiens n'indiquent pas que les tapisseries en soient dignes de remarques ni les bahuts particulièrement sculptés. Le roi y reçoit son entourage intime et y travaille souvent avec son chancelier ou ses secrétaires. La chambre de la reine, en ses premières années du règne, est contiguë à celle du roi, elle est tendue d'une tapisserie représentant des bêtes et des oiseaux étranges ; le lit de camp, bas et large, est recouvert de drap d'or d'une grande beauté et le pavillon est de damas cramoisi. La chambre de Claude est proche et donne dans la salle du roi ; la tapisserie est seyante à l'âge de l'occupante : une bergerie nombreuse, où les noms des animaux figurent sur des écritaux semés çà et là ; le berceau de l'enfant est protégé par un pavillon de damas vert ; à l'autre bout de la chambre, un lit de camp tendu de serge (sayette) noire est destiné à la gouvernante, la dame de Tournon.

Avec les années, après les naissances et les deuils successifs qui traversent la vie de la reine, celle-ci s'installe au second étage, dans les bâtiments situés au chevet de la chapelle, à laquelle ses appartements communiquent et d'où elle jouit d'une vue étendue sur le fleuve ; elle peut y percevoir Amboise, témoin de ses douleurs, reporter sa pensée sur Tours où dorment les fils de Charles VIII, sur

Nantes, où reposent ses parents, sur la Bretagne sa patrie, son bien personnel, jalousement conservé. Par ailleurs, elle surveille le mouvement de la grande cour et le logis de sa garde bretonne, établie dans un bâtiment de Charles d'Orléans, qui est situé sur ce terre-plein qu'à cause d'elle on nomme la Perche aux Bretons.

A ce moment, Claude habite un appartement séparé de celui de sa mère par une large pièce qui sert aux réceptions de la reine. Le boudoir de la petite princesse est tendu de soie jaune bordée de cordelières aux armes de Bretagne. Dans la chambre, de grands coffres sculptés, dont la face de l'un représente une scène de tournoi : cavaliers en armes, chaussés de poulaines, coursiers caparaçonnés qui s'attaquent vigoureusement, visière baissée, lance en arrêt, et l'autre, de forme gothique, semé de fleurs de lys entourant le tableautin de la Salutation angélique ; sur un dressoir, sont disposés vases d'orfèvrerie, faïences rapportées d'Italie par le roi, aiguières et flambeaux d'argent. Une chaise à haut dossier de bois sculpté et à dais est placée près du lit ; ailleurs, à un coin de mur, un miroir vénitien de forme hexagonale, orné de fleurs de lys, de palmes et de rinceaux de couleur ; ailleurs encore un prie-Dieu de bois sculpté surmonté d'un triptyque représentant la Nativité selon le modèle récent des premiers peintres italiens.

Autour de ces souverains aux goûts simples, souvent en voyage, plus souvent à la guerre, il n'y a point de cour proprement dite. C'est autour de leur gendre François d'Angoulême que se formera la première. Louis XII n'a confiance qu'en quelques intimes, Guy de Rochefort son chancelier, le maréchal de Gié auquel il a confié la garde de François d'Angoulême et de sa mère, Louise de Savoie, à Amboise ; Chaumont d'Amboise, en même temps grand maître et grand amiral ; Florimond Robertet, secrétaire d'Etat probe et actif, qui fut à la fin du règne le chef de la politique royale ; Louis de la Trémoille, qui avait naguère battu le duc d'Orléans à Saint-Aubin-du-Cormier et auquel le roi avait pardonné (le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans) ; le cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, tout à la fois chef de la diplomatie et des finances du royaume, deux fois candidat à la tiare. Les grands généraux, que ce soit Gaston de Foix ou Bayard, viennent rarement à Blois ; ils restent à la tête de leurs troupes, ou se reposent dans leurs

terres. Les offices de cour sont encore peu nombreux et attribués généralement à des serviteurs sans ambition politique qui logent rarement au château et ont une occupation réelle : le courtisan est un parasite jusqu'ici inacclimaté.

Mais quand il le veut, Louis XII sait faire figure de prince puissant, s'entourer des plus grands noms de son royaume et donner des fêtes vraiment royales ; on le vit bien à Blois, au mois de décembre 1501.

*
* *

Le roi revenait de sa première campagne d'Italie et prenait à peine possession de la partie reconstruite de son château, quand il eut à y recevoir l'archiduc Philippe d'Autriche, lequel, en compagnie de sa femme Jeanne, avait manifesté le désir de passer de Hainaut en Espagne par la France pour y consolider la réconciliation scellée à Lyon au mois d'août précédent. L'histoire appelle Philippe, « le Beau » et Jeanne, « la Folle », quoique aucun portrait de l'un ne nous permette de confirmer la justesse de ce premier qualificatif, et que la folie de l'autre n'ait jamais été constatée.

Ce fils de Maximilien, gendre de Ferdinand le Catholique, venait d'avoir un fils, Charles, à qui un immense héritage était réservé : l'Espagne, la Bourgogne, peut-être l'Empire. Marier ce fils à la toute jeune fille de Louis XII, Claude, héritière de Bretagne, c'était rétablir la paix, à moins que ce ne fût préparer la guerre. C'était à tout le moins accroître encore l'héritage de cet enfant. Louis XII, pour se débarrasser de rivaux redoutables en Italie, avait déjà accédé à ce monstrueux projet, décidé peut-être à n'en tenir aucun compte dans l'avenir, confiant dans le temps pour rompre des fiançailles aussi prématurées et pour avoir un fils qui enlèverait à Claude ses droits sur la Bretagne. Le traité de Lyon stipulait d'ailleurs que, s'il survenait des enfants mâles, « la dot de la princesse serait portée à 300 000 écus d'or, et que son domaine serait de 20 000 écus avec places et forteresses convenables pour sa demeure et sûreté de sa personne, places choisies autant que faire se pourra sur les terres de la souveraineté du roi et le surplus au pays de Hainaut ».

Louis XII espérait, pour prix de cette alliance, obtenir de l'empereur Maximillen l'investiture de ce duché de Milan, fief de l'em-

pire, qu'il était allé conquérir dès la première année de son règne. Le cardinal d'Amboise vint à Trente, où Maximilien aimait chasser, pour y obtenir l'investiture désirée. Le traité d'alliance signé à Lyon fut confirmé le 13 octobre, mais l'investiture différée jusqu'à la prochaine diète de Francfort. Le roi se trouvait donc en quelque sorte à la merci de l'empereur ; il s'ingéniait à lui complaire.

Telles étaient les circonstances lorsque l'archiduc Philippe le Beau vint à traverser la France.

En approchant de Blois, l'archiduchesse était montée sur une haquenée harnachée de velours cramoisi ; le duc d'Alençon la précédait de quelques pas ; l'évêque de Cordoue, ambassadeur d'Espagne, et le cardinal de Saint-Georges l'entouraient. Il était presque nuit ; les torches étaient allumées ; la ville étant résidence royale, l'entrée s'en fit sans compliment ni harangue ; on s'empressa vers le château. Une double haie d'archers montait la garde sur l'avant-cour ; derrière eux, la foule se pressait en si grand nombre « qu'il n'était possible de passer sinon par le chemin fait pour eux ». Les Suisses occupaient la grande cour, et les archers, avec hocquetons, hallebardes et torches, étaient échelonnés sur les marches de l'escalier à vis et jusque dans la grande salle où se tenait le roi. Celle-ci était si pleine qu'à peine y pouvait-on entrer. Elle était richement tendue de tapisseries, la cheminée recouverte de drap d'or frisé. La chaise du roi était placée sur le devant ; le roi dignement y était assis, entouré du premier prince du sang, François d'Angoulême, âgé de sept ans, de M. le légat et du sieur de Brienne.

L'archiduc descendit de cheval sous la porte du logis neuf, puis, accompagné du duc de Bourbon, pénétra dans le château. En avançant vers le roi, l'archiduc fit trois longs saluts — trois honneurs, disait-on alors — cependant que « le roi se levait et commençait à marcher vers le dit archiduc à petits pas ; au second honneur que fit ce prince, le roi s'avança et ôta son bonnet ; et au troisième honneur le roi l'embrassa, puis parlèrent quelques mots assez bas ; ensuite le roi remit son bonnet, ledit archiduc restant toujours encore la tête nue, sur quoi le roi le pressa beaucoup de se couvrir ; mais il répondit qu'il était en son devoir ». Le cérémonial, on le voit, avait été aussi strictement étudié qu'il devait l'être plus tard sous Louis XIV.

L'archiduchesse dont le cortège suivait immédiatement celui de

son époux, avait été distancée par la foule; elle n'arriva donc au château que quelques instants après. Mlle de Montpensier, Mmes de Nevers et de Rohan, Mlle de Candole, l'aidèrent à descendre de sa haquenée. Puis avant d'entrer dans la salle royale, on trancha à mi-voix une partie du cérémonial restée en question. L'habitude à la cour de France était de s'embrasser entre personnes de qualité sans distinction de sexe; il n'en était pas de même à la plus rigoriste cour espagnole; si bien que, dès l'arrivée de l'archiduchesse à Saint-Quentin, on avait fait savoir au comte de Leguez, qui se disposait à aller dire le « Dieu garde » à la princesse, que celle-ci ne le baiserait point, « la coutume d'Espagne n'était point de baiser aucuns hommes, et qu'elle ne baiserait que le roi ». Le moment était arrivé de s'exécuter; comme on lui demandait si elle y était prête, elle en demanda « congé » à l'évêque de Cordoue, qui le lui donna. Le roi, la voyant alors s'avancer, marcha au-devant d'elle avec tant d'empressement qu'elle eut à peine le temps de faire bien bas deux honneurs. Le roi la baisa donc, « la tête nue, la prit par le bras, la mit au-dessus de lui (la plaça à sa droite) et la mena le long de la salle jusqu'à sa chaise ». Puis, après qu'elle eut baisé le jeune dauphin, François, faveur qui doit faire frissonner d'orgueil la comtesse de Vendôme sa mère, le roi lui dit tout franchement : « Madame, je sais bien que vous ne demandez qu'à être entre vous femmes; allez-vous-en voir ma femme, et laissez-nous entre hommes. »

L'archiduchesse se dirigea donc vers l'appartement de la reine, à la porte duquel elle fut reçue par la duchesse de Bourbon, plus connue sous le nom d'Anne de Beaujeu, fille aînée de Louis XI. L'ancienne régente venait rarement à Blois; ses rapports avec Anne de Bretagne, déjà assez mauvais sous le règne précédent, étaient devenus pires encore, depuis que la veuve de Charles VIII avait supplanté Jeanne, sa sœur cadette. Mais, en apprenant la venue de l'archiduc, elle était accourue de Moulins, sa demeure habituelle, menant à sa suite son époux, le duc de Bourbon. La reine l'avait chargée ainsi que son autre ennemie, Louise de Savoie, comtesse de Vendôme, de faire les honneurs de sa maison à la fille du roi d'Espagne. Celle-ci courtoisement discutait quelques minutes des rangs de préséance avec la fille de Louis XI, « cette dernière se mettant au-dessous d'elle, ce que l'archiduchesse ne voulait souffrir ». Mais

la reine attendait, la foule s'amassait, et cet échange de politesses amenait dans les antichambres une rencontre de cortèges. Celui de l'archiduchesse devait s'effacer devant celui de l'archiduc qui venait à son tour, avec le roi, saluer la reine. Enfin, l'archiduchesse s'avança; dès qu'Anne de Bretagne aperçut Jeanne de Castille, elle se leva et s'avança de quelques pas, cependant que l'archiduchesse, soutenue par la duchesse de Bourbon, « lui fit l'honneur seulement en pliant le genou. Les deux femmes se baisèrent fort cérémonieusement »; les paroles ne furent guère longues entre elles, la reine, comme on sait, étant volontiers sévère et morose.

« Au bout du tapis sur quoy était la chaise de la reine, environ à deux enjambées, près d'elle, étaient Mme la duchesse d'Alençon et la comtesse d'Angoulême (sœur de François) et un peu plus derrière étaient Mlle de Foix et la comtesse de Dunois; tout au long de la paroi de la salle étaient toutes femmes. L'archiduchesse baisa les quatre dames dessus nommées, et non pas les autres femmes, parce que Mme de Bourbon l'en empêcha, car elle n'eût eu jamais fait. »

Enfin apparut Mme Claude, la jeune et intéressante personne dont on avait arrêté le mariage avec le fils des augustes visiteurs; Mlle de Tournon la portait soigneusement en ses bras, suivie d'un troisième cortège de vingt ou vingt-quatre petites filles, dont la plus âgée n'avait que treize ans. La mère du fiancé s'approcha pour contempler celle qui devait être sa belle-fille, mais dès cette première entrevue, la jeune Claude témoigna son déplaisir, « se mettant à crier si fort que l'on ne lui dit point pour lors le Dieu garde et ne fut fait là aucun honneur ». On s'empressa de ramener en sa chambre le bébé en colère, dont la destinée devait être si souvent remise en question.

L'archiduchesse, les cérémonies d'entrée étant terminées, put enfin s'aller reposer en sa chambre, en la compagnie de la comtesse de Vendôme, spécialement chargée de prendre ses ordres.

Le roi, on le voit, avait su amasser une quantité de richesses, venues d'Italie ou de Flandre, que son prédécesseur, endetté, aurait pu difficilement rassembler; mais ce que Louis tirait des resserres avec quelque orgueil dans les grandes circonstances devait être sous son successeur d'un usage constant.

Ces tapisseries, dont quelques-unes font encore notre admiration,

étaient alors « aussi fraîches que neuves »; « celles qui étaient tendues tant aux logements du roi et de la reine que desdits archiduc et archiduchesse, étaient toutes pleines d'or, note le chroniqueur. De plus, il faut entendre que toutes celles qui étaient de drap d'or et de drap de soie, en avaient d'autres dessous, et histoires presque aussi riches que celles qui étaient dessus. Outre ce fait, savoir que tout le logis de l'archiduc, la salle de devant et quatre chambres semblablement à l'archiduchesse étaient toutes tapisseries par bas de tissus velus, tellement qu'il n'apparaissait rien du plancher. »

La première soirée ne se termina pas, comme ce serait de nos jours par un repas en commun. Chacun soupa en son particulier; le bon roi Louis, pour expier sans doute ses folies de jeunesse, était devenu fort pieux, et très attentif à suivre les prescriptions de l'Église; or, c'était ce jour-là vigile de Notre-Dame des Avents, et Louis XII jeûna au pain et à l'eau. Nous ne saurions dire si l'archiduc Philippe en fit autant. L'histoire rappelle seulement qu'il soupa avec le comte Palatin et les sieurs de Nevers et de Ligny. Quant à l'archiduchesse, on lui envoya, en grand appareil, quelques friandises vers les sept heures. Un des maîtres d'hôtel du roi, suivi de quelques « petits pages vêtus de damas jaune, bandés de velours cramoisi, qui tenaient chacun un chandelier d'or, avec un flambeau de cire vierge, précédait Mme de Bourbon, qui portait une grande boîte d'or, pleine de diverses boîtes de confiture; puis, venait Mme d'Angoulême, portant une autre boîte d'or, pleine de serviettes; après, Mme de Nevers, portant une boîte d'or pleine de couteaux et fourchettes qui avaient les manches d'or; puis, venaient la duchesse de Valentinois et Mlle de Foix, tenant chacune un drageoir en leurs mains, plein de diverses dragées, dont l'un était d'or merveilleusement beau, l'autre d'argent doré, qui était si grand, que quand on le tenait à la main, il touchait presque jusqu'à terre. Et après ces choses, vinrent cinq à six gentilshommes, chacun tenant deux pots d'or, pleins de toutes sortes de confitures. Et puis, marchait — fermant la marche — l'apothicaire de la reine, qui tenait en ses mains des bougies de cire vierge, avec un chandelier d'or. » Que d'apparat pour quelques pots de confitures! L'ordonnance du repas ridicule paraît — à côté — bien mesquine!

On déposa ce frugal souper tant « sur le buffet que sur le lit » ; l'archiduchesse devisa avec la duchesse Anne quelque quart d'heure; on s'embrassa, Mme de Bourbon souhaita bonne nuit à sa cousine, « sans essayer desdites confitures qui demeurèrent en ladite chambre », et chacun s'en fut coucher.

Le lit de l'hôtesse avait été préalablement chauffé avec des « réchauffoirs et bassinoires, le tout d'argent » ; les tapissiers et concierge avaient apporté un coffre couvert de velours vert, contenant tous les objets nécessaires à la toilette : miroirs enchâssés d'argent doré, pots à éponge, paires de vergettes, brosses à manches de velours, pelotte d'épingles, étuis pleins de peignes, et serviettes en toile de Hollande pour servir « de drap de pied » et couvre-chefs de toilette.

Le mauvais temps sévit presque continuellement pendant le séjour des prince et princesse à Blois, de sorte que la chasse, qui était leur passe-temps favori, ne put être donnée qu'une fois, et dans de fâcheuses conditions : « on n'y prit pas grand plaisir ».

« Le 8 décembre, jour de la Notre-Dame, ne se fit pas chose de mémoire. La matinée, l'archiduchesse ouït messe en sa chambre, et l'archiduc y fut fort tard, tant que le roi ne fut revenu, elle fut chantée par les chantres. L'après-dîner, il fut trouver le roi, et l'archiduchesse fut trouver la reine, ils furent plus d'une heure ensemblement, et pour le mauvais temps qu'il faisait, furent chantées vêpres audit château. »

Un bal fut donné le lendemain, après souper, et dura plus de trois grandes heures ; les souverains y assistèrent plutôt qu'ils n'y prirent part. Saint-Gelais parle également de tournois qui eurent lieu dans la grande cour en l'honneur de M. l'archiduc, mais omet de nous en donner la description.

Au milieu de ces fêtes, Louis XII et Philippe le Beau trouvèrent cependant le loisir de s'entretenir des affaires politiques qui les intéressaient. Le fils de Maximilien promit que l'empereur vivrait désormais en bonne intelligence avec le roi de France, reconnaîtrait sa souveraineté sur le Milanais et s'abstiendrait de provoquer une nouvelle entente des rois d'Espagne ou d'Angleterre contre lui. Le dimanche 12, dans la chapelle Saint-Calais, les deux princes se jurèrent paix et amitié sur la sainte Hostie, en présence de l'arche-

vêque de Cambrai. Un traité en bonne et due forme vint le lendemain sceller l'accord si heureusement conclu, et qui devait être si rapidement détruit.

Aussitôt cette signature donnée, Philippe et Jeanne s'apprêtèrent à reprendre leur marche sur l'Espagne. Une escorte de cinq à six cents chevaux leur fut donnée, et partout, sur leur parcours, les mêmes honneurs leur furent réservés qu'avant leur arrivée à Blois.

Louis XII, heureux et fier de la brillante figure qu'il avait pu faire au milieu de sa cour, dans son vieux château patrimonial, espérait avoir impressionné le fils de l'empereur, et la fille du roi catholique, de sa grandeur et de sa richesse; prince pacifique, il n'avait plus que le désir de jouir en repos de son pouvoir, de faire des réformes utiles, de soulager ses sujets en diminuant la taille, et mériter ce renom qu'il obtint plus tard de Père du peuple.

Mais l'archiduc, pacifique comme le roi, s'aperçut un peu tard que sa parole ne serait pas plus respectée de son père Maximilien, qui refusait l'investiture du Milanais, que de son beau-père Ferdinand le Catholique, qui soulevait dans le royaume de Naples une révolte contre Louis XII. Dans un second séjour de l'archiduc à Blois en 1503, Philippe s'engageait à rétablir la paix dans la péninsule, mais alors que le roi de France donnait l'ordre de suspendre les hostilités, le roi d'Espagne ordonnait de les poursuivre. « Voilà trois fois qu'il me trompe », s'écria Louis courroucé. « Il en a menti, l'ivrogne, répondit Ferdinand, à qui on avait rapporté le propos; je l'ai trompé plus de dix fois! »

Des successifs traités signés à Blois, rien ne devait heureusement subsister; Louis XII, appuyé par les États généraux de Tours, se décida à les rompre en 1506, non sans avoir eu à soutenir en son intérieur une longue lutte.

Anne de Bretagne, chaque jour plus autoritaire, s'était montrée, à diverses reprises, le défenseur le plus ardent des traités franco-autrichiens, et notamment de la clause qui présentait le plus grand danger pour la France : le mariage de la princesse Claude avec le fils de Philippe le Beau. Union qui eût été indifférente aux politiques, si la fille du roi avait eu un frère, héritier à la fois du trône et du duché de Bretagne. Mais ce fils tant désiré, la reine ne l'avait eu que pour le voir mourir aussitôt. Sans doute elle espérait encore,

se retirait, dit-on, durant des neuvaines entières, dans le joli pavillon isolé au milieu des jardins; elle fut plusieurs fois déçue, et chaque fois revenait avec plus d'ardeur aux projets du mariage autrichien. Car la fière petite Bretonne ne voyait pas sans dépit son propre malheur préparer le triomphe du jeune François d'Angoulême et de son ambitieuse mère, Louise de Savoie. A chaque maladie du roi, elle était en proie à des frayeurs mortelles, non pas tant par la crainte d'un second veuvage — cette âme sèche ne semblait avoir pour l'époux qu'un amour fort tempéré — que par l'appréhension de la perte du pouvoir, et la nécessité d'une retraite. Quand, en 1504, elle crut le roi mourant, elle fit embarquer secrètement tout ce qui lui appartenait au château, tentures, bijoux et meubles, et donna l'ordre de les transporter à Nantes, dans *son* duché, en sûreté. Mais la cour d'Amboise avait été prévenue à temps, et quand le convoi passa sous la ville, le maréchal de Gié, gouverneur de l'héritier présomptif, le fit arrêter sans plus de forme, décidé à arrêter de même la reine et sa fille quand le moment serait venu.

Le maréchal était, en effet, d'accord avec le roi pour préparer le mariage de l'héritier du trône avec l'héritière de la Bretagne; il fallait donc éviter que, le roi mort, l'enfant lui échappât. Mais le roi se rétablit, et Anne, secondée par le cardinal d'Amboise, pousuivit sa vengeance, sept ans durant, avec le plus vigoureux acharnement; elle obtint, de la faiblesse de son époux, l'arrestation du maréchal et sa mise en jugement pour crime de lèse-majesté.

Le peuple lui-même s'était ému à la nouvelle de la mort prochaine du roi. « Ce serait chose incroyable, écrit Saint-Gelais, d'écrire ni raconter les plaintes et les regrets qui se faisaient par tout le royaume de France, pour le regret que chacun avait du mal de son bon roy. On eût vu jour et nuit à Blois, à Amboise et à Tours et partout ailleurs, hommes et femmes aller tous nus (en chemise et pieds nus) par les églises et aux saints lieux, afin d'impétrer envers la divine clémence, grâce de santé et de convalescence à celuy que l'on avait eu très grand'peur de perdre, comme s'il eût été père d'un chascun. Il ne faut révoquer en doute que la prière de tant de bonnes gens et du peuple, lequel si très humblement en faisait à Dieu supplications et requêtes, tant en processions générales qu'au-

trement, ne fût cause d'incliner la divine grâce à lui donner santé, car nulle aide humaine ne l'eût su faire. »

A peine rétabli, le roi avait ouvertement communiqué son projet de marier sa fille à François d'Angoulême. Sans doute, il ne pouvait prévoir si Claude « tout son trésor et tout son soulas en ce monde » serait plus heureuse avec Charles ou avec François. Plus tard, il se méfiera du « gros garçon qui gâtera tout ». Mais ce qui domine son esprit, c'est le danger qu'il entrevoit de livrer avec la main de sa fille la Bretagne à celui qui sera déjà maître de l'Espagne et des Pays-Bas.

Cependant la reine persévère dans sa résistance. Louis XII ne peut vaincre son opposition qu'en faisant intervenir les États généraux qui, réunis au Plessis-les-Tours, au mois de mai 1506, le supplièrent de « donner madame sa fille unique à monsieur François, ici présent et qui est tout François ». Les fiançailles furent aussitôt célébrées. Mais Anne de Bretagne espérait encore pouvoir écarter cette union — qui ne fut d'ailleurs scellée qu'après sa mort; — les guerres qui se poursuivaient en Italie amèneraient, pensait-elle, de nouvelles combinaisons matrimoniales. Quand, le 25 octobre 1510, elle eut mit au monde une seconde fille, Renée, elle n'eut de cesse, dès le berceau, de lui assurer un trône!

Trois ans plus tard, le 9 janvier 1614, à peine âgée de trente-six ans, Anne de Bretagne s'éteignait presque subitement dans sa bonne ville de Blois. Louis XII lui fit de solennelles obsèques et conduisit à Saint-Denis les restes de la Reine. Il quittait, lui aussi, les bords de la Loire pour n'y plus reparaître :

« Chasteau de Blois, plus n'a cause d'estre aise. »

BIBLIOGRAPHIE

Jean DE SAINT-GELAIS, *Histoire de France depuis* 1470 *jusqu'en* 1510; Denis GODEFROY, *Le Cérémonial français*; FLEURANGES, *Mémoires*; LE ROUX DE LINCY, *Op. cit.*; S. L. ROEDERER, *Louis XII et François Ier. Mémoires pour servir à l'histoire de leur règne*; P. CHAMPION, *Charles d'Orléans*; MAULDE DE LA CLAVIÈRE, *Histoire de Louis XII. La Mère de Louis XII. Anne de Bretagne. Lettres inédites publiées par la Société archéologique de Saint-Brieuc*; LA SAUSSAYE, *Histoire du château de Blois*; DERGERIN et DUPRÉ, *Histoire de Blois*; P. LESUEUR, *Les Jardins du château de Blois et leurs dépendances*; BOURNON, *Étude sur l'ancien château de Blois*.

LES SÉJOURS DE FRANÇOIS Ier A BLOIS ET A CHAMBORD

Le « gros garçon » qui, au dire de Louis XII, devait tout gâter, donna aux châteaux de la Loire leur plus brillante parure, construisit le plus considérable d'entre eux et fut pourtant le premier artisan de leur décadence. Alors que, depuis cent ans, la monarchie des Valois semblait avoir élu la Touraine et le Berry comme son domaine privilégié, que Louis XI avait manqué proclamer Tours capitale du royaume et que Louis XII avait fait de Blois sa résidence préférée, sinon habituelle, son gendre se rapprocha délibérément de Paris, construisit tout autour des palais somptueux : Saint-Germain, Fontainebleau, Villers-Cotterets, Madrid, le Louvre — et j'en passe, — et ne considéra plus la vallée de la Loire que comme un but de promenades, un prétexte à déplacements. Ayant au plus haut point la manie, ou la maladie du changement, ne pouvant rester en place un mois durant, ne sachant que chasser infatigablement, se souciant fort peu des intérêts du royaume qu'il ne sut ni ne voulut jamais se donner la peine de gouverner, il traînait constamment après lui sa cour, ministres, ambassadeurs, femmes surtout, et brillants courtisans ; il allait de château en château, précédé de son mobilier qu'on installait à la hâte dans les bâtiments déserts, de ses tapisseries, qui avec quelques clous dissimulaient pour un soir ou deux les murs nus ; chacun campait comme il pouvait, satisfait d'obtenir de-ci de-là quelques faveurs d'un homme qui ne comptait jamais, qui prodiguait sans cesse et pillait le trésor amassé par ses prédécesseurs avec une inconscience rieuse, ruinant son pays avec désinvolture, en imposant à la postérité par cette désinvolture même.

Artiste jusqu'au bout des ongles, dans la façon de s'habiller comme dans celle de combattre, dissimulant une honteuse et stupide défaite, comme le seul Jean le Bon en connut une, sous un mot de bravade, voulant éblouir ses ennemis par l'étalage du luxe le plus vain, sans toujours y réussir, loué, encensé par ses caudataires, artistes eux-mêmes qui donnèrent au monde l'illusion d'un grand règne grâce à leurs louanges hyperboliques, et à leur enthousiasme reconnaissant, ce prince de la Renaissance eut pourtant ce mérite de laisser à son pays des chefs-d'œuvre artistiques, dont il est sinon l'artisan, du moins l'inspirateur.

S'il ne dota la France d'aucune province nouvelle, s'il conduisit sa diplomatie de la plus déplorable façon, ne sauvant même pas l'honneur dans sa lutte contre Charles-Quint et manquant l'occasion de donner à la France une frontière du Nord définitive, s'il appauvrit le royaume et l'endetta pour plusieurs générations, et s'il donna à ses sujets l'avant-goût amer et dangereux du luxe malsain, s'il corrompit la noblesse du royaume, et bientôt le royaume lui-même par l'étalage d'une débauche d'autant plus crapuleuse qu'elle était élégante et fleurie, il légua par contre à la postérité cette suite de châteaux qu'il fit sortir de terre, de tous les coins du sol, cette collection d'objets d'art que Boccador et le Primatice vinrent modeler pour son plaisir, et le nôtre, cette incomparable série de toiles des plus fiers artistes d'Italie, qu'il obtint non sans peine de Léonard, d'Andrea del Sarto, de Raphaël, du Pérugin et qui forme le joyau fondamental d'un musée, transmis, intact, jusqu'à nous.

Mais en quel cadre fixer les traits de cette cour perpétuellement en voyage; élevé à Amboise, demeurant quelques mois par an à Blois au début de son mariage, il ne vint jamais à Chambord qu'en chasseur pressé de repartir. Ce gigantesque et merveilleux palais fut la plus coûteuse de ses folies et la plus inutile; son nom y est intimement lié, sans que pourtant il ait jamais rien fait pour animer cette masse de pierres dont il avait avec amour surveillé la construction. C'est à Fontainebleau qu'il se plut, et pour ce palais il déserta les rives du Cosson, comme il avait délaissé celles de la Loire.

François avait vingt ans quand, le 1er janvier 1515, le trône lui échéait. « Belle étrenne, dit Fleurange, pour un premier jour de l'an »; Claude sa femme, quinze ans. Celle-ci s'était laissée mener

à l'autel sans répulsion, la bonne grâce du dauphin la séduisait, comme aussi l'idée de demeurer, comme reine, dans le pays où elle avait vu le jour; elle y obtint vite la popularité dont avait joui sa mère, et la mérita mieux : « Dieu nous avait donné reygne de qui se peut dire avoir laissé au royaume ses plus beaux dons, écrivait Marguerite de Navarre à Guillaume Briçonnet. C'est bonne renommée de vertus, grâce et bonté dont Dieu l'avait doué figure qu'au souhait d'un chacun n'eût su être plus belle. »

Louis XII avait quitté Blois au lendemain de la mort d'Anne. François Ier y reparut quelques jours au mois de mai, puis passa tout un mois à Amboise. C'est là, dans ce château où s'était en partie écoulée son enfance, qu'à propos du mariage du duc de Lorraine avec la duchesse Renée de Bourbon, il organisa dans la principale cour cette chasse au sanglier qui faillit tourner si tragiquement pour lui et que les contemporains ont longuement décrite. Ayant dû renoncer, sur les instances de sa femme et de sa mère, à combattre l'animal corps à corps dans l'arène, comme il l'eût souhaité, il avait imaginé un combat fictif contre des mannequins, animé par les excitations du public massé dans les galeries : « Elles étaient tant pleines de gens que les uns montaient sur les autres », écrit Pierre Sala dans les « Hardiesses des rois de France». On avait, avec soin, barricadé les accès des galeries et des escaliers, et chacun se croyait en sûreté; le roi était au premier étage dans la galerie qui conduisait aux appartements de la reine, entouré de celle-ci, de sa mère, de la suivante et de quelques gentilshommes. La foule, qui était massée aux galeries basses, poussait des cris pour exciter l'animal qu'on venait de lâcher et qui avait foncé « sur les fantômes, et faisait tournoyer çà et là autour des cordes, comme si ce fussent des joueurs de soupplesse ». Le sanglier revenait sur les spectateurs, « mais ne pouvait saillir si haut »; il fonçait avec tant de vigueur sur les obstacles qui le séparaient du public qu'il finit par en renverser un au grand effroi de la foule, et se précipita dans un escalier à vis qui conduisait à l'étage supérieur. « Il ne fault demander si ceulx furent espouvantez qui céans estaient. Ils se essaient de reculer, mais ils ne peuvent pour la presse qui y était grande. Les ungs se prinrent à monter sur l'accoudouer des galleries, et embrassaient les piliers pour se jeter en la cour si besoin eust été. » Aux galeries du pre-

mier étage, la peur fut pire encore quand on vit le sanglier, excité par sa course, fondre sur le groupe formé par le roi, la reine et Madame. Celles-ci se réfugièrent dans les chambres voisines pendant que François dégainant attendait l'ennemi de pied ferme. « Quand le sanglier se voit approché de lui environ la longueur de deux toises si s'empreint de grande viveté pour lui cuider, donner de sa dent parmi la cuisse et lui faire plaie mortelle. Mais le roy, qui est hardi et assuré, desmarche un demi-pas et de cette bonne épée qu'il tint au poing lui donne de pointe en l'écu de si grande force qu'il la lui passa tout au travers du corps. »

Faut-il garantir l'authenticité de l'anecdote et affirmer que le roi fut aussi brave en l'occurrence que Pierre Sala le veut bien dire? Je ne le pourrais; du moins ce récit bien typique de l'époque montre le nouveau roi dans la posture de combattant qu'il affectionnait : sans doute aspirait-il à d'autres combats. Le 29 juin, il quittait Amboise pour aller cueillir des lauriers plus durables à Marignan.

Sa mère et sa femme l'accompagnèrent jusqu'en Dauphiné; le roi avait confié à la première la régence du royaume pendant son absence, et, à dater de cette époque, on appela Louise de Savoie communément la Régente. Beaucoup plus ordonnée que son fils, guidée par un bon sens qui faisait sa force, et une avarice qui était son défaut, elle fut jusqu'à sa mort, en 1531, le véritable chef du gouvernement; s'appuyant sur les deux plus grands juristes de l'époque, Robertet et Duprat, elle conseillait son fils quand il était en France, elle le suppléait avantageusement quand il était en campagne. Durant toute la captivité de François à Madrid, elle agit avec une énergie et une habileté surprenantes.

Elle n'eut pas, à l'endroit de sa belle-fille, les mauvais sentiments qu'on lui prête; la douce Claude ne lui portait guère ombrage; elle avait peu de goût pour le pouvoir, et n'étendait pas son action au delà de ses domaines personnels. Louis XII lui avait donné en dot les comtés de Blois, d'Asti, de Couci, de Montfort, d'Étampes et de Vertus. François Ier lui laissa la pleine administration du comté de Blois; elle avait pour le château paternel une affection particulière, ce qui ne l'empêcha pourtant pas de résider souvent à Amboise dans les premières années de son mariage.

C'est là qu'elle mit au monde les trois aînés de ses enfants :

Louise, le 19 août 1515, qui devait mourir au berceau, Charlotte, le 22 octobre 1516, et François, le 28 février 1518. La naissance de ce dernier fut tout particulièrement fêtée. Les souverains désiraient ardemment un fils pour continuer la dynastie; Claude avait fait des prières et des vœux dans tous les sanctuaires vénérés de l'époque, particulièrement à Cléry et sur la tombe de François de Paule qu'elle voulait faire canoniser; c'était autant en l'honneur de l'apôtre de la Calabre que pour complaire à son époux qu'elle avait décidé d'appeler l'enfant François. Son baptême, qui eut lieu le 25 avril à Amboise, donna lieu à des cérémonies retentissantes. Les parrains furent le pape Léon X, que représenta son neveu Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et Antoine, duc de Lorraine; la marraine fut Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, la sœur bien-aimée du roi. On ne sait si la cérémonie présidée par le cardinal de Boisy eut lieu dans la petite chapelle Saint-Hubert, construite par Charles VIII, ou dans la grande collégiale; Fleurange raconte qu'un festin fut donné dans la grande cour « tendue tout le dessus qu'il n'y pouvait pleuvoir; et estaient les deux côtés et le dessus tout tendus; et fut la dessous fait le banquet, que feust merveilleusement triumphant, et fut dancé et ballé le possible... »

Ce baptême fut au reste suivi d'un mariage, celui du duc d'Urbin avec la fille du duc de Bourbon; les préparatifs servirent donc aux deux cérémonies : un bal déguisé, où soixante-douze demoiselles de la cour, costumées « à l'allemande, à l'italienne, avaient des tambourins et musiciens de même », fit suite au banquet présidé par le roi entouré de tous les princes, des ambassadeurs; « la reine et Madame mère du roi étaient de l'aultre bout assises et faisait merveilleusement beau voir tout celà, car on portait tous les mets avec des trompettes ». Les danses et les « carolles » durèrent jusqu'à une heure après minuit « et y faisait aussi clair qu'en plein jour; les flambeaux et torches y étaient. Puis on mena coucher la mariée, qui était trop plus belle que le marié. Et le lendemain se fisrent les joustes les plus belles qui feurent oncques faites en France ni en la chrestienté et feust huit jours de long le combat dedans les lices et hors des lices à pied et la barrière, là où à tous ces combats était le duc d'Urbin nouveau marié qui faisait le mieux qu'il pouvait devant sa mie ».

Si quelques faits précis se rattachent aux séjours de François Ier à Amboise, comme on a pu s'en rendre compte, on ne peut au contraire presque rien retrouver de typique à situer à Blois et à Chambord; et pourtant ce sont dans ces deux châteaux et surtout dans le second qu'on évoque le plus volontiers la figure du prince de la Renaissance. Par contre, il n'a laissé sa trace à Amboise sur presque aucun bâtiment; à peine une des ailes actuellement subsistantes construites sous Louis XII et manquant totalement d'originalité porte-t-elle en ses étages supérieurs et surtout en ses combles les traces de la riche architecture du seizième siècle ainsi que les chiffres de François Ier et ceux de Claude; à peine sur la façade peut-on s'émerveiller de la hardiesse des arabesques de pierre qui entourent et enrichissent les fenêtres supérieures; c'est tout ou presque; tandis que Blois doit à François et à Claude l'aile la plus riche, la plus harmonieuse, la plus originale de son château, et que Chambord doit la vie à cet infatigable bâtisseur.

Pendant le règne de Louis XII, le château de Blois devait présenter un ensemble complet, harmonieux, bien équilibré et fort logeable. Le bâtiment neuf, élevé par le roi à son avènement, était sans doute le plus riche, le plus pratique, mais les constructions entourant la cour, au fond et sur la droite, datant du siècle précédent, devaient être agréables à habiter et assez importantes, puisque dans l'une la reine Anne avait voulu passer les derniers mois de sa vie et que, dans l'autre, Louis XII logeait les invités de marque, notamment l'archiduc Philippe le Beau, quand il vint le visiter en 1501. François 1er n'eut cependant rien de plus pressé, quand il prit, au nom de sa femme, possession du château, que d'en jeter bas la partie la plus importante ou du moins de la transformer au point de la rendre méconnaissable. On croit, en effet, que la première pensée des souverains et de leurs entrepreneurs, dont le plus célèbre était Jacques Sourdeau, fut seulement de consolider la façade du bâtiment de Charles d'Orléans pour la surélever d'un étage; mais pour cela, ils doublèrent l'ancienne muraille de brique d'un mur de pierre, innovation qui devait amener dans l'ensemble des constructions un contraste gênant; ils augmentèrent le nombre des fenêtres, les entourant de pilastres, brodés d'arabesques, établissant au-dessus du second étage une double et triple corniche surmontant un

entablement d'une grande richesse, si fouillé même qu'il paraîtrait disproportionné, n'était la hauteur de l'édifice; une balustrade à jour sculptée de F. et de C. couronnés, qu'enlace la cordelière d'Anne de Bretagne ou le cordon de Saint-Michel, surmonte le tout et dissimule un peu la hauteur du toit d'ardoise percé de larges et élégantes lucarnes. L'ensemble, plus riche et plus travaillé que la plupart des édifices de la même époque, serait imposant en son uniformité s'il n'était embelli encore par le fameux escalier extérieur qui constitue la merveille de la cour de Blois. Rajouté, dit-on, alors que le travail de la façade était déjà à peu près achevé, accoté contre le milieu de celle-ci de la façon la plus originale, sans souci de symétrie, obstruant presque toute une rangée de fenêtres, il s'éleva selon l'ancien système à vis jusqu'au haut de l'édifice; mais au lieu d'être fermé en dehors comme la plupart des escaliers du temps, il est pour ainsi dire en plein air, une balustrade courant le long des degrés, coupée seulement de quatre légers contreforts enrichis de niches pour statues, et de fines sculptures : la balustrade est formée tantôt de légères colonnettes, tantôt de salamandres et de cygnes sculptés; la voûte intérieure décorée de nervures croisées, portant des médaillons à leur intersection, s'élève jusqu'au sommet et se termine en dôme surbaissé, chef-d'œuvre de l'architecture du seizième siècle, qui, dès l'aube, produit son plus beau spécimen.

Mais cela ne suffisait pas au roi bâtisseur; voulant établir son logis et celui de la reine en cette aile surélevée et si artistement commandée par l'escalier neuf, il la trouva trop étroite, ne contenant en effet qu'une rangée de pièces se commandant, comme dans le bâtiment de Louis XII, et prenant jour à la fois au sud sur la cour intérieure, au nord sur les jardins et la place royale; il décida donc d'en doubler l'épaisseur : on ne peut cette fois lui en vouloir puisqu'il n'avait aucun ensemble à gâter; la façade qu'il fit construire dans ces conditions diffère totalement de celle du sud; elle est pour ainsi dire unique en France, par son ampleur et son cachet purement italien; la nature du terrain, la place en contre-bas, au pied du roc qui supporte l'édifice, lui permettaient de donner à celui-ci une allure grandiose; les architectes, évidemment ramenés d'Italie, n'y manquèrent pas; ils laissèrent intact ou presque l'ancien mur

de façade, de près de 2 mètres d'épaisseur, un vrai mur de château fort sillonné de couloirs et d'escaliers secrets; ils en bouchèrent seulement les fenêtres, laissant quelques issues nécessaires pour communiquer d'un bâtiment à l'autre; ils élevèrent deux étages correspondant à ceux de la façade du sud, légèrement plus étroits que ceux-ci, surmontés d'un troisième sous les combles, qui, grâce à une galerie couverte par un toit à peine incliné, n'est point « mansardé » comme le sont d'habitude les étages supérieurs. Puis, par une bizarre anomalie, les Italiens, oubliant qu'ils n'étaient plus sous leur chaud soleil, et que même cette façade était orientée au nord-ouest, réservèrent devant chaque fenêtre une loggia couverte soutenue par des pilastres et voûtée selon la mode de leur pays; le toit, enfin, surplombant la galerie supérieure, est soutenu par de fines colonnes qui donnent une légèreté d'autant plus harmonieuse au sommet de l'édifice que la base fixée dans le roc en est plus lourde.

« Ce qu'a fait faire François Ier, à le regarder du dehors, me contenta plus que tout le reste, écrit La Fontaine dans son *Voyage au Limousin*; il y a force petites galeries, petites fenêtres, petits balcons, petits ornements, sans régularité et sans ordre; cela fait quelque chose de grand qui plaît assez. »

Par malheur, on ne put jamais raccorder agréablement cette haute construction avec le vieux bâtiment de la salle des États contre laquelle elle s'accote; son mur de brique, sans ornement, presque sans fenêtre, jure avec la jolie façade italienne; il est en retrait et forme presque pan coupé; on aperçoit encore l'arête de l'ancien mur de refend, qui paraissait au contraire se raccorder exactement. Par contre, sur la droite, l'antique tour des oubliettes, dernier vestige du château féodal heureusement conservé, a été habilement entourée de galeries qui prolongent le bâtiment neuf et en formaient l'angle, avant que Gaston d'Orléans, par sa lourde bâtisse, n'ait massacré tout ce joli coin.

Telle est l'œuvre de François Ier à Blois; entreprise dès 1516, elle ne dut guère être terminée avant 1524, qui fut l'année de la mort de la reine Claude. Durant ces huit ans, le roi ne fit cependant au château que de courts séjours; on l'y voit quelques jours en décembre 1516, plus longtemps à l'automne 1517 et dans l'hiver de

1518, quelques semaines à la fin de 1519 et de 1520, dix jours en août 1522, plusieurs semaines enfin dans l'hiver 1523-1524, où il y est malade. Et encore durant ces quelques séjours, il est plus souvent en tournée dans la contrée et jusque dans la basse Bretagne qu'à demeure en son château. Blois, comme Amboise, est une halte au centre de la France, où il s'arrête, où il revient, mais où il ne peut rester; il y laisse plus volontiers sa mère, sa femme et ses enfants; ceux-ci y passent souvent l'hiver pendant que lui-même est à Paris, à Fontainebleau, à Saint-Germain ou en Italie; c'est là que quelques semaines après sa naissance à Saint-Germain, on porta le futur Henri II, ainsi nommé par son parrain le roi d'Angleterre; c'est là que la reine et la régente se retirèrent quand le roi se fut arrêté à Lyon en 1523 pour surveiller les préparatifs de la campagne d'Italie. Le bâtiment neuf était alors terminé; la reine et ses enfants en occupaient le premier étage, tandis qu'on avait disposé au second les appartements du roi : larges galeries sur la cour, servant de salle des gardes, de salle de réception pour le roi, appartements privés sur la façade extérieure, communiquant par des escaliers secrets avec les autres parties du château, notamment avec les chambres des filles d'honneur de la reine. La mère du roi habitait probablement le bâtiment de Louis XII, que la salle des États séparait de l'aile neuve : elle y essuya une maladie assez grave, une pleurésie, dit le « Bourgeois de Paris » au printemps de 1524, si bien que le roi, rentré depuis peu aux Tournelles, dut retourner à Blois; « maladie qui lui était survenue, dit le journal, du courroux qu'elle avait eu à cause de la guerre et des affaires que le roy avait en son royaume, en le duché de Milan et ses autres terres et seigneureries »; preuve, entre tant d'autres, que Louise de Savoie administrait et gouvernait tandis que son fils chassait ou baguenaudait dans les tripots.

Une partie de la cour se trouvait à Romorantin le 26 juillet 1524, quant on vint avertir le roi que la reine Claude se mourait à Blois. Certes, on n'attendait pas pareille issue à la maladie de langueur qui, depuis quelques mois, minait la santé de la jeune femme. En huit ans, elle avait donné au roi sept enfants; après les trois premiers, nés à Amboise, dont l'aînée, Louise, était déjà décédée, dont la seconde, Charlotte, devait disparaître à huit ans, à Blois, quelques semaines après sa mère, elle avait encore eu Henri en 1519, Made-

leine en 1520, Charles en 1522 et Marguerite en 1523, tous quatre à Saint-Germain. En 1524, elle avait à peine vingt-cinq ans : depuis longtemps elle savait ne tenir qu'une bien petite place dans le cœur du roi qu'elle continuait à aimer simplement et fidèlement ; elle l'avait suivi partout, autant que ses forces le lui avaient permis, elle s'arrêtait épuisée ; le moindre souffle la terrassa ; elle mourait dans sa demeure personnelle, que son époux avait embellie et transformée pour elle, la même où elle avait passé son enfance, où sa mère était morte dix ans plus tôt : « Sa perte fut fort grand dommage, et fut fort plainte du peuple, écrit le bourgeois de Paris, car elle était très noble et très bonne dame... On disait que la belle dame après sa mort faisait miracle, son corps étant à Blois, à la chapelle de Saint-Calais ; aussi lui offrait-on des vœux et des lumières de cire. » Le roi la regretta comme il l'avait aimée, comme il faisait toutes choses, très superficiellement ; il avait maintes façons de se consoler, il voyagea, passa à Bourges, où il présenta solennellement le dauphin qui, précisément, rappelait un peu sa mère, « pour commencer à lui faire voir le monde et apprendre à faire la cour ». Peut-être redoutait-il à son tour quelque malheur pour la seconde campagne qu'il allait entreprendre en Italie et qui, en effet, allait se terminer à Pavie !

« Le corps de la dicte feue bonne reyne fut embaulmé et mis en cercueil de plomb, et mis en terre en l'église de Saint-Calais qui est au château de Blois pour un espace de temps, pour le porter après inhumer à Saint-Denis, en France. » On voulait, en effet, attendre le retour du roi pour les obsèques solennelles ; on l'attendit deux ans ; ayant quitté les bords de la Loire le 1er août 1524, il arriva à l'automne en Italie, y essuya, le 24 février suivant, la terrible défaite de Pavie au cours de laquelle il tomba entre les mains ennemies ; emmené prisonnier au mois de mai, en Espagne, il atteignit Madrid le 16 août, et ne recouvra sa liberté, le 18 mars suivant, que sous l'infamante condition d'échange que l'on sait : ses deux fils devant aller prendre sa place à Madrid. Il revint en France lentement, comme honteux de sa déchéance, et ne reparut à Amboise que le 30 juillet 1526 ; il y demeura un mois, ayant un peu perdu de cette insupportable morgue et de cette déplorable légèreté qui l'avaient fait tomber tête baissée dans le piège tendu par ses

ennemis. Il évita de passer par sa capitale, où il se savait chansonné et caricaturé et se terra pendant plusieurs mois à Saint-Germain « sans venir en sa bonne ville sinon que par nuict ». Sa mère, durant ces deux années tragiques, avait maintenu avec énergie et habileté le peuple dans le devoir et l'Europe en respect : elle paraissait à tous la véritable souveraine, et ce n'est pas un anachronisme d'avoir, de nos jours, placé sa statue dans le Jardin du Luxembourg, parmi les grandes reines de France.

*
* *

D'Amboise et de Blois, où il ne savait que chasser, le roi vint souvent à cheval jusqu'aux confins de la Sologne, sur les rives du Cosson, à un petit pavillon, ancien manoir féodal caché en pleine forêt, appelé Chambourg, et à un autre castel de même importance, sis quelques lieues plus loin, Montfrant : le site mélancolique ne prêtait pas au grandiose ; le terrain était humide, presque marécageux en certains fonds ; aucune vue au delà de quelques centaines de toises : l'heureux possesseur d'Amboise et de Blois, fatigué peut-être du merveilleux panorama qui, de ces deux châteaux, dévalait à ses yeux sur la riche vallée de la Loire, se décida tout à coup, en 1519, au cours d'une promenade, à élever en ce lieu banal, sur l'emplacement de la demeure féodale à moitié ruinée « un bel et somptueux édifice »; à ce moment même, la nouvelle façade de la cour intérieure de Blois était terminée, mais qu'importe : il fallait une autre construction pour intéresser le Roi.

Le 6 septembre de cette année 1519, le roi signait donc les premières lettres patentes relatives à la « reconstruction » de Chambord. Les premiers architectes, Denis Sourdeau et Pierre Neveu, dit Trinqueau, conçurent un donjon féodal flanqué de quatre tours, selon la mode du siècle précédent, mais le plan fut vite agrandi, transformé; deux tours s'élevèrent à quelque distance qui furent reliées par des galeries vitrées; au centre Jacques Coqueau édifia une tour légère soutenue par des colonnes élancées, et tout autour se dressèrent une forêt de cheminées ornées des plus gracieuses sculptures : « J'ai vu, dans ma vie, plusieurs constructions magni-

fiques, écrivait en 1577 un ambassadeur du conseil des Dix, jamais aucune plus belle, ni plus riche ; l'intérieur du parc, dans lequel le château est situé, est rempli de forêts, de lacs, de ruisseaux, de pâturages, de lieux de chasse et au milieu duquel s'élève ce bel édifice avec ses créneaux dorés, ses ailes couvertes de plomb, ses pavillons, ses terrasses, ses galeries, ainsi que nos poètes romanciers décrivent le séjour de Morgane ou d'Alcine ; nous partîmes de là émerveillés, ébahis ou plutôt confondus. »

Quatre cent trente chambres, toutes à cheminée, treize escaliers, quel autre palais, à cette époque, a de semblables proportions ? En voyant aussi grand pour y loger sa cour, François Ier commence le mouvement qu'amplifiera plus tard Louis XIV : de plus, il fait à l'élément féminin une place qui ne cessera de croître sous ses successeurs ; ce roi, veuf, traîne à sa suite plus de dames d'honneur que n'a fait aucun de ses prédécesseurs. La présence à ses côtés de « Madame » sa mère, de Mesdemoiselles ses filles, de la reine de Navarre sa sœur, sera pour lui un prétexte d'organiser des « maisons » au sein desquelles se trouveront plusieurs des beautés qui le fascineront tour à tour.

Françoise de Foix avait été mariée très jeune à Jean de Laval, sire de Chateaubriand ; contemporaine du roi, elle le connut à la cour de Louis XII ; sa famille, bretonne d'origine, était toute dévouée à la reine Anne ; aussitôt le nouveau règne, elle fut nommée dame d'honneur de Claude ; celle-ci, malgré sa douceur et sa timidité, ne fut pas longue à comprendre le rôle que Mme de Chateaubriand jouait dans son ménage ; elle affecta de ne pas la connaître et refusa d'user de ses services. Louise de Savoie, choquée de son ton autoritaire, ne se gênait pas pour la contredire. La mort de la reine, le départ du roi pour l'Italie et l'Espagne contribuèrent à son éloignement.

Quand François revint de prison, il s'amouracha d'une personne de dix ans plus jeune que la précédente, Anne de Pisseleu, demoiselle d'Heilly ; elle avait dix-huit ans quand il la rencontra parmi les demoiselles d'honneur de sa mère ; celle-ci tenta de l'en écarter, mais en vain. Anne de Pisseleu était douce, modeste, tout l'opposé de la comtesse de Chateaubriand ; elle prit bientôt sa place dans le cœur du roi ; il la nomma d'abord gouvernante de ses

filles; en 1530, il la maria à Jean de Brosse, comte de Penthièvre, qu'il fit comte d'Etampes en 1534, puis duc deux ans plus tard; la duchesse resta à la cour jusqu'à la mort du roi, jouissant de la plus éclatante faveur et sans y être trop jalousée; Marguerite de Navarre écrivait en 1542 :

De ses bienfaits chacun lui rend louange,
Ils sont connus de tous les gens de bien,
Pour ses amis elle n'épargne rien
Et des méchants ennemis ne se venge.

Et Marot plus louangeur encore :

Sans préjudice à personne
Je vous donne
La pomme d'or de beauté
Et de ferme loyauté
La couronne.
Vous reprendrez, je l'affête
Sur la vie,
Le teint que vous ôté
La déesse de beauté
Par envie.

Le second mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, en 1530, ne changea pas sa situation. Éléonore tint à la cour une place encore plus effacée que celle occupée par Claude, n'ayant pas d'enfant, n'ayant été épousée que par nécessité politique, n'ayant jamais été aimée.

Louise de Savoie, morte en 1531, n'eut que peu d'occasions de séjourner à Chambord; par contre, sa fille Marguerite y vint souvent accompagner son frère. Quoique mariée d'abord au duc d'Alençon, puis plus tard au roi de Navarre, la charmante princesse délaissait volontiers ses États et ne se trouvait jamais mieux qu'à la cour de France; un jour qu'en 1543, elle passait à Chambord en petit appareil, elle écrivait à son frère : « Voir vos édifices sans vous, c'est un corps mort. » Il ne fallait rien moins qu'une cour brillante et nombreuse pour animer l'immense création du roi.

Le fils aîné de François Ier était mort à Lyon en 1536 peu après le mariage du fils cadet Henri avec la nièce du pape, Catherine de Médicis; on avait parlé d'empoisonnement; le roi avait sincère-

ment regretté ce fils, garçon joli et léger comme lui; il considérait Henri comme un censeur au visage sévère; il s'amusa de l'esprit de la jeune dauphine Catherine, qui importait en France les mœurs italiennes. Il tint à l'écart la grande sénéchale, veuve de Louis de Brézé, la superbe et énigmatique Diane de Poitiers, qui fut l'Égérie d'Henri II. Celle-ci tenait d'ailleurs à la cour de François Ier un rôle de second plan et rien ne prouve qu'elle ait, dans une circonstance tragique, fléchi la colère du roi par des procédés trop galants. Son nom, comme celui d'Henri II, n'en est pas moins intimement lié à celui de Chambord, puisque c'est sous le règne de ce dernier que le château fut terminé, si toutefois on peut dire que Chambord fut jamais achevé; leurs deux chiffres s'enlacent sur l'aile droite et la tour de la chapelle, fleurissent le long de l'escalier qui y conduit.

Le grand maître de la cour est d'abord Boissy, puis Montmorency; sous ses ordres immédiats sont les maîtres d'hôtel, les officiers de l'écurie, et le premier de tous, le grand écuyer, qui est un personnage. Les chambellans sont strictement occupés au service de la chambre royale et sont, eux aussi, des personnages d'importance, tout comme les premiers valets de chambre, parmi lesquels on compte un Montmorency, Clément Marot et le peintre Clouet. La maison militaire, ou maison du roi, que François Ier réorganise, compte deux cents gentilshommes, quatre cents archers de la garde, cent suisses et cent écossais. Les ecclésiastiques sont relativement peu nombreux; il n'y a officiellement, à côté du grand aumônier, qu'un premier aumônier et quelques aumôniers ordinaires; en fait, dix ou quinze dignitaires de l'Église, en quête de missions politiques ou de bénéfices, se trouvent toujours à la cour, sous les yeux du souverain.

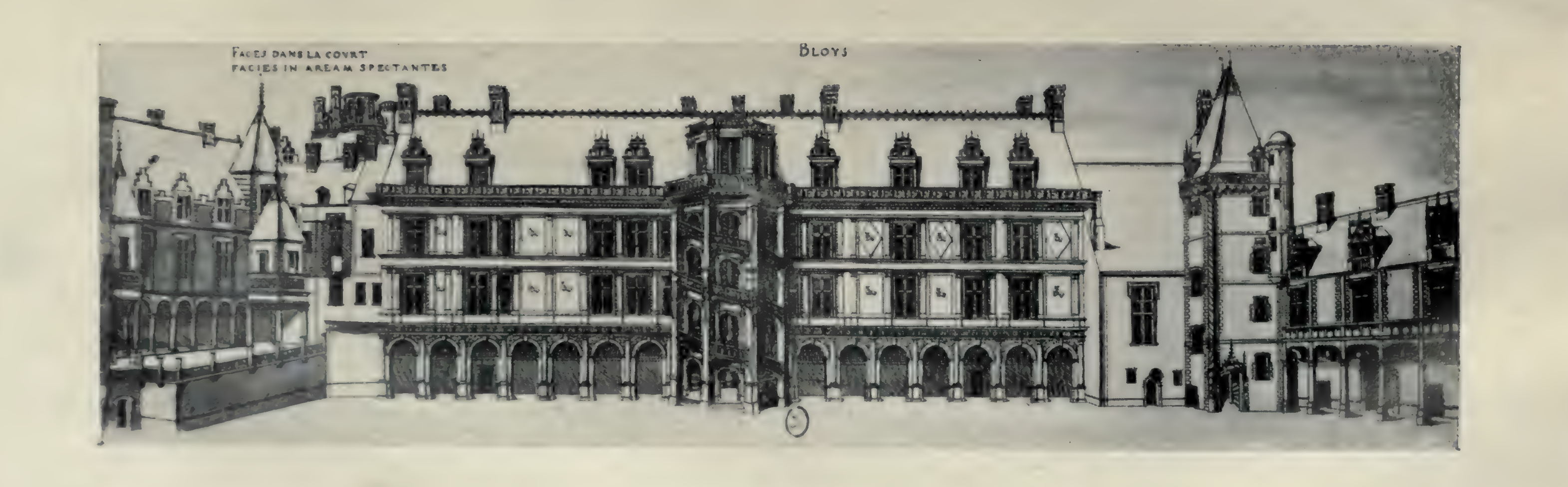
D'ailleurs, la cour officielle se double toujours des courtisans sans emploi, candidats plus ou moins ardents à toutes les places : sous François Ier comme plus tard sous Louis XIV, le seul moyen de parvenir est de se rappeler au roi par une presence continue : tous recueillent, sinon les offices et les privilèges qu'ils ambitionnent, du moins des subsides; François donne largement, sans compter; c'est sur cette prodigalité, sur ce mécenat qu'il fonde une partie de ses succès : s'il n'éblouit pas ses rivaux (on sait ce que coûta et ce que rapporta la folle entrevue du Camp du drap d'or), il éblouit facilement ses sujets.

PLANCHE V

Le château de Blois
avant les constructions de Gaston d'Orléans.

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes.
Topographie. Blois, tome II.

On y voit, sur la gauche, les anciens bâtiments de Charles d'Orléans, appelés sous la reine Anne « la Perche aux Bretons ».


Faces dans la court
Facies in aream spectantes
Bloys

La cour des princesses est non moins nombreuse, et guère moins coûteuse : elle se compose de plus de vingt demoiselles d'honneur, dont les pensions sont élevées et qui reçoivent pour leurs habillements des étoffes d'un prix fort élevé.

Si l'on compte la maison de chacun des hauts dignitaires, celle des ambassadeurs, des ministres qui, le plus généralement, suivent le roi dans tous ses déplacements, tout le personnel subalterne, on arrive à des chiffres extraordinaires ; Benvenuto Cellini prétend que le roi traînait douze mille hommes et chevaux à sa suite, parfois dix-huit mille ! Véritables armées campant souvent sous les tentes, incapables de se loger même dans les plus vastes châteaux [1]. Il est vrai de dire que semblable émigration était rare, et que pour les petits déplacements, qui étaient les plus fréquents, la suite était de beaucoup moindre. On voyageait rarement en coche, plus souvent par eau ou à cheval ; les femmes étaient dans ce cas sur des petits fauteuils placés sur l'animal. C'est Catherine de Médicis qui, la première, lança la mode de la selle à arçon. Le cortège était le plus souvent sans ordre ni unité ; les domestiques, partis les derniers, arrivaient les premiers, traînant les meubles, vaisselles, tapisseries des rois et princesses ; les femmes chevauchaient doucement, tandis que les hommes chassaient dans les forêts giboyeuses. Le service de la vénerie, un des plus importants de la maison royale, s'occupait toujours à préparer la veille la chasse du roi ; le procédé le plus courant était « les toiles » ; le capitaine des toiles, d'Annebault, qui fut plus tard maréchal de France, avait sous ses ordres cent archers chargés de tenir en état et de disposer des toiles pour enclore le coin de forêt dans lequel préalablement on avait rabattu le gibier ; il fallait, dit-on, près de cinquante charriots pour porter ces toiles et les tentes pour camper en forêt si besoin était ; les meutes étaient nombreuses ; la dépense annuelle s'élevait, pour ce genre de chasse, à 18 000 livres ; la chasse au faucon coûtait plus du double.

Est-ce pour éviter ces toiles et se réserver ainsi un magnifique enclos de chasse bien fixe que François Ier ordonna d'entourer de

1. Quand la seconde fille de Louis XII, Renée, partit pour l'Italie après son mariage avec le duc de Ferrare, elle emmenait à sa suite cent cinquante-huit personnes, et son époux trois cents.

murs le parc de Chambord? Peut-être; c'était une folie correspondant à celle de la construction du château; pour la première fois on enclosait de murs un aussi vaste territoire : cinq mille cinq cent hectares! On commença le travail en 1542; Guillaume Robert, « maître des ouvrages » du comté de Blois et du duché de Bourgogne, en prit l'entreprise à raison de 33 sous la toise; suspendue à la mort de François Ier, elle fut reprise en 1556 et menée à bonne fin.

Malgré ce parc de chasse particulièrement bien gardé, François ne fit pas à Chambord de longs ni de fréquents séjours. Si, dès 1519, on note dans son itinéraire un arrêt à Chambord, c'est aux ruines de l'ancien château; il revient six mois après pour décider la construction du nouvel édifice; puis on ne l'y revoit plus avant 1526 à son retour de Madrid; à cette époque, les travaux sont déjà assez avancés pour que le roi puisse loger dans la tour nord-est : il n'y séjourne cependant que quelques jours; et, quoi qu'en dise la légende, ce n'est sans doute pas là qu'il rencontre pour la première fois Anne de Pisseleu; il reste deux ans sans reparaître sur les bords de la Loire, s'arrête à Montfrant, puis à Chambord, les 22 et 23 avril 1529; il décide à ce moment la canalisation du Cosson et sa dérivation autour du château, projet plus facilement réalisable que celui, nourri auparavant, de détourner le cours de la Loire pour faire passer le fleuve à Chambord. En 1530, au printemps, il fait les honneurs du château à la nouvelle reine Eléonore; son séjour dure peut-être vingt-cinq jours et est le plus long qu'il y ait fait. En septembre 1532, d'Amboise, il vient chasser deux jours, puis de Blois trois jours en 1534; puis, pendant cinq ans. on ne le voit plus dans ces régions; il parcourt plusieurs fois la France de part en part, et commence à passer de longs mois à Fontainebleau qui devient, avec Saint-Germain, sa résidence préférée.

Mais en 1539 il remonte en grande cortège la vallée de la Loire, faisant à son rival Charles-Quint les honneurs de son royaume : il déploie pour son hôte toutes les pompes de sa cour; il lui ménage à Amboise, le 8 décembre, une entrée théâtrale, aux flambeaux; « on monte par la grande tour aornée de tous les aornements dont on se pouvait adviser et tant garnie de flambeaux et autres luminaires qu'on y voyait aussi clair qu'en une campagne en plein midy ». Le

coup d'œil était magnifique et Charles-Quint s'extasiait, encore qu'il fut peu sensible à ces genres de spectacle, quand une tapisserie prit feu tout à coup, quelques secondes après le passage des rois : « La tour fut aussitôt toute enflambée rendant si grand chaleur et lumière pour non y avoir issue par dehors que Sa Majesté et tous les présents pensèrent étouffer et pour la grande multitude qui suivit ne pouvait avancer ni reculer. » On en fut cependant quitte pour la peur !

Le lendemain, on partit pour Blois, puis pour Chambord ; la cour entière faisait cortège aux souverains ; on voyait à leur suite la reine Eléonore, la reine de Navarre, les fils du roi, la dauphine Catherine, Marguerite, fille du roi, Jeanne d'Albret, le duchesse d'Etampes, tous les princes et princesses ; « le roi avait fait magnifiquement enrichir le château par dedans de tapisseries et autres riches parements qui faisaient bon voir » ; le connétable de Montmorency avait été spécialement chargé de mettre « le château en état » pour la venue de l'empereur. Charles-Quint applaudit fort à la splendeur du monument, « un abrégé, dit-il, de ce que peut effectuer l'industrie humaine ». De nombreux tableaux italiens ornaient les murs, une suite de portraits, dit-on, de tous les savants grecs qui se réfugièrent en Italie après la prise de Constantinople. Une fresque de Jean Cousin avait été placée dans une galerie, mais ne dut pas y rester sous les règnes suivants.

Un valet de chambre du roi, Claude Chapuis, qui s'essayait à la poésie, donna de mauvais vers sur cette réception de Charles-Quint à Chambord :

Et de Chambord le château magnifique
Qui des ouvriers a vaincu la pratique
Et l'industrie et qui est de nature
Œuvre jugé plus que d'architecture
Pour l'empereur en ses salles superbes
Brule senteurs et répand fleurs et herbes.

Le séjour de l'empereur-roi à Chambord ne dut pas dépasser trois jours, puisque, le 19 décembre, on le sait en pèlerinage à Notre-Dame de Cléry ; il n'est marqué par aucune fête semblable à celle donnée à Fontainebleau : la grande distraction y fut, comme de coutume, la chasse : Avity dit même que la cour « y passa quelques

jours pour la délectation de la chasse aux daims qui étaient là dans un des plus beaux parcs de France et à très grande foison ».

Le seul fait historique se rattachant à l'un des derniers séjours de François Ier à Chambord est l'inscription fameuse faite en un jour de désenchantement par le roi lui-même sur une vitre de la fenêtre de sa chambre :

Souvent femme varie
Bien fol est qui s'y fie.

Quand l'écrivit-il, à quel propos, et à la suite de quelle mésaventure, on ne le sait d'une façon précise. De 1539 à sa mort, le roi ne revint que trois fois à Chambord : trois jours en février 1541, deux jours en janvier 1543, trois semaines en février-mars 1545. C'est sans doute à ce dernier voyage, et à propos de la duchesse d'Etampes, que le roi malade et vieilli connut cette heure de découragement; à vrai dire, il en connut bien d'autres vers la fin de sa vie. Sa lutte contre Charles-Quint toujours renaissante, même après les réconciliations les plus bruyantes, avait affaibli le royaume, déconsidéré le roi. Les finances épuisées, l'armée désorganisée, la France, après ce règne de trente-deux ans aux brillantes apparences, n'en conservait comme bénéfice durable qu'un incontestable progrès artistique que témoigne encore cette magnifique floraison dont Chambord, tout délaissé qu'il fut par la suite, forme un des plus parfaits joyaux. « Qui ne l'a point vu, a écrit Chateaubriand, ne connaît point le génie de François Ier; c'est du Raphaël appliqué par le génie des Gaules. »

BIBLIOGRAPHIE

Catalogue des actes de François Ier. — E. DOLLET, *Sommaire des faits et gestes du roi François Ier*; P. SALA, *Les Hardiesses des rois de France. Journal de Jean Barillon, secrétaire du chancelier Duprat* (publié par Pierre de Vaissière); BRANTOME, *Les Dames galantes. Journal d'un bourgeois de Paris* (édition Bourilly). *Journal de Louise de Savoie*; AUBAIS, *Itinéraire des rois de France*; BOURILLY, *le Règne de François Ier*; P. PARIS, *Études sur François Ier. Histoire de Louise de Savoie*; HAUREAU, *François Ier et sa cour*; DECRUE, *La Cour de France au seizième siècle. Anne de Montmorency connétable*; DESGARDIN, *Anne de Pisseleu*; A. BASCHET, *Les Comédiens italiens à la Cour de France*; MERLE, *Chambord*; GUERLIN, *Chambord*; JARRY, *Documents nouveaux sur la construction de Chambord*.

LA CONJURATION D'AMBOISE

DEPUIS près d'un demi-siècle, le vieux château de Charles VIII est presque abandonné. François, devenu roi, n'y a que peu séjourné; son fils Henri II, pour lequel Amboise n'éveille aucun souvenir heureux, qui considère le château comme moyenâgeux, incommode et lointain, qui trouve sans doute la vallée de la Loire trop riante pour son caractère taciturne, ne fit jamais que passer à Amboise, comme il passait à Blois ou à Chambord, simples étapes sur le chemin de la capitale : son souvenir est absent de ces châteaux; pour lui, c'est Fontainebleau, Saint-Germain ou le Louvre qui forment ses résidences habituelles.

Quand on a pris l'habitude de ces palais, les châteaux de Touraine paraissent insuffisants et mesquins. Passe pour Blois dont on a démoli les fortifications et que François Ier a en partie reconstruit; mais Amboise, c'est une forteresse campée sur un rocher, bonne, tout au plus, en cas de guerre, pour y soutenir un siège. Aussi est-ce par crainte de troubles et presque d'enlèvement que huit mois après son avènement, François II, âgé de dix-sept ans à peine, s'y laissa subitement conduire dans les derniers jours de février 1560 : les bâtiments, mal entretenus, sont froids et humides; le roi qui est passé à Amboise au mois de novembre précédent, accompagné de sa femme, ne paraît pas en avoir conservé bon souvenir; peut-être aussi rougit-il de fuir devant un danger qu'on lui représente mal, et qu'il sent exagéré : « Qu'ai-je donc fait à mon peuple qu'il m'en veut ainsi? Je veux entendre ses doléances et lui faire raison. » Le juge-t-on trop jeune pour ce rôle, ou redoute-t-on précisément qu'il fasse raison à son peuple? toujours est-il qu'on l'en-

traîne, d'autant plus facilement que sa femme Marie Stuart l'encourage à filer doux devant ceux qui se sont érigés ses tuteurs ; en se réfugiant à Amboise selon la volonté des Guise, le jeune roi ouvre inconsciemment le drame qui, pendant cinquante ans, ensanglantera la France : la pire des guerres civiles, la guerre religieuse commence et le vieux château des comtes d'Anjou va être le théâtre d'un des épisodes les plus tragiques de la lutte fratricide.

Le « petit roi » de dix-sept ans, dont la figure ronde et poupine n'exprimait encore que grâce et innocence, n'avait, tout majeur qu'il était en droit, aucune idée bien nette de son devoir ; son gouvernement devait être celui de ses conseillers ; son seul amour était pour la reine Marie d'Écosse, qu'on lui avait donnée comme épouse quelques mois avant son avènement. Marie Stuart, de deux ans plus âgée que lui, très simple, très droite, avait vite subi l'influence de ses deux oncles ; le cardinal de Lorraine et le duc François de Guise à qui, dès le lendemain de la mort de Henri II, le roi François avait remis la conduite du gouvernement, à l'un les finances et toute la politique intérieure, à l'autre la guerre et la diplomatie ; le connétable Anne de Montmorency avait été écarté sans plus de cérémonie ; son grand âge et le soin de sa santé avaient été les prétextes naturels invoqués par le roi pour l'envoyer à l'écart sur ses terres. Il avait trop favorisé les ambitions de Diane de Poitiers. Ces Guise étaient d'une famille tout récemment implantée en France ; un cadet de la maison de Lorraine, un fils du duc René, était venu se mettre au service de François Ier, s'était battu bravement à Marignan et le premier avait obtenu le titre de duc de Guise ; il avait épousé une princesse de Bourbon, en avait eu douze enfants dont plusieurs devaient placer cette famille si récemment française au premier plan dans le royaume. L'aîné fut François de Guise, presque contemporain d'Henri II, que ce roi aimait comme un frère et dont il avait fait un de ses conseillers ; capitaine hardi, il avait contribué plus que tout autre à rétablir les affaires du royaume, avait conquis Calais, défendu Metz et Thionville ; grand, mince, l'air distingué, le regard froid et triste, « il avait, dit Brantôme, fort belle apparence et assurée façon ». Populaire dans l'armée, il n'allait pas tarder à l'être dans le peuple ; la blessure qui lui avait tailladé la face lui avait valu le surnom de « Balafré », qui était pour

grandir encore son prestige. François II ne pouvait évidemment confier la garde de l'État à des mains plus fermes.

Son frère, Charles, nommé archevêque de Reims, à quatorze ans, créé peu après cardinal, ne lui ressemblait guère; il était aussi cauteleux et rusé que François était hardi et franc, aussi sceptique que l'autre était convaincu. Brantôme parle de son « âme barbouillée » en termes peu édifiants : il avait cependant exercé un pouvoir assez étendu dans les conseils d'Henri : financier habile, mais peut-être peu honnête, il s'était enrichi, s'était montré avare, et était conséquemment peu aimé. Les deux frères jouèrent pourtant sous François II et sous Charles IX partie commune; parmi les autres enfants de Claude de Lorraine, on compte encore Louis, qui fut archevêque de Sens et cardinal (on l'appela le cardinal de Guise); François, du même nom que l'aîné, qui fut général des galères et grand prieur; René, qui fut marquis d'Elbeuf; Claude, duc d'Aumale; une fille enfin épousa Jacques d'Écosse, en eut une fille, Marie, qu'on s'empressa en 1559 de marier à l'héritier de la couronne de France.

Quand François II devient roi, il est tout aussitôt le prisonnier de ses oncles. C'est en 1559 un enfant débile que les médecins ont condamné. Régnier de la Planche dit qu'il avait « le visage blafard et bouffi ; il se formait une corruption en l'une de ses oreilles qui faisait l'office du nez, lequel il avait fort camus ». On prévoyait qu'il n'aurait pas d'enfants et « on avertissait secrètement les Guise de pourvoir à leurs affaires, d'autant que ce prince n'était pas pour la faire longue ». Des médecins, consultés par la reine à Fontainebleau, avaient conseillé de le mener passer l'hiver à Blois « tant pour être cette contrée au meilleur et plus gracieux air de tout le royaume que pour y avoir ledit seigneur été nourri dès le berceau, là aussi on lui pourrait appliquer certains médicaments précieux en attendant qu'à la primevère on lui préparât des bains aromatiques et propres à sa maladie ».

A la primevère, on ne pensait plus guère à la maladie du roi, encore qu'elle ne fût pas en voie de guérison, mais bientôt à une vaste conspiration ourdie, disait-on, par les protestants pour s'emparer de l'enfant et du pouvoir. Le renouveau des persécutions ordonnées par les Guise contre les réformés devait inciter ceux-ci à secouer le joug, à crier justice au roi, à la reine-mère, peut-être au Parle-

ment. Les chefs du parti protestant, l'amiral de Coligny, le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, et le prince de Condé son frère, également temporisateurs et prudents, ne se croyaient pas encore en force pour entreprendre une lutte qui risquait d'être longue et sanglante. Coligny proposa de négocier, de flatter la reine-mère en s'adressant à elle, de lui demander d'intercéder en faveur des réformés.

Le roi de Navarre accepta la mission, la remplit mal, et comme à la légère, semblant se contenter de vagues promesses de Catherine de Médicis, remarquant à peine le mépris affecté par le jeune roi à son égard ; le prince de Condé son frère, sur lequel les protestants mettent plus d'espoir, encore que ce petit homme dût montrer par la suite qu'il était plus habile à se disculper qu'énergique dans la lutte, est disposé à renouveler la tentative de façon plus solennelle, en s'entourant de plusieurs des chefs de la religion, et de la faire ainsi, sans y paraître, dégénérer en coup de main, contre les Guise. Inspirateur du complot, Condé convoque au mois d'octobre quelques mécontents ; mais il juge sa personne trop précieuse pour la compromettre dans les préparatifs ; c'est dans la petite noblesse de l'Ouest et du Midi, au sein de laquelle la doctrine de Calvin a déjà fait de nombreux adeptes, que vont surgir les fougueux organisateurs.

Les opposants sont d'ailleurs nombreux dans le royaume. On parle beaucoup dans la bourgeoisie des États généraux qu'il serait utile de convoquer pour rétablir l'ordre. Les militaires, un peu négligés depuis la paix, protestent contre les licenciements opérés dans presque toutes les compagnies. Beaucoup ont souvent leurs armes et en usent pour piller : sur la route d'Orléans, un convoi de prisonniers est délivré par une troupe d'hommes masqués ; à Paris, des rixes éclatent chaque jour sur les places et dans les églises.

Le 1er février, arrivaient à Nantes par toutes les issues et sans être remarqués, quelques centaines de gentilshommes, que pouvaient avoir attirés une importante session du Parlement de Bretagne, ou des mariages annoncés dans les environs. Ils traversèrent la ville sans paraître se connaître ; quelques-uns feignaient de poursuivre quelque affaire devant le Parlement, « et chacun, dit-on, faisait porter à ses valets, des sacs à la mode des plaideurs ».

Cependant, à la nuit close, ces mystérieux voyageurs se retrouvaient en la demeure du sieur de la Garaye (d'aucuns disent dans une maison appartenant à d'Andelot, frère de Coligny), et l'un d'entre eux se levait pour les haranguer ; c'était Godefroy de Barry, seigneur de La Renaudie, alors connu sous le nom de La Forest. Gentilhomme de petite maison périgourdine, ardent dans sa foi, toujours prêt à combattre, La Renaudie s'était fait connaître quelques années plus tôt, dans un procès contre du Tillet, greffier du Parlement de Paris ; accusé de faux, il avait été condamné par le Parlement de Dijon à plusieurs années de prison. Il avait réussi bientôt à s'évader, avait fait un assez long séjour en Suisse, où tout en travaillant à sa réhabilitation, il s'était instruit dans la religion calviniste et s'était juré de sauver ses frères de France opprimés. Bientôt homme de confiance de Coligny, il avait été en Angleterre solliciter l'appui de la reine Elisabeth ; revenu en Périgord, il s'était naturellement offert à recruter des soldats à la cause qui lui était chère. Les princes de Bourbon, Antoine, puis Condé, l'avaient laissé faire, non sans l'encourager ; les pasteurs qui recevaient de Genève le mot d'ordre conseillaient, eux aussi, la prudence ; La Renaudie, qui trouvait à son entreprise beaucoup d'approbateurs, allait vigoureusement de l'avant ; des réunions préliminaires avaient eu lieu dans le canton de Vaud, puis à Lyon ; l'accueil qu'il reçut à Nantes ne lui fit plus douter du succès : délivrer le roi du joug de despotes étrangers qui conjuraient sa perte et cherchaient à le supplanter, rétablir l'État dans toute sa force et grandeur, en rendant notamment aux États généraux l'autorité qui leur était due, c'était un but sacré contre lequel personne ne pouvait trouver à redire : « Bref, après leur avoir allégué le changement par eux fait de toutes choses, et les décisions des gens doctes sur les informations de ce faites, il les pria de déclarer rondement leur avis de ce qui était à faire, et cas advenant qu'il se présentât un prince du sang ou un gentilhomme dûment autorisé de lui, s'ils voudraient donner aide à se saisir de ces tyrans, afin d'assurer les États généraux pour leur être fait procès, et au reste pourvoir au roi de conseil durant son bas âge, suivant l'ordre en tel cas accoutumé. » Quelques-uns voulurent alors qu'il fût bien spécifié qu'on n'attenterait dans aucun cas à l'autorité du roi, ce à quoi chacun s'engagea par serment.

Il restait à chercher la meilleure occasion d'agir; La Renaudie saisit la plus prochaine : le séjour de la cour à Blois favorisait, disait-il, leurs projets ; le château n'était plus défendu; les troupes royales cantonnées aux environs étaient peu nombreuses; par les forêts voisines, il serait facile à cinq cents hommes de se glisser jusqu'aux portes de la ville et de fondre sur les Guise à l'improviste; partis de la Fredonnière près de Mondoubleau, gentilhommière du sire de Constance, La Renaudie devait les appuyer avec huit cents cavaliers et trente mille hommes de pied. Le baron de Castelnau devait conduire les troupes de Gascogne ; Mazères celles du Béarn ; du Mesnil celles du Périgord ; de Maillé, du Poitou ; de la Chesnaye, de l'Anjou. Le capitaine Sainte-Marie dut recruter de nouveaux volontaires en Normandie, Cocqueville en Picardie; « il fut aussi avisé qu'au même temps se trouveraient en principales villes du royaume des gentilshommes qui tiendraient la main à ce que le peuple ne s'émût que bien à point, comme aussi on empêcherait ceux de Guise n'eussent aucun secours ni aide de ceux qu'ils avaient élevés en dignité, ni semblablement qu'ils se puissent aider des forces et des deniers de France, le passage desquels leur serait empêché ». Un esteuf mi-parti blanc et noir devait être le signe du ralliement.

Le secret était naturellement la condition nécessaire du succès et pourtant comment l'obtenir d'un si grand nombre d'hommes ardents, prêts à la lutte : le complot devait être découvert par la faute même de celui qui en était l'organisateur. Au retour de Nantes, La Renaudie établit à Paris son quartier général : de tout temps la capitale était spécialement surveillée; il alla loger chez un coreligionnaire, des Avenelles, qui, en même temps qu'avocat, tenait maison meublée près de Saint-Germain-des-Prés. Le logeur, auquel on ne pouvait cacher les allées et venues fréquentes des gens qui renseignaient La Renaudie, fut bientôt au fait de l'affaire; il commença par s'y montrer très favorable, en sut alors tous les détails, prit peur en songeant aux responsabilités qui pesaient sur lui, et finalement s'en alla tout révéler à un des agents des princes lorrains, Lallemand de Vouzé, autrement dit Marmague, lequel avertit Milet, un secrétaire du duc, et le posta avec quelques autres en observateurs dans le logement de La Renaudie. D'abord incrédules, ils

furent vite éclairés, et emmenèrent des Avenelles à Blois près de leurs maîtres : La Renaudie, qui aurait pu se méfier, continua de prendre ses dispositions; plusieurs semaines le séparaient encore de la date du 10 mars arrêtée à Nantes; peut-être s'apercevait-il trop tard que pour frapper aussi fort, il fallait frapper vite.

Cependant l'absence de l'avocat ne fut pas longue : délibérément traître aux siens, ayant accepté le payement de son crime, il revint à Saint-Germain-des-Prés pour y surprendre des secrets supplémentaires. Les Guise ne pouvaient, en effet, admettre qu'un simple gentilhomme de médiocre naissance eût à lui seul forgé une conspiration aussi hardie et tenté de renverser les ministres du roi; sans doute n'était-ce pas pour prendre lui-même leurs places? La conspiration avait donc d'autres chefs plus hauts placés; c'était leur action qu'il importait surtout de saisir : si on parvenait à prendre en flagrant délit criminel le triumvirat tant redouté des princes lorrains, les deux Bourbons, Antoine et Condé, et l'amiral de Coligny, on les discréditait définitivement aux yeux du roi et de la cour; la prison, peut-être la mort, pouvaient être des peines applicables; ne pourrait-on pas aussi atteindre du même coup cette femme qui se tenait actuellement dans l'ombre, mais qui deviendrait toute-puissante si le roi succombait, cette Catherine de Médicis qui évitait de se prononcer entre les partis adverses, et dont les Guise craignaient la prudente habileté.

Avec quel art de psychologue et quel talent de romancier, Balzac n'a-t-il pas, dans *le Martyr calviniste*, évoqué la figure étrange, si diversement appréciée, de la mère des derniers Valois, et exposé la situation singulièrement complexe de la cour de François II? Il a imaginé, et sa supposition semble corroborée par de nombreux indices, que Catherine avait été avertie par les protestants de la tentative qu'ils allaient faire, et y avait donné un assentiment tout au moins tacite; que voyant l'affaire compromise, elle avait abandonné ceux qui l'avaient entreprise, et laissé les Guise se satisfaire et se salir par une vengeance personnelle, laquelle ne devait pas rehausser leur politique, se réservant d'intervenir elle-même sans compromission avec quiconque, quand son heure serait venue.

La première mesure décidée et exécutée par le duc et le cardinal

fut le transfert de la cour à Amboise ; Blois n'était rien moins qu'une place forte ; un gros de partisans se présenterait aisément sur une face quelconque du château, et n'aurait pas de mal à en forcer l'entrée; Amboise, qui avait au contraire gardé presque intactes ses anciennes fortifications, était un refuge sûr et à l'abri d'un coup de main : c'était, dit un contemporain, « une petite ville fort serrée que peu de troupes peuvent défendre, et qui a d'ailleurs un château assez grand et bien fortifié ». Un changement de résidence inattendu dérouterait d'ailleurs les conjurés qui s'étaient fixé leur rendez-vous en conséquence.

Le roi et la cour étaient en déplacement de chasse quand la première nouvelle de la conspiration leur parvint, le 20 février; ils étaient à neuf lieues de Blois, et le soir même couchèrent à Amboise.

Dans quel état se trouvait le château de Charles VIII quand François II vint y résider? C'est une question que les documents ne permettent pas d'éclaircir complètement.

Sans doute les bâtiments, aussi nombreux qu'ils l'étaient du temps de François Ier, laissaient à désirer, et n'étaient plus entretenus comme aux jours où ils étaient fréquemment occupés. On ne sait trop dans quel corps de logis s'installa la famille royale; on sait seulement qu'elle vint rassasier ses yeux d'un bien vilain spectacle, de l'aile la plus ancienne du château, celle où par-dessus la salle des gardes est bâtie la salle des États, au-dessus de laquelle François Ier a fait percer dans le toit des fenêtres à meneaux, du style Renaissance, le plus riche et le plus pur.

A peine la cour fut-elle arrivée à Amboise, le duc de Guise suggéra au roi d'appeler à lui l'amiral de Coligny, son frère d'Andelot, et le prince de Condé; s'ils refusaient, ils entraient en rébellion ouverte et déclaraient leur cause commune avec celle des conspirateurs; s'ils venaient, on les tenait comme otages, pour le jour où la Renaudie et ses compagnons tenteraient un coup contre le gouvernement du roi; et on verrait alors s'ils essayeraient d'intercéder pour eux.

Coligny s'empressa d'accourir à l'appel du roi et de sa mère ; il avait dans le génie politique de celle-ci une confiance dont il eut plus tard lieu de se repentir cruellement; il espérait donc que de

leur entrevue pouvait sortir la paix religieuse, si les Guise, rendus sages par la crainte, consentaient à se relâcher de leurs rigueurs. « L'amiral, dit la Planche, fit à la reine-mère, en présence du chancelier, de grandes remontrances, et lui déclara le mécontentement de tous les sujets du roi, tant en général qu'en particulier, non seulement pour le fait de la religion, mais aussi pour les affaires politiques: et que l'on avait mal à gré, et de tout à contre cœur que les affaires du royaume fussent maniées par gens qu'on tenait pour étrangers, en éloignant les princes et ceux qui avaient bien servi la chose publique. Bref, lui ayant fait entendre bien au long la cause de ces émotions, et les bruits qui couraient comme s'il eût expressément pris cette charge, son avis fut qu'on donnât relâche à ceux de la religion, le nombre desquels était tellement accru qu'il n'était plus question y aller par force pour penser les exterminer. »

L'influence de Coligny dans le conseil était telle, que le chancelier Olivier s'étant rangé à son avis de pacification par la douceur, que la reine-mère, le roi et la reine Marie ayant approuvé, les princes de Guise crurent devoir y acquiescer. Etait-ce de leur part un retour à des sentiments plus humains, et le premier acte d'une politique nouvelle, ou n'était-ce pas plutôt une tactique habile pour tenter d'apaiser les conjurés et rendre leur attaque plus odieuse s'ils y persévéraient? Un proche avenir devait le prouver.

L'édit d'Amboise, signé le 8 mars 1560 par François II, donnait à tous le pardon des crimes concernant le fait de la religion, « voulant ainsi le premier an de notre règne n'être point marqué par la postérité comme sanglant de la mort de nos sujets ». Triste ironie des mots quand on sait par quelle hécatombe le même prince accepta que dans le même mois et dans le même château, son trône fût à jamais souillé ! Ses tuteurs avaient en effet pris soin de spécifier que le roi n'entendait pas « ladite abolition comprendre les prédicants, ni ceux qui, sous prétexte de religion, se trouvaient avoir conspiré contre la personne de sa mère et de lui, celle de la reine sa femme et de ses frères, des princes et des principaux ministres », se réservant ainsi la faculté d'abandonner la manière douce sitôt qu'il leur conviendrait; l'édit fut enregistré sans bruit par le Parlement dès le 11, les principaux membres ayant été avertis

sous main de n'y point faire opposition; on se rendit vite compte que c'était un « attrape-minaud ».

Cependant l'entreprise, un instant compromise par le déplacement de la cour et de l'édit royal, se réorganisait; La Renaudie, infatigable, réunissait ses principaux lieutenants à 6 lieues d'Amboise, chez le sire de la Carrelière. C'est là que furent décidés les derniers détails de l'exécution. Il fut convenu que Jean et Edme de Maligny, gentilshommes de Condé, introduiraient soixante hommes dans diverses maisons de la ville et trente dans le château même sous divers déguisements; le prince, qu'on désignait sous le nom de « capitaine muet », devait arriver au château le 16 sur « l'heure du dîner », arborer un signal sur le haut du donjon; alors les troupes massées dans le voisinage devaient attaquer en même temps par la porte du parc et par une brêche de la muraille.

La réussite était des plus douteuses, vu les précautions prises par les Guise depuis la trahison de des Avenelles; une seconde trahison, livrant le secret du lieu de concentration à Noisay, vint au dernier moment achever de tout perdre. Le capitaine Lignières, qui faisait partie des régiments en marche sur Amboise, inquiet du danger couru par les protestants tenus en otage par les ministres de François II, effrayé, dit-il, de savoir la personne du prince de Condé aussi exposée au massacre quand on découvrirait sa complicité, ne trouva rien de plus simple que de faire prévenir Catherine de Médicis de l'attaque prochaine et du rendez-vous fixé à Noisay. La reine-mère, dont la conduite à l'heure de la conjuration reste encore une énigme, s'empressa d'avertir les Guise, en même temps qu'elle faisait savoir à Condé qu'il était découvert.

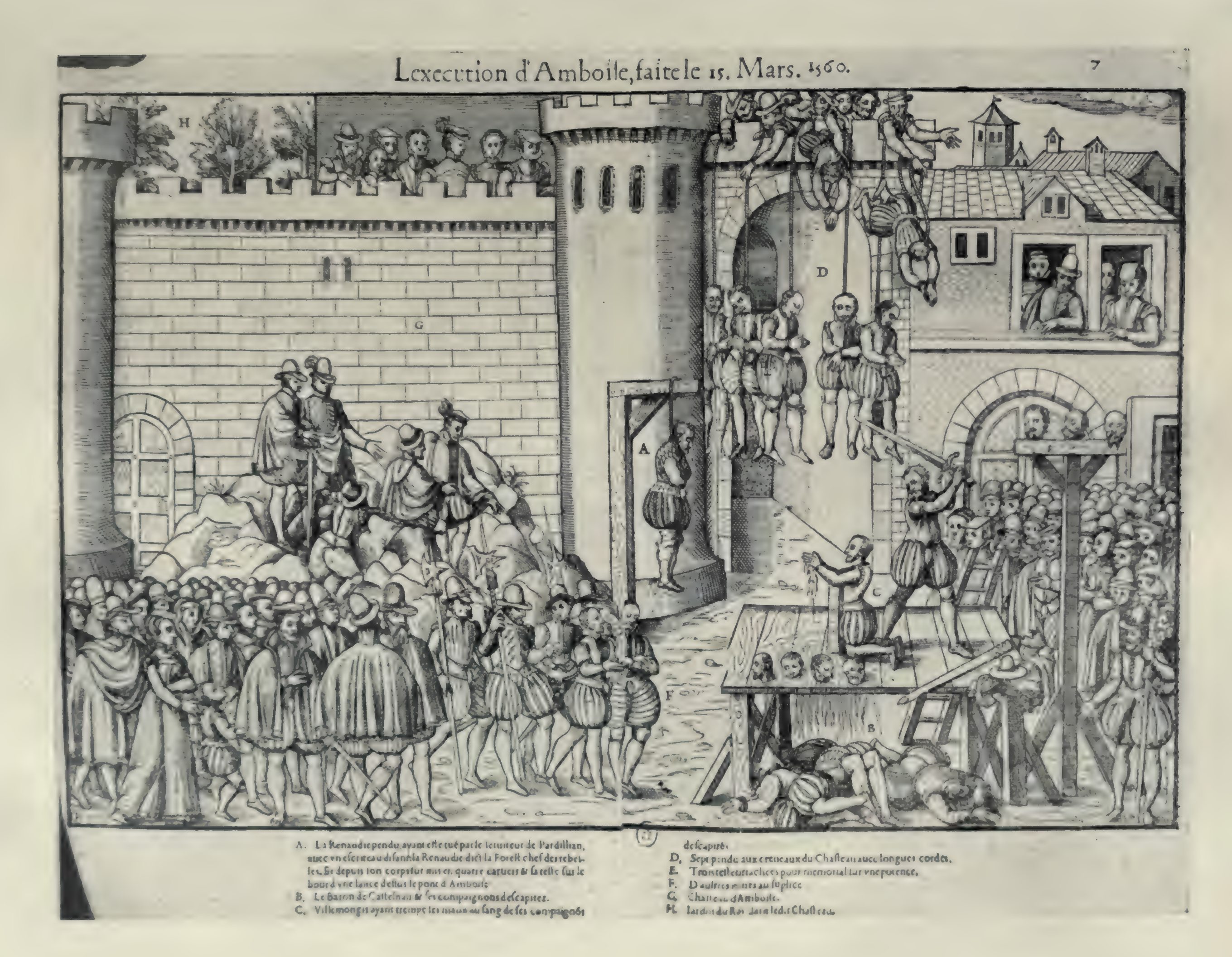
Aussitôt qu'on apprit à la cour que les conjurés faisaient leurs derniers préparatifs, une véritable panique s'empara de chacun, on se persuada que l'attaque était pour le 6 mars; aussitôt la ville fut fermée. Le cardinal de Lorraine revêtit une cotte de mailles. « La terreur, dit Chantonay, ambassadeur d'Espagne, était aussi grande que s'il y eût eu une armée aux portes du château. » Le duc de Guise dépêcha ses meilleurs lieutenants dans les provinces pour y rassembler les compagnies fidèles et arrêter tous les gens en armes se rendant vers Amboise. Philibert de Marcilly et le maréchal de Vieilleville partirent pour Orléans, le comte de Sancerre pour

PLANCHE VI

L'exécution d'Amboise.

(*D'après une gravure de Périssin.*)

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes.
Histoire de France. François II.



Lexecution d'Amboise, faite le 15. Mars. 1560. 7

A. La Renaudie pendu, ayant esté tué par le serviteur de Pardillan, avec vn escriteau disant la Renaudie dict la Forest chef des rebelles. Et depuis son corps fut mis en quatre cartiers & sa teste sus le bout d'vne lance dessus le pont d'Amboise.
B. Le Baron de Castelnau & ses compaignons descapitez.
C. Villemongis ayant trempé les mains au sang de ses compaignōs descapitez.
D. Sept pendus aux creneaux du Chasteau auec longues cordes.
E. Trois testes attachées pour memorial sur vne potence.
F. D'aultres menez au suplice.
G. Chasteau d'Amboise.
H. Iardin du Roy dans ledit Chasteau.

Tours, le maréchal de Thermes pour Blois, le duc de Montpensier, prince du sang, pour Angers, le comte de La Rochefoucaud pour Bourges, Charles de Coucis de Burie pour Poitiers, le duc de Nevers pour la Champagne ; plusieurs étaient suspects et tenus à l'écart. Guise autour de lui gardait Jacques de Savoie, duc de Nemours, le prince d'Este, le comte de la Mirandole.

Le lendemain du jour redouté, la confiance renaissait, on rougissait de la peur qu'on avait éprouvée ; mais bientôt on apprenait que les patrouilles du roi découvraient partout des troupes cachées qui s'enfuyaient à leur approche : à la Fredonnière on arrêta le sire de Dauvines et vingt complices; le 11 mars, près de Tours, on saisit dix autres individus gardant un important dépôt d'armes.

Enfin, le 14 mars au soir, une échauffourée faillit se produire au faubourg de la Riche, à Tours, où Mazères et Castelnau avaient de nombreux complices. Le comte de Sancerre ayant été averti s'en vint vers eux, et les trouvant armés et cuirassés sous leurs manteaux, voulut les faire prisonniers. « Castelnau lui répondit modestement n'avoir pris les armes ni contre le roi, ni pour endommager aucun, mais que c'était pour son service qu'il allait à la cour, où il en saurait bien rendre compte, parce que ne se laisserait prendre prisonnier. Et comme Sancerre voulut faire effort de l'ammener, voici approcher la troupe qui commençait à se loger, laquelle le fit retirer plus tôt que le pas sans toutefois l'endommager, ni aucun des siens, ce qu'ils eussent pu aisément faire. » Le plus curieux de l'affaire est que Sancerre appelant au secours la population du faubourg, au cri de : « A l'arme, force, force pour le roi ! » nul ne sortit, sinon un boulanger, lequel ayant entendu le cri, se renferma aussi soudainement dans sa maison ; en sorte que, ajoute la Planche, Castelnau eût aisément pris la ville si tel eût été son dessein. »

Quand, quelques heures plus tard, on apprit l'incident à Amboise, la crainte s'en accrut. « C'est merveille, écrit, le 15 mars, Thornton, ambassadeur d'Angleterre, à lord Cecil, en parlant des Guise, c'est merveille de voir quelle terreur panique montraient ces capitaines qui en d'autres temps n'ont pas été effrayés par de grandes armées de cavaliers, de gens de pied et par la furie des canons. Je n'ai jamais vu de gens plus terrifiés et qui s'abandonnent davantage. Ils ne savent qui sont leurs amis ou leurs ennemis ; ils donnent des

ordres, puis des contre-ordres et soupçonnent tous ceux qu'ils employent. » Cependant, le maréchal Saint-André, envoyé au secours de Sancerre avec trois cents hommes, se faisait facilement ouvrir les portes de Tours, d'où les conjurés avaient disparu.

Ils s'étaient rendus à Noisay, leur rendez-vous commun. Le petit château, sis à mi-chemin entre Amboise et Tours, à quelques centaines de mètres sur la rive droite de la Loire, était une des forteresses du moyen âge dont les murailles étaient, certes, malpropres à supporter un siège tel qu'en pouvait faire un lieutenant du duc de Guise ; appartenant au treizième siècle à la puissante famille de la Mark, elle avait souvent changé de maîtres, tour à tour rachetée par Philippe Ysoré, par Pierre Pleneau, par Guillaume de Bourgaud, par le chevalier d'Ars qui avait fait avec Louis XII la campagne d'Italie, par un secrétaire de la duchesse d'Angoulême et de François Ier, Georges de Vercle, lequel fut maire de Tours en 1547 et seigneur de Châtre. Elle était pour lors entre les mains du sire de Ramey, comte de Marle, dont la femme était dame d'honneur de Jeanne d'Albret ; c'est lui qui donnait l'hospitalité aux conjurés.

On raconte, en Touraine, qu'un frère quêteur de l'abbaye de Marmoutiers, faisant une tournée dans la région, se trouva dans l'hôtellerie de Vouvray, dîner à côté de Castelnau qu'il entreprit de convertir ; le huguenot répondit en versant force rasades au religieux, et lui céda la place ; le bon moine à cheval sur sa mule poursuivit en l'exorcisant l'impénitent qui rentrait au château ; il s'y introduisit par les fossés la nuit venue pour continuer sans doute une conversion si bien commencée, vint échouer dans les caves du château au milieu desquels il heurta des amas d'armes ; le lendemain, dès l'aube, il revenait à Tours où il contait aventures et découvertes.

Fallut-il vraiment un si heureux hasard pour éclairer la cour sur le repaire de Noisay, il ne faudrait pas le croire. Cependant, le lendemain même, le duc de Nemours se dirigeait vers le point indiqué avec une faible escorte ; il avait été choisi à la place du maréchal de la Vieilleville, qui s'était excusé de ne pouvoir remplir la mission : « Maréchal, lui aurait dit le roi, vous allez vous rendre au château de Noisay ; vous demanderez à ceux qui y sont rassemblés pourquoi ils ont pris les armes et s'ils veulent faire perdre aux Français la réputation qu'ils ont eue de tout temps, d'être la nation

la plus fidèle et la plus obéissante à son prince. Vous ajouterez qu'il est malséant d'approcher de notre logis et de notre personne à force ouverte, mais que s'ils veulent se présenter devant nous respectueusement, nous leur accorderons pardon et justice, et ce par serment royal et de prince très chrétien. » Le roi et ses ministres étaient-ils sincères en faisant pareille offre de pardon à des perturbateurs de l'ordre établi, la Vieilleville en doutait et refusait pour ce motif de remplir la mission ; Nemours, moins scrupuleux et, de plus, intime ami des Guise, s'empressa de l'accepter et arriva à Noisay de grand matin ; les conjurés étaient bien mal sur leurs gardes, puisqu'il ne se trouva personne pour prévenir de l'arrivée du messager royal, lequel rencontrant « Raunay et le capitaine Mazères qui se promenaient autour du château, sans autres armes que l'épée et la dague, les fit prisonniers » sans que ceux-ci eussent eu le temps de résister. La tentative avait bien réussi, mais elle s'était transformée en un enlèvement ; les prisonniers arrivaient-ils à Amboise, protégés par la parole royale ? Hélas ! non. Castelnau avait assisté, impuissant, à la marche hardie de Nemours ; ses troupes étaient-elles dispersées ou faibles à ce point qu'elles ne pouvaient lutter contre « les quelques gens de cheval » qui avaient capturé deux des leurs ? Il s'empressa de faire battre le rappel et de s'enfermer dans le château, prévoyant, non sans raison, un retour offensif de l'ennemi ; il dépêcha également auprès de La Renaudie, pour l'avertir de ce qui s'était passé, et demander du secours dont il avait pressant besoin.

En effet, quelques heures plus tard, à « l'après dîner », Nemours revint, non plus avec ses quelques gens, mais « accompagné de plus de cinq cents chevaux ramassés, tant de gentilshommes, courtisans, ceux de la vénerie et fauconnerie, que des officiers domestiques » ; bien petite troupe encore à nos yeux, dont le nombre surprit pourtant fort les assiégés ! Castelnau « s'ébahit, comment on avait pu assembler tant de gens en aussi peu de temps ». Ses fidèles à lui étaient bien moins nombreux, encore qu'il soit difficile de citer un chiffre même approximatif.

Comprenant, dès lors que La Renaudie n'aurait ni le temps ni la force de le secourir, Castelnau accepta de parlementer. Nemours lui refit la petite admonition du roi à quoi le révolté répliqua

« comme aussi avaient fait les autres, ne vouloir attenter à aucune chose contre le roi, mais qu'au contraire, ils s'étaient armés pour maintenir sa personne et la police de son royaume ». Nemours repartit qu'on n'avait pas le droit de s'armer pour « présenter quelque remontrance à son prince », et que, s'ils acceptaient de laisser là leurs armes, ils pourraient aller parler au roi, sans que personne, fussent les Guise, les en empêchassent, et il « s'obligea, par foi de prince, qu'il ne lui en reviendrait ni à ses compagnons aucun mal, mais qu'ils seraient mis en toute liberté ». Ce que faisant, Nemours s'associait véritablement à un guet-apens !

Castelnau, confiant en la parole du prince, décida ses compagnons à ne pas tenter de résistance, et tous, soigneusement entourés, prirent le chemin d'Amboise ; mais à peine arrivés au château, au lieu de paraître, comme ils s'y attendaient, à l'audience du roi, ils furent jetés dans les cachots et mis au secret. Les Guise pouvaient se réjouir; ceux qui, pour arriver près du roi, s'étaient prononcés ouvertement contre eux, jusqu'à les menacer de mort, étaient maintenant à leur merci.

Cependant, La Renaudie, averti de ce qui s'était passé le matin à Noisay, avait fait dire à Castelnau de tenir bon; pensant en effet qu'Amboise était dégarni d'une partie des régiments royaux, il ordonnait à d'autres partisans, cachés dans les environs, de marcher rapidement sur le château : mais ses troupes, averties à des heures différentes, s'échelonnèrent sur la route d'Amboise et pénétrèrent en ville par petits groupes ; étonnés de ne pas se sentir plus nombreux, les conjurés n'osèrent attaquer la citadelle, lancèrent quelques coups de feu, en reçurent et s'enfuirent. Aussitôt les gentilshommes du roi de sortir, de leur courir sus et de faire de nombreux prisonniers. L'ambassadeur d'Espagne, qui avait noté quelques jours plus tôt la panique régnant à la cour, écrit à cette date : « Il semble que Dieu leur agite le sens, car ils se laissent prendre comme si c'étaient enfants. » Déjà la veille on avait pu se rendre compte au château que les conjurés n'étaient pas tous aussi ardents que leurs chefs; les ducs d'Aumale, et de Nemours, le prince d'Este et le grand prieur, faisant des rondes dans la campagne, avaient ramené à Amboise, sans difficultés, plusieurs troupes d'une centaine d'hommes armés d'arquebuses, et, après les avoir séparés de leurs capitaines, on les

avait laissés faire leurs doléances et on les avait congédiés facilement avec quelques écus ; sans doute s'étaient-ils vantés n'être que l'avant-garde d'une armée de 50 000 hommes ; on les avait crus un peu hâbleurs, mais on avait redoublé de précautions.

L'attaque qu'on crut la plus sérieuse fut celle du 17 au matin; dirigée par la Motte et Bertrand Chaudieu, le frère du pasteur, elle comptait au moins deux cents hommes et peut-être plus : elle paraissait mieux organisée quela précédente, mais le nombre des assaillants était encore bien petit. La cour s'attendait à voir surgir plusieurs milliers d'hommes ; chacun y était en armes : seul, le roi était resté dans les appartements intérieurs avec sa femme, sa mère, les dames d'honneur et les quatre cardinaux, de Bourbon, de Lorraine, de Guise et de Châtillon : Les conjurés arrivent par le faubourg des Bonshommes ; deux bateliers qui ont apercu de loin leur petite troupe ont averti les gens du roi ; les assaillants s'avancent jusqu'au monastère « des Bonnes Femmes » au pied du château ; alors le duc de Guise, à cheval, en fait ouvrir une des portes, se précipite l'épée haute, suivi de ses lieutenants, abat trois ou quatre des assaillants, qui, surpris par cette violente riposte et décidément peu aguerris, tournent les talons et s'enfuient : le plus grand nombre est fait prisonnier ou massacré et les vainqueurs reviennent, traînant ceux-ci attachés à la queue de leurs chevaux ! Des quatre mille cavaliers et des trente mille fantassins, réunis, au dire de Chantonay, par les conjurés, on ne vit jamais que les quelques centaines de ces deux piteuses attaques.

Après cette suite d'opérations rapidement menées, tout danger étant disparu pour la sécurité du roi et des Guise, ceux-ci relevèrent la tête et demandèrent, en même temps que des pouvoirs extraordinaires pour eux-mêmes, des châtiments exemplaires pour les coupables : ce même 17 mars, le duc de Guise était nommé lieutenant général du royaume ; l'acte qui lui accordait ce titre notait « l'entière confiance » qu'avait en lui le roi, « ses claires vertus, sa vaillance, la grande expérience, au fait des armes de la guerre ». « Il nous a semblé, et à notre dame et mère la reine, ouï sur ce l'avis de notre conseil qu'il ne fallait plus user de dissimulation contre ceux mêmes qui, ouvertement, s'étaient déclarés contre nous (quel aveu !) et qu'il était besoin de prendre les armes pour y obvier, et de tout notre pou-

voir leur faire si vivement sentir leur erreur et les en corriger si âprement, que ci-après ils ne soient plus pour y retourner ; à cette cause et qu'il est bien nécessaire de commettre aucun bon, grand et notable personnage ayant le crédit et autorité requis en telles affaires pour commander, pourvoir et ordonner de toutes choses qui sont à faire pour le bien de notre service et la sûreté et la conservation de nos personnes et états durant l'affaire et les occasions qui se présentent... ne saurions faire meilleure ni plus convenable élection que de la personne de notre très cher et très aimé oncle François de Lorraine, duc de Guise, pair, grand maître et grand chambellan de France. »

Le premier acte du lieutenant général fut de faire révoquer l'édit d'amnistie obtenu la veille par le chancelier, et d'arrêter les exécutions sommaires auxquelles plusieurs des gens du roi s'étaient déjà livrés : « Les mieux équipés étaient tués par les bois et forêts et jetés dans les fossés pour avoir les dépouilles. » Ce n'étaient pas là punitions juridiques et publiques, qui pussent être annoncées de par le monde comme la juste expiation de l'imaginaire régicide.

D'ailleurs, il manquait à la conjuration son chef qui courait encore ; La Renaudie, désemparé, sachant que l'aventure tournait au tragique, pensait encore pouvoir prendre Amboise par surprise, et ralliait ses gens dans la forêt de Château-Renaud quand, la parcourant avec quatre cavaliers, ce qui n'était guère prudent, il fit la rencontre d'une patrouille royale guère plus nombreuse que son escorte, commandée par un capitaine, qui, fâcheux hasard, était de ses parents : un combat singulier s'engage : Pardaillan est tué par La Renaudie de deux coups d'épée; mais un coup d'arquebuse atteint presque aussitôt celui-ci ; sa petite troupe se disperse et les soldats du roi, se ruant à sa poursuite, ramènent les prisonniers dont La Bigue, un des serviteurs de La Renaudie. Le corps de celui-ci fut rapporté triomphalement à Amboise. A son arrivée, il y eut grande allégresse à la cour et fut son corps pendu sur la grande place avec un écriteau attaché au col contenant ces mots : « La Renaudie, dit Laforest, chef des rebelles. » Après une journée d'exposition, le corps fut coupé en morceaux, les quatre membres attachés aux diverses portes de la ville et la tête à l'entrée du pont. Tout aussitôt la cour fut rassurée, et le 20, le roi, sans autre garde que ses

pages et ses fauconniers, s'en allait avec les reines chasser dans la forêt jusqu'à Chenonceaux et revenait assister à une « volerie » sur les bords de la Loire.

Cependant le roi fait assembler en son château une sorte de cour de justice où siègent les Guise, ou tout au moins l'un d'entre eux, le cardinal, qui soutient l'accusation : c'est contre son frère et lui que les conjurés ont ouvertement pris les armes, il a donc une revanche personnelle à poursuivre contre eux ; il est dans le procès juge et partie ; qu'importe ! la vengeance est un plat qui se mange froid. Au reste, il n'admet pas un instant la distinction que les accusés prétendent faire entre le roi et ses ministres ; ce dont il faut les déclarer coupables, c'est d'un attentat contre la majesté royale, c'est d'un régicide, car cela seul permettra de ne pas tenir compte de la parole de François II donnée par Nemours à Mazères et à Castelnau ! Comme dans toute affaire de ce genre, il se trouve toujours un délateur ; les tortures, encore infligées ainsi qu'au moyen âge, aident d'ailleurs à faire dire ce qu'on souhaite aux malheureux roués ou coinçonnés.

La Bigue, ami ou serviteur de La Renaudie, ne se fait pas prier pour avancer que l'attaque contre les Guise n'était que le prétexte des protestants pour détrôner François II et nommer en sa place le roi de Navarre, Antoine de Bourbon : voilà bien trouvée la base de l'accusation : ces humbles conspirateurs ne sont que des comparses ; révolutionnaires, ils veulent renverser la dynastie des Valois, et ils travaillent pour les Bourbons ; en vain, il est vrai, envoient-ils un exempt s'enquérir auprès du Béarnais futile et indifférent ; celui-ci, est-ce raillerie, propose au roi, pour montrer son loyalisme, d'envoyer ses propres troupes monter la garde à Amboise, proposition trop gênante pour être même examinée ; le prince de Condé, qui avait fait son entrée à Amboise à l'heure même où on assiégeait Noisay, curieuse coïncidence, il faut l'avouer, était plus « muet » et impénétrable que jamais.

Le capitaine Mazères, un des premiers interrogés, n'a pas craint d'avouer qu'il était spécialement désigné pour tuer le duc de Guise : « C'était, dit Brantôme, un soldat fort renommé, déterminé, et si bizarre qu'on le tenait pour avoir de l'humeur ; comme M. de Guise lui eut dit qu'il s'estonnait fort que lui qui avait vu son monde scu

et pratiqué comme il fallait tuer un homme, de quoi il s'était ainsi accommodé d'une si longue épée qui en telles fonctions et presse n'est si propre qu'une courte qu'on tire et démène plus aisément sans point d'embarras comme d'une grande... le capitaine Mazères lui répondit : « Monsieur, je savais fort bien ce que vous m'en dites et « l'avais fort en moi considéré plus de quatre fois, mais pour en par- « ler au vrai, quand je considérais votre valeur et votre brave vaillance, « et furieuse présence, je perdais aussitôt le courage de vous attaquer « de près, et pour ce je me résolus d'avoir affaire avec vous de loing. » L'anecdote est jolie et montre le prestige qu'exerçait le duc de Guise même parmi ses adversaires; mais est-elle plus véridique que tant d'autres contées par Brantôme?

Mazères avait été saisi le matin à Noisay, tandis qu'il était sans méfiance; Castelnau et ses compagnons s'étaient rendus sur une promesse formelle de l'envoyé du roi; aussi ne cessèrent-ils de protester contre leurs jugements et les conséquences qu'ils redoutaient; Castelnau affirmait n'avoir jamais conspiré contre le roi, et refusait de répondre sur la question religieuse : « Il me semble que vous avez peur, » lui dit le duc de Guise; « Quel est l'homme tant assuré qui n'aurait peur entouré de ses plus mortels ennemis, de répondre Castelnau; quelque brave que vous soyez, si vous étiez en ma puissance comme je suis en la vôtre, avec aussi mauvaise volonté, vous trembleriez vous-même. »

Quelques voix s'élevèrent à la cour pour obtenir la grâce des conjurés et notamment de Castelnau; le chancelier Olivier auquel celui-ci avait prédit sa fin prochaine, le prince de Condé et même la reine-mère, l'un et l'autre sans doute avec grande prudence, tentèrent de s'interposer; les Guise convainquirent si bien le jeune roi, que François II laissa toutes les exécutions s'accomplir et, après avoir commué la peine de Castelnau, accepta de déchirer sa grâce. Le capitaine huguenot mourut en confessant sa foi et en anathématisant Nemours, qui lui avait promis la vie sauve.

C'est à cette heure suprême où la conjuration expire que les vainqueurs font preuve des plus odieuses violences et imposent à la cour vraisemblablement terrorisée un cérémonial renouvelé du moyen âge, ou tout au moins de Louis XI : dans la cour même du château les potences sont dressées, et au balcon de fer surplombant

la terrasse qui domine la Loire les corps des suppliciés demeurent exposés, non seulement aux yeux de la populace qui d'en bas les contemple, mais aux yeux du roi et de la reine, de ce couple d'amoureux qui se complaît dans son seul amour, aux yeux de la reine-mère, des princes du sang, des ministres qui, bon gré, mal gré doivent tous, pour obéir à la volonté du lieutenant général et du cardinal son frère, paraître aux fenêtres ensanglantées et approuver par leur présence l'effroyable exécution!

La pendaison des chefs était retardée jusqu'après le dîner du roi « pour donner quelque passe-temps aux dames », et on venait s'accouder aux terrasses « comme s'il eût été question de voir jouer quelque mômerie ». Il se trouvait des spectateurs, le roi peut-être qui détournait la tête et aurait bien voulu être ailleurs; le cardinal de Lorraine maintenait son attention : « Voyez, Sire, ces effrontés et enragés; voyez que la crainte de la mort ne peut abattre leur orgueil et félonie. Que feraient-ils donc s'ils vous tenaient! »

« Ah! tout cela fait horreur. » s'écriait en pleurant la femme de celui qui ordonnait ces hécatombes, Anne d'Este Ferrare, duchesse de Guise. « Combien de vengeances se préparent! Combien ce sang appellera de sang! » légitimant ainsi le geste de Poltrot de Méré frappant à mort François de Guise aux environs d'Orléans trois ans plus tard!

Longtemps, les cadavres desséchés se balancèrent aux lourdes ferrures du balcon royal et sur les parapets du pont de la Loire. Les paysans terrorisés venaient apprendre à redouter la justice du roi : ils faisaient serment de rester dévotement soumis à l'Église dont le bras se montrait si puissant. Mais les protestants arrivaient aussi pour saluer les victimes de leur foi, et affermir leur conviction : c'est dans le sang des martyrs et sous le fouet de la persécution que les religions puisent leur force : le jeune d'Aubigné, âgé de huit ans à peine, fut amené par son père dans la ville sanglante et garda de sa vision d'enfant le souvenir tragique qui guida par la suite sa conduite et sa plume : « Regarde bien, lui dit son père; ils ont décapité la France, les bourreaux ; il ne faut pas que ta tête soit épargnée après la mienne pour venger ces chefs pleins d'honneur! Si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction! »

A quel chiffre peut-on évaluer les victimes? Il est difficile de

le préciser, les exécutions n'ayant pas été limitées à Amboise et la Loire ayant d'ailleurs englouti un nombre de cadavres impossible à savoir; dès le 17 mars, on avait, dit-on, noyé vingt-deux personnes; on en noya encore vingt-cinq le 18 : on exécuta publiquement dans la première semaine plus de vingt gentilshommes et au moins autant dans les semaines qui suivirent; plusieurs centaines peut-être restèrent massacrés dans les forêts voisines...

La conjuration était anéantie, ses chefs roués et pendus; il manquait cependant une satisfaction aux Guise, c'était d'y voir définitivement compromis leurs rivaux d'influence, les princes de Bourbon et les Châtillon-Coligny. Tout en ne se sentant pas encore entièrement sûrs du roi et de l'opinion, redoutant la faiblesse du chancelier et surtout l'intervention du vieux connétable de Montmorency qui, de sa retraite d'Écouen, surveillait ceux qui l'avaient supplanté, les Guise se désespéraient d'avoir manqué l'occasion de rester maîtres absolus de la place. Depuis plusieurs semaines, ils avaient resserré la surveillance autour d'Antoine de Bourbon, et de son frère Condé; l'émissaire qu'ils avaient envoyé au premier n'avait pu saisir aucun secret, mais avait au contraire apporté la nouvelle assurance du loyalisme du roi de Navarre. On avait à Amboise fouillé l'appartement de Condé sans trouver rien de suspect; sa complicité n'est pourtant pas douteuse; arrivé le 16 à Amboise, à l'heure même où les conjurés comptaient sur sa présence pour les aider, il fut dès l'abord déconcerté par l'accueil qu'on lui fit. « Il fut si mal reçu et tellement bravadé qu'il ne savait faire autre chose sinon bonne mine. » Il multiplia les marques de loya lisme, « se montrant fort affectionné au service du seigneur roi », demanda d'avoir sa part dans la défense du château, requête singulièrement audacieuse à laquelle le duc de Guise ne fit droit qu'en lui donnant la compagnie de son frère François de Lorraine, général des galères. Son aide de camp Maligny le jeune, qui était certainement un des intermédiaires entre le prince et les conjurés disparut dès le début de l'affaire et on suivit sa trace jusqu'à Lyon. Cependant, Condé, méritant plus que jamais son nom de « capitaine muet », assista sans mot dire à l'exécution de ses coreligionnaires; à peine un jour osait-il « s'ébahir de ce que le roi faisait mourir tant d'honnêtes seigneurs, et qu'il était bien à craindre que les étrangers

voulussent, durant ces grands troubles, faire des entreprises, car s'ils étaient soutenus par quelque grand prince, ils mettraient aisément le royaume en proie ».

Les fonds considérables dont a disposé La Renaudie pour embaucher ses hommes ne peuvent provenir que d'un trésor princier. S'il faut en croire Régnier de la Planche, évidemment partial, on avait voulu se débarrasser de Condé en persuadant au roi de tuer lui-même son cousin « en faisant semblant de se jouer à lui »; Condé avait tenu tête à l'orage avec son habituelle fantaisie. Quand les exécutions furent terminées, il voulut braver l'hostilité de ses adversaires et arrêter d'un geste leurs manœuvres souterraines : il pria le roi de convoquer le grand conseil des princes, ministres et conseillers présents à Amboise, voulant se justifier devant eux tous : expliquant sa conduite, se montrant prêt à obéir à tous les ordres souverains, et même à les devancer, il s'éleva avec indignation contre le reproche d'être un conspirateur, reproche que plusieurs sans franchise et sans preuve avaient osé lui faire, et relevant sa petite taille il s'écria : « Si quelqu'un est assez hardi pour le soutenir, renonçant au privilège de mon rang et de ma qualité de prince du sang royal, je suis prêt à le démentir par un combat singulier. » L'occasion était belle pour confondre le bravache; et quand on vit le duc de Guise se lever, on put croire à un réquisitoire formidable; point. Par une tranquille audace de politicien retors dont on n'eût pas cru capable le conquérant de Metz, le duc de Guise embrasse son rival, pour mieux l'étouffer bientôt : « Et moi aussi je ne souffrirai pas qu'un si grand prince soit noirci d'un pareil crime, et je le supplie de me prendre pour second. »

Le conseil félicite le prince réhabilité par son ennemi même, mais plus d'un, sans doute, attend la suite; quand le 18 avril la cour passe à Tours, on profite de l'absence de Condé pour faire fouiller ses bagages par Beauvais-Nangis; le prince proteste et décide de s'éloigner; il va d'abord à Fontevrault, dont l'abbesse est sa sœur Eléonore, puis à la Ferté-sous-Jouarre, où il sent encore des espions rôder autour de lui; alors il part pour Bordeaux rejoindre son frère, malgré les prières réitérées de la reine-mère et des Guise que la réunion des deux princes du sang inquiète pour l'avenir.

Le séjour de la cour à Amboise est maintenant terminé; le châ-

teau ensanglanté est devenu odieux à chacun, même aux exécuteurs qui sentent le besoin de détourner les esprits des luttes de la veille : le lieu de l'expiation est à jamais condamné par la monarchie; aucun successeur de François II ne voudra plus séjourner en cette fière demeure si magnifiquement campée pourtant sur le roc qui domine la vallée et la Touraine entière : au doux souvenir de Charles VIII et de François Ier enfant viendra désormais se mêler l'affreuse vision des potences : Amboise ne sera plus qu'une princière prison ou un précieux refuge pour les courtisans et les soldats vieillis. C'est avec amertume et peut-être avec remords que François II et Marie Stuart quittent le farouche donjon pour aller recevoir l'hospitalité de la reine-mère dans son riant domaine de Chenonceaux.

BIBLIOGRAPHIE

D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques. Histoire universelle*, t. VII ; RÉGNIER DE LA PLANCHE, *Histoire de l'estat de France tant de la République que de la religion sous le règne de François II* ; BRANTOME, *Œuvres*, t. IV ; Vicomte DE BRIMONT, *Le Seizième Siècle et les Guerres de la réforme en Berry* ; DE RUBLE, *La Conjuration d'Amboise.*

LES FÊTES DE CHENONCEAUX

(1560-1577)

« Je ne sais quoi d'une suavité singulière et d'une aristocratique sérénité transpire au château de Chenonceaux », écrivait Flaubert. « Il est à quelque distance du village, qui se tient à l'écart respectueusement. On le voit au fond d'une allée d'arbres, entouré de bois, encadré dans un vaste parc à belles pelouses. Bâti sur l'eau, en l'air, il lève ses tourelles, ses cheminées carrées. Le Cher passe dessous et murmure au bas de ses arches dont les arêtes pointues brisent le courant. C'est paisible et doux, élégant et robuste. Son calme n'a rien d'ennuyeux, et sa mélancolie n'a pas d'amertume. »

Exquise demeure faite pour servir de cadre aux délassements du pouvoir ; à côté des drames d'Amboise, de Paris, ou de Blois, Chenonceaux évoque des images douces et riantes ; on s'y figure mal une conjuration ou un massacre. Les conjurés y eussent eu beau jeu pourtant, puisque les défenses de cet ancien moulin sont nulles, et que la cour, quand elle s'y rend, ne s'entoure pas d'une force armée qu'il serait difficile d'y loger. Chenonceaux est la maison de plaisance, choyée, agrandie à plaisir par des propriétaires qui l'aiment, y résident peu pourtant, et ne s'en séparent pas sans un réel émoi. Avant que Catherine de Médicis y entre en maîtresse, le joli manoir a passé en bien des mains ! Chacun l'a agrandi, enjolivé, enrichi ; tel qu'il nous est resté, c'est le plus gracieux ensemble des constructions de la Renaissance, et les robustes fondations de la première arche sont, avec une tour isolée, les seuls vestiges des bâtiments primitifs des comtes de Marques. Ceux-ci, seigneurs de Chenonceaux, depuis le début du treizième siècle, durent, à la fin du quinzième,

abandonner le peu de biens qui leur restaient aux mains d'un habile créancier, lequel depuis quelques années brûlait du désir de posséder leur domaine : Thomas Bohier, « général des finances » de Charles VIII. La cession ne se fit pas sans procès ; Chenonceaux, au cours des siècles, donna lieu à nombre de discussions juridiques, et ce ne fut qu'au début du règne de François Ier que les nouveaux possesseurs commencèrent d'élever sur les fondements du vieux moulin des Marques le châtelet délicat et charmant dont la forme autant que la situation était rare et nouvelle. Plus d'avant-corps entourant une « basse cour », plus d'escalier à vis, comme dans toutes les constructions précédentes et contemporaines ; mais un corps de bâtiment presque carré, flanqué de tourelles légères en encorbellement, à l'intérieur duquel sont distribuées des pièces larges, nombreuses, divisées par une galerie voûtée en ogives, de la plus originale façon, les clefs de voûte se trouvant distribuées en ligne brisée ; un escalier à palier, tel que celui d'Azay ou de Nantouillet, conduit à un premier étage distribué de même façon que le rez-de-chaussée : le toit élevé, duquel se détachent de hautes lucarnes aux pilastres et aux frises sculptées, ajoutent à la légèreté de l'ensemble auquel cette situation à cheval sur la rivière donne un cachet vraiment féerique ! La façade sud surplombait le Cher, tandis que les deux côtés regardaient l'un en amont et l'autre en aval ; un bras dérivé séparait l'entrée du nord de la terre ferme : « S'il vient à point il me sowedera », disait la devise du financier, qui ne mentait pas ; le plus beau titre de gloire de Bohier et de sa femme Catherine Briçonnet fut en effet la construction de leur plaisante demeure ; à peine était-elle achevée qu'ils rêvaient de l'agrandir en jetant au travers du fleuve au droit du château un pont qui rejoindrait la rive droite.

Ce projet grandiose, qui devait au reste modifier l'aspect du château, ils n'eurent pas le loisir de le réaliser. Entraînés dans la disgrâce et la ruine de Semblançay, les Bohier se trouvèrent en 1531 débiteurs envers le trésor d'une somme de 190 000 livres tournois qu'ils n'étaient pas en état de payer. L'idée leur vint de rentrer dans les bonnes grâces de François Ier et d'obtenir de lui une transaction en lui offrant Chenonceaux ; le roi bâtisseur, qui élevait dans tous les coins de l'Ile-de-France, de la Touraine et du Blésois simples

rendez-vous de chasse ou palais gigantesques, fut séduit à l'idée d'acquérir sur le compte du trésor « cette belle place et maison assise en beau et plaisant pays ». La seigneurie de Chenonceaux fut estimée 90 000 livres, Bohier en avait quelques autres qu'il dut abandonner également. Le 28 mai 1535, un acte signé du roi le rendait propriétaire de ce nouveau domaine tourangeau. Quelque régulière que fût la cession, elle fut dans la suite, comme la précédente, l'objet d'une longue chicane juridique.

François Ier ne résida pas plus souvent sur les bords du Cher que sur ceux de la Loire ou du Cosson; ce nomade vint y chasser à peine quatre ou cinq fois en douze ans!

C'est dans un de ces déplacements qu'emmenant à sa suite le dauphin Henri, sa femme et sa favorite, l'une et l'autre firent connaissance et s'enthousiasmèrent pour cette demeure autour de laquelle elles se livrèrent de furieuses batailles. Dès son avènement, Henri II fut sollicité par Diane de Poitiers, avec l'habileté que celle-ci savait mettre en chacune de ses demandes, de lui abandonner ce petit château dont le roi n'avait que faire. Aussi, au mois de juin 1547, quelques semaines après la mort de François, la favorite royale recevait elle par lettres patentes datées de Saint-Germain donation de la seigneurie convoitée. Henri II avait eu soin de faire remarquer dans l'acte de donation que Chenonceaux n'avait jamais été incorporé par son père dans le domaine royal, et qu'il l'avait conservé à sa libre et entière disposition; c'est ce que douze ans plus tard Catherine de Médicis devait à bon droit discuter.

Malgré la préférence réelle que Diane avait témoignée pour Chenonceaux, son service auprès d'un roi qui désertait chaque année davantage les rives de la Loire ne pouvait lui permettre d'y séjourner souvent. Elle n'en décida pas moins la construction de ce pont qu'avaient rêvé les Bohier; longtemps en procès avec les héritiers de ceux-ci dont elle se prétendait créancière aux lieu et place du roi, elle surveilla étroitement l'administration de son bien, et ses comptes soigneusement conservés constituent un des plus curieux recueils financiers de l'époque. Tous les revenus du domaine furent absorbés par la construction du pont sur le Cher, comme aussi par l'établissement de parterres, vergers et potagers, plantés par les jardiniers les plus réputés de l'époque; Henri II prit d'ailleurs sa part des dépenses,

puisqu'une lettre patente signée à Blois le 17 janvier 1552, peu après une visite que le roi dut faire à Chenonceaux, accordait à Diane 5500 livres « en faveur des bons, aggréables et recommandables services que ladite dame a ci-devant faicts à notre très chère et très aimée compagne la reyne », services dont celle-ci se serait avec joie passée!

Diane qui résidait le plus souvent à la cour, et dont le séjour préféré était encore le château d'Anet, autre royal cadeau, plus considérable sinon plus précieux, négligeait tant et si bien de pousser les travaux de Chenonceaux que la construction du pont, commencée en 1556 sur les instructions et plans de Philibert de l'Orme, ne fut terminée qu'en 1559, à l'heure même où Catherine de Médicis, enfin souveraine, allait mettre sa rivale en demeure de vider les lieux!

Le sanglant tournoi des Tournelles dans lequel Henri II trouva une mort si tragique marqua pour Diane de Poitiers l'heure de la déchéance. Durant les onze jours que le roi agonisa, la favorite tenta vainement d'approcher de son chevet. Catherine, dont le règne commençait, lui donna l'ordre de se retirer à Anet et de restituer les bijoux de la couronne dont elle était l'indue dépositaire.

Quelque protégée qu'elle fût par les Montmorency et les Guise auxquels elle avait trouvé moyen de s'apparenter, la duchesse de Valentinois se sentait perdue; l'épouse délaissée, toute douairière qu'elle fût, quoique tenue à l'écart par les Guise qui s'étaient emparés du pouvoir et par la jeune reine Marie qui redoutait son ascendant, avait trop longtemps souffert et trop amèrement couvé sa vengeance pour la laisser s'échapper ; elle aurait bien voulu faire rendre gorge à celle qui avait reçu de son époux tant de libéralités; mais comment obtenir restitution d'objets ou d'argent légitimement donnés par le roi? Catherine fit décider par l'assemblée de Pontoise que les biens du trésor ou du domaine royal concédés par François Ier et Henri II à des particuliers devaient, en nature ou en argent, faire retour aux caisses publiques : mesure bien sujette à discussions! En la proposant, nul doute que la reine n'eût en vue le domaine de Chenonceaux reçu par François Ier en payement des dettes que Thomas Bohier avait reconnu avoir envers la couronne. Mais elle ignorait les précautions prises par Henri II pour rendre valable

la cession qu'il en avait faite à sa favorite : de sorte que, quand elle voulut en expulser sa rivale, celle-ci n'eut pas de peine à prouver qu'elle en était la légitime propriétaire.

Changeant alors de méthode, la reine, qui témoignait décidément d'une préférence flatteuse pour Chenonceaux, en proposa à la duchesse de Valentinois l'échange avec le domaine de Chaumont. La magnifique forteresse bâtie au siècle précédent par Charles d'Amboise, et dominant la Loire de sa masse pesante sise sur un roc élevé, était depuis dix ans la propriété de la Florentine qui y avait fait quelques séjours mystérieux en compagnie de cet astrologue italien, Coma Ruggieri, qu'elle aimait consulter, séjours peut-être plus légendaires que réels si on en croit un historiographe moderne qui prouve que Chaumont fut jusqu'en 1560 la propriété de La Rochefoucauld, et que Catherine ne l'acheta à cette époque 120000 livres que dans le but précis de l'échanger contre Chenonceaux[1]; thèse troublante, au reste, quand on se rappelle les nombreux détails rapportés dès le seizième siècle sur les séjours de la reine à Chaumont !

Le fait est que, sur ce terrain d'échange, les deux rivales s'entendirent, la favorite gagnant plutôt au change, et que le 4 janvier 1560 elles signèrent un contrat par lequel la duchesse de Valentinois devenait dame de Chaumont, et la reine douairière souveraine de Chenonceaux. La cour était alors à Blois; Catherine ne dut donc pas tarder à prendre possession de ce domaine si longtemps désiré : Diane n'était pas revenue à Chenonceaux, et ne laissa pas grandes traces de ses directions à Chaumont.

Quel usage la reine prétendait elle faire de son nouveau château? Assez ambitieuse pour ne pas déserter la cour, elle ne pouvait cependant aspirer à l'y loger toute dans le petit édifice de Bohier. Chenonceaux lui servit d'abord à simuler la modestie; cet ermitage était, à l'en croire, le lieu du repos et de la retraite : « Fatiguée de la politique, disait Brantôme, notre reine se voulait retirer en ses maisons de Monceaux et de Chenonceaux sans jamais plus se mêler des affaires de France, voulant parachever le reste de ses jours en tranquillité; et de fait le voulait faire ainsi. » Simple feinte, comme on sait, Catherine n'étant jamais fatiguée de la politique!

1. De Croy, *Catherine de Médicis et le Château de Chaumont.*

mais feinte habile, qui fût peut-être devenue une réalité si François II n'avait disparu si à propos au bout de quelques mois de règne! Mais c'est du vivant de ce fils aîné, au lendemain des jours sombres de la conjuration d'Amboise, que Catherine voulut donner, dans ce domaine qui lui était propre, une fête qui pût montrer à tous que la reine-mère n'avait qu'un souci à l'heure de la retraite, distraire ses enfants et saluer leur triomphe sur les méchants. Depuis quelque temps sans doute elle en avait eu l'intention, car les préparatifs en avaient été longs et coûteux. L'ordonnateur en avait été le Primatice, nommé depuis peu surintendant des bâtiments de la couronne; celui-ci, selon l'habitude du temps, avait construit arcs de triomphe, statues de plâtre et groupes allégoriques. Mais il n'avait pas modifié le château, qui avait conservé ses dimensions restreintes; le pont reliant les deux rives venait d'être achevé, mais la galerie qui devait le surmonter n'était encore qu'à l'état de projet. Une galerie provisoire y fut-elle construite en hâte, on ne sait; et pourtant on a peine à croire que la cour de François II, si peu nombreuse fût-elle, pût trouver à se loger dans les quinze pièces, en y comprenant les combles, dont se composait le château. La suite, et les ministres eux-mêmes furent sans doute hébergés au village voisin : la reine-mère amenait en effet avec elle ses quatre fils, sa belle-fille Marie Stuart, les Guise triomphateurs de la veille, le prince de Condé qui devait provoquer là ses adversaires et recevoir d'eux un provisoire *absolvit*, Nemours et les autres capitaines du roi, Coligny, et le cardinal de Châtillon son frère et d'Andelot. Parmi les Guise, celui dont la présence était la plus piquante en cet endroit était le duc d'Aumale, gendre de la duchesse de Valentinois si prestement privée de son domaine.

Ce fut le 31 mars 1560 que le joyeux cortège de princes et princesses à cheval s'achemina d'Amboise vers Chenonceaux; la route est courte, quatre heures à peine, parcourues facilement tout en chassant à travers la forêt, que fréquentaient encore la semaine précédente les acolytes de La Renaudie; on fuyait le lieu des exécutions et on n'y voulait plus penser; en descendant vers le Cher, chacun devisait joyeusement et folâtrait, et le couple des jeunes souverains heureux de son triomphe, n'était pas le moins gai.

A en croire les poètes, volontiers encenseurs, Catherine avait en

peu de temps modifié, embelli, transformé tous les abords de l'édifice :

Où vas-tu si grand pas, princesse, arrête-toi,
Et vois de ce grand parc la mélange naïve
Les fleurs et les berceaux qui du long de la rive
De mon voisin le Cher sont à l'entour de moi,
Avant que ma Pallas mère de votre roi
(Veillent les puissants dieux que son amour poursuive)
Eût pris plaisir ici, il n'y avait fleur vive
Mais déserts et buissons étaient ce que je vois.
Les nymphes et les dieux qui gardaient ces rivages
Malcontents de l'horreur de mes ronces sauvages
S'étaient allés cacher dépits en quelque coin,
Mais si tôt qu'ils ont su que cette grand déesse
Avait délibéré d'y passer sa tristesse
Ils ont repris, contents, de Chenonceau le soin.

Ceci tendrait à faire croire que les travaux d'embellissements de Diane de Poitiers étaient restés à l'état de projet. On a pourtant la preuve que les principaux parterres étaient déjà dessinés et nivelés du temps de la favorite ; les organisateurs de la fête n'eurent donc que la peine de les décorer.

Quand le roi approcha du parc et s'engagea dans la grande avenue qui conduisait, à travers la charmille, au château, tous les fidèles vassaux et sujets de Sa Majesté résidant au bourg de Chenonceaux, au nombre d'environ neuf cents, d'après le Plessis, se tenaient « enseignes déployées et tabourins battants » sur son passage pour lui faire hommage : chacun agitait une palme verte, rappelant ainsi l'entrée du Christ à Jérusalem ; leurs étendards mi-noir et blanc rappelaient le deuil de la châtelaine.

Un arc de triomphe d'ordre toscan s'élevait à l'entrée de l'avant-cour, tout enguirlandé de lierre : on lisait sur le fronton cette inscription peu modeste :

AU DIVIN FRANÇOIS
FILS DU DIVIN HENRY ET PETIT-FILS DU DIVIN FRANÇOIS
TRÈS BON ET TRÈS HEUREUX PRINCE

La cour entourée de portiques, de festons de feuillages, s'était

enrichie également de deux statues de dieux termes sculptées on ne sait comment, en quelques jours, par le ciseau du Primatice; ils servaient de fontaines, l'eau s'en échappait par une gargouille dorée vers une conque de pierre : l'essaim des poètes qui bourdonnait autour de Catherine avait gravé dans le plâtre :

« Au saint bal des Dryades
A Phoebus ce grand dieu
Aux humides naiades
J'ai consacré ce lieu.
De Médicis la race
L'honneur et l'ornement,
Pour plus heurer la place
S'y promène souvent
Ne troublez point cette eau
O passans, car c'est l'onde
Qui vient à Chenonceau
Pour servir tout le monde. »

Plus loin, des chênes encore dénudés à cette époque de l'année soutenaient des fusées, girandoles, et autres pièces d'artifice qui s'enflammèrent au cortège royal.

Plus loin encore, vers le parterre de Diane, on avait édifié un autel antique tout endeuillé, pour rappeler la tristesse de Catherine au milieu de ces fêtes. Curieuse idée, car on serait bien en peine de dire si la reine, malgré son austère costume noir, se lamentait sincèrement d'un deuil qui avait marqué son propre avènement. Une tête de Minerve dominait une colonne placée derrière l'autel, et un sonnet y disait encore la tristesse inconsolée de la reine :

Passant, demeure et vois le saint rivage
Où Catherine, en dédaignant l'orgueil
Des hommes vains pour témoigner son deuil
Veut achever les jours de son veuvage.

A l'entrée du pont-levis, s'élevait un second arc de triomphe, d'ordre corinthien, aux colonnes dorées, entouré de statues de nymphes ou de naïades qui versaient, par des cornes d'abondance, des cascades légères de boissons parfumées. Quand le jeune roi, déjà fort ému par cette suite de décors allégoriques, eut franchi le pont, une Renommée couronnée de lauriers sortit du château et s'avança à sa rencontre, « baissant le chef à sa seule grandeur ». Deux statues, une Victoire et une Renommée, tenant l'une des lauriers, et l'autre son cor, occupaient les deux hémicycles précédant immédiatement l'entrée du château; enfin, au balcon du premie

étage, une Pallas, casque en tête et lance en main, parut et salua le jeune prince :

Roy des Français, du ciel où ton père demeure
Pallas suis descendue, affin de te montrer
Ce lieu champêtre ici que je fais racoùstrer
Pour te servir un jour de royale demeure.

Qu'était-ce à dire, et déjà Catherine songeait-elle à élever autour de ce bijou d'art quelques larges ailes pour le seul plaisir de compter un nouveau palais inutile de plus?

On ne sait quels furent les lendemains d'une si triomphale réception; la cour resta quelques jours à Chenonceaux, dans le calme de ce lieu champêtre, à peine troublé, une heure durant, par l'apostrophe de Condé devant le conseil royal : la jeune Marie Stuart, séduite elle aussi par l'unique situation du château, aurait bien voulu y prolonger un séjour où son maladif époux pouvait se distraire à son jeu favori, la chasse, loin du tracas des affaires : mais la paix du royaume, après la secousse récente d'Amboise, n'était pas assez rétablie pour que le roi s'oubliât en ce coin perdu de la Touraine; l'humidité du Cher ne convenait guère, au reste, à ce tempérament déjà usé. La cour reprit vers Tours, sa vie errante; il ne resta plus des fêtes qui avaient marqué l'entrée triomphale de François II que le souvenir, un souvenir bientôt funeste : les jeunes époux, qui s'étaient promis de revenir au logis de la reine mère, allaient être, à quelques mois de là, séparés par la mort prématurée, quoique trop prévue, du roi!

Le 5 décembre, après plus d'un mois d'agonie, le prince dont le sang vicié avait engendré d'incurables abcès dans l'oreille, s'éteignait à Orléans au milieu de l'émotion générale. C'est qu'il s'agissait plus alors que de la vie d'un enfant : François, de plus en plus dominé par ses terribles oncles, venait de faire tomber le prince de Condé, son cousin, dans un guet-apens, l'avait fait traduire devant un conseil composé de ses plus mortels ennemis, lesquels l'avaient condamné à mort pour haute trahison. Catherine, hésitante, toujours craintive devant les Guise, avait déclaré ne pouvoir le sauver; l'exécution était fixée au 10 décembre. Que le moribond se prolongeât encore quelques jours et le forfait s'accomplissait; Catherine impas-

sible attendait : la mort de son époux l'avait sortie de l'ombre et lui avait permis d'exercer quelque influence sur le gouvernement ; la mort de son fils aîné allait lui donner le pouvoir réel, tangible, sans partage, le futur Charles IX n'ayant que dix ans. Déjà elle avait averti le roi de Navarre qu'elle le ferait nommer lieutenant général du royaume, et le connétable de Montmorency, rappelé d'Ecouen, attendait le moment de paraître. Ambroise Paré ayant proposé de tenter une opération alors dangereuse, mais dont il croyait pouvoir répondre, Catherine aurait, dit-on, obtenu qu'il y renonçât : la soif du pouvoir l'emportait-elle en elle sur l'amour maternel ? Bien difficile est la connaissance de cette âme troublante ! Ce n'est pas le lieu d'en tenter la psychologie.

Responsable du pouvoir, replacée par la destinée sur la première marche du trône, Catherine oubliait sans peine, à quarante-trois ans, les rêves qu'elle avait affichés à Chenonceaux, d'y couler dans l'oubli et le deuil, les années de son veuvage. Une vie active, absorbante, difficile même, comme elle l'aimait, s'ouvrait pour elle ; elle se consacra tout entière au gouvernement de la France, et les embellissements de Chenonceaux furent remis à plus tard.



Quand, au cours du long voyage entrepris dès le début du nouveau règne à travers toutes les provinces, voyage qui ne dura pas moins de deux ans, Catherine passa par la Touraine, l'idée lui vint tout naturellement de ménager à son second fils un accueil aussi somptueux qu'elle l'avait fait à l'aîné, dans son domaine personnel.

On arrivait encore d'Amboise, quand le mardi 13 avril 1563, la cour vint séjourner pour dix jours à Chenonceaux ; dans le château où trois ans plus tôt les Guise avaient écrasé la première conjuration huguenote, Catherine de Médicis, d'accord avec Michel de l'Hôpital, Coligny, Condé, Montmorency, venait de signer, le 19 mars, le célèbre édit d'Amboise promettant à tous la liberté de conscience. François de Guise venait de périr le 24 février, de la main de Poltrot de Méré aux portes d'Orléans ; Coligny n'avait pu se laver de quelque complicité dans le crime ; à l'automne précédent, le roi de Navarre

avait disparu, blessé à mort devant Rouen; les capitaines avaient regagné leurs châteaux, et les soldats leurs villages; la suite royale n'était donc pas très nombreuse, mais elle était joyeuse de la paix retrouvée, plus déférante que jamais envers la reine-mère dont la politique habile avait su ménager tous les partis, tout en se faisant craindre d'eux.

Comme toutes les femmes de son temps, Catherine chevauchait volontiers malgré son embonpoint naissant; elle détendait ses nerfs et son esprit par des exercices violents; elle aimait boire et plaisanter; l'air grave de ses portraits n'était que la tenue officielle, le masque qu'elle prenait volontiers en représentation : « Elle était de fort belle et riche taille, le visage beau et agréable, la peau très belle, blanche et pleine, » disait Brantôme; et il ajoutait, parlant sans doute de ses jeunes années : « Elle avait très douce façon à la danse; elle tirait l'arbalète, jouait au mail; elle inventait chaque jour de nouvelles danses, de nouveaux jeux, de nouveaux ballets; elle estait de fort bonne grâce à cheval et hardie; elle a été la première qui ait mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grâce y était plus belle et plus apparaissante que sur la planchette. »

Ce ne furent plus comme en 1560, des arcs de triomphe, des colonnes et des statues qui furent dressées au-devant de Chenonceaux pour saluer le petit roi, mais des sortes de tableaux vivants qui furent organisés, avec la participation de la suite royale; quand le cortège apparut dans la grande allée, on vit sortir des buissons des nymphes rieuses, habillées de toiles d'argent, variées d'incarnat et de bleu, « accoutrez en cheveulx avec force pierreries autour du col, en ceinctures, et les bras liés de pierreries en bracelets »; elles fuyaient des satyres couverts de poils d'or et de soie et tombaient aux bras des chevaliers survenant l'épée haute pour les protéger: charmantes scènes, légères et presque voluptueuses qu'on s'amusait à voir jouer par les filles de la reine facilement reconnaissables; c'étaient Rouhet (Louise de la Béraudière), Limeuil (Ysabeau de la Tour) Guionnière (Anne Cabrenne), Montal, Teigny, La Roche-Pauzay, toutes plus ou moins connues pour leurs aventures avec tel ou tel des chevaliers qu'elles rencontraient, avec de plus puissants seigneurs morts ou absents; ne disait-on pas que Mlle de Rouhet avait été l'intime amie d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, dont

elle avait plusieurs raisons de pleurer la mort récente? Les chevaliers non moins revêtus de toiles d'argent « incarnattées » et de velours bleu, étaient les comtes de Martigues, de Charny, de la Suze, de Grammont, d'Estouteville, baron d'Ivry et Louis de Rohan.

Le soir, après le souper, le roi de treize ans ouvrit le bal avec Mlle Marguerite sa sœur (la grande galerie n'étant pas encore construite, la salle de danse, par conséquent, ne devait pas être fort grande; sans doute était-ce la salle des gardes). On revit ce soir-là les nymphes et les satyres habillés à « la Poyctevine » avec une cornemuse et dansant le branle du Poitou.

Les jours suivants, la reine-mère s'ingénia à distraire les enfants et leur suite; ce furent dans les bosquets voisins des chasses au sanglier, qui n'offraient pas grand danger, où le roi à cheval, masqué, avec quelques princes plus âgés que lui, mettaient à mort l'animal à grands coups de zagaie; c'est ce qu'on appelait aller aux « toiles », les chasseurs étant renfermés dans des enclos pour éviter les courses lointaines à travers la forêt; sur une grande estrade, on disait alors un grand échafaud, la cour venait admirer l'agilité des enfants royaux en cette distraction noble par excellence : on y remarquait un jour, aux côtés de la reine-mère, la princesse de Condé, le grand écuyer Claude Gouffier, les ducs de Bourbon, de Guise (dont le père était mort si tragiquement peu avant), le prince de La Roche-sur-Yon, qu'on accusait tout bas de pactiser exagérément avec les calvinistes, le duc d'Étampes, Jean de Brosse, mari de la trop célèbre duchesse, favorite de François Ier.

Un autre jour, ce furent longues et joyeuses promenades sur le Cher. en des barques somptueusement ornées, au son des musiques; un soir, un bal costumé où brillaient le roi Charles, Monsieur et Madame sa sœur, le prince de Navarre, le marquis de Conti, le duc de Guise, les petits Ozances, Bourdeille, Curtin, de La Suze, habillés en bergers de fantaisie, tout de soie blanche et or garnie de pierreries. Le lendemain, la reine emmenait ses hôtes faire collation dans le parc, du côté des jardins et des volières qu'elle y faisait alors même aménager : « Il y avait force oiseaux d'étranges pays », dit la chronique; les filles de la reine faisaient encore le service revêtues de riches atours, cottes de velours et satin cramoisi, les manches de laine d'argent, les manteaux de pourpre et la tête couverte de pierreries;

un combat naval « par cinquante galiotes toutes enguirlandées, peintes d'incarnat blanc et bleu » terminait la soirée qu'éclairaient de nombreuses bombes d'artifice.

Enfin, la veille du départ, une « fort belle mascarade » réunissait encore les mêmes figurants : les six dames étaient toujours les plus jolies filles d'honneur de la reine : Mlle de Limeuil, la comtesse de Charny, Mlles de Montal, de Froze, de Teigny et Curtin, « la première vêtue d'une cotte de toile turque frisée, un accoutrement de crêpe blanc en nymphe dessus qui venait jusqu'au genoil, doublé de toile d'argent clinquant et cela par naid de perles ; sur la tête, une coiffe d'argent avec force perles et ung voile de reyne. Ivry qui la menait était habillé de même ; la comtesse de Charny avait une cotte de velours d'argent et d'or avec un corps et des manches de toile d'argent violet et cramoisi avec un petit mantil de toile d'argent incarnat. M. de La Suze, les habits de même, Mlle de Montal avait une cotte à manches de satin cramoisi et goffré et tout godronné d'argent, une chaîne de crêpe aux jambes avec un voile sur la tête tout attaché de pierreries. M. de Martigue la menait, les habits de même. Mlle de Froze avait la cotte de satin jaune, tout accoutré de broderie d'argent, le corps et les manches de même, avec un petit crêpe comme celui de Limeuil ; et était le comte de Charny de même. »

Toute cette jeunesse s'en donnait à cœur joie ; rien ne venait troubler ses ébats ; la plupart des hommes d'armes ou d'état n'avaient point fait le déplacement, attendant le retour de la reine sur la Loire et vers Paris. Catherine seule veillait ; elle ne s'endormait jamais au milieu des plaisirs en dépit des apparences ; de Chenonceaux même pendant ces quelques jours on retrouve quinze lettres d'affaires sérieuses : le calme était loin d'être rétabli partout ; le départ fixé au 19 avril fut retardé au 21, parce qu'on apprit que Fontainebleau où on devait se rendre pour un séjour un peu prolongé n'était pas à l'abri d'un coup de main que devaient exécuter des reîtres allemands engagés par Condé durant la dernière guerre et auxquels on avait négligé de régler leur paye ! Ce trait assez sévère n'indique-t-il pas jusqu'à quel degré d'anarchie était encore plongé ce malheureux pays depuis les derniers règnes, malgré les dehors brillants d'une monarchie fastueuse ?

On ne signale pas d'autres séjours notables de Catherine à Che-

nonceaux durant le règne de Charles IX ; on sait qu'elle y passa en 1565 au mois de décembre, qu'elle fit poursuivre les embellissements du parc, auxquels Bernard Palissy présida ; mais l'attention de la reine était ailleurs, à de plus graves objets ; la guerre, un instant suspendue, renaissait plus amère et violente entre les protestants et les catholiques ; Catherine, temporisant sans cesse, évitait de prendre parti. Elle dut le faire en un jour d'émoi, quand Charles de Louviers, son émissaire, eut manqué au bout de son arquebuse l'amiral de Coligny : pour couvrir son crime, elle en fomenta un plus grand, et ce fut le massacre de la Saint-Barthélemy.

Le roi qu'elle avait décidé non sans peine à ordonner l'hécatombe, sentit sa mémoire condamnée par cette faiblesse : humilié, triste et morose, ce jeune homme de vingt-trois ans, qui n'avait jamais eu de volonté, retombait impuissant à soulever la lourde tutelle maternelle ; deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'il disparaissait à son tour, bourrelé de remords.

De cette mort, Catherine se désola-t-elle plus que des deux premières : à Charles IX succédait le plus léger, le plus inconsistant, le plus raffiné en même temps que le plus grossier des Valois, celui précisément que sa mère avait toujours affiché comme son préféré.

Celui qu'elle croyait alors le plus politique et le plus énergique — il avait montré cette énergie lors de la Saint-Barthélemy — apparut sur le trône indolent, et plus licencieux que jamais. Revenu lentement de Pologne où il avait été élu roi en 1573, il n'avait pris possession de la couronne de Charles IX qu'aux premiers jours de 1575. Sa mère avait, dans l'interrègne, repris les rênes du gouvernement, si tant est qu'elle les eût jamais abandonnées depuis la mort de François II : Henri les lui laissa, ne pensant qu'au plaisir, aux chasses, à la plus basse débauche. Une fois de plus sous la tyrannie des agents de Catherine, les protestants se soulevaient et trouvaient auprès du duc d'Anjou un appui imprévu et momentané ; c'était au jeune duc de Guise, et à la Sainte Ligue qu'il venait de fonder, à soutenir le choc et à rouvrir la lutte ; le roi ne se montrait qu'après les combats pour imposer les trèves et les réconciliations plus ou moins temporaires ; en 1576, par la paix de Monsieur, il ramenait son frère à sa cause et, l'an d'après, l'envoyait s'emparer de la Charité-sur-Loire, place forte des huguenots ! Au lendemain de ce fait d'armes,

qui n'avait rien d'éclatant, mais que la cour voulait considérer comme un triomphe, la reine-mère rouvrit pour de nouvelles fêtes les portes de Chenonceaux.

*
* *

Le peu qu'en dit Pierre de l'Estoile, dans son curieux journal du règne de Henri III, prouve qu'elles peuvent être considérées comme l'exemple le plus accompli, le plus typique de ces réunions licencieuses que le nouveau roi multiplia à plaisir, mélangeant ainsi, pour le plus grand scandale de la postérité, l'immoralité la plus basse à la plus étroite affectation de bigotisme, faisant de son règne l'époque la plus éhontée de l'hypocrisie. Catherine couvrit ce vice de son apparente rigidité, mais à Chenonceaux comme ailleurs, elle prit sa part de ces licencieuses folies.

La cour y était au complet quand le roi et le duc d'Anjou, venant de Plessis-les-Tours où ils avaient été chasser dans le vieux domaine de Louis XI, arrivèrent sur les bords du Cher. Depuis les fêtes de 1563, le château et le parc étaient transformés. Quelques semaines auparavant avait été terminée en hâte la grande galerie construite sur le pont reliant les deux rives du Cher, monument de plus de 80 mètres de long, large de 10, haut de 15, déplaçant complètement l'intérêt et la curiosité de l'ensemble, écrasant, comme on l'a reproché, de sa masse un peu lourde le joli château des Bohier qui n'en forme plus qu'une aile ; mais monument hardi dans sa conception, œuvre de Philibert de l'Orme, appelant d'ailleurs une sorte de complément sur la rive droite, comme pour faire pendant au château proprement dit; un salon ovale percé de huit fenêtres sur le fleuve est projeté par Catherine. La reine nourrit d'ailleurs des projets bien plus gigantesques dont le curieux album de Du Cerceau nous donne un aperçu troublant : le petit château ne devait plus servir que de milieu à des constructions plus importantes, à élever de chaque côté et revenant en ovale, à droite et à gauche de la cour d'honneur : des portiques à colonne ménageraient de cette cour la vue du Cher et relieraient les ailes au centre; la reine aurait donc en propre un palais pouvant rivaliser comme importance avec Fontainebleau ou Saint-Germain : elle sait qu'elle n'aura que des occa-

sions fort rares de l'habiter, mais qu'importe; ce politique habile n'est pas un financier économe ; elle voit grand comme une Médicis qu'elle est, comme une digne belle-fille de François Ier; rien d'étonnant qu'avec un pareil esprit sa succession se révèle plus tard fort embarrassée !

Au reste, ces projets grandioses ne reçurent jamais le moindre commencement d'exécution, et on ne peut que s'en réjouir quand on voit le bâtiment élevé quelques années plus tard à droite et heureusement en retrait de la cour d'honneur, dont les formes lourdes et les toits à l'impériale produisent, avec les lignes légères tracées un demi-siècle auparavant, un si fâcheux contraste.

La grande galerie apportait d'ailleurs un supplément appréciable pour le logement provisoire de la cour, surmontée qu'elle était d'un étage et de combles larges et élevés. De chaque côté de la cour d'honneur et en contre-bas, la reine venait de faire achever des jardins à l'italienne qui allaient, en ce séjour de 1577, être son plus beau titre de gloire, de préférence à la galerie.

L'art des jardins était devenu, depuis la guerre d'Italie, un véritable engouement de la part des princes qui revenaient enthousiastes des créations italiennes en ce genre. On sait que Charles VIII à Amboise, et Louis XII à Blois, transformèrent tour à tour leurs antiques vergers en jardins soigneusement découpés comme des damiers. Déjà, Diane de Poitiers avait commencé à Chenonceaux ces parterres soignés, parsemés de grottes et de statues; Catherine les doubla, les continua dans le même style transformé et francisé plus tard par Louis XIV. C'est, dit-on, Bernard Palissy, le célèbre potier, qui présida à cet aménagement des jardins de Catherine, mettant spécialement ses soins aux constructions de bosquets en rocailles et de faux rochers qu'il sculptait avec art : les arbres verts, taillés comme des colonnes, servaient à des motifs d'architecture, et leurs branches artistement pliées dessinaient des arcades et des architraves : des jardiniers venus d'Italie, notamment un Henry de Calabre, avaient aménagé tous ces parterres. Ce qui semble surtout avoir frappé les contemporains, c'est un rocher situé non loin de l'antique tour des Marques, du sein duquel jaillissait une fontaine; l'invention étant récente, un méchant poète la célébrait, ainsi que son auteur Bernard Palissy, en de mauvais vers :

Le rocher haut et épais
Ne distille l'eau tant claire
Que celui-là que tu fais
Jettera l'eau à sa rivière,
Les ranes en un étang
Ne sont point plus infinies
Mais leur coax on n'entend
Car elles sont sériphies.
Le lézard sur le buisson
N'a point un plus naïf lustre
Que les tiens en ta maison
D'œuvre nouveau tout illustre
Les herbes ne sont point mieux
Par les champs et vertes prées
D'un esmail plus précieux
Que les tiennes diaprées ;
Le froid, l'humide, le chaud
Fait flétrir tout autre herbage
Tout ce qui tombe d'en haut
Le tien de rien n'endommage.

C'est au pied de ce faux rocher, dans ce décor fastueux, que fut donné ce festin célèbre autant en abondance que par les costumes dans lesquels les princes y parurent. On était au mois de mai, et on peut s'étonner que la cour ait préféré s'exhiber en des accoutrements ultra-légers en plein air plutôt que dans la grande galerie : était-ce un caprice du roi, ou plutôt la construction chevauchant le Cher n'était-elle pas tout à fait terminée ? On ne sait. Henri III et ses mignons avaient revêtu de riches vêtements de femme, largement décolletés sur la poitrine quoique surmontés d'une ample fraise ; ils portaient colliers de diamants et boucles d'oreilles, l'effet produit était aussi étrange que choquant :

Si qu'au premier abord chacun était en peine
S'il voyait un roi-femme ou bien un homme-reine.

Les femmes au contraire étaient travesties en hommes ; les filles de la reine, propres à toutes sortes de services, présentaient au roi et à ses compagnons les plats avec d'aguichants sourires, cependant qu'à des tables voisines, la reine-mère, la reine Louise, la reine Marguerite prenaient leur part plus ou moins directe des orgies qui

accompagnaient ces mascarades : la reine de Navarre, dont la vertu n'était pas des plus fraîches, n'avait pas lieu de se scandaliser, mais la femme de Henri III, soumise, effacée, souffrait, sans le laisser paraître, des mœurs relâchées de cette cour pervertie. Catherine considérait d'un œil indulgent les folies de ses enfants ; le roi, qui trouvait décidément mieux à faire que de gouverner, lui laissait toute latitude pour agir en sa place, et c'était pour elle l'essentiel.

« La reine-mère, écrit Lestoile, fit après, son banquet, à Chenonceaux, qui lui revenait (à ce qu'on disait) à près de 100000 francs ; qu'on leva comme par forme d'emprunt sur les plus aisés serviteurs du roi, et même de quelques Italiens qui surent bien s'en rembourser au double. En ce beau banquet, les dames les plus honnêtes de la cour étant à moitié nues et ayant leurs cheveux épars, comme épousées, furent employées à faire le service. Les filles de la reine étant vêtues de damier de deux couleurs ; Mme la marquise de Guercheville en était une et s'appelait la jeune. Ce festin se fit à l'entrée de la porte du jardin au commencement de la grande allée, au bord d'une fontaine qui sortait d'un rocher par divers tuyaux. Mme la maréchale de Retz était grande maîtresse ; Mme de Sauve, qui fut la marquise de Noirmoutier, était l'une des maîtresses d'hôtel et tout y était en bel ordre. »

On manque de détails sur les fêtes qui accompagnèrent ce festin et s'échelonnèrent, somptueuses, durant le séjour de la cour : en eût-on, qu'on serait peut-être embarrassé de les donner.

Telle fut, si l'on peut dire, l'apothéose de Chenonceaux. Catherine y revint plusieurs fois jusqu'à ses derniers jours, elle y ramena Henri III, moins semble-t-il pour l'y fêter que pour l'y chapitrer, et reprendre dans l'isolement l'ascendant qu'elle désirait. Quand elle se sentit vieillir, elle légua par testament son château à sa belle-fille, la reine Louise, qui s'y trouvait en 1589, quand Henri III tomba victime, à Saint-Cloud, du moine Jacques Clément. La douleur de l'épouse délaissée fut très vive ; elle fit peindre sa chambre en noir, y fit dessiner des pelles, des cercueils, des têtes de morts. Confinée dans la dévotion la plus étroite, elle ne sortait guère de ses appartements : un œil-de-bœuf percé dans le mur de sa chambre lui permettait de suivre la messe de son lit. Le temps des fêtes, des brillantes réceptions était pour longtemps révolu : le duc de Mercœur

qui hérita de Chenonceaux, le duc de Vendôme, le prince de Condé n'y résidèrent jamais; il fallut que le château revînt aux mains des financiers, les Dupin, pour recouvrer au dix-huitième siècle un peu de la vie bourgeoise, aisée, délicate, qu'y avaient menée naguère Thomas et Catherine Bohier.

BIBLIOGRAPHIE

Journal de Pierre de l'Estoile (*Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXVII); Prince GALITSINE, *Triomphe fait en* 1650 *le dimanche, dernier jour de mars, à Chenonceaux*; CHEVALLIER, *Histoire de Chenonceaux. Les Jardins de Catherine de Médicis à Chenonceaux*; BOULAY DE LA MEURTHE, *Charles IX à Chenonceaux* (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, tome XVII); AUBRY-VITET, *Diane de Poitiers, Catherine de Médicis. G. d'Estrée à Chenonceaux* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1867); DE CROY, *Catherine de Médicis et le Château de Chaumont.*

HENRI III A BLOIS

Les États généraux et l'assassinat du duc de Guise

(1576-1588)

CHENONCEAUX figure l'idylle entre deux drames; il entre dans l'histoire au lendemain des exécutions d'Amboise, il abrite la cour en fête et réconciliée. Mais tout autour de la paisible demeure, le drame reste latent, le sang coule et les vengeances ne cessent de couver. Depuis qu'Henri II a disparu et que les guerres de religion ont commencé, la France est la proie du plus violent : les victimes se plaignent ; tantôt on les écoute, et ce sont Colloques ou États généraux ; tantôt on les massacre, c'est Amboise, Vassy ou Paris.

La cour est un champ clos où les luttes d'influence ne cessent pour ainsi dire pas ; aucun des trois fils d'Henri II n'est de taille ou d'humeur à gouverner ; la reine mère s'y essaye, et malgré son habileté et parfois son énergie ne peut se débarrasser des maires du palais qui aspirent tour à tour à la dominer, puis à la supplanter elle et ses fils : les Coligny et les Guise luttent depuis un quart de siècle pour obtenir la deuxième, peut-être la première place dans l'État. Le premier acte du drame s'est joué à Amboise en 1560, le dernier se jouera à Blois en 1588. De tous les châteaux de la Loire, Blois est depuis Louis XII celui où la cour fait halte et même réside le plus volontiers. L'aile construite par François I[er] et Claude de France est vaste et facile à habiter. Henri II y a fait plusieurs séjours. Nous avons, sur celui de 1555, des renseignements précieux dans le Journal du sire de Gouberville, gentilhomme du Cotentin, qui vint à

Blois tout exprès pour y voir le roi et sa famille et y resta trois semaines, du 28 janvier au 18 février.

Pour se présenter à la cour, il fit l'acquisition d'un bonnet de velours, d'une culotte de soie et d'une paires de mules. Ainsi chaussé et coiffé, le « dimanche 2 février, jour de la Chandeleur, il fut à la messe à Saint-Sauveur, près le château de Blets où le roy était, la reyne, Mgr le dauphin, la reyne d'Écosse, Mesdames les filles du roy et autres princes et princesses... Le dit jour, après dîner il se fit un tournoy devant la cour du château qui dura environ deux heures. »

Le surlendemain il voyait le roi partir, aller dîner à Lemonty et coucher à Pont-Levoy. Quinze jours après il assistait aux fêtes du carnaval et y remarquait la même suite de princes et princesses qu'il avait notée le jour de son arrivée.

Le mardi gras après souper, on alla au bal : « A l'entrée de la salle, écrit le gentilhomme normand, il y avait fort grande presse. La gouvernante de la reyne donna sur la joe à un jeune garçon qui pressait de son coude sous la poitrine de la dame gouvernante. »

En 1572, Charles IX y avait reçu la reine de Navarre. Le mariage du futur Henri IV avec la jeune Marguerite y avait été conclu, malgré la répulsion que Jeanne d'Albret éprouvait pour la corruption de cette cour encore plus grande qu'elle ne croyait : « Ce ne sont pas les hommes ici qui prient les femmes, écrivait-elle à son fils, ce sont les femmes qui prient les femmes ; si vous y étiez, vous n'en échapperiez jamais sans une grâce de Dieu. »

Ce n'est qu'en 1576, pour y présider les États généraux convoqués par lettre du 16 août, que le nouveau roi Henri III vint s'installer à Blois. Les circonstances étaient graves, le pays plus agité que jamais ; la paix de Monsieur signée au mois de mai de la présente année avait à peine les allures d'une trêve provisoire ; chacun la critiquait ; on mettait dans les États généraux l'espoir suprême : à eux devait revenir l'honneur de prendre les mesures propres à pacifier le pays si on leur en laissait la liberté.

Le 30 novembre une grande procession servit de préface à l'ouverture des États. Chacun des députés y prit part, ainsi que le roi et toute sa suite ; le cortège partit de l'église Saint-Sauveur, sise sur l'avant-cour du château, pour se rendre à la chapelle Saint-

Calais ; le parcours n'était pas long, mais la manifestation n'avait pas besoin d'être prolongée pour produire son effet : le roi tenait à ce que le peuple pût voir les ministres du culte catholique présider à la réunion préliminaire des États, à l'exclusion de tout représentant des cultes dissidents.

Le surlendemain, 2 décembre, une seconde cérémonie non moins édifiante que la première eut lieu conjointement à Saint-Sauveur et à Saint-Nicolas ; la cour dans la première des deux églises, les députés des États dans l'autre, communièrent solennellement ce qui n'empêchait le roi et ses mignons de se livrer l'instant d'après à leurs mêmes passions nettement condamnées par le Décalogue ! Enfin le jeudi 6, les députés entendirent à Saint-Sauveur une messe du Saint-Esprit et se rendirent au château pour la séance d'ouverture. Celle-ci devait naturellement avoir lieu dans la grande salle dite des États, la plus ancienne comme la plus vaste du château : déjà du temps des comtes de Blois, les États du royaume s'y étaient réunis ; les grands murs nus de l'extérieur n'offrent pas d'intérêt et choquent même entre les deux ailes François Ier et Louis XII qu'elles séparent ; l'intérieur en est au contraire harmonieux et élancé ; deux voûtes jumelles, ogivales, soutenues par six gros piliers, séparent la salle par moitié ; la porte d'entrée habituelle donne sur l'escalier de Louis XII ; Henri III avant la réunion des États en a fait percer une autre pour son usage personnel conduisant à ses appartements : un escalier de bois très simple et presque dissimulé le long du mur de la salle y accède. Le trône royal a été élevé contre le mur ouest, dos à la place des Jésuites, face à la porte d'entrée ; la « chaire » du roi et les coussins sont de velours violet ; à droite et plus bas d'une marche, la chaire de la reine mère et le tabouret du duc d'Anjou, premier prince du sang ; à gauche la chaire de la reine Louise. Au bas des degrés sont disposés les bancs réservés aux seigneurs, aux ducs et aux princes de l'Eglise, puis un peu en avant le tabouret du chancelier de Birague. En arrière doivent se tenir debout les grands officiers de la couronne, le capitaine des gardes, Larchant, le grand prieur, les chevaliers d'honneur des reines et des princes, Villequier premier gentilhomme et Biron grand maître de l'artillerie, puis les deux cents gentilshommes de la garde à bec de corbin, tenant droit leur hachette, emblème de

leur charge, conduits par leurs capitaines Chavigny et Lansàc. Au pied des degrés, face aux députés, assis sur la dernière marche, se tiennent les quatre secrétaires d'État, devant leurs écritoires. A côté d'eux une banquette est réservée à droite comme à gauche aux conseillers de robe longue, à ceux de robe courte et aux chevaliers de l'ordre de Saint-Michel.

Les députés étaient au nombre de trois cent vingt-six ; les cent quatre délégués du clergé prenaient place derrière les conseillers du roi et à leur droite, sur des banquettes larges et recouvertes de velours ; à gauche, les soixante-douze députés de la noblesse leur faisaient vis-à-vis. Au fond, se trouvaient les banquettes plus simples des cent cinquante membres du Tiers-État. Tout autour, des places étaient réservées aux évêques non députés, aux religieux, chefs d'ordre, aux membres de la noblesse ayant leur entrée à la cour, aux intendants des finances, aux trésoriers de l'épargne. Sur la droite une galerie assez vaste avait été élevée pour contenir les dames et les gentilshommes de la cour qui ne faisaient point partie de la garde ou de la suite du roi. Enfin, le long des murailles, il restait quelque espace, soigneusement limité par une barrière, dans l'intérieur duquel on laissait entrer le menu peuple. Les murs, selon l'invariable habitude, étaient recouverts de riches tapisseries qui en cachaient la nudité. Ainsi les deux vastes vaisseaux, abritant les plus illustres représentants du royaume, avaient superbe apparence quand le roi apparut par la petite porte de ses appartements.

Précédé de ses gardes, il était suivi de sa mère, de sa femme, de son frère, de sa sœur, la reine de Navarre, du cardinal de Bourbon, des ducs de Nevers et d'Uzès, du chancelier et de Biron.

Dans son discours, le roi s'attendrit sur les malheurs de ses « pauvres sujets », demandant à Dieu de les délivrer de leurs maux ou de terminer en cette fleur de son âge son règne et sa vie. Le chancelier de Birague déclara tout crument que le trésor était vide, que les sommes affectées au « ménage royal » étaient insuffisantes, car celui-ci était « piteux et misérable ». Les dettes laissées par Henri II se montaient à 12 millions ; en quinze ans elles avaient décuplé ; la guerre civile, les continuelles levées de troupes qui en étaient la conséquence, avaient ainsi obéré le trésor ; les États protestaient, mais sous la pression de la Ligue, et malgré l'opposition

de Jean Bodin, ils émettaient des vœux qui ne tendaient à rien moins qu'à faire respecter la religion du royaume, c'est-à-dire à poursuivre les huguenots. Par ailleurs, les représentants de la noblesse et du clergé ayant nettement manifesté le désir d'exercer un contrôle permanent sur l'administration royale, Henri III sentit que son cousin Henri de Guise trouverait plutôt que lui un appui dans l'assemblée : aussitôt son parti fut pris, les États furent convoqués pour remettre solennellement leurs cahiers de doléance, et sans plus de délai, la session fut close.

Aucune des difficultés n'avait été résolue; le pouvoir du roi sortait diminué de cette consultation où les idées nouvelles s'étaient fait jour; l'anarchie croissait à la cour où les Guise commençaient à compter « un parti » capable de tenir tête au roi. Après la mort du duc d'Anjou, dernier frère d'Henri III, survenue le 10 juin 1584, l'héritier du trône se trouve être le protestant Henri de Navarre.

Le parti de la Ligue, hanté par cette éventualité qu'on craint d'autant plus proche que la santé d'Henri III n'est pas beaucoup meilleure que celle de ses frères, se rallie d'autant plus ouvertement autour d'Henri de Guise : lui seul peut tenir tête au futur roi, et peut-être obtenir du dernier des Valois une modification de la loi de succession en sa faveur. Le Balafré jouit d'une popularité au moins égale à celle dont son père avait été comblé : d'un physique imposant, bien découplé, front haut, regard hardi, volontiers provocant, aux gestes souples et charmeurs quand il le veut : « Ils avaient si bonne mine, ces Lorrains, dit Guy de Balzac, qu'auprès d'eux les autres princes paraissaient peuple. »

Au reste, aussi faux que le roi, écrit de Thou, « maître dans l'art de tromper, habile à inventer ce qui n'avait jamais existé, il savait soutenir un premier mensonge par un second, et lors même qu'il était le plus éloigné de la vérité, il imaginait encore mille nouveaux moyens de faire donner dans ses pièges ceux qu'il voulait tromper, toujours prêt à se justifier au dépens des autres lorsqu'il était pris sur le fait ». Son frère, Mayenne, plus lourd d'apparence et plus temporisateur, ne manque pourtant pas d'esprit de gouvernement, il le montrera par la suite ; le second frère, plus capable encore, est le cardinal de Lorraine, héritier des dignités de son oncle; la famille qui n'a pas dégénéré depuis 1560, compte encore les ducs de

Nemours, d'Aumale, d'Elbeuf, de Mercœur ; elle a contracté alliance avec plusieurs races princières et Catherine de Médicis a donné sa fille Claude au duc Charles II.

Quelque intérêt qu'aient les Guise à lier partie avec le roi contre le Béarnais, on sait qu'entre Henri III et eux la lutte se ranime peu après la mort du duc d'Anjou ; Henri de Guise entre à Paris en révolté, y fait élever des barricades contre le roi qui s'enfuit ; le pouvoir royal reçoit en cette journée un coup fatal ; Henri de Valois pourrait entamer contre celui qui s'érige en rival une lutte ouverte, mais peut-on attendre quelque conduite franche et décidée de lui ou de sa mère. Il tend la main au rebelle, le nomme lieutenant général du royaume, et comme pour lui faire la partie plus belle, il convoque les Etats généraux pour le 15 septembre 1588, et c'est encore Blois qu'il choisit pour lieu de la réunion. Il s'y réinstalle le 1er septembre avec toute la cour ; dans son gouvernement, on remarque pourtant quelques changements ; d'Epernon a disparu ; Montholon, parisien et homme de la Ligue, est nommé garde des sceaux ; Rusé de Beaulieu et Revol sont appelés dans son conseil ; de toute évidence, Henri III n'est pas fâché de paraître le prisonnier d'Henri de Guise.

Dans son entourage immédiat, on compte toujours ses compagnons inséparables : Ornano, Rambouillet, le baron de Langeac.

L'ouverture des Etats généraux donne lieu aux mêmes cérémonies que douze ans plus tôt ; la procession du saint Sacrement, qui se déroule le 2 octobre, revêt une plus grande solennité que les précédentes ; elle traverse toute la ville et la Loire même pour se rendre jusqu'au faubourg de Vienne, à Notre-Dames-des-Aides. Quelques jours plus tard, les députés étant presque tous arrivés, le roi prescrit un jeûne de trois jours pour se préparer à une communion générale : il communie en grande pompe à l'église Saint-Sauveur, pendant que tous les députés reçoivent le Sacrement au couvent des Jacobins, des mains du cardinal de Bourbon, que la Ligue considère comme l'héritier présomptif de la couronne.

Enfin, le 16 octobre, après deux semaines de retard, a lieu la séance d'ouverture ; la salle des Etats est disposée comme lors de la session précédente : le trône du roi en occupe cependant le milieu, entre le troisième et le quatrième pilier ; les députés sont beaucoup plus nombreux qu'en 1576 : 505 et non plus 326 ; les repré-

sentants du clergé sont au nombre de 134, dont 4 archevêques et évêques ; 180 gentilshommes représentent la noblesse, 191 marchands ou parlementaires, le tiers-état. Dans cette nombreuse assemblée, l'homme qui attire tous les regards, ce n'est pas le roi qui la domine du haut des degrés de son trône, c'est Henri de Guise, assis « sur une chaise non endossée », au pied de ces mêmes degrés, dos au roi, face à l'assemblée, en une attitude imposante, fixant chacun et semblant lui dire : « Je vous vois. » En vain, le roi proteste, dans sa harangue, de son amour pour le peuple et de son dévouement à l'Église, il n'inspire plus confiance à personne, tant en quinze ans de règne il a trompé son monde et laissé le royaume à la dérive. Sa dernière évolution, son ralliement complet à la Ligue, trop complet pour être sincère, encourage les Ligueurs à l'humilier encore davantage pour en faire un simple instrument à leur service ; le duc de Guise les guide dans l'opération : déjà chacun des trois ordres s'est choisi comme président un Ligueur convaincu. C'est, à la tête du clergé, le cardinal de Guise, propre frère du Balafré ; à la tête de la noblesse, le comte de Cossé-Brissac, qui commanda des barricades ; la Chapelle-Marteau, l'un des Seize, prévôt des marchands, est président du tiers état. Certains termes du discours royal, certaines allusions aux entreprises de la Ligue et aux révoltes des Parisiens leur ayant naturellement déplu, le cardinal de Guise se rendit auprès du roi sitôt la séance d'ouverture levée, et le somma, au nom du clergé et de la Ligue elle-même, de rétracter ces allusions fâcheuses, de les supprimer sur le manuscrit qui allait être livré à l'impression. Henri III s'exécuta.

Les réponses qui furent faites au discours royal, par les délégués des trois ordres, étaient à peine déférantes pour la majesté royale : le comte de Brissac déclara tout net que le peuple était « merveilleusement refroidi en l'amour qu'il portait jadis à ses princes » ; le duc de Guise se déclara satisfait. Henri III, inconscient jusque-là de son impopularité, fut grandement surpris du peu de cas que les députés, en très grand nombre, semblaient faire de son autorité, de ses conseils et des efforts de ses ministres pour se concilier leur faveur ; il découvrit que la puissance de la Ligue ne se limitait pas à Paris et à quelques grandes villes, mais s'étendait au royaume presque entier, et que la France était ou ligueuse ou

huguenote. Ce prince qui combattait les protestants depuis sa première jeunesse, qui, de toute sa famille s'était montré le plus ardent contre eux, au point d'avoir fomenté la Saint-Barthélemy et contraint son frère au meurtre de Coligny, passait maintenant pour un traître, parce qu'il avait signé quelques édits de tolérance et reconnu le roi de Navarre comme héritier de la couronne.

Les mesures prises par lui depuis la journée des Barricades, pour se rapprocher de la Ligue, ne suffisaient pas à le réhabiliter aux yeux des Ligueurs.

Se reconnaissant incapable de lutter à armes égales avec son rival, il continue de dissimuler et offre toutes les garanties qu'on désire à sa bonne foi. « Jadis vos prédécesseurs, lui a dit le comte de Brissac, sont allés chasser les hérétiques et les mécréans jusqu'en Afrique, en Asie, au bout du monde, et ont prospéré ; voulez-vous aujourd'hui souffrir au milieu de votre royaume, à votre porte et à vos yeux, la plus pestilente hérésie qui oncques ait été ? » Le roi répond en jurant et faisant derechef jurer l'édit d'union promulgué quelques mois plus tôt et tendant à l'extermination de l'hérésie : acte de cet engagement est dressé comme s'il s'agissait d'un contrat entre deux parties : « Aujourd'hui 18 octobre 1588, le roi séant à Blois, en pleine assemblée des Etats généraux de son royaume, a juré, en sa foi et parole de roi, de tenir et observer la présente loi, en tout ce qui dépendra de Sa Majesté ; et MM. les cardinaux de Bourbon, de Vendôme, comte de Soissons, duc de Montpensier, cardinaux de Guise, de Lenoncourt, de Gondi, les ducs de Guise, de Nemours, de Nevers et de Retz, M. le garde des sceaux de France et plusieurs autres seigneurs tant du conseil de S. M. que députés des trois Etats de ce royaume, ont juré de garder et entretenir inviolablement ladite loi, tant en leurs noms propres et privés que pour l'Etat et les provinces qui les ont députés pour se trouver en cette assemblée générale des Etats; moi, Rusé, secrétaire d'Etat et des commandements de S. M. présent. » Et un *Te Deum* à Saint-Sauveur vient mettre le sceau à cette nouvelle humiliation royale !

Les États, si bien récompensés de leur audace, n'avaient pas de raison de s'arrêter en si beau chemin : c'est encore pour embarrasser le roi, et surtout satisfaire une implacable haine qu'ils s'attaquèrent, dès le 4 novembre, au roi de Navarre : des délégués du clergé, l'ar-

chevêque d'Embrun notamment, vinrent prier l'assemblée du tiers état « de mêler leurs prières à celles qu'on entendait faire au roi, d'envoyer armée au pays de Guienne, qui était le plus désolé par les hérétiques, et d'aviser si le roi de Navarre, ayant les armes au poing, ne devait être déclaré criminel de lèse-majesté divine et humaine, ses états confisqués, déclaré relaps, indigne, lui et sa postérité de la succession et de tous droits au royaume, suivant que le clergé l'avait résolu ». Henri III voyait venir cette mise en demeure avec inquiétude ; il répugnait à rompre toute relation avec le chef de la maison de Bourbon, dont il appréciait la finesse et l'habileté, et dont l'influence, si elle pouvait de nouveau s'exercer à la cour, serait seule à pouvoir balancer celle du duc de Guise : il ne désespérait pas de l'amener à résipiscence, non certes à coups de menaces, mais par quelques transactions que favoriserait peut-être sa propre sœur, Marguerite de Valois, l'épouse du Béarnais.

Le tiers état, d'accord avec la noblesse et le clergé, déclara que l'heure des atermoiements était bien passée, que le roi de Navarre devait, sans plus de délai, être déclaré « criminel de lèse-majesté divine et humaine »; Henri III résista quelque temps avant de trancher la question. Cependant, résolu à jouer jusqu'au bout son rôle de Ligueur docile, il reçut, le 9 décembre, les délégués des trois ordres, et leur répondit qu'il satisferait aux raisons des députés. Cette décision était la conséquence naturelle de la réconciliation solennelle jurée devant l'autel par Henri III et le duc de Guise. « Sa Majesté, dit l'Estoile, déclara qu'il s'était résolu de remettre sur son cousin de Guise, et la reine sa mère, le gouvernement et la conduite des affaires de son royaume, ne se voulant plus empêcher que de prier Dieu et de faire pénitence. » Jamais pourtant le roi n'avait été plus éloigné d'une telle résolution; les humiliations que depuis la réunion des États il essuyait chaque jour, la connaissance plus détaillée des projets du duc de Guise à son endroit, comme aussi l'accord qu'il venait de surprendre entre celui-ci et le duc de Savoie, l'ancraient chaque jour davantage dans sa soif de vengeance. Pourtant, avec cette dissimulation qui était pour lui comme une jouissance, il continuait de discuter avec les représentants des Etats sur la situation financière notamment, beaucoup plus obérée qu'en 1576, et au sujet de laquelle les députés voulaient instituer un contrôle

permanent : il dut promettre d'étudier le projet de création d'une chambre de justice dont les membres nommés par les États et le roi jugeraient « les financiers partisans, courtiers d'offices » suspects de malversation ; il se défendit de faire pour sa cour trop fortes dépenses, s'humiliant au point de montrer aux représentants des chausses usées « qu'il portait toujours au moins trois mois ».

Et c'est au moment où les affaires intérieures apparaissaient en si lamentable état qu'on apprenait à Blois les prétentions du duc de Savoie ; Charles Emmanuel venait de s'emparer de Carmagnolles et répondait au représentant du roi qu'il n'évacuerait la place que si elle était confiée au marquis de Saint-Sorlin, oncle des duc et cardinal de Guise ; son but, affirmait-il, était d'empêcher le marquisat de Saluces de tomber entre les mains des hérétiques, et les États auxquels on demandait des subsides pour repousser l'envahisseur répliquaient « qu'il fallait premièrement pourvoir aux entrailles du royaume et ôter l'hérésie qui les travaille ; après on chassera bien les étrangers qui auront entrepris sur les frontières ».

A la fin de novembre, le dernier vestige des conquêtes de Charles VIII en Italie avait disparu, et les troupes françaises repassaient les Alpes qu'elles avaient franchies victorieusement pour la première fois un siècle auparavant.

Cette pénible affaire mit le comble à l'exaspération du roi contre le duc de Guise. Depuis le jour de leur réconciliation publique, le 4 décembre, Henri III sentait que son rival agissait avec plus d'ardeur contre lui ; chaque jour il saisissait une conversation, un propos en l'air, d'où il ressortait clairement que le duc inspirait la résistance des États et cherchait même à acculer le roi à quelque violence qui légitimerait de la part de l'assemblée un vote de déchéance : on enfermerait dans l'*in pace* d'un couvent le dernier des Valois, cependant que le cardinal de Bourbon ceindrait la couronne en laissant la conduite des affaires au duc de Guise, et en le proclamant son héritier ; le roi avait assez d'affidés pour ne rien ignorer de ces projets criminels ; il lui fallait sans tarder y répondre ou tendre le col à ses ennemis.

De part et d'autre, on sentait qu'on en arriverait à une exécution en règle : de nombreux amis du duc l'avertissaient sans cesse du danger qu'il courait en restant à la cour où il logeait, ainsi que

plusieurs princes de sa famille, entouré de gardes personnels.

Son frère le cardinal s'était installé à l'hôtel d'Alluye, non loin du château, d'où l'on pouvait facilement communiquer par une tour vigie. Dans les premiers jours de décembre, les difficultés augmentant, le duc ménageant de moins en moins son rival, au point que le maréchal de Retz lui reprochait d'en faire « un petit beaucoup et trop », un conseil fut tenu par lui auquel il convoqua ses plus intimes : son frère le cardinal, l'archevêque de Lyon d'Epinac, La Chapelle-Marteau, Étienne de Neuilly, Christophe de Bassompierre, Chrétien de Savigny et plusieurs autres : on n'agita rien moins que le projet d'abandonner la partie en quittant Blois ; la majorité de l'assemblée se prononça en ce sens : l'archevêque de Lyon seul protesta disant : « Qui quitte la partie la perd », et Guise le soutint énergiquement : « Je suis si résolu, dit-il, à ne partir d'ici pour ne faire, par mon partement, préjudice au royaume, que quand la mort entrerait par cette porte, je ne sortirais pas par la fenêtre », bravade dont le guisard était familier : il n'en reste pas moins qu'il envisagea la solution de quitter Blois.

Dans les derniers jours de novembre, une querelle avait éclaté en plein château entre les seigneurs des deux troupes rivales ; pendant que le duc était en conférence avec la reine mère, les hommes de sa suite en étaient venus aux mains avec les gardes du roi, les épées étaient sorties vivement du fourreau, et les coups tombaient dru aux cris de : « Vive le roi ! Vive Guise ! » Le roi, de son cabinet avait entendu l'émeute et passé sa cotte de mailles ; le duc était resté impassible sous le regard scrutateur de Catherine de Médicis ; le cardinal de Guise, immédiatement prévenu, avait amené de l'hôtel d'Alluye un renfort de quelques soldats, en s'écriant : « Pour Guise ! » L'ordre avait été rétabli non sans peine, plusieurs morts étaient étendus dans la cour ; on ne sut jamais si les Guise avaient eu ce jour-là un but précis, ou si leurs troupes avaient manqué de sang-froid.

Les craintes du roi s'en étaient accrues ; la reine mère elle-même, qui redoutait autant qu'elle estimait le duc de Guise, comprit enfin que toute collaboration entre son fils et lui devenait impossible ; encouragea-t-elle alors Henri III à se débarrasser de ce conspirateur, les avis sont opposés ; jusqu'en cette crise qui devait être pour Catherine la dernière, on ne peut à coup sûr voir clair en son jeu. Fran-

çois Miron affirme que « ce fut elle qui donna le coup sur la balance et fit pencher à l'exécution ». Un capitaine des gardes, après avoir remis à la reine des lettres de la duchesse d'Aumale vers la mi-novembre, avait été témoin entre la mère et le fils d'une conversation qui s'était terminée par ces mots : « Monsieur mon fils, il s'en faut dépêcher; c'est trop longtemps attendre; mais donnez si bon ordre que vous ne soyez plus trompé comme vous le fûtes aux barricades de Paris. »

Miron base sur ce fait et sur d'autres sa conviction, mais il reconnaît que son opinion est contraire à l'opinion commune; de fait, on ne trouve sa main nulle part dans les savants préparatifs de l'assassinat, et le plus grand nombre des historiens incline à penser que malade et très découragée, elle ne fut mise par son fils au courant de rien.

Le 18 décembre, alors que la cour était en fête, assistant au mariage de la princesse Christine de Lorraine avec le grand-duc de Toscane, Ferdinand de Médicis, ultime négociation matrimoniale qu'eût réussie Catherine, Henri III sonda pour la première fois quelques-uns de ses intimes sur la conduite à tenir : le maréchal d'Aumont, le marquis de Rambouillet, Nicolas d'Angennes et son frère Louis, seigneur de Maintenon, Alphonso Corso dit d'Ornano, Beauvais Nangis, et plusieurs députés qui s'étaient montrés fidèles, tombèrent d'accord sur ce qu'on ne pouvait supporter l'audace croissante du duc, qu'on ne pouvait pourtant le traduire en justice comme il le méritait : « Vous ne sauriez ni les prendre ni les faire juger, aurait dit le député Lamezan; vous êtes le premier juge de votre royaume ; les grimauds des parlements sont tous traîtres de la Ligue, ou huguenots ; les seigneurs lorrains sont coupables de lèse-majesté au premier chef : dictes qu'ils soient occis : on les occira. » Henri se défendit d'une pareille action pour la forme; en réalité ses amis lui donnaient le conseil qu'il souhaitait, et qu'il n'avait pas attendu pour faire ses préparatifs.

Depuis la mi-novembre, il faisait en effet construire dans les vastes salles inoccupées de l'étage supérieur au sien, une série de petites cellules, destinées, disait-il, à loger des pères capucins; Guise, naturellement averti, n'y avait vu que la preuve des préoccupations toutes monastiques du roi; une des plaisanteries habituelles

aux guisards était en effet d'imaginer l'entrée du roi au couvent : le 17 décembre, la veille même de la première confidence du roi à ses intimes, le cardinal de Guise, dans un dîner de famille, avait assuré que le roi ferait un beau moine ; la duchesse de Montpensier, éclatant de rire, avait même ajouté : « Oui, mon frère, vous lui tiendrez la tête, et moi, avec mes ciseaux, je veux lui tailler une couronne. »

En ces mystérieuses cellules, dont il avait seul la clef, le roi projetait d'introduire au moment venu, par les escaliers secrets qui abondaient dans l'épaisseur des murs, les spadassins qu'il chargerait de l'assassinat. Quelque précaution qu'on prît, et Henri III les accumula avec une minutie rare, l'affaire présentait des risques ; on pouvait charger un seul homme d'attaquer le duc au coin d'un bois, ainsi qu'on l'avait fait jadis pour le premier duc de Guise ; on pouvait également se servir du poison, qui jamais n'avait été autant en usage pour les crimes politiques. Pourquoi Henri III ne choisit-il pas un de ces moyens anonymes, qui l'eussent vengé sans le découvrir. Redouta-t-il, si la tentative échouait, de tomber aussitôt victime de ses ennemis. Sans doute tenait-il à diminuer le plus possible les aléas, et pour cela voulut-il jouer lui-même son rôle, et surveiller tout de près ; toujours est-il que pour un être aussi dissimulé que l'était ce Valois, c'est un trait de franchise qu'on n'a peut-être pas assez remarqué que l'audace avec laquelle il endossa lui-même toute la responsabilité de l'affaire.

Sa garde personnelle était confiée depuis 1584 à une compagnie de gentilshommes de petite naissance, en majorité gascons, connus dans l'histoire sous le nom des Quarante-cinq. Alexandre Dumas en a fait des héros de roman et leur a prêté toutes sortes d'exploits dont ils sont fort innocents ; au vrai, on ne sait rien de beaucoup d'entre eux ; leur chef, Honorat de Montpezat, seigneur de Laugnac, était depuis longtemps au service du roi, qui avait en lui toute confiance ; il est possible qu'il ait été un des premiers confidents des plans d'Henri III ; il affirma qu'au dernier moment on trouverait bien dans sa compagnie les huit ou dix hommes nécessaires pour exécuter le duc ; encore fallait-il que celui-ci leur fût livré seul, sans pouvoir appeler à l'aide quelques-uns de ceux qui l'accompagnaient d'ordinaire jusqu'à la chambre du roi. « Je ne vois pas qu'il soit si aisé de me surprendre, avait dit le duc à Schomberg

qui lui faisait part de ses craintes ; je ne connais point d'homme sur la terre qui, mis aux mains seul à seul avec moi, ne partage la moitié de la peur et je marche d'ailleurs si bien accompagné qu'il n'est pas facile à un grand nombre de m'investir sans qu'on me trouve sur mes gardes... » C'est donc à faire naître l'occasion où le duc se trouverait à coup sûr isolé de sa suite que Henri III travailla plusieurs semaines.

Il pensa que l'endroit où le duc serait encore le plus facilement isolé était l'appartement royal, et c'est dans sa propre chambre qu'il tendit le piège où son rival devait tomber. Quelque grand que fût le château de Blois, avec l'aile de Louis XII entièrement habitable, où logeaient des princes et des gentilshommes de la suite, avec les vieux bâtiments de Charles d'Orléans qui occupaient le fond de la cour et servaient de corps de garde, avec le magnifique bâtiment élevé par François Ier, comprenant trois étages, à deux façades et double épaisseur, les souverains ne s'étaient réservé que peu de place.

La reine mère occupait une partie du premier étage de cette aile de François Ier ; sa chambre et son cabinet donnaient à l'ouest sur les jardins et les glacis de la citadelle, devant cette dépression où on forma plus tard la place des Jésuites et d'où le château apparaît particulièrement imposant. Henri III et la reine Louise occupaient le second étage ; on pénétrait par l'escalier d'honneur dans une salle des gardes de dimensions restreintes, si restreintes que les gardes se tenaient le plus souvent devisant tout le long de l'escalier ; l'appartement de la reine, divisé en deux ou trois pièces, se trouvait à droite de cette salle d'entrée et prenait jour sur la cour intérieure ; sur la gauche, une autre salle, guère plus grande que la précédente (les deux ne forment aujourd'hui qu'une seule pièce), servait tout à la fois de salle du conseil et de salle à manger ; le cabinet vieux du roi communiquait directement avec la salle du conseil, et prenait jour lui aussi sur la cour intérieure ; la première précaution du roi fut d'isoler de ce côté son cabinet, en faisant murer la porte de communication.

De l'autre côté de l'ancien mur d'un bâtiment antérieur à celui de François Ier, mur épais de plus de 2 mètres, s'ouvrait la série des pièces qui prenaient jour, comme celle de Catherine de Médicis, sur les terrasses extérieures de l'ouest, et qui constituaient l'appar-

tement privé d'Henri III ; la chambre royale en formait la pièce principale et commandait toutes les autres ; elle était longue (plus qu'elle ne l'est aujourd'hui) ; le lit était au fond d'une alcôve de forme ovale, on y accédait directement de la salle du conseil, par le petit couloir traversant l'épaisseur du gros mur, dans lequel un escalier à vis était dissimulé. Le roi recevait volontiers dans sa chambre, n'ayant point d'autre pièce de réception pratique ou suffisante ; c'est là notamment qu'à plusieurs reprises les trente-six délégués des États vinrent lui porter leurs requêtes : à droite de cette chambre, un couloir étroit conduisait au cabinet neuf, petite pièce que le roi affectionnait, dont il avait, peu avant le drame, muré l'une des issues ; le cabinet vieux donnait également dans le coin opposé de la chambre ; on n'y pouvait plus entrer que par cette chambre depuis que le roi avait fait murer la porte qui le faisait communiquer avec la chambre du conseil.

Telle est la disposition des lieux où va se jouer ce drame dont les historiens ont maintes fois rapporté les détails ; rien d'essentiel n'a été modifié dans ce coin de château, si ce n'est que le cabinet vieux a été démoli par Gaston d'Orléans pour l'édification de l'aile nouvelle qui remplace aujourd'hui les vieux bâtiments du quinzième siècle. C'est un des rares épisodes de l'histoire qu'on puisse aussi exactement reconstituer sur place ; il n'en existe point d'autres, tout au moins dans les châteaux de la Loire. Une fois le lieu de l'action nettement déterminé, il ne restait plus au roi qu'à en hâter l'exécution. Le 18, on l'a vu, il avait demandé conseil à ses amis et s'était fait encourager par eux ; le 21 il eut avec le duc de Guise une conversation fort longue à l'issue de laquelle le roi parut à tous dans une colère violente : que se dirent ces deux hommes en cette dernière entrevue ? La veille, un envoyé du duc de Nevers, Le Mareschal, était venu annoncer une victoire sur les troupes protestantes et demander du secours ; le roi et le lieutenant général discutèrent sans doute de la conduite future de la guerre, des moyens financiers qu'on refusait au roi ; celui-ci très calme et maître de lui, dit un témoin oculaire, dut faire des reproches au duc sur son hostilité persistante, puisqu'il est à peu près certain que Guise lui offrit tout de go la démission de toutes ses charges, dans l'espoir de se les voir confirmées le lendemain par les États et peut-être complétées par le titre de

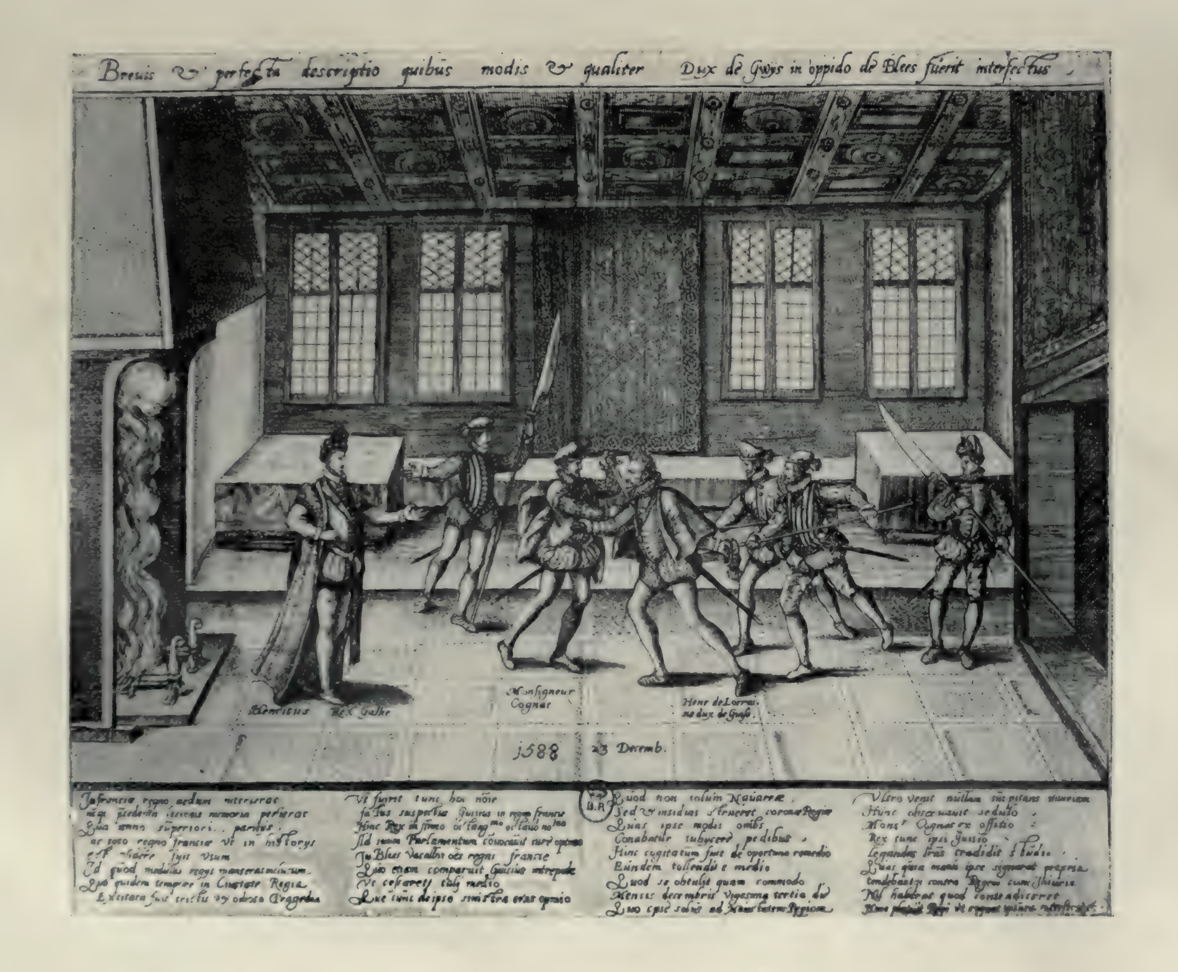
PLANCHE VII

L'assassinat du duc de Guise.

(*D'après une gravure du temps.*)

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes.
Histoire de France. Henri III.

La gravure est entièrement fantaisiste, puisqu'elle ne correspond en rien aux renseignements qu'on a sur l'événement.


Breuis & perfecta descriptio quibus modis & qualiter Dux de Guys in oppido de Blees fuerit interfectus .
Henricus Rex Galliæ
Monsigneur Cognac
Henr de Lorraine dux de Guyse
1588
23 Decemb.
D.R
Ut fuerit tunc hoc nomine
In Bleas Vasallos oes regni Franciæ
Quo etiam comparuit Guisius intrepide
Ut cessaret tali medio
Quod non solum Nauarræ ,
Sed & insidias strueret coronæ Regiæ
Quas ipse modis omnibus
Conabatur subuertere pedibus .
Hinc cogitatum fuit de oportuno remedio
Eundem tollendi e medio
Quod se obtulit quam commodo
Mensis decembris vigesima tertia die
Ultro venit nullam suspicans iniuriam
Hinc obseruauit sedulo .
Monsr Cognac ex offitio :
Rex tunc ipsi Guisio

connétable qu'il ambitionnait. Est-ce cette menace qui décida le roi à précipiter les choses? Toujours est-il que le soir même le roi prépare tout pour le surlendemain, sans éveiller l'attention des intéressés ; il a même soin de flatter une dernière fois son ennemi, le rencontrant chez la reine-mère le 22, « lui faisant grandissimes démonstrations de bienveillance et privauté par petits discours de gaieté et lui présentant de la dragée qu'il avait en une boîte, et réciproquement mangeant de celle que le prince avait ». Il rappela que le lendemain vendredi 23 il tiendrait conseil plus tôt qu'à l'habitude, voulant partir pour Notre-Dame-de-Cléry en pèlerinage dans la matinée ; le duc promit naturellement de s'y trouver. Les voitures du roi furent commandées de grand matin et entrèrent, dit-on, dans la cour du château dès quatre heures, ce qui est peut-être un peu exagéré ; mais sous le prétexte de cette entrée matinale, les clefs du château resteraient entre les mains du roi au lieu d'être remises, selon l'habitude, au lieutenant général.

Bien avant le jour, le roi était debout ; il tenait à donner ses ordres au dernier moment pour que rien ne pût trop tôt attirer l'attention. Cependant quoique les initiés fussent peu nombreux, quelque chose des projets du roi parvint aux oreilles des guisards ; la veille et le matin même le duc reçut des avis précis, lui recommandant de se méfier ; toujours aussi sûr de lui, il n'y avait pas prêté attention, avait répondu : « Il n'oserait ! » et s'en était allé passer chez la belle madame de Sauve une grande partie de la nuit.

A cinq heures, en cette avant-veille de Noël, il faisait nuit noire ; dix confidents du roi se trouvaient dans son cabinet : d'Aumont, les d'Angenne, François d'Entragues, Alphonso Corso ; ils ne devaient pas jouer de rôle actif, mais être prêts à tout appel d'Henri III ; en outre, plusieurs avaient place au conseil. Pendant ce temps, le roi, qui avait fait monter les quarante-cinq dans les cellules qui leur étaient réservées, les y vint trouver, et leur dit, en termes vagues, avoir besoin de leurs bras ; tous jurèrent d'accomplir la volonté royale ; à quelques-uns sans doute il révéla plus amplement son projet, que tous d'ailleurs avaient plus ou moins pressenti ; on s'assura que chacun avait poignards et épées ; et on les renferma dans les petites cellules. Quelques minutes plus tard, on introduisait dans la chambre royale deux prêtres auxquels on recommanda de célébrer la messe

dans l'oratoire voisin aux intentions du roi, « pour qu'il pût parvenir à bout d'une exécution qu'il désirait faire pour le repos de son royaume ». Ce trait complète le tableau : de ces deux hommes qui font si hautement profession de catholiques, l'un passe le plus clair de ses nuits de façon fort galante, et l'autre appelle les bénédictions de Dieu sur ses projets homicides !

A l'aube, les conseillers du roi, le maréchal d'Aumont, les d'Angennes, d'O entrèrent dans la salle du conseil où ne tardèrent pas à venir les rejoindre le garde des sceaux Montholon, l'archevêque de Lyon, les cardinaux de Guise, de Vendôme, de Gondi, le maréchal de Retz, les intendants de finances Claude Marcel et Adrien Petremol. Il faisait sombre et froid. Déjà une animation inaccoutumée régnait au château ; l'escalier était encombré par les gardes de la compagnie de Larchant qui avaient, dès la veille, annoncé leur intention de soumettre quelques réclamations au conseil, et qui étaient en réalité postés là par ordre du roi pour empêcher la suite habituelle du duc de Guise de l'accompagner jusqu'à la salle des gardes. Fut-ce hasard ou vu l'heure matinale, le duc se présenta seul, accompagné de son secrétaire Pericard, que les gardes de Larchant laissèrent passer sans mot dire. Le conseil tarda encore plusieurs minutes à s'ouvrir; le duc, ayant négligé dans sa précipitation de prendre quelque nourriture, envoyait son secrétaire en chercher ; puis incommodé par le froid il s'approchait du feu, et s'impatientait de ne pas voir revenir Pericard, auquel effectivement les gardes interdisaient de remonter l'escalier. Le duc s'émut-il de cette circonstance, eut-il quelque vision rapide du danger qu'il courait, voulut il sous prétexte de réclamer un mouchoir oublié s'enquérir de ce qui se passait au dehors, il est possible ; mais il avait à peine demandé et obtenu « quelques bagatelles du roi », des prunes de Brignoles, que le secrétaire d'État, Ruzé de Beaulieu, étant entré, le conseil commença.

Entre temps, le roi avait terminé ses préparatifs, était allé quérir dans les cellules du troisième étage les Quarante cinq qu'il y tenait enfermés depuis plusieurs heures, en avait disposé le plus grand nombre dans les escaliers et couloirs, jusque dans la galerie des Cerfs qui faisait communiquer le château aux jardins ; trois étaient placés dans le cabinet vieux, et huit dans la chambre royale. Leurs

noms défigurés par les divers historiens, rétablis fort habilement dans un des derniers et des meilleurs récits de l'affaire, paraissent être : L. de Montpezat, sire de Laugnac, leur chef, Jean de Montsérié, Jean de Lupé, seigneur d'Arblade, Ogier de Sarriac, Semaleus, Etienne d'Effrancs, Saint-Gaudens, et Jacques de Vignes, auxquels il faut ajouter trois autres, Olphand de Gast, Saint-Aubin et Barthélemy de Balzac, postés dans l'escalier secret pour empêcher le duc, une fois entré dans la chambre du roi, de rebrousser chemin vers la salle du conseil. Henri se retira dès lors dans son cabinet neuf, ou dans le couloir qui y menait, d'où, dissimulé sous une tapisserie, il put assister au drame qu'il avait si soigneusement préparé.

Il était à peu près huit heures, et l'intendant des finances Petremol commençait à exposer un projet qu'il avait étudié avec l'archevêque de Lyon, quand Revol, secrétaire du roi, entrait dans la salle ; à une première tentative, il en avait été empêché par un huissier, trop fidèle exécuteur des ordres reçus ; il était revenu fort ému auprès de son maître qui, le voyant défait et tremblant, lui dit vivement : « Mon Dieu, Revol, qu'avez-vous? qu'y a-t-il? Que vous êtes pâle! Vous me gâterez tout ; frottez vos joues, frottez vos joues, Revol ! » Puis il avait fait un signe à l'huissier, qui s'était empressé cette fois d'ouvrir la porte de la salle du conseil : « Monsieur, le roi vous mande ; il est en son vieux cabinet », dit froidement Revol qui s'empressa de rentrer « comme un éclair ». Le duc, qui ne pouvait s'étonner de cet appel, se leva, répandant sur la table les quelques prunes de Brignoles qu'on lui avait apportées peu avant, et disant : « Messieurs, qui en veut ? » Quand il pénétra dans la chambre du roi, il ne fut pas surpris d'y trouver quelques-uns des gardes habituels du prince, il les salua et se dirigea vers la porte du cabinet vieux ; à peine avait-il fait deux pas dans le couloir qui y conduisait qu'il se trouva nez à nez avec les trois hommes qui y étaient postés ; se tournant à demi, il fut attaqué aussitôt par les huit autres qui l'avaient suivi ; il eut tout juste le temps de crier : « Hé ! mes amis ! » appel qui fut entendu dans la pièce voisine. Tous s'étaient accrochés à leur victime en se bousculant et étant bousculés par lui ; quatre d'entre eux roulèrent à terre, tandis que le duc s'essayait à tirer son épée ; mais les poignards levés l'attei-

gnaient à la gorge, au ventre, aux reins, à la figure; il continuait à lutter avec cette force herculéenne que le roi avait si prudemment redoutée, essayait de regagner la porte de la salle du Conseil; peine inutile puisqu'elle ne se serait point ouverte. La lutte, au reste, ne pouvait être longue ; deux, trois minutes à peine avait-elle duré quand le duc, harassé, étouffé par le sang qui s'écoulait de partout, s'effondra au pied même du lit du roi, murmurant, dit-on : « Miséricorde, ce sont mes offenses. » Les amis et secrétaires du roi, Bellegarde et Ruzé Beaulieu, survenant alors, s'approchèrent de la victime et lui recommandèrent de demander pardon à Dieu et au roi : le duc eut encore la force de dire : « *Miserere Deus* », puis, ajoute un récit, « mit son poing en sa bouche comme le mordant et semblait dédaigner le nom du roi ». Henri était en même temps apparu dans la chambre, avait crié : « Achevez-le ! » Puis s'était avancé jusqu'auprès du corps, et le touchant du bout de l'épée aurait dit : « Mon Dieu, qu'il est grand, il paraît encore plus grand, mort que vivant. »

François Miron ajoute qu'il le fit fouiller par Beaulieu, son secrétaire, qui lui trouva autour du bras une petite clef attachée à un chaînon d'or et « dedans la pochette des chausses » une petite bourse contenant douze écus d'or et un billet de papier où le duc avait écrit : « Pour entretenir la guerre en France, il faut 700000 livres tous les ans. » D'Entragues lui arracha également du doigt une bague d'or enrichie d'un cœur de diamant.

Cependant, dans la salle du conseil, malgré les tapisseries et les gros murs qui isolaient la chambre du roi, on avait entendu ce qui s'y passait; le cardinal de Guise, et l'archevêque de Lyon s'étaient levés précipitamment et dirigés vers la salle des gardes pour appeler à l'aide. Les maréchaux d'Aumont et de Retz ne leur en laissèrent pas le temps; ils tirèrent l'épée, disant : « Mon Dieu, ne bougez point, Messieurs; le roi a affaire de vous. » Les autres membres du conseil, peut-être avertis avant la séance de ce qui s'allait passer, on ne pourrait l'affirmer, ne manifestèrent ni étonnement ni crainte : le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon ne trouvèrent en eux nul défenseur, et quand des gardes les emmenérent par l'escalier secret dans des petites chambres de l'étage supérieur, pas un ne protesta. Au même instant, les gardes du roi

s'en allaient tant dans le château qu'en ville procéder aux arrestations des principaux membres de la famille, et des habituels commensaux du duc... Sa mère, la duchesse de Nemours, son fils le prince de Joinville, son secrétaire Pericard, le cardinal de Bourbon, que quelques semaines plus tôt Henri III avait reconnu pour son héritier présomptif, étaient arrêtés chez eux et gardés à vue, ainsi que de nombreux gentilshommes, d'Elbeuf, de Brissac, de Bois-Dauphin, de Saint-Aignan; les évêques de Boulogne et de Comminges, qui devaient être arrêtés dans la salle du clergé, s'évadèrent.

Le tiers état était déjà en séance quand le grand prévost de l'hôtel du roi, François Duplessis de Richelieu, pénétra dans la salle, suivi de ses gardes : « Messieurs, que personne ne bouge, d.t-il, on a voulu tuer le roi! » Et quelques soldats de crier derrière lui, « Tue, tue, tire, tire ! » L'assemblée stupéfaite, prévenue déjà depuis quelques minutes qu'il se passait au château quelque grave événement, attendait la suite. « Vous êtes le premier accusé d'avoir voulu tuer le roi, vous, Monsieur le président, continua le grand prévôt en s'adressant à La Chapelle-Marteau, ainsi que MM. Compans, d'Orléans, le président du Verger de Tours, Le Roy lieutenant d'Amiens, et de Vert. » Tous protestèrent aussitôt; les députés avec eux; Richelieu ne leur laissa pas le temps de discuter, et ayant fait entourer les accusés par ses gardes les emmena prisonniers au château. D'autres capitaines des gardes du roi étaient dépêchés dans les provinces pour arrêter les principaux chefs de la Ligue. Alphonse d'Ornano notamment partit dès le matin pour Lyon où se trouvait le duc de Mayenne; celui-ci, prévenu à temps par un courrier de l'ambassadeur d'Espagne, Bernard de Mendoza, s'échappa.

Dans ses appartements ensanglantés, le roi triomphait; faisant appeler les membres du conseil, il leur dit « qu'il voulait que ses sujets apprissent désormais à le reconnaître et à lui obéir; car s'il avait su châtier les chefs des soulèvements, il n'épargnerait pas leurs fauteurs; il voulait être roi non de paroles, mais d'effets; ce n'était pas pour lui une chose nouvelle ni difficile de tirer l'épée ». Puis les laissant à leurs réflexions, il descendit chez sa mère. Catherine souffrante avait, comme chacun, entendu le bruit fait

dans la chambre de son fils sise juste au-dessus de la sienne; elle prévit un malheur, peut-être l'assassinat du roi, et fut sans doute renseignée avant l'arrivée de celui-ci. Henri III, s'il faut en croire l'ambassadeur florentin, fit à Catherine un long exposé de ses griefs contre le duc, peine bien inutile, puisqu'il n'avait guère à se justifier vis-à-vis d'elle ; la reine-mère approuva-t-elle l'énergique réveil de son fils? La phrase qu'on lui prête : « C'est bien taillé; maintenant, il faut coudre » peut donner lieu à plusieurs interprétations : elle connaissait assez son fils préféré pour douter qu'il eût une volonté suffisamment ferme pour tenir tête au mouvement de révolte qui ne pouvait manquer de se produire; c'est le propre des hommes faibles d'avoir des accès d'énergie sans lendemain.

A peine la nouvelle de l'exécution du duc de Guise était-elle parvenue à Paris, qu'éclatait en effet dans la capitale dont il se disait roi une véritable révolution; le peuple, guidé par la majorité du clergé, refusa toute obéissance à Henri III que le Parlement et la Sorbonne déclarèrent hérétique et excommunié; les frères des Guise, d'Aumale et Mayenne revinrent en toute hâte et prirent la tête de l'insurrection. La guerre civile que le roi avait cru éviter renaissait plus formidable que jamais : et à ce moment précis, son plus habile conseiller, sa mère, se mourait en ce même château de Blois, le 5 janvier 1589, douze jours après les Guise. Habile politique dont l'ambition, dit-on, avait toujours été pacifique, cette femme s'était attirée la haine de tous les partis, en ménageant tour à tour l'un et l'autre; maudite par Coligny, elle était maudite par les Guise qui voyaient en elle la cause des malheurs de la France.

« Elle mourut à Blois, dit Brantôme, de tristesse qu'elle conçut du massacre qui se fit et de la triste tragédie qui s'y joua, voyant que, sans y penser, elle avait fait venir là les princes pensant bien faire, ainsi que M. le cardinal de Bourbon lui dit : « Hélas ! Madame, « vous nous avez tous menés à la boucherie sans y penser. » Cela lui toucha si fort à cœur, et la mort de ces pauvres gens, qu'elle se remit dedans le lit ayant été paravant malade et oncques plus n'en releva... Il y en a aucuns qui ont parlé diversement de sa mort et même de poison. Possible que oui, possible que non, mais on la tient morte et crevée de dépit comme elle avait raison. Elle fut mise en son lit de parade, ainsi que j'ai ouï dire à une de ses dames, ni plus

ni moins que la reine Anne, et vestue des mêmes habits qu'avait ladite reine. »

On ne la pleura point : « A Blois où elle était adorée comme la Junon de la Cour, selon le dire de l'Estoile, Catherine n'eut pas plutôt rendu le dernier soupir qu'on n'en fit non plus de compte que d'une chèvre morte. »

A Paris, l'impression fut pire encore : « La reine-mère est morte, osa s'écrier en chaire le prêtre Lincestre, laquelle a fait de son vivant beaucoup de bien et de mal, et je crois qu'il y a encore plus de mal que de bien. Aujourd'hui se présente une difficulté, savoir si l'Église catholique doit prier pour elle qui a vécu si mal et souvent soutenu l'hérésie ; encore que sur sa fin elle ait tenu, dit-on, pour notre droite union et n'ait pas consenti à la mort de nos bons princes. Sur quoi je vous dirai que si vous voulez lui donner à l'aventure un *Pater* et un *Ave*, il lui servira de ce qu'il pourra. Je vous le laisse à votre liberté. »

Le clergé presque unanime, encouragé par le pape Sixte-Quint, se prononça avec la même vigueur contre Henri III ; ce n'était pas seulement la mort du duc de Guise que l'Église lui reprochait, c'était surtout celle du cardinal. Sans avoir apparemment hésité, le roi s'était en effet permis de porter une main sacrilège sur un prince de l'Église ; cette audace que Louis XI lui-même, qui voulait pourtant mal de mort au cardinal Ballue, ne s'était pas permise, Henri III l'avait eue froidement : aussitôt la mort du duc, il avait fait conduire le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon en une pièce sombre, située non loin de la chambre sanglante, dans une vieille tour (qui subsiste encore et qui est un des rares vestiges du château des comtes de Blois). Il les y avait laissés vingt-quatre heures en proie aux plus amères réflexions ; le 24 décembre, un des Quarante-cinq, Du Guast, était venu annoncer la mort au cardinal, et l'avait conduit dans la galerie circulaire où six soldats recrutés non sans peine l'avaient percé de leurs hallebardes de part en part ; l'archevêque de Lyon fut épargné sur la prière de son neveu Edme de Malain, ainsi que tous les autres prisonniers ; plusieurs, dont la duchesse de Nemours, furent rapidement remis en liberté, pour apaiser, croyait-on, la colère des guisards ; le plus grand nombre fut conduit dans les cachots d'Amboise sous la garde de Du Guast.

Qu'advint-il du corps des deux victimes? Il est difficile de se prononcer entre les différents récits; le certain est que la duchesse de Nemours les ayant réclamés, se les vit refuser : ils furent, semble-t-il, traînés jusqu'à l'entrée du château, en une pièce basse et voûtée, proche de la grande salle des États; y furent-ils enveloppés dans de la chaux vive, dépecés et brûlés, comme le prétend La Chapelle-Marteau, évidemment partial, ou même jetés à la Loire, on ne sait; si ce dernier sort leur fut réservé, le souvenir des farouches exécutions d'Amboise commandées par le premier duc de Guise se présente naturellement à la pensée : les fils ont été rejoindre par delà les flots les victimes du père, selon la funeste prédiction de la duchesse leur mère.

Ainsi que le sang versé à Amboise en 1560 avait écarté du château les successeurs de François II, ainsi les tragiques exécutions de 1588 jetèrent sur la demeure de Louis XII et de Claude de France un discrédit dont elle ne se releva jamais entièrement. Henri III se hâta de la quitter, après avoir, le 15 janvier congédié les États, sans avoir réussi à les dominer; avant que les constructions de Gaston d'Orléans ne l'eussent en partie transformé, le château ne devait plus être utilisé que comme prison, comme prison royale il est vrai, et encore eut-on soin de ne point occuper l'aile de François Ier qui avait été le théâtre du drame.

BIBLIOGRAPHIE

Journal de Pierre de l'Estoile. Journal du sire de Gouberville. Relation de Jean Patté, bourgeois d'Amiens; PALMA CAYET, *Chronique novennaire. Mémoires de Beauvais-Nangis* (publiés par MONMERQUÉ). *Relations de la mort de messieurs les duc et cardinal de Guise*, par F. MIRON (*Archives curieuses de l'histoire de France*, tome XII); E. PASQUIER, *Correspondance. Œuvres complètes*, tome II; DE THOU, *Histoire universelle*, tome X; A. D'AUBIGNÉ, *loc. cit.*; E. CHARLEVILLE, *les États généraux de 1576*; G. PICOT, *Histoire des États généraux*, tomes II et III; MERKI, *La Reine Margot et la fin des Valois*; R. DE BOUILLÉ, *Histoire des ducs de Guise*; P. DE VAISSIÈRE, *De quelques assassins*.

UNE REINE DE FRANCE PRISONNIÈRE A BLOIS

L'évasion de Marie de Médicis

Le 10 mai 1617, la ville de Blois est en émoi; un courrier du roi survenu l'avant-veille a annoncé l'arrivée pour ce jour de la reine mère au château : depuis longtemps le grand bâtiment quasi désert n'a reçu aucun hôte de marque; tout y est à l'abandon : comment donc y recevoir une cour, tout à coup, au dépourvu? Mais est-ce bien une cour qui arrive par la route de Paris; on annonce un nombreux cortège; des bruits bizarres circulent pourtant : Marie de Médicis, dit-on, est chassée du Louvre par son fils; ses amis sont assassinés, exécutés; c'est un changement de règne, presque une révolution; la reine mère, hier encore régente de France, arrive-t-elle donc à ce château de Louis XII en captive? On ne le croirait pas en lisant la lettre que le roi envoie aux échevins de Blois pour leur annoncer la venue de sa mère dans leur bonne ville :

Chers et bien aimez, leur écrit-il, la Royne notre très honorée dame et mère s'en allant faire sa demeure en notre château de Blois, nous vous faisons la présente par laquelle nous vous mandons, ordonnons et très expressément enjoignons que vous ayez à la recevoir, assister, servir et reconnaître avec tout l'honneur, le respect, l'obéissance qui lui sont dus, et tels que vous puissiez les rendre à notre propre personne; lui donnant les mêmes pouvoirs et autorité que nous avons tant en notre dict château qu'en notre ville de Blois. Si n'y faictes faute surtout que désiriez faire chose qui nous soit agréable. Car tel est notre plaisir.

Donné à Paris, le 2 may 1617. LOYS.

Et pourtant, quand le carrosse royal apparut dans l'avant-cour du château on put voir la reine pleurer; que s'était-il donc passé?

Ce qu'Henri III n'avait pas su ou pu faire, une fois qu'il se fut débarrassé de son rival, le jeune roi Louis XIII, à peine âgé de seize ans, l'allait exécuter avec une autorité, un sang-froid qu'on a été long à reconnaître, aussitôt qu'il eut fait exécuter devant ses yeux le maréchal d'Ancre son geôlier, le 24 avril 1617 : autre temps et pourtant mêmes mœurs. Entre l'assassinat du duc de Guise le 23 décembre 1588, et l'assassinat de Concini dans la cour du Louvre, vingt-huit ans se sont écoulés; Henri IV a rétabli la paix et l'ordre dans le royaume, mais sa mort a laissé le pouvoir à une femme faible, aussi incapable que prétentieuse, qui l'a laissé prendre à un ménage d'aventuriers. Concini et Léonora Galigaï ont pillé les deniers publics, bouleversé la politique étrangère, réintroduit les Allemands et les Italiens dans le royaume, rallumé la guerre civile, d'autant plus sûrs de l'avenir qu'ils se rient de ce roi de seize ans qui fait l'enfant, et est tenu soigneusement en bride par une mère qui ne l'aime pas et ne lui fait jamais la moindre caresse. Louis XIII souffre depuis longtemps de l'isolement où on l'enferme, du mépris qu'affiche pour lui le premier ministre. Quand il s'avise de s'intéresser aux choses publiques, on le rabroue vertement; sa mère ne l'expulse-t-elle pas comme un intrus de la salle du conseil où il a eu l'audace de pénétrer? Comment secouer ce double joug infamant, comment recouvrer la liberté, l'autorité à laquelle il a droit, depuis deux ans qu'il est majeur de par la coutume du royaume? Par un coup de force, le même que dut employer Henri III; le baron de Laugnac est ici le capitaine Vitry; les préparatifs moins minutieux peut-être que ceux du dernier Valois sont pourtant soigneusement arrêtés. Les exécutants ont si bien étudié l'attentat de Blois qu'ils veulent le rééditer en plusieurs détails : c'est quand on se rend compte qu'il est bien hasardé de faire monter le Concini au cabinet du roi qu'on se décide à l'assaillir dans la cour du Louvre; à peine a-t-il franchi le guichet, qui sous la grosse tour de Philippe-Auguste donne passage au palais, qu'on relève précipitamment le pont-levis, en séparant ainsi le ministre de la foule des courtisans qui l'accompagne. « De par le roi je vous arrête ! » lui crie Vitry en lui mettant la main sur l'épaule. A peine le maréchal a-t-il le temps de chercher son épée que cinq coups de pistolet tirés à bout portant et en pleine figure l'abattent au pied des assaillants : et c'est aussitôt

dans la cour un remous général et un grand cri de « Vive le roi ! » qui amène celui-ci au balcon. « Merci, grand merci à vous, crie le jeune homme; à cette heure je suis roi », rééditant le mot prononcé à Blois par son cousin.

La reine aussitôt avertie ne s'attarda pas à pleurer sur Concini ni sur sa favorite Léonora; elle avait mieux à faire, se sentant visée personnellement et comprenant que ce fils longtemps méprisé devenait tout à coup le maître; pas un instant elle n'essaya de lui disputer le pouvoir; elle le savait entouré de gens en qui il avait mis sa confiance et qui ne la laisseraient pas approcher; à quoi eût-il servi, dans cette cour du Louvre où triomphaient Vitry et ses gardes, de proclamer sa propre souveraineté? Elle s'efforça seulement de faire sa soumission très humble au jeune roi, en gardant au moins les apparences du pouvoir; elles seules lui importaient; mais elle ne put même pas avoir accès auprès de son fils : « il avait trop à faire », fit-il répondre par M. de Bressieux; « ce serait pour une autre fois »; il l'avertissait en même temps qu'il prenait en main le gouvernement de l'Etat, et que la reine n'avait plus à s'en inquiéter; il lui faisait également savoir qu'elle ait à ne pas « bouger de sa chambre et à ne s'occuper de rien ». Au reçu de cette réponse, la reine mère s'effondra tout en larmes, bien moins émue de l'ingratitude de son fils que de sa déchéance. Elle resta plusieurs jours prisonnière en son appartement; son second fils, Gaston, ses filles, sa belle-fille Anne d'Autriche, ses dames d'honneur avaient reçu l'ordre formel de ne point chercher à la voir. Le petit pont qui faisait communiquer son entresol avec le jardin était démoli; les portes qui reliaient ses chambres au reste du palais étaient murées : on crut qu'elle allait être incarcérée à Vincennes et peut-être renvoyée en Italie, peine dont on avait mainte fois, au siècle précédent, menacé Catherine de Médicis. Pourtant la rigueur de ce traitement tomba vite : voyant sa mère soumise alors qu'il la redoutait rebelle, conseillé par Albert de Luynes son confident le plus intime, par Deageant, qui avait été un des organisateurs du guet-apens, par Villeroy, Loménie et les autres anciens ministres d'Henri IV disgraciés par Concini, et aussitôt réintroduits dans leurs charges, le roi accepta d'entrer en pourparlers avec la reine mère et désigna comme intermédiaire entre eux l'évêque de Luçon, Richelieu, qui avait hâte de

se dégager de la suite de Concini dans laquelle il s'était compromis. Entre temps, la reine recevait les visites de ses enfants, Louis excepté, et de Philipeaux de Villevasin, son secrétaire. Il semble bien que dans ces conditions, ce soit elle-même qui ait décidé de s'éloigner de la cour en proposant de se rendre à Moulins, dont le château lui appartenait en propre; elle demandait cependant à y emmener plusieurs personnes de son entourage, à conserver ses revenus et apanages et à commander en souveraine dans la ville: elle demandait surtout à voir le roi pour que, par cette entrevue, la réconciliation fût scellée aux yeux du monde, et qu'il fût bien établi que c'était de son plein gré que la reine mère, sa tâche accomplie, s'éloignait.

Pour qui eût mieux connu la femme légère, vindicative et querelleuse qu'était cette fille des Médicis, cette demande d'éloignement eût paru un danger; la reine, incapable de garder longtemps son calme, intriguerait et fomenterait une sédition; sous l'impression de l'écrasement, de la douceur résignée de l'ancienne régente, les conseillers du roi ne se méfièrent pas; ils pensèrent au contraire que sa présence serait une gêne continuelle, et que du moment qu'elle demandait elle-même une retraite, on ne pouvait la lui refuser. On ne lui permit pourtant pas d'emmener sa fille avec elle, celle-ci devant naturellement demeurer à la cour, mais on lui accorda gardes et apanages : on lui fit en outre remarquer que Moulins était vraiment inhabitable, tandis que Blois, moins loin de Paris, offrirait à la veuve d'Henri IV un refuge digne d'elle et de sa situation. Elle y commanderait, comme elle devait commander à Moulins; c'est dans ces conditions que, le 2 mai, Louis XIII avait annoncé aux Blésois l'arrivée de sa mère parmi eux.

Si on connaît mal les détails de l'arrivée au château, les contemporains ont longuement conté le départ du Louvre. C'était le 3 mai, veille de l'Ascension; le roi avait décidé qu'il irait faire ses adieux à sa mère en son appartement : le Mercure décrit complaisamment son pourpoint blanc, ses chausses rouges, son feutre noir empanaché de blanc, ses bottes à l'écuyère : il apparut, dit la gazette, entouré de MM. de Luynes et de Bassompierre, du prince de Joinville et de son frère Gaston, et s'inclinant rapidement devant sa mère lui dit, tout d'une haleine, ces mots évidemment pesés depuis plusieurs

jours : « Madame, je viens ici pour vous dire adieu et vous assurer que j'aurai soin de vous comme de ma mère. J'ai désiré de vous soulager de la peine que vous preniez en mes affaires. Il est temps que vous vous reposiez et que je m'en mêle. J'ai pris la résolution de ne souffrir plus qu'autre que moi commande en mon royaume. J'ai donné l'ordre à ce qui est nécessaire pour votre voyage et commandé à La Curée de vous accompagner; vous aurez de mes nouvelles étant arrivée à Blois. Adieu, Madame; aimez-moi et je vous serai bon fils. » La reine, fort émue, on le serait à moins, et elle avait d'ailleurs les larmes faciles, répliqua avec peine : « Monsieur, je suis très navrée de n'avoir gouverné votre État pendant ma régence, et votre administration plus à votre gré que je n'ai fait, vous assurant que j'y ai néanmoins apporté la peine et le soin qu'il m'a été possible, et vous supplie de me tenir toujours pour votre très humble et très obéissante mère et servante. » Elle demanda ensuite à emmener avec elle son intendant Barbier dont le roi se méfiait non sans raison; celui-ci demeura donc muet, s'inclina et sortit sans plus se départir d'un extraordinaire sang-froid, appelant Luynes, que la reine essayait d'apitoyer.

Le roi parti, la reine n'eut plus qu'à descendre le grand escalier entourée de sa belle-fille Anne d'Autriche et de ses filles qui l'accompagnèrent même en carrosse jusqu'aux portes de la ville : Mmes de Soissons, de Guise et de Longueville l'accompagnèrent également pendant la première heure. Les chevau-légers du roi guidaient et entouraient le cortège qui comprenait, outre le carrosse royal, celui de l'écuyer de la reine où avaient pris place Philipeaux, le marquis de Themines et Nicolas Roger, celui de l'évêque de Luçon et de M. de Chartres qui devaient tous deux être les conseillers officiels de la reine à Blois, huit ou dix autres pour la domesticité et pour le retour des princesses et des dames. La foule, toujours curieuse et gouailleuse, s'était portée sur le quai et le Pont-Neuf, dans l'étroite rue Dauphine pour contempler ce spectacle peu banal d'une mère chassée par son fils : la reine mère n'avait été populaire qu'à de très rares moments, lors d'une largesse ou d'une victoire; chacun faisait retomber sur elle la responsabilité des actions de Concini; aussi, comme l'écrit Richelieu, « il n'y avait guère de personne qui eût si peu de sentiments des choses humaines que la face de cette

pompe quasi funèbre n'émût à compassion; mais l'aversion qu'on avait pour le gouvernement de la régente était si obstinée que le peuple ne s'abstint néanmoins pas de plusieurs paroles irrespectueuses en la voyant passer, qui lui étaient des traits qui rouvraient et ensanglantaient la blessure dont son cœur était entamé. » On criait dans toute la ville, comme on l'avait déjà fait le jour de l'assassinat de Concini, comme on devait le faire plus joyeusement encore le jour de l'exécution de Léonora Galigaï en place de Grève : « Vive le roi ! » cependant que celui-ci, penché à une fenêtre de la galerie d'Apollon, regardait, impassible, s'éloigner le cortège; quand il eut tourné le Pont Neuf et disparu derrière les maisons qui en garnissaient les côtés, Louis XIII, se retournant vers son ami de Luynes et sa suite, s'exclama, comme pour secouer quelque amertume : « Ça, d'Albert, mes faucons, mes pies-grièches; allons chasser à Vincennes! »

Il est difficile de se représenter exactement l'endroit précis où Marie de Médicis s'installa : ce ne fut certainement ni dans l'aile François Ier, ni dans l'aile Louis XII; le souvenir de l'assassinat des Guise, rendu plus vivace par le récent attentat dont Concini avait été victime, écartait sans doute la reine de la partie du château la plus moderne, la plus vaste et la plus confortable; vaste, elle l'était peut-être trop pour l'entourage restreint d'une souveraine en exil : on s'explique moins pourquoi elle n'habita pas la façade construite par Louis XII, si harmonieuse, si ramassée, si complète; on ne sait à peu près rien du corps de bâtiment situé sur la terrasse qui domine la Loire, entre la chapelle Saint-Calais et la Perche aux Bretons; il figure sur le plan Du Cerceau; il semble élevé de deux étages et contenir, à chacun d'eux, sept ou huit pièces; il avait certainement une vue superbe sur la Loire, et c'est ce qui décida en sa faveur. Quoique datant du quinzième siècle, Anne de Bretagne y avait habité dans les derniers jours de sa vie ; il avait été restauré et agrandi par Catherine de Médicis. Ce fut le fils même de Marie de Médicis, Gaston d'Orléans, qui, quelque dix ans plus tard, s'installant à Blois, fit démolir la Perche aux Bretons, et toute cette ancienne demeure de Charles d'Orléans, pour y substituer le lourd bâtiment que l'on connaît.

PLANCHE VIII

L'évasion de Marie de Médicis.

(*D'après Rubens.*)

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes.
Collection Hennin.



La Reine s'enfuit de la ville de Blois

Parmi tous ces Tableaux la Reine voulut qu'il y en eut quelqu'un qui donnât des marques à la Postérité de sa mauvaise fortune. C'est pour cela qu'elle fit peindre dans celui-ci sa sortie de Blois lors qu'elle fut contrainte de se sauver par la fenêtre du Chateau. Sa Majesté est accompagnée de Minerve, & escortée du Duc d'Epernon qui l'attendoit avec quelques gens armez; Et pour ne laisser aucun doute de cette action le Peintre fait voir une femme de chambre qui suit la Reine & descend ridiculement

Comme, par ailleurs, l'attention se détourna vite de la reine exilée, on ne sait que peu de détails sur son séjour en ce château-prison.

Le roi commanda qu'on y fît les réparations nécessaires ; on ajouta même un pavillon « regardant du côté de Saint Nicolas et du lac des Lices », c'est-à-dire vers le fleuve ; on repeignit tout l'appartement, enfin on continua à reprendre les murs de fondation de l'ancienne citadelle, travail d'entretien qu'on mena si lentement qu'il durait encore deux ans plus tard. Des meubles venus de Paris garnirent bientôt les appartements déserts ; la reine entendit mener, comme auparavant, un train princier ; elle voyait avec plaisir ses dames et filles d'honneur reprendre rang à ses côtés et même quelques-uns des Cent-Suisses et gardes du corps ; ayant conservé la plupart de ses revenus, elle avait de quoi payer, sinon de quoi dissiper ; elle s'ingénia à chercher des occupations, s'intéressa à une fauconnerie, aux jardins, restaurés par Catherine de Médicis avec grand art, et voulut donner la comédie et des séances de musique, faisant appeler à Blois les troupes ambulantes de Robert et de Charles Guérin, le joueur de luth Robert Ballart et le violoniste Millaut. Le public fut, hélas ! trop clairsemé, la salle froide et triste ; la reine se fatigua vite de cette comédie qu'elle se donnait à elle-même. N'ayant ni l'intelligence, ni le goût du travail, ni l'énergie de sa cousine Catherine, elle n'attachait d'importance qu'aux apparences, qui, au bout de peu de mois, parvenaient mal à cacher une réalité amère, telles des tapisseries trouées laissant voir le mur nu. Elle se lamentait surtout de n'avoir plus occasion de traiter les affaires politiques. Sept ans de pouvoir avaient à ce point gonflé son amour-propre de parvenue qu'elle ne jugeait digne de retenir son attention rien autre que les affaires du pays ; or, tout lui disait qu'il n'était plus temps de s'en occuper.

Richelieu, qui ne resta pas longtemps auprès d'elle, et qui, tout en ayant le souci de la ménager, prenait soin davantage de satisfaire le roi et le nouveau favori, lui prêchait le calme et la soumission : elle recevait comme autant d'injures les lettres un peu froides de son fils qui l'exhortaient au courage : « Le devoir des rois qui veulent régner comme pères légitimes qu'ils sont de la patrie, lui écrivait-il un jour, est de préférer toujours le bien général à tout autre particulier, et la royauté, qui est par-dessus les lois humaines, prend

raison et loi formée selon les besoins et les nécessités du royaume. Pensez-y, Madame. » Elle s'essayait à faire figure stoïque, répondant à « Monsieur son fils » avec dignité, sans effleurer les questions politiques : « Vous trouverez l'esprit de la reine selon votre souhait, entièrement dépouillée de ses sentiments du passé », écrivait Richelieu au P. Suffren, et celui-ci, quelques mois plus tard, ajoutait : « La bonne reine reçoit du contentement parce que Dieu l'assiste et qu'elle a son cœur retiré du monde. »

En réalité, elle ne cessait de songer au retour ; elle se persuadait que son fils, prisonnier de Luynes, de Vitry, de Villeroy, retomberait sous son joug si les favoris et ministres étaient renversés. Comme ceux-ci n'arrivaient pas à satisfaire chacun, ce qui eût été rare, et qu'au vrai les affaires n'allaient pas beaucoup mieux que du vivant de l'Italien, les places continuant à être vendues à l'encan, et le favori faisant une fortune un peu trop rapide pour ne pas exciter la jalousie des grands, l'ex-régente se reprit à espérer. Des agents subalternes se remuèrent en sa faveur et lui cherchèrent des alliés ; un abbé, Ruccelaï, venu d'Italie à la suite de Concini, qui avait fait fortune et manqué entrer au ministère, était venu plusieurs fois à Blois et longuement avait discouru avec la reine; il avait essayé de capter la confiance d'Albert de Luynes en lui indiquant quelques placements faits par Concini et non encore découverts; il n'avait pourtant, malgré cette trahison posthume, pu éviter la surveillance de la police royale ; on le sut en rapport avec Barbier, le secrétaire que la reine avait instamment demandé à emmener à Blois et qui était resté prisonnier à la Bastille : on découvrit toute une correspondance secrète qui, par Blois, sillonnait la France du sud au nord et se poursuivait jusqu'en Espagne et en Italie; c'étaient, sous le couvert de doléances, des appels au secours plus ou moins timides. Le roi se fâcha personnellement sans qu'on eût besoin de l'y exciter ; une enquête fut ordonnée, on laissa Ruccelaï en liberté, tout en resserrant la surveillance dont il était l'objet, mais on parla de traduire Barbier devant le grand conseil.

A cette nouvelle, la reine mère prit feu et flamme ; on se la représente facilement telle que la peignit maintes fois Rubens, large, imposante, plastronnant dans le vide, demandant justice, menaçant de se rendre à Paris.

Devant cette réplique, Louis XIII, fort peu désireux de revoir sa mère en posture de plaignante, envoya un de ses conseillers, de Mesme, seigneur de Rossy, calmer la reine et l'empêcher, surtout, de mettre sa menace à exécution; le froid et hautain émissaire n'était pas homme à transiger; il comprit qu'on lui confiait la garde d'une rebelle et, du jour de son arrivée, on put dire, mais seulement alors, que Marie de Médicis était bien prisonnière à Blois; de Mesme fit murer certaines portes inutiles du château, par lesquelles il apprenait que des allées et venues suspectes avaient lieu; il fit surveiller les alentours tout en s'efforçant de persuader la reine que le roi ne voulait que son bien.

On était en l'été de 1618; au Louvre on étudiait les moyens les plus variés de faire disparaître le danger que pouvait faire naître la présence, au cœur de la France, d'une re ne en révolte contre le gouvernement de son fils; on parla de l'enfermer dans un monastère, ou de la renvoyer en Toscane, mais sur cette dernière mesure, le grand-duc, consulté, refusait de la recevoir : « C'est bien par son impatience et son obstination que la reine a réduit les choses où elles en sont aujourd'hui », écrivait le cardinal Borghèse, secrétaire d'État du Saint-Siège. Apprenant que le roi et ses ministres étaient prêts à en venir vis-à-vis d'elle à ces mesures rigoureuses, la reine jugea bon de céder ou, du moins, de dissimuler. Quant elle reçut, le mois suivant, la visite d'un religieux discret, le P. Arnoux, envoyé par le roi, elle déclara n'ambitionner rien autre chose que de vivre simplement loin de la cour, étrangère aux questions politiques qui s'y débattaient. Le roi, se contentant de ces promesses, rappela M. de Roissy et demanda seulement à la reine de renouveler par écrit ses intentions pacifiques, ce qu'elle fit très formellement par la déclaration du 3 novembre : « Si nous avons souhaité avec passion, écrivait-elle, le voyage à Paris, ç'a été pour avoir l'honneur de voir le roi et pour lui faire connaître, par nos déportements pleins de respect et d'obéissance, que l'on nous a blâmée sans sujet, n'ayant eu aucun dessein de nous mêler d'affaires, comme on avait voulu faire croire au roi qui doit régner seul. » Il fut convenu que la reine pourrait derechef voyager à sa guise, et son fils promit même de la venir voir à Blois. Tout ceci pourtant n'était que comédie; l'infatigable intrigante, tout en faisant sa soumission

au gouvernement, continuait à conspirer sa chute, et parvenait à intéresser à sa cause l'un des plus remuants capitaines de l'époque, Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon.

Vieux routier de la politique qu'il avait apprise à vingt ans à la cour d'Henri III, Epernon avait un passé agité et quelques méfaits sur la conscience. Rapidement enrichi, il était pair de France et amiral, premier gentilhomme de la Chambre et colonel général de l'infanterie, gouverneur de l'Angoumois, de Saintonge et d'Aunis, de la Rochelle, du Limousin. Henri III l'avait comblé de bienfaits, mais, aspirant toujours à la première place, il écrasait chacun de sa morgue impertinente et querellait quiconque voulait prendre rang au-dessus de lui ; détestant Sully, il avait plusieurs fois conjuré sa perte ; enfin, chose plus grave, d'accord avec l'Espagne et peut-être avec Marie de Médicis, certains l'accusaient d'avoir fomenté tout un complot contre le roi ; on ne sait encore aujourd'hui si Ravaillac ne fut pas simplement l'exécuteur de ses desseins criminels. Sitôt le meurtre accompli, le duc, qui n'a pas l'air d'être pris au dépourvu, fait proclamer par le Parlement la régence sans contrôle de sa complice, en dépit du testament royal.

Comment un tel homme fut-il supplanté par un Concini ? Ses prétentions exorbitantes, son caractère emporté, le firent sans doute redouter de celle qu'il avait servie et qu'il s'apprêtait à servir encore. Pour lever l'étendard de la révolte, la reine déchue avait d'abord fait appel au duc de Bouillon; celui-ci s'était récusé et avait conseillé de s'adresser à d'Epernon. Ruccelaï et un autre Italien, également créature de Concini, Vincentio Ludovici, partirent pour Metz. Ce dernier seul se présenta, après force déguisements et précautions de toutes sortes, devant le duc et ses fils, l'un marquis de La Vallette et l'autre archevêque de Toulouse. Il leur remit une lettre de la reine l'accréditant auprès d'eux, mais conçue en termes fort peu compromettants, et détailla de vive voix l'appui qu'on attendait de lui : on était sûr, disait-on, de la complicité du duc de Bouillon, des Montmorency et des Guise ; toute la noblesse du royaume allait se lever à la voix du duc d'Epernon, pour réhabiliter la reine et délivrer le roi de l'entourage qui le trompait. Il semble que d'Epernon hésita quelques semaines ; il jugeait l'affaire mal engagée, confiée aux soins du brouillon Ruccelaï ; il savait le duc

de Luynes sur ses gardes ; tout en voulant se venger de lui, il ne se souciait pas de se perdre tout à fait dans l'esprit du roi ; il se décida pourtant, le lundi 22 janvier 1619, à se mettre en route pour son gouvernement d'Angoumois, malgré l'ordre du premier ministre qui lui avait signifié de ne pas abandonner son poste de frontière : « Je vais faire le coup le plus hardi que j'aie risqué de ma vie », dit-il en quittant Metz avec une petite troupe de cinquante gentilshommes. Une si faible escorte n'était pas, à vrai dire, pour mettre les gens du roi en éveil : d'ailleurs, les routes de Paris étant soigneusement gardées, on ne fut informé, à la cour, du départ de d'Epernon que par lui-même : arrivé à Vichy, alors qu'il n'était plus temps de revenir en arrière, le duc écrivait en effet au ministre pour lui demander de faire agréer au roi les raisons qui l'avaient obligé à passer outre à ses ordres. On savait à la cour d'Epernon capable de toutes les audaces ; on ne fut donc pas surpris de sa désobéissance dont on ne devina pas la cause : un jeune page qui manqua trahir les conjurés en fut empêché juste à temps par un ami du duc. Mais les conciliabules entourés de tant de précautions n'avançaient pas vite. Arrivé à Confolens, d'Epernon s'étonna de n'avoir point de nouvelles de Blois, et y envoya un des affidés, Du Plessis, puis un valet dévoué, le Gascon Cadillac. Du Plessis fut arrêté à Loches par des négociations indispensables avec le gouverneur, La Hilière, de la complaisance duquel on voulait s'assurer ; ce fut donc Cadillac qui, porteur d'un mot pour le comte de Brenne, écuyer de la reine, fut introduit, à la nuit tombante, dans la chambre de Marie. Du Plessis vint l'y rejoindre le surlendemain, ayant vaincu les scrupules du gouverneur de Loches ; la citadelle s'ouvrirait pour servir de premier refuge à la reine si elle était poursuivie en quittant Blois. Sans doute, depuis la soumission du mois de novembre précédent, la reine avait reçu la permisson formelle de circuler comme il lui plaisait, et rien n'eût été plus simple pour elle que de quitter Blois en plein jour pour se diriger sur Moulins comme elle en avait témoigné l'intention, ou sur Loches si l'envie lui en avait pris. Mais il lui fallait avertir le gouverneur qui devait l'accompagner au nom du roi ; et c'est ce à quoi Marie de Médicis ne voulait pas consentir : en quittant Blois en fugitive, elle prenait la figure d'une martyre, pour la défense de laquelle les honnêtes gens devaient se lever. Du Plessis

Cadillac et le comte de Brenne étudièrent donc, de concert, les moyens d'évasion : les portes du château étant sous la surveillance de la troupe du roi, il fut convenu qu'on s'échapperait par les fenêtres : la reine se récria bien un peu à l'idée de se laisser glisser le long des talus à pic qui soutenaient l'ancienne citadelle, mais l'aventure en devenait plus romanesque!

Le soir du 21 février, fixé pour l'évasion, étant arrivé, la reine avait réuni après souper ses cinq confidents dans son appartement ; c'étaient : le comte de Brenne, qui avait préparé dans la journée, échelles, cordages et carrosse ; La Mazure et Mercay, gardes particuliers, de qui Marie était sûre ; Du Plessis, qui avait joué un rôle actif dans les premières négociations, et une femme, la seule qui fût au courant des projets de sa maîtresse : une simple femme de chambre italienne, Catherine, depuis longtemps attachée à son service. Aucune dame d'honneur, aucun chambellan n'était averti ; Marie se méfiait de chacun et pensait avec raison qu'un secret n'est jamais mieux gardé que lorsque personne, ou presque, ne le connaît. Au reste, trois des initiés, croyant à une initiative hardie de la reine, cherchaient encore à l'en dissuader à l'heure où elle faisait empaqueter ses pierreries ; celle-ci laissait dire, attendant l'arrivée du Gascon qui devait venir donner un dernier avis sur l'état des préparatifs et surtout sur l'exacte situation de d'Epernon. Cadillac arriva enfin vers minuit, par le chemin même que la reine allait avoir à suivre pour s'enfuir : on l'entendit frapper à la fenêtre en disant un mot de passe, révélant la présence du duc d'Epernon à Loches, de son frère, l'archevêque de Toulouse, à Montrichard. Pour ne pas éveiller l'attention des lieutenants du roi, il n'avaient pas osé s'approcher davantage de Blois, mais quelques heures bien employées suffiraient pour les rejoindre.

Les compagnons de la reine, stupéfaits d'apprendre la complicité du duc d'Epernon, cessent dès lors toute opposition ; l'affaire prend aussitôt une tournure politique ; les bénéfices peuvent être sérieux ; vivement les paquets se terminent; de Brenne ouvre la fenêtre, enjambe l'appui, descend le long de l'échelle qui s'appuie au bâtiment, montre le chemin à la reine qui le suit : sa lourde et opulente personne n'est guère apte à cette gymnastique ; elle a peine à retenir ses cris d'effroi ; elle hésite et tâtonne, — Rubens, dans le tableau

que nous reproduisons, a, naturellement, donné à cette scène nocturne une majesté dont elle fut en réalité fort dépourvue ; — Du Plessis venait ensuite, la soutenant de son mieux ; mais, arrivé au pied du pavillon, sur la terrasse étroite qui surplombe le mur de soutènement de l'ensemble du château, la reine, harassée, tremblante de peur, refuse de prendre l'autre échelle plus longue qui doit la descendre jusqu'aux fossés. Que faire ? Remonter aux appartements est aussi périlleux et la fugitive s'y refuse également. C'est encore Cadillac, dit-on, qui, inspectant fébrilement les lieux, découvre un éboulis ancien, formant ravin, et qu'on n'a pas eu le temps de réparer, quoique depuis deux ans et plus on travaille à la réfection de ces murs de soutènement. Il étend donc manteaux et couvertures, qu'une corde retiendra et lâchera peu à peu, tandis qu'une autre sera manœuvrée d'en bas : la reine s'y installe tant bien que mal et glisse ainsi lentement le long du ravin, non sans courir un réel danger, l'éboulis ayant, à cet endroit, près de 120 pieds (30 à 40 mètres), la nuit étant noire et aucun flambeau n'éclairant cette étrange scène. Enfin, les fugitifs arrivent dans les fossés sains et saufs, et sans perdre de temps, longeant le faubourg du Foix, derrière l'église Saint-Nicolas, atteignent la Loire qu'ils remontent jusqu'au pont ; de Brenne et Du Plessis soutiennent la reine à qui le danger donne des forces ; ils rencontrent des officiers du château qui, apercevant leurs silhouettes et croyant avoir affaire à des gens en bonne fortune, les saluent de mots triviaux : « Ils me prennent pour une bonne dame », dit la reine souriante ; il faut encore, pressant le pas, traverser le fleuve sur ce pont qui n'a pas moins de 200 mètres, et quand on arrive sur la rive gauche, les fugitifs stupéfaits s'arrêtent, ne voyant pas la voiture annoncée... Aurait-on trop tardé ? Tout serait il donc perdu ? Quelqu'un pourtant surgit de l'ombre et entraîne la petite troupe dans une ruelle où, par surcroît de précaution, le carrosse est dissimulé. La reine s'y assied enfin ou plutôt s'y écroule, suivie de sa fidèle Catherine, de de Brenne et de Du Plessis, tandis que les a tres enfourchent les chevaux et filent sur la route de Montrichard. Une des précieuses cassettes s'étant égarée, la reine exige qu'on aille à sa recherche, quoique le temps soit plus précieux encore ; on la retrouve enfin et la course reprend aussi rapide que le

permet la lourdeur de ce carrosse à six chevaux et l'état des routes généralement peu satisfaisant. Quand le jour se lève, la petite troupe, qu'a rejoint Ruccelaï, est déjà loin, elle atteint Montrichard avant midi; le fils du duc d'Epernon, qui y commande à une centaine d'hommes, veut l'y retenir quelques heures ; la reine prend à peine le temps de faire honneur au repas préparé ; elle poursuit aussitôt sa route sur Loches où elle arrive le même jour et se jette dans les bras de celui qu'elle appelle son sauveur.

A Blois, on ne s'aperçut de l'évasion que tard dans la matinée : la surprise fut extrême, tant la reine avait bien su, depuis plusieurs semaines, endormir la confiance de chacun ; un courrier, dépêché aussitôt auprès du roi, ne l'atteignit que le lendemain soir à Saint-Germain. Louis XIII, furieux d'avoir été ainsi joué par sa mère, plus mécontent encore de la savoir réfugiée auprès du duc d'Epernon, et comprenant que par ce coup d'audace la paix du royaume était une fois de plus compromise, revenait aussitôt à Paris, jurant de faire retomber sa colère sur le duc : « Je suis résolu, déclara-t-il à Lesdiguières, à lui donner tout le châtiment qu'il mérite pour une action de cette nature que je ne me serais jamais persuadé qu'il eût eu la hardiesse de penser et même d'oser entreprendre. » La reine lui écrivait fièrement qu'elle avait voulu lui parler librement et qu'elle y avait été encouragée « par les plus grands du royaume et du dehors ». A sa belle-fille, Anne d'Autriche, elle invoquait « le danger éminent où elle avait su que se trouvait l'autorité du roi », danger qui l'avait « contrainte à se retirer en lieu sûr pour lui faire entendre le désordre de ses affaires et les ruines qui en arriveront ». Les prétentions politiques de l'ex régente reparaissaient donc bien nettement; ni le roi ni ses ministres n'étaient d'humeur à en supporter les audacieuses manifestations ; Louis déclara vouloir partir en guerre sous cinq jours contre les rebelles ; Villeroy et Sillery lui conseillèrent d'entamer en même temps des négociations. Contrairement à ce que Marie supposait, les Guise, les Montmorency, les Rohan et généralement les représentants de la plus haute noblesse, tant catholique que protestante, se prononçaient contre elle ; quelques « bons Français » lui écrivaient : « Vous avez si fort scandalisé le monde que même les personnes qui vous sont du tout acquises disent que votre résolution a prévenu toutes sortes de bon, naturel conseil. Vous

vous attirez la haine du peuple et la malédiction de Dieu. »

Aux offres conciliantes du roi, transmises par M. de Béthune, elle répondit d'abord évasivement. Ce ne fut que quand elle sut le roi en marche, arrivant déjà sur la Loire, dépassant Blois et avançant sur Amboise, qu'elle céda une fois encore, à contre-cœur, acceptant le pardon royal, tant pour elle que pour ses complices, au prix de sa liberté solennellement garantie.

Son triste séjour à Blois ne l'avait pas édifiée ni guérie de son incurable vanité ; sa folle équipée du 22 février l'avait plutôt habituée au danger que pendant ses dernières années elle se fit une gloriole de braver, au plus grand dommage de la France.

BIBLIOGRAPHIE

Mercure français, tome V ; BASSOMPIERRE, *Mémoires*, tomes I et II ; Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires* ; GIRARD, *La Vie du duc d'Épernon* ; P. BATIFFOL, *Louis XIII à vingt ans*.

LA RETRAITE DE GASTON D'ORLÉANS A BLOIS
LES SÉJOURS DE LOUIS XIV A CHAMBORD

Les premières représentations de « M. de Pourceaugnac » et du « Bourgeois gentilhomme »

SEPT ans après que Marie de Médicis eut occupé Blois et s'en fut enfuie de la façon que l'on sait, le roi donna à Monsieur, son frère, avec le titre de duc d'Orléans, le comté de Blois, en l'engageant à faire de ce château sa demeure ordinaire. Ce royal cadeau terminait une des luttes célèbres du bouillant et pusillanime Gaston contre le gouvernement de Richelieu ; il l'accepta en maugréant et prit son temps pour remplir la condition : un séjour à Blois n'avait rien pour lui plaire ; le souvenir de sa mère, plus qu'à moitié prisonnière, dont il avait hérité le goût de l'intrigue et du mouvement, pouvait lui sembler pénible ; les voyages qu'il y fit durant les premières années furent courts et rapides ; il y cherchait un intérêt sans le trouver quand quelqu'un lui suggéra de construire : le château qui avait pu contenir la cour brillante des Valois lui parut insuffisant pour sa simple vie de prince en disgrâce, les bâtiments inélégants et trop vieux ; peu s'en fallut que, du premier coup de pioche, il ne jetât à terre ce joyau du seizième siècle ; il se contenta, pour débuter, de démolir la plus vieille partie du château, ce qui restait au fond de la grande cour des bâtiments de Charles d'Orléans, et de faire travailler lentement à l'édification du corps principal d'un nouveau palais ; les amis du roi qui veillaient sur le prince avaient ainsi trouvé le moyen de le retenir plus souvent sur ses terres ; ils ne cherchèrent

pas à hâter des travaux qui ne devaient servir que de fastueux passe-temps; Gaston résida donc à Blois plus régulièrement à partir de 1635. Il venait d'épouser en secondes noces Marguerite de Lorraine, malgré le roi et le cardinal, et jouissait pour un moment d'une vie relativement paisible. Sa fille, Mlle de Montpensier, n'a pas gardé bon souvenir de ses premiers séjours sur les bords de la Loire; elle y trouvait son père morose et sa belle-mère fort peu de son goût; l'activité qui la dévorait déjà toute jeune ne trouvait pas dans cet exil de quoi se satisfaire, encore qu'elle pût chevaucher dans les giboyeuses forêts voisines; un jour qu'elle arrivait de Paris voir son père, celui-ci vint au-devant d'elle jusqu'à Chambord, ce château faisant partie de son apanage; l'enfant garda de cette première visite une impression assez caractéristique : elle jugea extraordinaire cette construction « sans autre cour qu'un espace qui règne autour d'une partie du logis qui fait une figure ronde »; elle s'émerveilla de cet escalier fait « de telle manière qu'une personne peut monter et une autre descendre sans qu'elles se rencontrent bien qu'elles se voient ». Ce fut pour Gaston d'Orléans l'occasion « de jouer d'abord avec sa fille : il était en haut de l'escalier lorsque j'arrivai, il descendit quand je montai et riait bien fort de me voir courir dans la pensée que j'avais de l'attraper ».

A la fin du règne de Louis XIII, croyant le cardinal vieilli, Monsieur se mit à conspirer de nouveau, abandonnant ses amis sitôt le danger venu, selon son immuable habitude; Cinq-Mars, qu'il avait encouragé dans son audacieuse révolte, eut la tête tranchée; lui n'eut que la peine d'aller se terrer à Blois; quand l'occasion vint de conspirer avec plus de grâce, de légèreté, et moins de danger, contre une femme, un enfant et un cardinal qu'on savait plus habile qu'audacieux, Gaston fut un des premiers frondeurs et il eut la joie de voir sa fille s'illustrer à ses côtés comme une héroïne de guerre civile; quand la victoire resta encore une fois au roi, il reprit le chemin de Blois, un peu plus morose que naguère; ce jeune homme de quatorze ans, son neveu, faisait preuve d'une volonté dont il n'augurait rien de bon : « En l'état où est le royaume, la monarchie ne peut subsister, disait-il, car en toutes celles qui avaient fini, les choses avaient commencé par des mouvements pareils à ceux qu'il voyait. » A l'aube du plus beau siècle de l'histoire de France,

la prophétie était bien pessimiste. Alors le diable devint ermite et trompa si bien son monde que La Fontaine put écrire que « jamais règne ne fut plus doux, plus tranquille ni plus heureux que n'a été le sien (dans son comté blésois) et qu'en vérité de semblables princes devraient naître un peu plus souvent ou ne point mourir. » Le fabuliste avait écouté les bonnes gens de Blois, mais connaissait mal l'histoire de son pays !

Il est vrai que Gaston, apaisé et rassis, fut pour les gens de lettres un Mécène au petit pied, en fit venir plusieurs dans son château, prit plaisir à leur conversation, eut souvenance que Blois avait eu sous ses anciens comtes une bibliothèque célèbre transportée par François Ier à Fontainebleau, et résolut d'en former une nouvelle, projet qui n'eut qu'un commencement d'exécution. Plus volontiers que les livres, il collectionna les plantes, et les jardins de Blois connurent une nouvelle ère de célébrité ; un admirateur les louait en vers latins qu'il signait : Jacobus Metelanus Scotus : « S'il était permis de comparer quelque chose aux champs de l'Eden, ce serait à Blois le merveilleux ouvrage de Gaston ! Dans l'étroit espace d'un jardin il a rassemblé et fait croître toutes les plantes que la terre féconde, nourrit de son sein, les plus humbles comme les plus superbes... »

C'est que, quoi qu'il fît, ce fils d'Henri IV restait toujours un amoureux de grand air, meilleur chasseur que lecteur de romans ; même vieilli, il parcourait la campagne, des journées entières à cheval, ou plus posément descendait sur de confortables galiotes le cours du fleuve jusqu'en Touraine et parfois plus loin encore.

Il s'était ostensiblement converti, sous l'influence de sa femme, et avait exigé que sa petite cour eût un langage châtié.

Aucun de ceux qui sont à lui
Quelque malheur qui lui survienne
N'oserait jurer la mordienne...

rapportait la gazette, qui, fort édifiée, prétendait quelques jours plus tard qu'il était bien moins souvent chez lui qu'à l'église ; Mme de Motteville, méchamment, trouvait à redire à cette conversion : « Sa piété serait entièrement estimable si sa paresse n'avait point eu quelque petite part à sa vertu. »

La duchesse d'Orléans, Marguerite de Lorraine-Vaudemont, était la plus heureuse de cette conversion ; elle aimait peu le monde et ne pensait qu'à sa santé ; elle mangeait du matin au soir, raconte sa belle-fille, qui ne l'aimait guère, « pour remédier à ses vapeurs, ce qui les augmentait. Elle ne donnait ordre à rien, ne voyait ses filles qu'un demi-quart d'heure le soir et autant le matin, et ne leur disait rien sinon : Tenez-vous droite ; levez la tête. Voilà toute l'instruction qu'elle leur donnait ; elle ne les voyait pas le reste de la journée et ne s'informait pas de ce qu'elles faisaient. » Tallemant des Réaux la traitait « de fausse idiote ayant pourtant de l'esprit », mais ne cherchant pas à se faire valoir : elle n'était jamais si heureuse que dans la solitude, et faisait grise mine aux commensaux du duc : si La Fontaine ne fut pas des rares privilégiés admis à la cour de Blois, et s'il n'en parle que par ouï-dire, ses amis Chapelle et Bachaumont furent en 1656 reçus fort aimablement et le firent savoir au tout Paris d'alors qui n'avait plus guère d'occasion d'entendre parler de Monsieur :

Là d'obligeante manière
D'un visage ouvert et riant
Il nous fit bonne et grande chère
Nous donnant à son ordinaire
Tout ce que Blois a de friand...

écrivit l'un ; et l'autre plus prosaïquement détaille :

Son couvert était le plus propre du monde ; il ne souffrait pas sur la table une seule miette de pain ; des verres bien rincés de toutes sortes de figure brillaient sans nombre sur son buffet, et la glace était tout autour en abondance. Sa salle était préparée pour le ballet du soir, toutes les belles de la ville priées, tous les violons de la province rassemblés.

Quoi qu'en dise la grande Mademoiselle, son père savait donc encore recevoir, et ne s'enfermait pas à Blois comme

En serre et sous châssis de verre.

Il est vrai que c'était elle la moins bien reçue, car elle critiquait tout et jetait dès son arrivée le trouble dans le château ; par malheur pour les châtelains, elle est presque seule à avoir laissé sur cette cour de Blois ses impressions, et elles sont dépourvues d'indulgence.

C'est ainsi qu'elle est seule à avoir raconté la visite du roi en 1659, quand Louis XIV se rendait sur la Bidassoa pour confirmer le traité des Pyrénées par son mariage avec sa jeune cousine Marie-Thérèse; il ne pouvait se dispenser de s'arrêter à Blois pour y saluer son oncle, avec qui il était officiellement réconcilié.

Comme Mademoiselle se trouvait dans le carrosse royal avant l'arrivée à Chambord, où Monsieur se rendait au devant du roi, celui-ci lui dit : « Je n'ai pas voulu mettre un autre habit ni décorer mes cheveux, parce que si je me parais je donnerais trop de regret à votre père, à votre belle-mère, à votre sœur; ainsi je me suis fait tout le plus vilain que j'ai pu pour les dégoûter de moi »; et, ajoute la spirituelle frondeuse : « Il faisait ces plaisanteries avec une grande gaieté. » Son récit de la réception à Blois est trop méchamment et agréablement imagé pour ne pas être une fois de plus reproduit : « Mon père donna à dîner à Sa Majesté au château; mes sœurs, plus exactement demi-sœurs, vinrent au bas du degré recevoir Sa Majesté. Par malheur, de certaines mouches que l'on appelle cousins avaient mordu ma sœur la nuit : comme ce qu'elle a de plus beau est le teint, elle l'avait si gâté et la gorge qu'elle a très maigre comme ont d'ordinaire les filles de treize ans, que c'était une pitié à voir. [Mlle de Montpensier avait alors trente-deux ans.] Cela pardessus le chagrin où elle était d'avoir cru épouser le roy, car on ne lui parlait d'autre chose; on l'appelait toujours petite reine, et voir qu'il s'allait marier à une autre, tout cela ne donne pas des charmes. Pour la petite de Valois [la seconde demi-sœur], elle était fort jolie; on la voulait faire danser; elle dansa fort mal, quoiqu'on disait qu'elle dansait très bien. La petite que mon père avait dit qui causait à étourdir les gens et qu'elle le divertissait extrêmement, ne voulut jamais parler. Comme les officiers [de bouche] de mon père n'étaient plus à la mode, quelque magnifique que fût le repas, on ne le trouva pas bon et Leurs Majestés mangèrent très peu. Toutes les dames de cour de Blois, qui étaient en grand nombre, étaient habillées comme les mets du repas, point à la mode. La reine [mère] avait une hâte de s'en aller, et le roy que je n'en vis jamais une pareille; cela n'avait pas l'air obligeant. Mais je crois que mon père était de mesme de son costé, et qu'il fut bien aise d'être défait de nous. »

Mademoiselle, qui avait su si cruellement voir et dessiner les travers de la cour paternelle, ne s'y attarda pas plus que le roi, quoiqu'elle eût embrassé son père fort tendrement et se fût pleinement réconciliée avec lui ; mais elle n'avait garde de manquer les cérémonies de Saint-Jean-de-Luz : « Dès qu'on fut en carrosse, ajouta-t-elle, on parla beaucoup de tout ce qui s'était passé, et l'on se moqua beaucoup de mon père qui, aimant extrêmement ses faisans, prenait un grand plaisir à les conserver ; le roi me disait : « Votre « père a été bien fâché de quatorze faisans que je lui ai tués. »

Ce fut la dernière entrevue de l'oncle et du neveu, du père et de la fille : le séjour de la cour se prolongea plusieurs mois dans le Midi; le duc d'Orléans, dépité de n'avoir pu marier ses filles au futur Charles II d'Angleterre, et au duc de Savoie, accusait l'aînée, Mademoiselle, d'avoir calomnié ses sœurs, et bientôt, à la fin de janvier 1660, était subitement terrassé par une attaque ; il n'avait que cinquante-deux ans ; il se prolongea quelques jours et mourut le 2 février après avoir reçu des mains de son aumnôier, le fameux abbé de Rancé, les secours de la religion ; le futur fondateur de la Trappe fut fort édifié de sa fin chrétienne, qu'il décrivit en ces termes, le 8 février, dans une lettre à Arnaud d'Andilly :

> Je vous avoue que ayant assisté Monsieur, autant que je l'ai pu, dans les derniers moments de sa vie, je suis tellement touché d'un spectacle si déplorable que je ne puis m'en remettre. On a cette consolation qu'il est mort avec tous les sentiments et toute la résignation qu'un véritable chrétien doit avoir en la volonté de Dieu. Il reçut Notre-Seigneur dès le commencement de son mal et eut le soin lui-même de le demander une seconde fois pour viatique avec de grandes démonstrations d'une foi vive et d'un parfait mépris des choses du monde...

« *Domus mea, domus desolationis* », avait dit le prince mourant ; il savait que son apanage ne devait pas lui survivre, et peut-être prévoyait-il que ces constructions dessinées par François Mansard, qu'il n'avait pu achever en vingt-cinq ans, ne seraient jamais qu'un vaste décor disproportionné et inopportun ; c'est dans l'aile de François Ier qu'il avait reçu Louis XIV, c'est également là qu'il mourut ; l'escalier du nouveau palais n'était même pas terminé !

On prétendit que la duchesse, dans sa farouche avarice, aussitôt après la mort de son mari, aurait mis toutes choses sous clef à ce

point qu'on ne put trouver un drap pour envelopper le défunt qui fut laissé sans lumière ni feu, ni autre veilleur que le fidèle abbé de Rancé, lequel, selon la volonté du prince, porta son cœur à l'église des Jésuites de la ville, tandis que le cercueil prenait, sans grande pompe, la route de Saint-Denis.

La cour était à Toulon et Mademoiselle à Aix-en-Provence quand on apprit la mort de Monsieur; « comme cela était les derniers jours du carnaval, cela fit finir tous les plaisirs »; le roi s'empressa de revenir à Aix et fit à Mademoiselle un compliment de circonstance, ajoutant tout aussitôt, c'est du moins elle qui l'affirme :

Vous verrez demain mon frère avec un manteau qui traîne. Je crois qu'il a été ravi de la mort de votre père pour cela. Il croit en hériter et avoir son apanage; il ne parle d'autre chose; mais il ne l'a pas encore;

et Mademoiselle, continuant sur le même ton, écrit avec le plus grand sang-froid :

Je voulais porter le deuil le plus régulier et le plus général qui eût jamais été. Je fis faire un ameublement gris; c'est le premier qui avait paru à une fille; il n'y avait que les femmes veuves qui s'en fussent servies. Tous mes gens étaient vêtus de deuil, jusqu'aux marmitons et les valets de tout mon domestique, les couvertures de mulets, tous les caparaçons de mes chevaux avec ceux de mes sommiers, tout fut en noir; cela parut très beau pour la première fois que la cour marcha, et on dit que j'étais magnifique en tout ce que j'ordonnais.

Songeant à la perte qu'elle venait de faire, elle écrivait :

En apprenant la mort de mon père, j'entrai dans mon cabinet et je fondis en larmes; j'ai le cœur bon. Je sentis dans ce moment-là toute la tendresse que la nature inspire dans de semblables occasions et je n'eus de souvenir et de sensibilité que celle d'une violente douleur. Quoi que je m'examinasse de toutes les manières et que je ne me trouvasse aucunement coupable, je ne laissais pas de sentir mon état avec des accablements et des chagrins qui ne se peuvent exprimer ni concevoir que par les personnes qui en auront fait une aussi rude épreuve que fut la mienne qui m'empêcha de dormir assez longtemps.

Le désespoir de Mademoiselle fut au reste de courte durée, puisque, quelques semaines plus tard, elle ne se préoccupait plus que de concilier son deuil avec les fêtes du mariage royal.

⁂

Louis XIV fit à Chambord une première halte fort courte, d'une ou deux nuits en 1660, au retour de Saint-Jean-de-Luz; il fut séduit par la grandeur de la demeure et ordonna quelques réparations urgentes: l'entretien du château était onéreux et, malgré l'ordonnance de Henri II, le produit des coupes des bois du parc ne lui était pas toujours affecté : vers la fin du seizième siècle, un intendant avait signalé que « l'eau passait au travers des terrasses et gâtait et pourrissait ces quatre belles voûtes des salles en plusieurs endroits »; mais c'était une dépense de 500 livres, « deux milliers de plomb » étant nécessaires pour la réfection de chaque terrasse; aussi fallut-il attendre tout un siècle pour obtenir les réparations nécessaires.

Le roi commença par modifier la disposition des appartements; il décida de faire installer les siens, non plus comme ceux de François Ier dans une tour d'angle, mais bien sur la façade même du donjon : un plan conservé aux Archives nationales[1], nous donne exactement la répartition des différents logements : chacun des angles du premier étage est affecté au roi, à la reine, au dauphin, à Monsieur; les quatre grandes salles des gardes qui, en forme de croix, partent de l'escalier central, séparent ces divers appartements; à l'étage supérieur sont logés les autres membres de la famille royale et quelques-uns des hauts dignitaires. Une des salles voûtées sera transformée hâtivement en salle de spectacle, et, malgré l'exiguïté de la scène et des dégagements, Molière y donnera deux de ses « comédies à ballets ».

Le roi attendit huit ans pour revenir jusqu'à Chambord : les premières années de son règne personnel furent celles où il travailla le plus activement aux affaires de l'État; quand Mazarin mourut en 1661, Louis XIV avait presque tout à apprendre de la politique; il le fit avec une facilité qui étonna chacun; comme il consacra la moitié de son temps aux plaisirs, particulièrement à l'amour, il lui resta peu de loisir pour entreprendre des voyages de pur agrément; il conquit la Flandre et la Franche-Comté; il commença la transformation de Versaillles dont, dès 1664, il entendit faire sa résidence

1. Carton o¹1324.

habituelle; pour Versailles, il sacrifia le Louvre en pleine reconstruction, et Fontainebleau, et Saint-Germain; à plus forte raison oubliait-il ses demeures du Blésois et de Touraine. Pourtant, tout à coup, à l'automne de 1668, il décida un voyage à Chambord : il venait de signer le traité d'Aix-la-Chapelle qui rétablissait une paix provisoire et glorieuse; il sentit le besoin de quitter Versailles où les ouvriers étaient, en même temps, qu'un intérêt, une gêne; mais on ignore d'où lui vint la fantaisie de pousser jusqu'à Chambord, demeure presque oubliée de chacun, « maison royale qui est près de Blois », écrit Guy Patin.

La cour y arriva le 29 septembre et y resta quinze jours. « Le 28 du passé, écrit la *Gazette* du 6 octobre, Leurs Majestés arrivèrent à Orléans où elles furent reçues, ainsi qu'elles l'avaient été dans les autres lieux de leur passage, avec les respects qui leur sont dus et une joie extraordinaire de tous leurs peuples; le lendemain, après avoir dîné à Saint-Laurent, elles vinrent en ce beau lieu (Chambord) où, entre autres divertissements, elles prennent celui de la chasse que l'agréable saison rend ici des plus délicieuses. Le premier du courant, les dames qui sont à la suite de la Reine y parurent, ainsi que cette princesse, vêtues en amazones, si galamment qu'il ne se pouvait rien ajouter; et cette charmante compagnie fut ensuite traitée par le roi avec une magnificence non pareille. Hier après le même divertissement, il y eut comédie, bal et grand souper, de manière que la cour ne s'est jamais mieux divertie et ne parut plus gaie qu'elle n'est ici. »

Chambord restait ce qu'il avait été sous les règnes précédents, un fastueux rendez-vous de chasse; comme les Valois, les Bourbons s'affirmaient d'intrépides chasseurs; des récits détaillés des voyages postérieurs montreront le roi à cheval, à peine descendu de carrosse, pour courir le cerf. Aussitôt levé, c'est en chasseur qu'il s'habille, et dès la messe entendue, après une courte conversation d'affaires avec le secrétaire d'État de service, Louis XIV rejoint l'équipage qui l'attend dans l'avant-cour du château : la tenue est bleue, doublée de rouge, galonnée d'argent et d'or. Dans le parc ou la forêt de Boulogne, la troupe du roi chevauche rapidement : la campagne est basse, marécageuse, inculte; d'immenses champs d'ajoncs, de genêts, de bruyères étendent au loin leurs nappes jaunes et

roses et donnent à ces landes sablonneuses et pauvres un charme empreint de mélancolie ; ce n'est pas seulement le cerf ou le sanglier que le roi rencontre dans ce pays ; c'est aussi le perdreau et le lièvre : il aime autant le tir que la chasse à courre. « Nul homme en France ne tire si adroitement ni d'aussi bonne grâce », écrit un courtisan. Parfois, poussant jusqu'à Montfraud ou Herbaud, les chasseurs dînent en route ; plus souvent « ils rentrent au château pour le repas de midi que le roi prend seul, tandis que les princes se réunissent en famille. Puis il se retire dans son cabinet, travaille, ou s'amuse quelques moments à donner à manger à sa chienne couchante, cause nonchalamment comme quand on digère » ; puis il sort de nouveau soit pour inspecter les travaux décidés, soit pour courir à une seconde chasse. « Louis XIV aimait extrêmement l'air. Quand il en était privé, sa santé en souffrait, et il éprouvait des maux de tête et des vapeurs, de sorte que comme il était peu sensible au chaud, au froid et à la pluie, il n'y avait que des temps extrêmement mauvais qui pussent l'empêcher de sortir. »

L'assistance à la chasse n'était pas une obligation pour les courtisans ; c'était un des rares plaisirs que le roi aimait prendre en petite compagnie ; il jugeait non sans raison « que l'affluence troublait la chasse, et trouvait ridicule qu'on y allât sans l'aimer » ; il ne savait pas mauvais gré à ceux qui, n'en ayant pas le goût, n'y paraissaient pas.

Le roi rentrait avec le jour tombant ; alors le château s'illuminait et dans les salons commençaient les jeux de société ; le lansquenet surtout faisait fureur ; le roi allait de table en table, parlant à chacun ; souvent, avant le règne de Mme de Maintenon, il jouait lui-même longtemps et gros jeu ; le marquis de Sourches note qu'au retour de Chambord, en 1682, le roi ne perdit rien, et que toute la perte, qui fut de 5 000 pistoles, tomba sur Monsieur, Monseigneur et ses associés représentés par Xaintrailles ; on jouait aussi « au roi qui parle » et souvent au billard, jeu que Louis XIV affectionnait particulièrement et où il était fort habile.

Il arrivait aussi qu'au retour de la chasse, le roi s'enfermât avec quelque ministre pour travailler, lire des rapports en les annotant, écrire des lettres ou en dicter.

A huit heures, le souper en grand couvert et généralement en

musique : le roi y conviait la reine, les princesses, les dames d'honneur, les favorites notamment; la cour entière était réunie tout autour de la table; c'était, dans la journée, le rendez-vous consacré qu'il ne fallait pas manquer.

Après le souper, le roi se retirait dans ses appartements; on le suivait dans sa chambre où il tenait un cercle de quelques minutes, saluait les dames et emmenait ses intimes dans son cabinet; souvent, il reparaissait dans la salle commune quand il y avait bal ou comédie; mais plus souvent encore les mémorialistes notent que le roi n'assistait pas à la comédie.

Le meilleur document que l'on possède sur le séjour de la cour à Chambord en 1668 est une lettre, toute pompeuse, toute précieuse et fleurie de l'historiographe du roi Pélisson à l'illustre Mlle de Scudéry.

Je suis persuadé, Mademoiselle, qu'on vous a écrit qu'il n'y a point de maison royale qui soit d'un dessin plus noble et plus magnifique que Chambord. [Voilà une phrase qu'on n'écrira plus dix ans plus tard quand Versailles aura tout supplanté.] Le parc et la forêt qui l'environnent sont remplis de vieux chênes droits et touffus qui ont été consultés autrefois... Le temps a été admirable contre l'ordre des saisons, depuis que le roi est parti de Saint-Germain. [Chacun sait que les mois d'octobre sont souvent fort beaux; mais cette phrase est là pour préparer les vers suivants qui ne sont pas des meilleurs.]

On sait assez que les grands rois
A l'Univers peuvent donner des lois
Qu'on les aime et qu'ils se font craindre
Mais a-t-on vu quelquefois
En faveur des héros les saisons se contraindre
Et renoncer à leurs droits!

Le roi et la reine sont allés assez souvent à la chasse. Rien n'est égal à la magnificence de tous les équipages et au bonheur avec lequel on a pris tout ce qu'on a attaqué. [On emploie volontiers les superlatifs à la cour du grand roi.] Les plus grands cerfs ont à peine duré une demi-heure. Les chasseurs de profession, voyant que les courtisans étaient surpris de voir que les cerfs étaient plus fatigués et plutôt lassés qu'eux, ont allégué des raisons naturelles auxquelles tout le monde s'est rendu... Vous verrez des descriptions régulières, belles et exactes d'une fête très superbe et très galante que le roi donna à la reine et aux dames il y a quatre jours à Herbaud. [Petit château situé à huit lieues de Chambord, sur la rive droite de la Loire, au delà de

Blois.] Les dames se promenèrent à cheval dans le parc... Le roi, la reine, les dames descendirent de cheval. Ils entrèrent dans une salle fort éclairée où on dansa assez longtemps. Je ne puis me résoudre à vous entretenir de la beauté des dames, de la diversité, de la commodité des appartements. Je pourrais bien vous dire comment était Herbaud un moment avant que le roi y fût arrivé. Mais tout parut en un moment changé par un enchantement admirable :

Ce que Louis mène avec foi
Pour mieux dire Louis lui-même
Répand en un moment une parure extrême
Je vous le dis de bonne foi.

Je suis persuadé que M. d'Herbaud n'eût pas connu lui-même sa maison et pour peu qu'il eût de dispositions à se flatter, il se fût imaginé qu'il était devenu le maître du Louvre ou du palais des Tuileries. Je vous assure qu'il me semble tous les jours que Lebrun, Mansart et Lenôtre ont employé tout leur talent et leur savoir dans les lieux où le roi passe... On n'a jamais vu une fête préparée en si peu de temps, tant de grandeur et de politesse...

C'est cette même lettre de Pélisson qui nous apprend qu'une autre fête, pendant ce même séjour sur les bords de la Loire, fut donnée par le roi à Blois ; il n'en dit rien de précis, et on peut, malgré les louanges de l'historiographe, douter que dans ce château abandonné on ait pu improviser une fête splendide : qui sait pourtant à quels tours de force n'étaient pas habitués les organisateurs des plaisirs du roi, architectes, tapissiers, décorateurs de toutes sortes qui le précédaient dans chacun de ses déplacements :

Je pourrais faire une description très pompeuse du lieu qu'on avait choisi, écrit Pélisson, de l'abondance et de mille autres circonstances ; elle n'avait rien d'humain et d'ordinaire. Je ne suis cependant tenté en aucune manière de la comparer aux festins des dieux ; il me semble qu'il n'est pas impossible sans en faire mention de parler dignement de Leurs Majestés :

Sur un si beau sujet qu'il est aisé d'écrire
Pour moi je tiens qu'on ne saurait leur dire
Rien de si grand que leur nom.
L'antiquité me paraît trop usée
Et la fable trop épuisée...

Arrivés à Chambord le 29 septembre, les souverains le quittèrent le 15 octobre 1668, « après avoir pris, comme dit encore la gazette, le divertissement de la chasse, aussi agréablement qu'ils

pouvaient le souhaiter en une aussi belle saison, vinrent à Blois et le jour suivant à Orléans. » Le roi fut particulièrement satisfait de son déplacement et se promit de le renouveler l'année suivante. Il donna au gouverneur La Saussaye l'ordre de faire les petites réparations rendues nécessaires par le passage de la cour : « le carrelage que la foule et le concours de monde avaient défait, force serrures emportées, balustres rompues dans le grand escalier, fentes faites par les laquais dans l'entre-deux des pierres des terrasses ».

Chambord redevenait de mode, mais pour combien de temps?

Le séjour de 1669 fut le plus long de ceux que Louis XIV fit dans le Blésois : il dura tout près d'un mois, du 19 septembre au 17 octobre : il ressembla sensiblement, par le nombre de ceux qui accompagnèrent les souverains, comme par les distractions qu'on leur prodigua, au séjour de l'année précédente, si ce n'est pourtant que la cour y eut le régal d'une nouvelle pièce de Molière : *M. de Pourceaugnac*, régal que les contemporains ne paraissent pas avoir prisé à sa juste valeur, puisque dans les rares relations qu'on possède sur ces représentations, ce sont beaucoup plus les intermèdes et les ballets que la pièce elle-même, dont on sait à peine l'auteur, qui ont séduit les spectateurs : « Leurs Majestés continuent de prendre ici le divertissement de la chasse, note la *Gazette* du 12 octobre; hier (6 octobre, la lettre étant datée du 7); elles eurent celui d'une nouvelle comédie par la troupe du roi, entremêlées de ballets et de musique, le tout si bien concerté qu'il ne se peut rien voir de plus agréable. L'ouverture s'en fit par un délicieux concert, suivi d'une sérénade de voix, d'instruments et de danses; et dans le quatrième intermède, il parut grand nombre de masques qui, par leurs chansons et leurs danses, plurent grandement aux spectateurs. La décoration de la pièce était pareillement si superbe que la magnificence n'éclata pas moins en ce divertissement que la galanterie, de manière qu'il n'était pas moins digne de cette belle cour que tous ceux qui l'ont précédé. » Divertissement était le mot propre, et la cour ne vit rien autre chose en cette comédie qu'un prétexte à ballets.

Certes, *M. de Pourceaugnac* n'est pas une des meilleures œuvres de Molière; on y retrouve la franche gaieté des premières farces,

la Jalousie du Barbouillé, ou *l'Amour médecin*, mais y retrouve-t-on plus que dans le « sac ridicule où Scapin s'enveloppe », l'auteur du *Misanthrope* ? Molière savait ce qu'on attendait de lui : la première édition porte : pièce *faite* à Chambord ; cela veut-il dire que pour obéir à un ordre du roi, Molière eut le temps, depuis son arrivée, qu'on peut placer au 20 septembre, jusqu'au 6 octobre, date de la première représentation, d'écrire sa comédie et de la faire répéter, en même temps que Lulli écrivait et faisait répéter ses intermèdes musicaux ? Cela semble un peu court, quoiqu'on sache la rapidité habituelle avec laquelle travaillait le grand comique. Le registre de La Grange qui note le déplacement de Chambord ne dit pas quelles œuvres la troupe du roi donna, pendant ce mois, en spectacle à la cour. On peut croire que ce furent surtout des farces coupées d'intermèdes, toutes les pièces faites exprès pour le roi étant de ce ton, depuis *les Plaisirs de l'île enchantée* ou *l'Impromptu de Versailles* qui en sont le meilleur type : c'est pour la ville que Molière écrivait et réservait *le Misanthrope* ou *l'École des Femmes*, les courtisans bâillant en les entendant.

Les louanges poétiques de Robinet dans sa *Lettre à Madame*, du 12 octobre, ne sont pas beaucoup plus méritoires que celles du correspondant anonyme de la *Gazette*.

Du mois courant le sixième.
. . . .
Elle eut un régal nouveau
Également galant et beau
Et même aussi fort magnifique
De comédie et de musique
Avec entr'actes de ballets
D'un genre gaillard et follet
Le tout venant, non de copiste
Mais vraiment du seigneur Baptiste (Lulli)
Et du sieur Molière intendants
(Malgré tous autres prétendants)
Des spectacles de notre sire.
. . . .
Les actrices et les acteurs
Ravirent leurs grands spectateurs
Et cette merveilleuse troupe
N'eut jamais tant le vent en poupe...

Le succès fut-il vraiment si franc que Robinet le dit ici, ou Grimarest — mauvaise langue, certes — a t-il raison d'écrire que la pièce faillit sombrer, et que ce fut Lulli qui, pour déchaîner les rires, dut sauter de la scène dans le clavecin qu'il réduisit en pièces? Ce n'eût pas été du grand art!

Il est de tradition à Chambord que le théâtre était installé pendant les séjours du roi, tant bien que mal, et plutôt mal que bien, dans une des salles des gardes du troisième étage, celle qui regardait la façade nord ; la scène occupait le fond de la salle qu'on prolongeait au moyen de tapisserie jusqu'à l'escalier central, à l'intérieur duquel était aménagée la logette du roi; combinaison étrange et fort peu pratique, la scène n'ayant presque pas de dégagements et la loge du roi dans l'escalier devant être étroite, mal commode et glaciale par les temps frais d'octobre ; est-ce par la faute de cette incommodité que nous verrons, dans des récits postérieurs, que, durant ses derniers séjours, le roi s'abstenait souvent d'assister aux comédies?

Le voyage de 1670 fut retardé et faillit presque être décommandé à cause d'un accès de fièvre qui prit le dauphin au mois de septembre et le rendit assez malade. L'inquiétude fut d'autant plus grande que peu de temps avant le 30 juin 1670, Madame, belle-sœur du roi, Henriette d'Angleterre, était morte subitement, sans qu'on pût expliquer sa mort et que le bruit d'un empoisonnement avait couru : pourtant le roi, qui n'aimait point à être dérangé dans ses projets, profita d'un mieux dans la santé de son fils pour décider le départ : « Le 9 octobre, Leurs Majestés avec lesquelles étaient Monsieur, Mademoiselle d'Orléans (fille de Monsieur) et grand nombre de seigneurs et dames de la cour arrivèrent au château sur les cinq heures du soir; le lendemain le roi y fut harangué par le sieur Grimaudet, lieutenant général de Blois, à la tête du corps de ville, qui fit aussi ses compliments à la reine, à Monsieur et à Mademoiselle d'Orléans; puis le corps du présidial rendit pareillement ses devoirs à Leurs Majestés, la parole étant portée par le sieur de Nanteuil, président. » Ainsi la *Gazette* du 18 octobre relatait-elle avec un peu plus de détails que l'année précédente l'arrivée de la cour à Chambord. On remarqua que, dans le carrosse royal, Mlle de Montpensier avait pris place à côté de Monsieur; c'est qu'en effet, dès le lendemain de la mort de

Madame, le roi s'était mis en tête de marier les deux cousins. Sans doute Mademoiselle était l'aînée ; mais Monsieur était veuf ; cependant si Monsieur, ayant beaucoup de torts à se faire pardonner, était déférant aux ordres du roi, il n'était pas facile de disposer de la fille de Gaston d'Orléans comme d'une enfant ; Mademoiselle avait de la volonté, et au besoin de l'audace, elle l'avait fait voir naguère au faubourg Saint-Antoine ; elle atermoya quelques semaines, voulant profiter de la quasi intimité de Chambord pour tenir tête au roi ; elle attendit pour cela l'avant dernier jour : « Nous serons fort bien ensemble, cousins germains, comme Dieu nous a fait naître, lui déclara-t-elle ; mais il faut en demeurer là. » Et Louis XIV, connaissant sa cousine et sachant d'ailleurs les tares personnelles de son frère, n'insista plus ; Mademoiselle, pendant ce temps, avait fait, comme en se jouant, sa première déclaration d'amour à Lauzun, qui n'avait pas paru y prendre garde.

Et ce fut, comme les années précédentes, mais pendant quinze jours seulement, chasses, jeux et spectacles !

Le roi va dans Chambor
Joyeusement prendre l'essor
Avec sa cour si florissante...

rimait un chroniqueur : « On se divertissait fort à Chambord, écrit précisément Mademoiselle ; on avait tous les jours la comédie ; on allait à la chasse ; on jouait ; mais comme il n'y a pas de promenades à pied, cela me fâchait fort, car j'aime marcher. » Que Mademoiselle veut-elle dire par là ? Le parc était vaste, bien dessiné, et la forêt agréable à parcourir ; mais sans doute n'y avait-il pas de but de promenade bien déterminé et peut-être aussi les allées si rarement fréquentées étaient-elles trop frustes pour les pieds délicats et fins des jeunes femmes de la cour ? Alors ces dames jouaient : « Je ne jouais point à mon ordinaire que des bijoux ; un jour nous jouâmes des montres, Mme de Montespan, Mme de Lavallière, M. de Lauzun et moi ; jamais il ne regarda de mon côté ; un ruban de ma manchette se dénoua ; je lui dis de le renouer, il répondit qu'il n'était pas assez adroit, ce fut Mme de Lavallière... »

Pour ce qui est de la comédie, le récit de la *Gazette* est aussi vague que celui de l'année précédente, il semble que ses lecteurs ne

se soucient ni du nom de l'auteur ni du titre de la pièce, qu'elle leur signale : « Hier (14 octobre) Leurs Majestés eurent pour la première fois le divertissement d'un ballet, de six entrées accompagnées de comédie, dont l'ouverture se fit par une merveilleuse symphonie suivie d'un dialogue en musique des plus agréables ; la décoration du théâtre et le reste ayant toute la magnificence accoutumée dans les divertissements de cette cour... » Ainsi donc, dans *le Bourgeois gentilhomme*, puisque c'est de cette charmante pièce qu'il s'agit, le ballet est le principal, et la comédie un accompagnement dont l'auteur n'est même pas nommé.

Mais cet oubli reflète bien l'impression première que ressentirent les courtisans du grand roi devant la nouvelle œuvre de Molière ; Louis XIV, au lendemain de la représentation des *Amants magnifiques* à Saint-Germain, qui avait été comme une apothéose du roi sur la scène, avait demandé à son comédien ordinaire de lui réserver à Chambord la primeur de sa nouvelle comédie, étant bien convenu que l'œuvre serait du genre badin et agrémentée de couplets et de musique. Mais depuis dix ans on avait déjà vu tant de ballets et d'entrées comiques, tant de divertissements qu'il était difficile de se renouveler sans cesse ; Molière profita de ce que depuis le mois de novembre précédent, où un envoyé de la Sublime Porte avait eu dans la société et à la cour un succès mêlé d'ironie, les choses turques étaient à la mode, pour renouveler sa verve comique d'une cérémonie turque ; elle aurait peu ou prou de rapports avec la comédie elle-même ; qu'importait à Molière ; il savait bien qu'à la cour le « divertissement » seul serait remarqué ; à vrai dire, il fut à Paris le principal attrait des premières représentations ; la cérémonie devint un rite qui est restée depuis une des causes du succès de la pièce : on dit que le chevalier d'Arvieux, qui revenait d'une mission d'Orient, donna à Molière l'idée première de cette cérémonie, et y travailla avec lui ; du moins est-ce lui qui s'en vante : « Je fus chargé de tout ce qui regardait les habillements et les manières des Turcs, écrit-il, la pièce achevée ; on la présenta au roi, qui l'agréa, et je demeurai huit jours chez Baraillon, maître-tailleur, pour faire les habits et les turbans à la turque. »

La première représentation eut lieu le 14 octobre : on ne peut dire en connaissance de cause uel accueil elle reçut. Sur la foi de

Grimarest, on raconta longtemps que la pièce avait été écoutée dans un silence glacial, que les plaisanteries de la cérémonie n'avaient pas porté, que le roi n'avait pas applaudi, et que les courtisans, mécontents du rôle de Dorante, en avaient profité pour prendre leur revanche contre leur vieil ennemi : « Molière nous prend assurément pour des grues de croire nous divertir avec de pareilles pauvretés ! disait un marquis. Que veut-il dire avec son : Halaba Balachou ? Le pauvre homme extravague ; il est épuisé ; si quelque auteur ne prend le théâtre, il va tomber dans la farce italienne. » On ne sait d'où Grimarest a tiré son récit et on n'en voit l'écho nulle part : la pièce fut au contraire jouée trois fois en huit jours, ce qui est la meilleure preuve de la satisfaction royale ; Robinet, dans son épître du 18 octobre, loua la comédie sans verser dans l'hyperbole.

Mardi, ballet et comédie
Avec très bonne mélodie
Aux autres ébats succéda
Où tout, dit-on, des mieux alla
Par les soins des deux grands Baptistes,
Originaux et non copistes,
Comme on sait, dans leur noble emploi
Pour divertir notre grand Roi
L'un par sa belle comédie
Et l'autre par son harmonie.

Le registre de La Grange porte que la troupe, pour nourriture et gratification, pendant la durée du séjour à Chambord, toucha la maigre somme de 600 livres 10 sols ; le métier de comédien n'était pas encore très lucratif !

Le roi eût sans doute prolongé son séjour jusqu'à la fin d'octobre, n'eussent été les mauvaises nouvelles du dauphin qu'il reçut le 20 et qui lui firent avancer son retour. La cour quitta Chambord le 22 et regagna Saint-Germain à rapides étapes.

Après ces trois séjours successifs dont le roi ne paraît pourtant avoir eu qu'à se louer, il attendra douze ans pour reparaître sur les bords de la Loire.

⁂

Ces douze années furent les plus belles et les plus fécondes du

règne ; Louis XIV, dans toute la force de l'âge, servi par Colbert, Louvois, Hugues de Lionne, défendu par Turenne et Luxembourg, paraissait, au lendemain de la guerre de Hollande, l'arbitre et comme le maître de l'Europe ; sa gloire resplendissait comme le soleil, son emblème, et chaque souverain, grand ou petit, ne cherchait plus qu'à s'inspirer de ses exemples : Versailles se transformait en temple de la nouvelle divinité, autour de laquelle la cour prenait naturellement le rôle d'adoratrice.

Le roi avait quarante ans quand il signait la paix de Nimègue ; le souci de sa dignité privée, sa fatigue d'une passion qui durait depuis dix ans, les conseils discrets de son entourage et principalement de la célèbre gouvernante des princes légitimés, Mme de Maintenon, tout le conduisait à une conversion qui allait porter ses fruits autant et plus dans la politique que dans sa vie intime. En 1680, après avoir congédié sa dernière favorite, Mlle de Fontange, le roi « rendit ses faveurs à la reine » et fit ses Pâques devant la cour édifiée.

La guerre terminée, le roi se mit à songer à ses châteaux avec une nouvelle fièvre ; les travaux de Versailles furent activement poussés ; on parla de reprendre les déplacements de Chambord. En septembre 1681, de Fontainebleau où on était alors, on se préparait à partir pour Chambord ; déjà les comédiens étaient en route ; tout à coup le 25 au soir, le roi changea d'avis et décida de se diriger incontinent sur l'Alsace : « Jamais les courtisans n'ont été si embarrassés » ; l'occasion lui semblant propice, il venait de donner l'ordre de s'emparer de Strasbourg dont la neutralité n'était plus qu'un leurre et qui devait tôt ou tard tomber aux mains d'un des deux rivaux : la France ou l'Empire ; le 24 octobre il y fit une entrée solennelle dans un carrosse attelé de huit chevaux blancs : ce faisant il employa mieux son temps que par une villégiature à Chambord.

Ce ne fut au reste que partie remise ; le 21 septembre 1682, le roi, « laissant Mme la dauphine à Versailles jusqu'à son entière guérison [elle avait donné le jour le 6 août au duc de Bourgogne] et Monseigneur pour lui tenir compagnie, en partit pour aller à Chambord ». Le marquis de Sourches a laissé de ce voyage, comme des menus incidents de la vie de la cour à cette époque, un récit écrit au jour le jour qui ermet d'entrer dans l'intimité de la famille

royale et d'en saisir les mœurs et les goûts sur le vif. Après une première nuit passée à Montfort-l'Amaury, « où le roi commença à jouer au reversi pour amuser la reine et la cour » avec le duc de Créqui, le marquis de Beringhem, Monsieur, Dangeau, Xaintrailles et Langlée, le roi vint, le 22, dîner à Maintenon; c'était un honneur qu'il tenait à faire à la maîtresse du lieu, honneur auquel celle-ci n'était pas insensible, comme on se l'imagine; elle avait devancé la cour de quelques heures pour la recevoir comme il convenait; le roi daigna se montrer satisfait, « visita la maison et les jardins et ordonna plusieurs choses qu'on devait faire pour l'embellissement ».

Le lendemain, on s'arrêta à Chartres pour permettre à la reine d'accomplir un vœu qu'elle avait fait pour « l'heureux accouchement de Mme la dauphine ». Le dauphin restant seul vivant des enfants légitimes du roi, la naissance du duc de Bourgogne avait été accueillie à la cour et dans le pays avec des transports de joie ; des fêtes superbes avaient eu lieu à Paris, et le peuple avait pu montrer au souverain de quel amour il l'entourait encore à ce moment. Après une autre nuit passée à Châteaudun, où le roi logea dans l'ancien château des ducs de Longueville, la cour arriva le 25 septembre au soir à Blois ; le roi coucha dans le château presque abandonné depuis vingt ans, et, dès le lendemain matin, partit pour Chambord, « qu'il trouva en très bon état, y ayant fait faire depuis peu un grand nombre d'accommodements ». Les plus notables de ces accommodements durent être les mansardes construites sur les plans de Mansard au-dessus du rez-de chaussée qui enserrait la cour du donjon vers le midi. Cette transformation, qui avait l'avantage de procurer de nouveaux logements en assez grand nombre pour les bas officiers, était, au point de vue architectural, une mesure fâcheuse; le travail ne devait d'ailleurs être terminé qu'en 1683, puisque, à son départ, le marquis de Sourches prétend que « le roi donna des ordres pour faire achever le château, qui était resté imparfait depuis la mort du roi François I[er] ». Il restait, en effet, dans les grandes ailes de l'est et de l'ouest, des divisions intérieures qui n'avaient été terminées qu'à la hâte et provisoirement; les ordres de Louis XIV ne furent, d'ailleurs, pas beaucoup mieux exécutés que ceux de Henri II, car pas plus sous son règne que sous celui de l'époux de Catherine, le château ne fut achevé ; les entre-

preneurs ne reçurent pas les fonds nécessaires; Chambord était trop loin et Versailles trop coûteux. Nombreuses sont encore les pièces non plafonnées, qui étaient seulement tendues lors du passage de la cour. Peut-être aussi est-ce seulement à cette époque, la suite du roi s'étant sensiblement augmentée en douze ans, qu'on résolut d'entresoler de nombreux étages du donjon et des ailes; on avait projeté également d'élever de chaque côté de la place d'armes deux grandes écuries comme à Versailles; mais les constructions à peine ébauchées ne dépassèrent pas le sol. Aussi le premier mot de Dangeau, arrivant en 1685, est-il : « Nous trouvâmes ici beaucoup d'ouvrages commencés; mais il n'y avait nul logement de plus que l'année passée. »

Et pourtant les comptes des bâtiments établissent qu'on dépensa à Chambord, pendant le règne de Louis XIV, pour 1 225 000 livres de travaux! Le séjour de 1682 ne fut marqué d'aucun incident particulier. Le 30 septembre, on eut la surprise de voir arriver Monseigneur le grand dauphin, qui avait mis dix heures tout juste pour accourir depuis Versailles — près de 50 lieues — saluer son père; il était parti, raconte le *Mercure galant*, à cheval « avec vingt personnes seulement » à deux heures et demie du matin; il prit le temps d'entendre la messe à Longjumeau, après quoi il monta dans une chaise de poste qu'on lui tenait prête. Il y avait plusieurs relais sur le chemin pour lui et sa suite. Ainsi arriva-t-il à Chambord avant trois heures de l'après-midi; il avait mieux à faire que se reposer : « Le roi étant à la chasse, Mgr le dauphin monta aussitôt à cheval et courut le cerf avec S. M. ». Après six jours ainsi passés de compagnie, le grand dauphin reprit aussi rapidement le chemin de Versailles.

Le roi s'étant trouvé indisposé « d'un dévoiement accompagné de coliques et de vapeurs », selon les expressions très franches du marquis de Sourches, décida que le séjour prendrait fin le 12 octobre; au jour dit, la cour s'ébranla dans son vaste appareil; le roi alla dîner aux Trois Cheminées et coucher à Orléans, où il fut l'hôte de l'évêque, M. de Coislin, lequel avait également la charge de premier aumônier. Le lendemain, le roi dîna à Loury et coucha à Pithiviers, qu'on appelait alors Pluviers « ville assez incommode, dit de Sourches, qui appartient à l'évêque d'Orléans; là finit le jeu

PLANCHE IX

Une chasse de Louis XIV à Chambord.

(*D'après une tapisserie du temps.*)

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes.
Topographie. Blois, tome II.


Chambor.

du reversi qui n'avait été établi que pour passer le temps dans le voyage. »

L'année suivante, le roi renonça à villégiaturer sur les bords de la Loire; mais à l'automne de 1684 on se prépara de nouveau à partir pour Chambord. La situation avait quelque peu changé depuis deux ans; dans l'été de 1683, à six semaines de distance, on avait eu à déplorer la mort de la reine Marie-Thérèse (30 juillet), puis celle de Colbert (6 septembre). La première ne tenait sans doute pas une grande place dans la vie du roi, encore qu'en ses six dernières années elle eût eu la joie d'un retour définitif; elle n'en était pas moins la reine, autour de laquelle se groupaient toutes les femmes de la cour. Sa place fut pour ainsi dire dédoublée : au point de vue des préséances, le premier rang revint de droit à la dauphine, Marie-Anne-Christine, Bavaroise intelligente, mais point jolie, que la perpétuelle représentation de la cour fatigua vite; mais ce ne fut un secret pour personne que Mme de Maintenon recevait du roi les prérogatives personnelles de reine, allait obtenir toute sa confiance et exercer, pendant toute la seconde partie du règne, la plus longue sinon la plus heureuse, une influence sans contrepoids ; on ne sait pas exactement la date du mariage secret qui unit le roi à la gouvernante de ses enfants naturels, mais, dès 1684, on voit que les deux époux se séparent fort peu : dans le carrosse qui mène le roi à Chambord, la dauphine est assise à ses côtés, mais Mme de Maintenon fait à une portière vis-à-vis au dauphin, en meilleure place que la princesse de Conti.

La trève de Ratisbonne, dont on apprend en cours de route la ratification, assure pour quelques années la paix extérieure, tandis que la mort de Colbert et l'avènement de Mme de Maintenon annoncent l'ère des nouvelles guerres de religion, pour le plus grand malheur de l'État. Le jeudi 21 septembre, le roi quitta donc Versailles, entouré comme je l'ai dit, s'en vint coucher à La Chastre, le lendemain à Toury et le surlendemain à Notre-Dame-de-Cléry, dont le pèlerinage bien désuet depuis le quinzième siècle n'attirait plus grande foule autour du tombeau de Louis XI. Le 24, le roi atteignait Chambord sur les trois heures; et pour se dégourdir les jambes « partait un moment après pour tirer dans son parc ». « Il y eut comédie le soir même, dit Dangeau, et le roi n'y alla point »; il

fait la même observation le lendemain ; la troupe était cependant celle des comédiens ordinaires, c'est-à-dire l'ancienne troupe de Molière ; Lagrange note dans son registre que le mercredi 20 septembre sont partis pour Chambord : MM. Baron, Champmeslé, Raisin, L. Raisin, C. Beauval, Lecomte, Poisson et La Thorillière, Mlles Beauval, Champmeslé, Raisin, et Poisson ; dix-sept acteurs étaient restés à Paris. En 1682, on n'avait point déplacé la célèbre compagnie, qu'une troupe de comédiens de campagne, dit *le Mercure galant*, avait remplacée. Dangeau ne dit pas les spectacles qui furent représentés devant la cour; il eût été curieux cependant de noter sur ce théâtre comme ailleurs l'évolution des goûts du roi ; la présence de la Champmeslé à Chambord fait croire qu'on y joua Racine, qui n'eût peut-être pas été jugé assez « divertissant » lors des premiers séjours. En 1685, nous savons qu'on devait jouer le 27 septembre *les Horaces* de Corneille, pièce qui fut remplacée par deux comédies de Molière, vu l'indisposition de la Beauval.

Les soirs où on ne donnait pas la comédie, il y avait « appartement », c'est-à-dire réunion générale dans les grands appartements, musique, jeux, rafraîchissements, ou bals ; le roi assistait à une partie du bal, et le plus souvent allait jouer au billard, tandis que son fils préférait s'attabler au lansquenet ; les bals n'étaient pas toujours nombreux et animés : « Le mercredi 4 octobre, le bal dura très peu, parce qu'il n'y avait que trois danseuses avec Mme la dauphine. »

Mais le grand attrait de Chambord restait toujours la chasse, qu'on pouvait varier à l'infini ; le plus souvent, on chassait à courre et le roi conduisait la chasse à cheval ou la suivait en calèche ; le 26 septembre, « Monseigneur courut le loup, et le roi fit forcer des cerfs par des levriers » ; le 27, il alla à la chasse du cerf, le 28 à la chasse du lièvre en calèche avec la dauphine ; le 29, il alla tirer dans le parc, ainsi que le 30, tandis que son fils « forçait des sangliers à la course sans chiens ». Il en alla de même durant la première semaine d'octobre, le roi préférant la chasse à tir dans le parc, tandis que Monseigneur emmenait les jeunes gens courir le cerf ou le loup au loin, un jour, jusque dans les îles de la Loire.

Des mêmes nouvelles rapportées par Dangeau, il n'y aurait rien à relever, si ce n'était cette phrase laconique relatant la mort du

prince des tragiques français : « On apprit à Chambord la mort du bonhomme Corneille, fameux par ses comédies ; il laisse une place vacante dans l'Académie! » On ne pouvait moins dire.

Le départ fut fixé au jeudi 12 octobre; en deux étapes dont l'une fort longue, de Cléry à Pithiviers (les équipages de la cour furent très fatigués), on gagna Fontainebleau où on passa quelques semaines.

L'année suivante, on avança le départ d'une quinzaine. Le lundi 3 septembre, le roi quitta Versailles acompagné du dauphin et de la dauphine, de Monsieur qui, souffrant en 1684, n'avait pu faire le déplacement de Chambord, de Mme la duchesse de Bourbon et de la princesse de Conti, qui tous cinq prirent place dans le carrosse royal; Louis XIV commença par inspecter à cheval les travaux de détournement de l'Eure et s'arrêta la première nuit à Galardon; bien entendu, Mme de Maintenon était du voyage, ainsi que toutes les dames d'honneur de la dauphine, de Madame, et des princesses; Mme de Montespan avait son carrosse dans lequel elle se trouvait en compagnie de ses enfants, le comte de Toulouse et Mlle de Blois, que Louis XIV aimait à voir près de lui ; le mardi 4, on s'arrêta à Maintenon, où on étudia sur place les plans de l'aqueduc à construire; le lendemain, le roi, tout à son idée de détournement de l'Eure, s'arrêta à Pongoin, où la rivière prend sa source, et examina les travaux du canal à peine commencé. On peut s'étonner qu'amateur comme il le fut de parterres d'eau et de fontaines jaillissantes, il n'essayât jamais d'en aménager à Chambord, où le voisinage de la Loire rendait le travail relativement facile.

A Chartres, Mme de Maintenon reprit sa place à côté du roi; tous deux allèrent faire leurs dévotions à la chapelle souterraine; la dauphine y vint matin et soir fort longuement; Dangeau note que le carrosse royal contenait alors huit personnes, « le roi, Mme la dauphine et Mme de Bourbon dans le derrière; Monsieur, Madame et la princesse de Conti dans le devant; Monseigneur et Mme de Maintenon aux portières ». Le vendredi 7, après avoir dîné à Saint-Liénard, près de Marchenoir, le roi passa la Loire sur un pont de bateaux à Saint-Dié et arriva de bonne heure à Chambord, où il s'empressa d'aller chasser à cheval. La Comédie française avait, comme à son habitude, devancé la cour et, dès le premier soir, il y eut spec-

tacle. Auparavant « le roi donna à manger à toutes les dames et la table fut de vingt-cinq couverts ». Le lendemain, 8 septembre, « jour de la Vierge », le roi fut non seulement à la messe, mais, dans l'après-midi, aux vêpres à la paroisse, petit édifice sans caractère élevé près du château pour desservir les quelques maisons qui composaient le hameau de Chambord ; entre temps, il alla courir le cerf dans sa calèche avec Monseigneur et Madame; sa meute était doublée de celle du feu duc du Lude, que M. de Roquemaure, voyant sa joie, s'empressa de lui donner. Le soir, il joua au billard; Dangeau nous apprend qu'à ce moment ses joueurs ordinaires étaient MM. de Vendôme, de Chamillard et le grand écuyer, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac. Dans son désir de moraliser la cour, le roi entreprit à ce moment de limiter les jeux et d'en changer le caractère; il repoussa les tables jusque dans « l'antichambre »; ce que voyant, son fils, pour lui complaire, lui promit de ne point jouer chez lui. Pour remplacer le lansquenet ou le reversi, on adopta « le roi qui parle » que vingt-cinq ou trente personnes purent jouer à la même table.

Le grand sujet des conversations, cette année-là, fut la conversion en masse des protestants; déjà sur tous les points du territoire commençait cette évangélisation par les armes qui, dans certaines régions, prit le nom sinistre de dragonnades; on prit pour des victoires sur l'esprit du mal des retours au catholicisme dictés par la crainte et comme un heureux débarras l'émigration des artisans les plus travailleurs : « Le 20 septembre, note le marquis de Sourches, on eut nouvelle que les villes de Taillebourg et de Saint-Jean-d'Angély, qui n'étaient presque habitées que par des huguenots, s'étaient entièrement converties sans qu'on eût besoin d'y envoyer des dragons comme dans les autres endroits, mais par les seules exhortations de M. l'évêque de Saintes... La conversion des huguenots continuait dans tous ces pays-là (Dauphiné, où le marquis de La Trousse et le comte de Tessé; Languedoc, où M. le duc de Noailles et M. de Saint-Ruth commandaient les dragons) et l'on n'entendait parler que de dix ou vingt mille convertis en six semaines de temps. » Ainsi se préparait la Révocation de l'Édit de Nantes, qui fut signée au retour de Chambord, le 18 octobre 1685, à Fontainebleau!

Louis XIV quitta Chambord le vendredi 28 septembre pour n'y plus revenir; aurait-il donc éprouvé quelque ennui durant ce dernier

séjour? L'entretien du château, ou les déplacements aussi lointains de toute la cour lui parurent-ils tout à coup trop coûteux? Ce n'est pas à croire; la cause de l'abandon de Chambord est toute physiologique : le seul attrait de cette résidence était la chasse; or, à partir de 1686, Louis XIV ne chassa presque plus : opéré le 18 novembre de cette fistule qui le fit tant souffrir, il changea peu à peu de genre de vie, se promenant moins, allant peu ou prou à cheval, presque vieilli tout à coup à cinquante ans. Ajoutez à cela le goût du bien-être qui se développe, Versailles qui prend des proportions gigantesques, puisque ce n'est qu'en 1686 que la façade sur les jardins se termine; avec de telles habitudes, un pareil train de maison, Chambord est insuffisant, difficile à agrandir et d'une allure trop féodale avec ses tours massives, ses escaliers à vis et son donjon, pour satisfaire celui qui vient de construire, en même temps que Versailles, Marly et Meudon. De plus, les années difficiles commencent; les guerres coûteuses et souvent malheureuses, dites de la ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne, vont s'engager; Chambord est trop isolé pour qu'on aille volontiers y villégiaturer.

Cependant, en 1711, les malheurs de la guerre ramenèrent l'attention sur le château de François Ier; Louis XIV, effrayé de l'énergie de la coalition dirigée contre lui, sentant la frontière du Nord ouverte et l'ennemi pouvant par la vallée de l'Oise se glisser jusqu'à Paris et Versailles, pensa à se transporter avec la cour à Chambord : là, au cœur du royaume, il aurait le temps de rallier sur la Loire de nouvelles troupes et de livrer des combats décisifs. Le projet dit assez l'énergie du vieux roi : Villars, par sa victoire de Denain, le rendit heureusement inutile; Chambord ne fut pas le dernier refuge de la monarchie!... encore que cent cinquante ans plus tard il dût être le dernier fleuron de la couronne.

BIBLIOGRAPHIE

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Mélanges Colbert*, volumes 129, 140, 142[a], 149, *La Gazette de France, la Gazette d'Amsterdam, le Mercure galant*; PELLISSON, *Histoire de Louis XIV. Correspondance. Mémoires de Mlles de Montpensier, de Scudéry*; *de Mmes de Lafayette, de Motteville*; *de Saint-Simon, de*

Sourches, de Pontchartrain. Journal de Dangeau, d'Héroard, d'Arnauld d'Andilly. Correspondance de Bussy-Rabutin, de Mmes de Sévigné, de Maintenon; CHATEAUBRIAND, *La Vie de Rancé*; A. BARINE, *la Jeunesse de la grande Mademoiselle. Louis XIV et la grande Mademoiselle*; LAGRANGE, *Registre* (pour les représentations de Molière à Chambord); MOLIÈRE, édition des grands écrivains français, notices précédant *Le Bourgeois gentilhomme* et *M. de Pourceaugnac.*

LES

DERNIERS JOURS D'UNE REINE DE POLOGNE A BLOIS

ÉTRANGE aventure que celle de cette petite Nivernaise, Marie Casimire de La Grange d'Arquien, qui emmenée à quatre ans en Pologne à la suite de Marie de Gonzague, s'y marie deux fois, y devient reine, puis proscrite et errante, obtient comme faveur insigne de venir mourir à Blois, dans le château en ruine. Son nom ne figure pas ordinairement parmi les hôtes illustres des châteaux de la Loire ; son séjour de dix-huit mois y fut d'ailleurs presque ignoré des contemporains ; Blois, comme Amboise, comme Plessis-les-Tours, servait communément sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV à abriter les misères obscures des vieux gentilshommes ruinés ou de leurs veuves, qui s'étaient modestement taillé de petits appartements dans les grandes salles des châteaux désertés : l'arrivée de la veuve de Sobieski à Blois, le 18 septembre 1714, n'émut que l'intendant général du château et les quelques hospitalisés qu'on dut transporter ailleurs pour faire place à la majesté déchue.

Et pourtant que de bruit avait fait, de par le monde, vingt-cinq ans durant, cette curieuse petite personne !

Elle était issue d'une vieille famille nivernaise, de petite noblesse terrienne, qui possédait l'antique château des Bordes et les terres avoisinantes ; né en 1613, son père Henri de La Grange d'Arquien avait épousé Françoise de La Châtre — de la branche des Brulebaut — et était brillamment apparenté avec le maréchal de Montigny, M. de Guitaut, le marquis d'Epoisse ; il avait de précieux

appuis à la cour et avait obtenu d'être attaché à la personne de Gaston d'Orléans comme capitaine des gardes : « il fut homme d'esprit, dit Saint-Simon, de bonne compagnie, et fort dans le monde où il fut aidé par le duc de Saint-Aignan, et par la comtesse de Béthune, sa sœur, dame d'atours de la reine Marie-Thérèse, de la mère de laquelle, fille du maréchal de Montigny, il était cousin germain. »

Peu fortuné et encombré de nombreux enfants, il accepta en 1645 de se séparer de sa seconde fille, Marie Casimire, qui n'avait pourtant que quatre ans, pour la laisser partir pour la Pologne, à la suite de Marie de Gonzague duchesse de Nevers, princesse de Mantoue, qui venait d'épouser, par procuration, le roi Ladislas.

Voyage assurément étrange pour une enfant ! On s'étonne que la nouvelle reine, dont la renommée n'est plus intacte, emmène avec elle ce petit être encombrant à qui ne la lie aucun autre lien que celui, bien vague, de Nivernaise, et on murmure que ces deux Marie, dont l'aînée a trente-trois ans, sont beaucoup plus proches qu'on ne veut le dire. Abominable calomnie, affirment les mémorialistes ; et cependant l'épouse de Ladislas va prendre soin de l'enfant, à Varsovie, comme de sa fille. Elle lui fait donner une éducation aussi soignée qu'elle le peut en cette capitale qui n'est pas précisément l'Athènes de l'Europe à ce moment. Si le français est, comme il convient, la langue de la cour, on peut constater, d'après les correspondances qui nous restent, que c'est un langage un peu archaïque, tel qu'on le parlait à Paris, un demi-siècle plus tôt, du temps de la Ligue.

A quinze ans, Marie Casimire est fille d'honneur de la reine ; jolie, spirituelle, ne passant pas inaperçue elle a déjà suscité quelques prétendants ; mais sa protectrice a sur elle des vues quasi royales ; elle l'autorise pourtant en 1656 à épouser le prince Zamoyski, palatin de Sandomir, ce qui constitue pour la petite Nivernaise un parti fort reluisant ; il est vrai qu'à y regarder de plus près, le prince a plus de trente ans, est déjà goutteux et ivrogne, ce qui ne laisse pas espérer une vie bien gaie à ses côtés ; mais la jeune personne, déjà singulièrement délurée, ne s'arrête pas à des inconvénients de ce genre ; l'important pour elle est d'acquérir dans la société polonaise un rang élevé ; elle ne serait pas en peine pour se créer par ailleurs une vie heureuse.

Après quelques mois de mariage, on la voit en intimité fréquente avec un jeune noble de grande race que Marie de Gonzague, pleine d'attentions lui a dépêché : il s'appelle Jean Sobieski. Il sera, outre un amoureux très enflammé, un excellent agent politique au service de la reine dont l'intrigue est la principale occupation : veuve du roi Ladislas, Marie de Gonzague a épousé le nouveau roi Jean Casimir, l'homme du parti dévot, mais fort incapable de gouverner; sa femme n'est pas embarrassée pour le faire à sa place.

Après avoir entretenu Mazarin, puis Louis XIV, de son projet d'appeler le duc d'Enghien en Pologne pour l'y destiner au trône, après avoir vu ce projet s'effondrer, elle met son espoir en Sobieski; c'est lui qui la débarrassera de ses ennemis, lui qui épousera la charmante Marizienska — ainsi la Pologne a-t-elle baptisé Marie Casimire — quand Zamoyski aura opportunément disparu, ce qui ne saurait tarder : le 7 avril 1665, le palatin, après une longue maladie, trépassa, sans qu'on puisse affirmer qu'on ne l'y aida pas.

Un mois plus tard, avant que l'époux fût mis en terre, sa veuve, dans le plus grand secret, jurait fidélité à Sobieski. Quoique cette cérémonie eût été célébrée à onze heures du soir, et n'eût eu que quatre témoins, on en jasa vite; aussi quand Marie Casimire voulut réintégrer le palais de Zamosc, la famille du défunt lui en barra tout uniment l'entrée : la jeune Nivernaise commençait à faire parler d'elle!

Elle avait vingt-sept ans quand son mentor lui manqua ; Marie de Gonzague, reine de Pologne, mourait presque subitement : Marie Casimire, quoique plus petit personnage, hérita de son influence, de son goût de l'intrigue, de son amour du pouvoir, de son énergique volonté.

Son père, fort mécontent de ce second mariage et surtout de l'inconvenante rapidité avec laquelle il avait été bâclé, avait voulu la rappeler près de lui : il aurait fait là une lourde faute! Une pareille fille sur un terrain aussi propice que la Pologne, c'était une fortune à ménager, une fortune dont toute la famille devait un jour profiter. En 1668, Jean Casimir, veuf et plus incapable que jamais, abdiqua. On crut un moment que le grand Condé lui succéderait, mais on ne sut jamais jusqu'à quel point les Sobieski, qui se disaient les chefs du parti français, secondèrent cette candidature : un inconnu

Michel Wisniowicki fut élu. Marie Casimire s'empressa autour du trône ; le roi, qui était jeune, lui fit bon accueil, mais elle ne l'entourait que pour le perdre plus sûrement ; appelant la France au secours, le grand maréchal Sobieski se déclarait prêt à ouvrir une guerre civile pour introniser Condé ou le duc de Longueville ; mais la grande maréchale ajoutait *in petto* que si, l'affaire étant engagée, Condé se dérobait, Sobieski travaillerait pour lui-même. La guerre civile n'eut pas lieu, heureusement pour la Pologne, et pour Sobieski qui, quatre ans plus tard, devait poser sa candidature de plus glorieuse façon : le 10 novembre 1673, il remportait sur les Turcs la victoire de Cholchim. Aussitôt son nom de voler de bouche en bouche ; et c'est le moment où agonise le roi Michel. L'ère de Sobieski et de Marie Casimire s'ouvre pleine d'espérances. Le 21 mai 1674 la Diète élit roi le vainqueur des Turcs : « C'est tout de bon que le grand maréchal Sobieski est roi de Pologne, écrivait Mlle Scudéry ; nous avons une reine d'Arquien ! J'ai peur que la marquise d'Epoisse (sa tante) n'en meure de joie ! »

Quel triomphe, en effet, pour la famélique famille du marquis de La Grange, et comme, comparativement, sa situation va lui paraître mesquine à la cour du grand roi ! Vingt ans durant, la reine de Pologne sollicita de son bon frère le roi de France un titre de duc pour son père. Louis XIV fut impitoyable, et le marquis dut se contenter de la pourpre romaine, récompense bien inattendue, quoique fréquente à l'époque : son gendre le proposa comme cardinal au Saint-Siège, lequel ne pouvait refuser ce service à celui qui venait de sauver la chrétienté de l'invasion ottomane.

L'élective royauté polonaise n'assurait pas l'avenir des descendants, pas même, toujours des veuves : Marie Casimire, qui eut de ses deux unions seize enfants, dont six seulement lui survécurent, eut comme constant souci, durant le règne de Sobieski, long règne de vingt-quatre ans, de préparer l'avenir, comme devait le faire plus tard cette autre parvenue, Letizia Ramolino, qui, voyant son fils Napoléon au faîte des grandeurs, répétait : « Pourvu que ça doure! » en prenant ses précautions pour le cas où cela ne durerait pas. Marie Casimire prenait ses précautions et thésaurisait, mais à ce jeu, on ne conquiert ni l'affection ni l'estime de ses sujets.

Epouse d'un des rois les plus justement populaires de Pologne,

son souvenir n'est guère vénéré dans le royaume ; et pourtant, sans elle, Sobieski ne fût peut-être pas sorti de la torpeur agréable et voluptueuse au sein de laquelle il avait passé sa jeunesse ; ce fut elle qui lui insuffla l'ambition ; ce fut un peu à elle qu'il dut son trône. Quand il fut roi, il eut à peine le loisir d'être époux ; pourtant, jusque sous les murs de Vienne, quand, le 12 septembre 1683, il arrêta l'invasion musulmane, chef incontesté des troupes chrétiennes d'Allemagne et de Pologne, Sobieski écrivait à Marizienska et dans quel style ! « Je me tue, pauvre malheureux, à déchiffrer moi-même vos lettres, pensant y trouver quelque chose d'aimable, d'agréable, de consolant ; rien ! Tout ce que je fais est mal, tout ce que je ferai sera mal toujours. » Déjà on voit percer la désespérance finale ; le grand guerrier, fatigué de lutter, non point à armes blanches contre le Turc, mais contre la trahison, l'Autrichienne ou même la Polonaise, se laissait aller, abdiquait presque, laissant à l'ambitieuse Nivernaise le soin de régner à sa place; la reine mettait tout aussitôt le pays en coupe réglée, négociant des marchés avantageux pour elle seule avec la France ou la Prusse, s'efforçant de marier ses enfants royalement.

Elle put obtenir une archiduchesse pour l'aîné, le prince Jacques et crut à ce moment le sort de la dynastie assuré ; mais bientôt elle se brouilla à mort avec le jeune couple. Sa fille Thérèse obtint l'électeur de Bavière, mais Marie ne sut pas davantage ménager ce nouvel appui. Méprisant ouvertement ses compatriotes, elle chassait de la cour Catherine Radziwill, sa belle-sœur, qui ameutait contre elle la noblesse entière. Aussi quand Sobieski s'éteignit en 1696, chacun abandonna sa veuve. On eut alors le triste spectacle d'une mère combattant ouvertement les ambitions légitimes de son fils, lui cherchant des compétiteurs pour l'éloigner du trône, provoquant presque une émeute populaire autour du cadavre du roi. Comme Marie de Gonzague, Marie Casimire pensa se perpétuer au pouvoir en lançant la candidature du vieil hetman Jablonowski. Personne ne prit au sérieux son projet ; alors, se retournant vers la France, intriguant avec l'abbé de Polignac, représentant de Louis XIV, elle patronna la candidature du prince de Conti. Ce fut Auguste de Saxe qui l'emporta. Désormais, elle n'avait qu'à quitter la place ; elle se souvint que le nonce qui avait jadis béni son union occupait main-

tenant le trône de Pierre sous le nom d'Innocent XII ; elle s'empressa de lui demander asile dans la Ville éternelle, où son père, le cardinal d'Arquien l'avait devancée.

Saint-Simon, qui, en plusieurs endroits de ses mémoires, rencontre sous sa plume ces parvenus retombés dans la misère — misère encore dorée — ne leur épargne pas l'expression de son mépris ; il peint le vieux marquis quémandeur et « gaillard » jusque sous sa robe cardinalice, et l'ex-reine « mortifiée » ; elle prétendit, écrit le mémorialiste, « être traitée (à Rome) comme l'avait été la reine Christine de Suède », on lui répondit, comme autrefois on avait fait en France, qu'il n'y avait point de parité entre une reine héréditaire et une reine élective, et on usa avec elle en conformité de cette différence. Peut-être avec son habituelle méchanceté à l'endroit des gens qui ne sont pas « nés », Saint-Simon exagère-t-il. Nous savons, en effet, que la reine de Pologne fut reçue royalement dans toute l'Italie, saluée à Bologne par le cardinal légat Buoncompagni, à Faenza, par le cardinal son père qui la présenta au palais du comte Naldi, à Rome enfin où elle arriva le 1er avril 1699 et logée au palais Odescalchi, le même précisément qu'avait habité la reine Christine.

Grâce à la fortune qu'elle avait amassée pendant ses beaux jours, elle put, quinze ans durant, mener un train royal ; elle avait renoncé à la frivolité et sagement s'adonnait à la dévotion la plus édifiante, faisant ainsi contraste avec le cardinal son père, qui, à quatre-vingt-dix ans, s'endettait avec délices et se vantait de n'ouvrir jamais son bréviaire ; elle faisait construire à la Trinité du Mont un couvent pour les Bénédictines de l'Adoration perpétuelle qu'elle avait déjà protégées en Pologne ; il lui plaisait qu'on le sût ; partout où elle passait, elle aimait d'ailleurs à y être saluée ; depuis deux siècles, les reines en exil ont changé de façon d'être. Mais quelques années d'un train de vie aussi dispendieux ont vite fait d'épuiser un trésor qui ne se renouvelle pas. En 1714, Marie Casimire avait soixante-quinze ans et était quasi ruinée. Le pape, qui était alors Clément XI, refusait de subvenir à ses besoins ; il ne restait plus, à cette Française, d'autre ressource que de se tourner vers la France et son roi. Mais elle redoutait, non sans raison, d'être mal reçue : on gardait à Versailles mauvais souvenir de cette incorrigible intrigante dont Saint-Simon avait pu dire — sans mentir — « qu'elle ne fut pas, à

beaucoup près, si Française que son mari » ; aussi fit-on quelque difficulté pour lui offrir l'hospitalité qu'elle réclamait. « A la fin, le roi consentit, dit encore notre chroniqueur, mais à la condition qu'elle (Marie Casimire) ne songerait pas à s'approcher de la cour ni de Paris ; et il lui donna le choix d'une des villes sur la Loire, et même des châteaux de Blois, d'Amboise et de Chambord. »

La gazette du 6 octobre relate que « la reine douairière de Pologne arriva le 11 septembre à Nevers, qu'elle fut reçue au bruit du canon par le corps de ville en robe rouge à une des portes de la ville, les habitants étant sous les armes ». Quelques jours plus tard, elle s'arrêtait dans le vieux château familial des Bordes, qu'elle avait plusieurs fois honoré de sa présence quand elle était au faîte de la fortune. Pourquoi donc ne s'y installa-t-elle pas paisiblement pour y mourir. Elle y eût trouvé beaucoup mieux ses aises que dans la demeure royale dont on lui accordait l'usage, en partie, et qui n'avait plus de royal que le nom.

C'est dans une vaste ruine que la reine de Pologne allait en effet pénétrer ! Depuis que Gaston d'Orléans était mort à Blois, un demi-siècle plus tôt, le château avait pour ainsi dire été laissé à l'abandon ; les rapports des gouverneurs et des contrôleurs des bâtiments du roi à leur chef hiérarchique [1] constituaient le lamentable état de lieux dressé au jour le jour et résumant toute l'histoire de ces demeures autrefois florissantes aux plus beaux jours de la monarchie. La visite que Louis XIV avait faite en 1672, la fête qu'il y avait donnée étaient des souvenirs presque aussi oubliés que les séjours mêmes de Gaston ; le château avait été purement et simplement abandonné ; les meubles en avaient été enlevés et transportés à Fontainebleau, à Saint-Germain ou à Versailles ; les réparations les plus urgentes n'avaient été autorisées que très parcimonieusement ; les plaintes des contrôleurs se suivaient à Versailles et allaient s'y suivre longtemps encore sans obtenir de réponse satisfaisante : l'état des finances ne permettait plus d'entretenir ces trop nombreuses demeures : un orage, en 1709, ayant brisé toutes les vitres exposées au vent, le contrôleur des bâtiments ne fit remettre que

1. Archives nationales, Loir-et-Cher, O^1 1329, *a* et *b*.

celles de la chapelle, attendant pour le reste des ordres qui ne vinrent pas : le trésor était vide au point que les ouvriers n'étaient point payés et obtenaient avec peine de maigres acomptes ; ils pillaient, par contre, tout ce qui se pouvait monnayer et maraudaient dans le parc, volant du bois ou du gibier.

Cependant, quand, le 24 juin 1714, le directeur des bâtiments eut averti Chupin du prochain séjour que devaient faire à Blois une souveraine et sa cour, le contrôleur du château se mit en devoir de lui préparer un appartement. Certes, la place ne manquait pas, tant « au-dessus de l'entrée où le roi a logé que du côté des Jésuites où logeait l'oncle de S. M. » Mais dans une aile comme dans l'autre, c'était, au bas mot des mille livres qu'il fallait dépenser pour mettre le bâtiment en état ; faible somme, dira-t-on, mais qui sera considérablement dépassée, et qui ne laissait pas d'être importante, en comparaison du crédit annuel de 1 500 livres affecté à l'entretien du domaine : que pouvait-on faire avec cette vétille ! pas même désherber la cour qui, en 1714 n'avait pas été nettoyée « peut-être depuis plus de cinquante ans ».

Telle est la demeure de Louis XII quand, le 18 septembre, la reine de Pologne y arrivant « par bateau sur la rivière de la Loire » s'y présente sans escorte royale, mais précédée d'un cortège qui ne passe pas tout à fait inaperçu. Devant ces salles vides, ouvertes à tout vent, Marie Casimire habituée aux richesses du palais Odescalchi, frémit, et, avec le caractère qu'on lui connaît, proteste contre l'humiliation qu'on lui inflige : elle n'est pourtant pas prise tout à fait au dépourvu, puisque, dès Moulins, le directeur général des bâtiments lui a fait savoir que le château était démeublé ; un instant on a envisagé l'idée de la loger en ville — mais alors, qu'eût-elle dit ? — Finalement Chupin s'est rabattu sur son propre logement modeste et exigu, mais qui du moins a l'avantage d'être clos et chauffable : il est situé à l'angle du château, proche la chapelle, à côté de ce qu'on appelle alors « l'appartement du roi ».

Au reste Chupin, qui a dû se réfugier dans « un galetas », s'empresse de mettre un autre local, plus vaste, en état de recevoir un hôte royal ; mais ce travail est beaucoup plus long et coûteux qu'il n'a prévu ; les ouvriers obéissent difficilement ; « les menuisiers se sont mutinés cette semaine, écrit-il le 28 septembre, parce qu'ils

PLANCHE X

Marie Casimire, de la Grange d'Arquien, Reine de Pologne.

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes.
Galerie des portraits.



Marie Casimir Reine de Pologne.

de la Maison de la Grange d'Arquian

voient que la reine veut être servie promptement : ils ont été quelques jours sans travailler et enfin ils m'ont fait porter la parole par le maître qui fait les ouvrages du château qu'ils voulaient gagner vingt-cinq francs par jour à commencer à six heures du matin jusqu'à six heures du soir; il a fallu que je leur aye accordé pour les faire travailler; on m'a offert de les faire marcher de force de la part de la reine ; je n'ai pas voulu ».

Et voilà comment les ouvriers du bâtiment faisaient grève, il y a deux siècles, dans le Blésois !

Le comte de Béthune, cousin de la reine, s'est rendu à Versailles pour y dépeindre à Louis XIV le triste état de la petite cour de Blois; le grand roi, qui n'aime point à afficher sa misère, assure M. de Béthune de son intention de ne laisser faire aucune dépense à Marie Casimire, mais de lui assurer au contraire « toutes ses commodités ». C'est donc au contrôleur qu'incombe le soin de refuser avec discrétion, s'il ne veut pas dépasser ses crédits. Le plus souvent, il s'exécute, ajourne des démolitions nécessaires, commande des transformations superflues ou mieux encore les voit s'exécuter sans les avoir commandées.

Veut-il couper une allée de vieux arbres qui se meurent, un geste de la reine l'arrête, car cette allée ombreuse constitue une de ses meilleures promenades : « Ne faites plus couper les grandes allées de Blois, puisque la reine de Pologne l'ordonne », répond le 7 janvier 1715 le directeur des bâtiments : « ainsi, au contraire, mandez-moi ce qu'il faudrait de bois blanc pour les regarnir, étant les seuls arbres qui reprennent partout. »

Quand l'hiver arrive, les plaintes redoublent, car dans le château désert il est plus difficile de se chauffer que dans les plus pauvres demeures polonaises : les grandes cheminées à moitié délabrées ne donnent pas de chaleur : alors on les bourre de bois autant qu'on peut, et les feux de cheminées se succèdent au grand émoi du contrôleur et de la reine, qui en rend ce dernier responsable : on est obligé de refaire des contrecœurs, de mettre des plaques de fer coulé, et ces mesures de précaution n'empêchent pas la fumée d'envahir les pièces, de percer les plafonds ; l'inconvénient ne date sans doute pas des dernières années, quoique la direction des bâtiments prétende que « les vieilles cheminées n'ont point accoutumé de fumer » ;

les hôtes d'autrefois s'en accommodaient, mais Marie Casimire est plus exigeante ; elle demande plusieurs fois dans le cours de 1715 qu'on procède à des réfections importantes, et Chupin, qui transmet les demandes, reçoit chaque fois la même réponse : « Tant qu'il vous plaira, mais je n'ai pas un sol. » Si les ouvriers refusent de travailler parce qu'ils ne sont pas payés, leur chef ne l'est pas plus qu'eux ; le 16 juin le contrôleur Chupin formule à Versailles cette plainte lamentable : « Je suis bien mortifié de ce qu'il n'y a pas de fonds dans les bâtiments du roi pour payer mes appointements de l'année dernière, n'ayant pas de quoi subvenir à la dépense des thèses de droit que mes deux fils doivent soutenir au commencement du mois prochain, ni à payer l'année de leur pension qui échoiera dans le même temps ; je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien vous souvenir de moi lorsqu'il y aura des fonds. »

Il faut cette véritable disette pour laisser dans un pareil état un château qui fut royal ; il y a plus de six mois que Marie Casimire est à Blois ; on n'a pu encore remplacer les vitres des appartements de ses officiers ; ceux-ci doivent donc se contenter de tendre des papiers le long des fenêtres. Quand la gouvernante de la princesse, petite-fille de la reine, insiste pour obtenir de nouvelles vitres, Chupin est obligé de lui répondre qu'« on ne peut les fixer, les bois qui les supporteraient étant pourris », et un autre jour, à semblable demande on répond que les écoliers de la ville se feraient un malin plaisir de casser les nouveaux carreaux à coups de pierre, tant en cette fin du long règne de Louis XIV le respect des grands et même des demeures royales a totalement disparu : cette phrase ne fait-elle pas souvenir en effet de la tenue du peuple, le jour où le cadavre du grand roi est rapidement mené de Versailles à Saint-Denis au milieu des quolibets, des rires et presque des injures de ses sujets.

Il ne semble pas que Marie Casimire reçût jamais à Blois la visite d'aucun prince du sang, ni cherchât à venir à Paris ou à Versailles recevoir les hommages qui lui étaient dus ; si mal qu'elle se trouvât à Blois, elle s'y sentait définitivement recluse et se résignait à cette triste fin de vie. Une de ses dernières joies fut, le 24 février 1715, la visite de son gendre, l'électeur de Bavière ; elle n'avait pas toujours été en bons termes avec lui, et notamment, à la mort de Sobieski,

elle avait combattu ses prétentions comme celles de tous les siens. On ne sait quelle conversion amena l'électeur soumis aux pieds de sa belle-mère ; au reste, il y resta peu, tout juste trois heures dans le courant d'une après-midi ; il ne s'était arrêté nulle part, franchissant en poste tout le territoire français, et n'y révélant son incognito qu'à Blois même.

De sa famille, Marie Casimire n'avait eu, pour lui tenir compagnie durant son séjour sur les bords de la Loire, que sa petite fille, prénommée comme elle, fille du prince Jacques son fils; elle devait plus tard épouser le prétendant Jacques Stuart.

Pas plus que sur ses derniers mois, on n'a de renseignements bien nets sur la mort de la reine de Pologne ; les fréquents rapports de Chupin qui nous ont guidé dans ce récit ne parlent point de sa maladie jusqu'au 30 janvier 1716 où l'un d'eux annonce le décès de la princesse sans lui donner d'autres causes ni d'autres prodromes avertisseurs que l'insommie.

« Depuis quelques jours, écrit le contrôleur des bâtiments, la reine s'est trouvée incommodée d'une insomnie qui lui causait des inquiétudes qui pourtant ne l'empêchaient pas de se lever, de s'habiller et de manger à table, ce qu'elle fit encore à son dîner où j'eus l'honneur de la voir ; son médecin lui ordonna un lavement qu'il lui fit prendre à huit heures du soir toute habillée. Sa Majesté y avait de la répugnance ; en le rendant, elle mourut sur la chaise percée à huit heures et demie du soir, sans qu'on ait eu le temps de lui faire recevoir Notre Seigneur ni l'extrême-onction ; elle est exposée aujourd'hui dans son lit à visage découvert ».

Son entourage fut seul à la pleurer bien sincèrement puisqu'il vivait d'elle ; pour la cour, ce fut un soulagement, pour Chupin une délivrance. Pour ses enfants qui vivaient tous loin d'elle, ce ne pouvait être une perte bien cruelle ; sa petite-fille, le comte de Béthune et ses enfants prolongèrent leur séjour économique au château le plus longtemps qu'ils purent ; M. de Ménard fit dire aux officiers de la suite qu'ils pouvaient rester au château tant qu'il leur plairait, ce qui amena la double protestation du contrôleur et du directeur des bâtiments. Quand on leur fit comprendre qu'il fallait pourtant vider les lieux, une autre difficulté se présenta : ils voulurent détruire ou emporter tout ce qu'ils avaient fait installer de leurs deniers ou

de ceux de la reine; le château risquant d'être un peu plus abîmé par ces nouvelles déprédations, on résolut de les en empêcher; les documents ne disent pas si une compensation pécuniaire leur fut accordée; on sait, par contre, que jusqu'au dernier moment les serviteurs de la reine se croyaient si bien les maîtres du logis que l'exécuteur testamentaire fermait chaque soir les portes du château et en gardait les clefs, malgré les protestations du contrôleur Chupin.

On attendit deux mois la venue du prince Jacques pour régler la question des funérailles que la petite-fille de la défunte voulait solennelles; le prince ne vint pas; la cour de Versailles demanda qu'on en finît le plus simplement du monde; les Blésois, qui n'avaient jamais prêté grande attention à leur nouvelle hôtesse, avaient eu, dans cet hiver de 1716, d'autres soucis que les événements survenus au château : une terrible inondation de la Loire ravageait à ce moment la vallée; le 6 février, le grand pont avait été à moitié emporté; toute la ville basse avait été envahie par les eaux tumultueuses qui battaient le rocher du château.

La reine d'Arquien n'était pas la première souveraine qui eût trépassé à Blois; on suivit pour elle les traditions, sans doute simplifiées, mises en usage jadis pour Anne de Bretagne et renouvelées pour Catherine de Médicis : ses obsèques furent célébrées le 4 avril dans l'église paroissiale de Saint-Sauveur, sur la place même du château; mais la foule des courtisans, la multitude émue qui avait pleuré la mort de l'épouse de Louis XII et de la veuve d'Henri II, firent défaut; l'oraison funèbre prononcée par un Jésuite, que sa tâche avait d'ailleurs embarrassé, ne trouva pas grand écho dans les cœurs.

L'histoire ne dit même pas où fut conduit le cercueil; c'est la légende qui le montre survenant, on ne sait comment, nuitamment au couvent des capucins de Cracovie, pour se placer à côté de celui de Jean Sobieski.

BIBLIOGRAPHIE

Archives nationales O[1] 1329 [a] et [b]. Archives du Loir-et-Cher : *Inventaire. Loir-et-Cher historique*, tome X. *Bulletin de la Société nivernaise*, tome XVI; SAINT-SIMON. *Mémoires* (édit. Cheruel, tomes I, V, X, XI, XVI); K. WALISZEWSKI, *Marizienska*, etc.

STANISLAS LECZINSKI ET MAURICE DE SAXE A CHAMBORD

En ce siècle où tout tend à disparaître, où, selon le mot énergique de Mme du Barry en parlant du café de Louis XV, « tout f... le camp », rien d'étonnant à ce que les châteaux de la Loire aillent s'effritant dans l'abandon et le dédain : qui donc en goûte le charme et la majesté. Les vieilles murailles des résidences de Louis XI et de Charles VIII sont d'archaiques témoins inutiles qu'on démolit pour construire de nouvelles demeures; les édifices de la Renaissance, si fantaisistes, si riches en leur décoration, et si originaux dans leur dessin, choquent les yeux des contemporains de Mansard, puis de Gabriel, séduits seulement par l'ordonnance des majestueuses lignes droites; il faudra la révolution, non seulement dans les faits et la politique, mais la révolution plus lente des idées et des goûts, caractérisée dans le mouvement romantique, pour rendre à cette architecture démodée de nouveaux admirateurs. Ainsi Chambord, presque oublié, était-il resté désert depuis que Louis XIV avait renoncé à y venir passer quelques semaines à l'automne, quand, dans l'été de 1725, il reçut des hôtes royaux, comme douze ans plus tôt en avait reçu le château de Blois. C'étaient, en effet, comme Marie Casimire, d'anciens souverains de Pologne, très fiers de l'avoir été, mais là s'arrêtait le rapprochement.

Marie Casimire avait été hospitalisée comme par pitié dans un château en ruine, et on lui avait parcimonieusement mesuré les crédits; Stanislas Ier et la reine Catherine allaient être accueillis à

Chambord royalement, et rien ne serait épargné pour leur assurer le plus grand bien-être. C'est que la situation de ces deux souverains polonais était bien différente, et qu'en accordant Chambord comme résidence à Stanislas, c'était beaucoup moins le roi détrôné de Pologne qu'on honorait, que le père de la reine de France.

Singulière fortune que celle de ce principicule détrôné, et presque comparable à celle de la petite Nivernaise devenue reine; retiré au château de Wissembourg, maigrement pensionné par la France, ayant perdu en Charles XII son seul protecteur, Leczinski croyait sa carrière finie, et se résignait religieusement à son irrémédiable déchéance. Sa race était illustre et son passé glorieux ; son père avait été grand trésorier de la couronne et lui-même, à vingt-neuf ans, en 1699, était ambassadeur extraordinaire auprès du sultan. Cinq ans plus tard, la diète le dépêchait auprès de Charles XII, conquérant de la Pologne, et le jeune homme, simple et hardi, séduisait à ce point le roi de Suède que celui-ci s'était résolu à en faire le successeur d'Auguste II; changement de personnes qui ne supporta point de délai; le Saxon se retira à Dresde, les électeurs polonais confirmèrent la volonté du maître d'autant plus facilement que Stanislas, vraiment populaire dans son pays, méritait par sa sagesse, son intelligence, son expérience des affaires, la confiance de ses compatriotes. Mais il dut suivre le conquérant en ses longues randonnées et n'eut presque pas le loisir de régner; élu en 1707, il devait l'année suivante repousser l'attaque russe, et accompagner Charles XII jusqu'à Poltawa. Son protecteur vaincu, il ne put se maintenir à Varsovie ; son prédécesseur, Auguste de Saxe, entendit reprendre le trône qu'on lui avait dérobé. Stanislas, qui n'était pas un homme de guerre, sentit la partie perdue, et se retira en Suède, se cherchant ailleurs quelque principauté souveraine; il obtint celle des Deux-Ponts, dont la mort de Charles XII le déposséda bientôt. Alors il vint demander aide et protection à la France; le régent les lui accorda généreusement, malgré les protestations d'Auguste de Saxe : « Mandez au roi, votre maître, dit-il à Suin son envoyé, que la France a toujours été l'asile des rois malheureux. »

La reine, Catherine Opalinska, issue elle aussi des plus anciennes familles polonaises, avait suivi son mari dans ses diverses fortunes; une seule fille, Marie, éclairait leur foyer, et leur était d'ailleurs

une cause de tourments et d'inquiétude; quel sort pourrait-on lui faire; quel petit prince allemand solliciterait la main de cette enfant sans dot, qui d'ailleurs vieillissait; elle avait vingt et un ans en 1724, ce qui, au dix-huitième siècle, était un âge respectable pour une princesse.

Soudain, un peintre envoyé de Versailles survint à Wissembourg, demandant à faire de la jeune fille un rapide portrait. On conçoit l'émoi des parents; d'où vient pareille demande, et dans quel but invraisemblable? Stanislas s'enquiert naturellement auprès du maréchal du Bourg, gouverneur de Strasbourg, dont il a su en quelques années se faire un protecteur influent; les lettres se croisent; les courriers vont et viennent; les nouvelles les plus invraisemblables circulent : la main de la jeune fille Marie Leczinska est tour à tour sollicitée par le duc de Bourbon, premier ministre, par le duc d'Orléans, fils du régent : Stanislas, au comble de l'émotion, accepte avec empressement pareille fortune; la demande du duc de Bourbon étant arrivée la première, il décline la seconde; on lui dit qu'il doit cette proposition flatteuse à Mme de Prie qui, gouvernant le premier ministre comme seule une courtisane sait le faire, gouverne la France du même coup, et qui le fait bien voir le jour où, trouvant le portrait de la jeune fille trop joli, dissuade son amant de garder pour lui pareil trésor de beauté, et l'offre galamment au jeune roi! La proposition a de quoi surprendre, et surprend chacun en effet : de toutes les princesses européennes, le roi de France va faire choix de la plus modeste; il a renvoyé l'Infante qui, n'ayant que cinq ans, aurait trop longtemps tardé à lui laisser espérer des héritiers : il a recherché une fille du roi d'Angleterre et n'a point été agréé, la question religieuse ayant paru à la cour de Londres un insurmontable obstacle; il a refusé une princesse de Lorraine-Autriche, parce qu'on l'a convaincu qu'une telle alliance aurait présenté de graves inconvénients politiques (alors qu'au contraire elle eût pu procurer de sérieux avantages); il n'a pas trouvé digne de lui une princesse russe, la mère de celle-ci, l'impératrice Catherine, étant de trop basse extraction; mais quand on lui propose la fille du roi de Pologne, d'un pauvre roi détrôné, et misérablement pensionné par lui-même, il ne trouve dans son conseil aucune opposition, et acquiesce au choix de Mme de Prie transmis

par le duc de Bourbon; la jeune reine aura six ans de plus que son royal époux, qu'importe! elle sera toujours reconnaissante à ceux qui, de si bas, l'auront élevée si haut; M. le duc et Mme de Prie seront sûrs d'avoir en elle un précieux instrument de persuasion auprès du roi. Raisonnement trop bien échafaudé pour n'être pas vite renversé : neuf mois après l'arrivée de Marie Leczinska à la cour, le duc de Bourbon était congédié, et la reine bien incapable de le faire rentrer en grâce.

On devine le saisissement et la joie débordante de Stanislas et de Catherine quand ils reçurent la demande faite par le duc de Bourbon, non pour lui, mais pour son maître! « Ah! ma fille, tombons à genoux et remercions Dieu », se serait-il écrié en apprenant a nouvelle; on hésita peu dans la famille pour savoir si on accepterait un si glorieux sort : la jeune fille ne pouvait prévoir ce que serait le jeune homme de quinze ans auquel on la fiançait; elle croyait que, vu son âge plus avancé, elle prendrait facilement sur lui une heureuse influence; sans doute ignorait-elle à quelles tentations il serait en butte, et quelle facilité le vice trouverait à se développer dans cette nature apathique et molle; sans doute se faisait-elle illusion sur ses propres capacités, sur son intelligence, sur son habileté et sa hardiesse : tout l'avenir à ce moment lui paraissait plein de promesses, et rien ne lui faisait prévoir qu'au bout de dix ans elle regretterait la paisible solitude de Wissembourg.

Résidence bien éloignée, et bien mesquine pour le père d'une reine de France, que ce modeste château perdu dans la montagne. On ne voulut même pas y célébrer le mariage par procuration et, pour cette cérémonie, on se rendit à Strasbourg; le duc d'Orléans y représentait le roi et tenait pour son cousin la place qu'il avait, un instant, désirée pour lui-même; le cardinal de Rohan, entouré de quatre abbés mitrés, donnait la bénédiction nuptiale le 15 août 1725; Stanislas avait muni sa fille d'instructions aussi sages que modestes, auxquelles la jeune reine allait de point en point se conformer. « Aucune affaire essentielle ne vous regarde sur le trône, que celle de vous faire aimer; rien n'est si flatteur pour une belle âme, et rien n'est plus aisé aux personnes élevées en dignité. Il ne faut pour cela que des égards qui n'aient point un air de contrainte, qu'une politesse sans fausseté, qu'une prévenance sans bassesse.

L'arrogance leur est encore moins pardonnable qu'à des particuliers qui s'en font une ressource, et une espèce de dédommagement à leur médiocrité. Un moyen infaillible de gagner les cœurs, c'est de leur montrer encore plus d'estime que d'amitié. Celle-ci peut faire des ingrats, celle-là n'en fit jamais; on peut se méfier de l'amitié; on croit toujours l'estime sincère. Sévère à votre égard, usez d'indulgence envers tout le monde; louez les vertus, excusez les faiblesses, feignez d'ignorer la plupart des défauts, embellissez pour ainsi dire tout ce qui vous environne. Une prévention flatteuse peut faire naître autour de vous plus de vertus qu'une indiscrète sévérité n'eût corrigé de vices. »

Forte de ces conseils, la reine Marie quitta ses parents le 17 août, prenant la route de Fontainebleau où devait avoir lieu la seconde cérémonie du mariage en présence du roi, le 5 septembre; ses parents étaient tristement rentrés à Wissembourg, attendant avec impatience que fût prêt le château que leur gendre leur réservait pour résidence; et c'était Chambord.

Magnifique et trop magnifique demeure pour un prince dépossédé, presque sans famille; il emmenait avec lui sa mère et un cousin, avec une cour forcément très réduite; comment, en si simple appareil, remplir et animer un château construit pour la cour de François Ier et agrandi par Louis XIV! Comment même se distraire en cette solitude, qui, pour être moins sombre que celle de Wissembourg, n'en était moins grande! Stanislas eût préféré un château moins vaste, mais plus proche de Versailles : Vincennes, Rambouillet ou quelque autre; mais outre que toutes ces résidences étaient occupées plus ou moins fréquemment, il ne plaisait ni au roi, ni au duc de Bourbon, ni plus tard au cardinal Fleury, d'avoir la famille de la reine aussi proche d'eux; il y eût eu contraste désagréable entre la petite cour miséreuse du souverain dépossédé et pensionné, et la fortune de Marie Leczinska qui en était sortie. Chambord était une résidence glorieuse, et assez éloignée pour qu'un chacun ne soit pas tenté d'aller voir comment on y vivait : le jeune roi traitait royalement son beau-père, mais ne s'en embarrassait pas.

Ce fut à Bourron, tout près de Fontainebleau, que, le 15 octobre, fut ménagée la première entrevue entre les deux souverains.

Stanislas et Catherine restèrent trois jours auprès de leur gendre, de leur fille, d'une partie de la cour à laquelle on les présenta; leur joie fut sans mélange: « Les trois jours que j'ai passés à Bourron pour voir le roi, la reine, et toute la cour n'ont pas été suffisants pour voir seulement les objets, écrivait Stanislas; j'en suis parti dans un enchantement pour tout ce que j'ai vu et dans un ravissement particulier pour ma chère reine qui, pour vous dire tout en un mot, mérite la continuation de votre attachement pour elle. »

Quelques jours plus tard, Stanislas arrivait à Chambord; il allait y résider huit ans, et sa femme dix ans, en moyenne six mois par année, c'est-à-dire beaucoup plus qu'aucun souverain français n'y était jamais resté, et pourtant ce long séjour n'a presque pas d'histoire; aucune fête n'y fut donnée, aucun hôte considérable n'y vint visiter les souverains déchus, pas même leur fille; leur vie s'écoula, monotone et triste, dans ce pays alors si souvent malsain; le seul document qui permette d'en marquer quelques étapes est la correspondance entretenue fréquemment entre Stanislas et son intime ami le maréchal du Bourg; encore est-il que la vie de Chambord n'y tient qu'une très faible place; relevons-y cependant soigneusement les allusions.

La première impression que produisit Chambord sur Stanislas ne dut pas être mauvaise: « Pour Chambord, écrivait-il le 29 octobre, je vous dirais que je suis dans mon élément par rapport à l'agréable solitude; mais deux choses me désolent: une cherté inconcevable et que je ne vois pas mon cher maréchal du Bourg; le duc d'Antin m'a reconduit ici et s'en retourne demain. » Celui-ci, intendant général des bâtiments, était venu se rendre compte par lui-même des travaux nécessaires, et donna ordre de les effectuer rapidement.

Le château dut être presque entièrement remeublé; un inventaire fait en 1685, après le dernier séjour de Louis XIV par M. de Bellefond concierge du château, donne un état mobilier très pauvre: 1 fauteuil de velours rouge, 30 chaises couvertes de damas, 48 pliants pour dames, 12 bleus, 12 rouges, 12 aurore, 12 verts avec leurs housses appareillées, 1 lit de repos de velours rouge, 2 fauteuils pareils garnis de frange, 6 pliants de velours rouge, 8 de moquette, 29 cannés couvers de fleurs de lys, 18 tabourets couverts de moquette, 8 miroirs, 6 bassins, 4 pots de chambre, 40 chandeliers dont

18 brisés, 15 paquets de dessus de porte en brocatelle, 3 tables de noyer et 1 écaille tortue, 10 tables sapin, 13 bouts d'échelle brisés... C'était peu pour une demeure royale.

A l'arrivée de Stanislas, la plupart des pièces étaient encore désertes. Aussi un mois plus tard la solitude a engendré la tristesse; la cherté des vivres a mis les souverains en garde sur l'économie, « science qui leur est devenue favorite »; et, en effet, ils sont obligés de se défaire de la moitié de leurs chevaux, qui doit être en surnombre et qui coûte trop cher à nourrir.

Peu à peu un petit cercle de voisins se groupe autour des nouveaux châtelains; au milieu de décembre, Leczinski note qu'il a « une agréable société avec M. et Mme Somery, et leurs deux fils, le comte et la comtesse de Béthune, M. Mauconseil qui arriva hier avec sa nouvelle mariée, qui est une très aimable personne; c'est la cousine germaine de Mme de Prie (laquelle, on le voit, ne manque pas l'occasion de faire indirectement sa cour aux parents de la reine); M. l'évêque de Blois, de son nom Comartin, oncle de M. d'Argenson, nous vient aussi voir assez souvent et est un bien galant homme ».

C'est dans cette compagnie réduite, augmentée sans doute de quelques autres châtelains des environs, et de quelques courtisans flairant le vent, que les souverains passèrent paisiblement leur premier hiver; ils se plaignirent fort du froid, des précautions sérieuses n'ayant jamais été prises pour s'en garantir, pour la bonne raison que personne, sauf les concierges, n'y avait jamais résidé en cette saison; ils trouvaient l'air agréable, mais l'eau moins bonne qu'à Wissembourg; déjà ils attendaient avec quelque impatience la naissance d'un petit-fils, car qu'est-ce qu'une reine qui n'a pas donné le jour à un dauphin? Ils savaient par quelque voie sûre « que l'amitié du roi pour la reine augmentait notablement, et se réduisait à une grande confiance que le roi prenait en elle; on est toujours, Dieu merci, content de sa conduite; il n'y a rien à désirer que le dauphin; le bon Dieu a son temps; il faut l'attendre avec patience et résignation à ses saintes volontés »; on l'attendit ainsi quatre ans.

Au mardi gras, le roi donna un petit bal; c'est la seule fête à laquelle fasse allusion la correspondance; on s'amusa si franchement que plusieurs, dont son ambassadeur et cousin, le comte

Tasto, en tombèrent malades. Cependant bientôt on dut reconnaître que la danse n'avait pas seule contribué à cette maladie, mais que la véritable cause en était l'air malsain qui, dès les premiers effluves du printemps, commençait à souffler de tous les marais voisins; de ce fait un gros ennui imprévu allait frapper pour de longs mois les hôtes de Chambord. Entouré d'eau de deux et presque de trois côtés, situé au milieu d'une plaine qui atteint à peine le niveau de la Loire, Chambord était, comme toute la Sologne d'avant le dix-neuvième siècle, une région marécageuse, presque inhabitable en été, et par conséquent très peu peuplée; les rois n'avaient jamais ressenti cet inconvénient, puisqu'ils n'étaient jamais passés en ce pays qu'à l'automne; Leczinski et les siens furent donc victimes d'une gêne que n'avait pas prévue François Ier.

Le malaise devint si général en juillet 1726 que la petite cour dut abandonner le château; le roi racontait ses ennuis en ces termes à son habituel correspondant : « Il règne ici depuis trois semaines une maladie qui est une fièvre, espèce de tierce qu'on attribue à l'air d'ici et aux exhalaisons qui sortent du marais qui entoure le château; il y a actuellement près de cinquante malades de mes domestiques, mais, Dieu merci, personne n'en meurt. Le médecin a trouvé bon que nous sortions aussi, et nous allons dehors aujourd'hui, à une maison sise à une demi-lieue d'ici, appartenant à M. de Saumery, pour y passer les grandes chaleurs qu'on prétend qui causent ce mal à Chambord. »

M. de Saumery était gouverneur de Chambord et, comme tel, avait sa résidence à l'extrémité du domaine, sur la route de Blois, résidence qui n'avait rien de princier, et dans laquelle les souverains furent fort à l'étroit, la mère de Stanislas ayant dû, faute de place, être logée dans une maison voisine :

« Vous ne sauriez croire, écrivait-il le 11 août, de la manière que nous sommes, ma mère dans un village et nous dans l'autre, comme cela dérange l'ordre dans la maison, que j'ai établi avec un grand soin. » Voilà, pour le coup, une aventure qui n'avait rien de royal; l'Europe heureusement, ni la cour n'en eurent connaissance, car elle n'eût pas fait honneur à Louis XV dont les beaux-parents se trouvaient ainsi en piètre posture; et ils y restèrent une grande partie de l'été.

Au 1er septembre, en effet, Chambord était toujours aussi enfiévré, « les maladies allant tous les jours en augmentant, il était impossible d'y retourner »; ce fut M. de Caumartin qui sauva la situation en offrant à la famille Leczinski sa résidence épiscopale de Blois, joli édifice récemment élevé au chevet de la cathédrale, jouissant sur la vallée de la Loire de la vue la plus étendue; mais le fait de s'installer à l'évêché plutôt qu'au château montre dans quel état d'abandon celui-ci avait dû être laissé depuis la mort de Marie Casimire. Stanislas ne fait pas la moindre allusion à cette résidence possible; arrivé le 15 septembre à l'évêché il s'y trouvait très agréablement, et disait « l'évêque charmé de le posséder ».

Mais cette solution ne pouvait être que provisoire; déjà au printemps, avant que n'éclatassent les fièvres, Stanislas avait cherché à se procurer une « maison de campagne » : il avait jeté les yeux sur Ménard, château réédifié au commencement du siècle dans le plus pur style Régence, et situé au bord de la Loire dans une situation charmante, à mi-chemin entre Blois et Chambord; des négociations avaient été entamées ; le 1er mai, le roi avait cru les voir aboutir. Cependant il avait envisagé le cas où « Mme de Ménard, qui est fort particulière, ferait la difficile », et il avait pensé alors « accepter l'offre de Mme de la Vrillière pour Châteauneuf, ce qui l'aurait rapproché de Versailles et plus encore de Fontainebleau, qui n'en est éloigné que d'une demi-journée »; il avait songé également à Chanteloup, « auprès d'Amboise », que devait illustrer Choiseul quelques années plus tard; en été, tous ses projets abandonnés, le roi avait dû adopter la solution mesquine que nous avons dite; la question d'argent avait été sans doute le grand obstacle à toute nouvelle installation. Louis XV avait eu beau, au mois de juin, augmenter sa subvention de 100 000 livres, sans que Stanislas eût eu d'ailleurs à le demander, la situation pécuniaire des souverains dépossédés n'en restait pas moins précaire, et pour « subvenir aux excessives dépenses », ceux-ci s'étaient condamnés à la plus rigide économie.

Avant de regagner Chambord pour l'hiver, Stanislas et Catherine furent conviés à venir voir leur fille au château de Ravannes, tout proche de Fontainebleau où la cour villégiaturait à ce moment;

la présence des parents de la reine dans le château royal eût peut-être occasionné quelques difficultés d'étiquette; on les évitait par ce moyen d'une invitation en une résidence voisine, où leur séjour ne se prolongea, d'ailleurs, pas au delà de huit jours.

Quand les souverains rentrèrent au 1er novembre à Chambord assaini par les premiers frimas, ils furent heureux de voir que leur gendre avait fait faire en leur absence les réparations nécessaires pour les garantir plus efficacement du froid; plus tard, des travaux d'irrigation assez considérables furent exécutés pour combler les fossés qui entouraient le château, d'où l'eau croupissante répandait l'infection qui avait rendu Chambord inhabitable l'été précédent. On a beaucoup reproché à Stanislas cette transformation qui enlevait à la construction une partie de son originalité; mais quand on songe à la gravité de l'inconvénient qu'on espérait faire disparaître, on ne peut vraiment blâmer celui qui a sacrifié une organisation archaïque et devenue dangereuse : avant de songer au cachet de l'édifice, Stanislas avait cherché à améliorer son bien être; il ne parvint d'ailleurs jamais entièrement à assainir Chambord; il fallait des travaux plus longs, plus étendus, réalisés depuis, pour assécher les terrains marécageux, et rendre courante l'eau croupissante : jamais la cour du roi de Pologne ne passa l'été à Chambord. En 1727, elle s'installa tant mal que bien à Saint-Dyé-sur-Loire, et c'est là, dans une humble masure, que la veuve du grand trésorier de la couronne polonaise, la mère d'un roi, la grand'mère de la reine de France s'éteignit après une longue maladie.

Louis XV se rendit sans doute compte qu'il ne pouvait laisser son beau-père « vagabonder » ainsi sur les routes, sans logis convenable, et trois mois plus tard, au commencement de décembre, il louait à son compte pour 10000 livres par an le château de Ménard, que Stanislas ambitionnait depuis deux ans; il remerciait ainsi la reine de lui avoir donné deux princesses jumelles, en attendant le dauphin.

La grande distraction de l'hiver de 1728 fut donc, pour les châtelains de Chambord, d'aller visiter l'aménagement de leur maison de campagne, « endroit délicieux en vérité où nous serons, s'il plaît à Dieu, pour l'été en merveille » ; demeure sans doute plus restreinte que celle de l'hiver, où on prendra moins ses aises : « Avec le peu

de logement qu'il y a, nous ne laisserons que d'avoir beaucoup de commodités et tout le monde y sera logé, hormis quelques domestiques dans le bourg; j'y laisserai deux appartements pour ceux qui me viendront voir; Blois, qui est si près, est un débouché s'il venait beaucoup de monde à la fois. » Cette lettre prouve, à défaut d'autres chiffres, que la maison du souverain dépossédé est encore fort imposante, car les proportions de Ménard ne sont pas si mesquines qu'il voudrait le faire croire au maréchal du Bourg, et pour que tous les domestiques ne puissent y être logés, il faut que ceux-ci ne soient pas peu nombreux. Leczinski qui signe toujours « Stanislas-Roy », se juge en une grande misère, mais c'est encore une misère très dorée!

Du reste, malgré son amour de la solitude, cet ex-souverain paisible n'est pas résigné à terminer ses jours aux bords de la Loire; il suit de très près les mouvements de la politique européenne, a plusieurs émissaires en Pologne qui l'assurent que son souvenir n'y est pas oublié, s'inquiète de la santé d'Auguste II qui décline rapidement, et correspond souvent avec le cardinal Fleury, ne doutant pas de l'appui de la France au jour opportun. Les années 1729, 1730, et les suivantes, se passent dans l'attente d'une nouvelle fortune; le 5 septembre 1729, Leczinski est au plus fort d'un accès de fièvre à Ménard, quand on lui apprend la naissance du dauphin; aussitôt, la fièvre de le quitter; cet enfant sera son porte-bonheur, il perpétuera sur le trône des Bourbons le sang des Leczinski; Stanislas part pour Versailles l'y embrasser. L'année suivante, la reine donne naissance au duc d'Anjou, qui mourra avant trois ans.

Les mois s'écoulent sans incidents à Chambord et à Ménard; chaque année, dès le mois de mai, les souverains passent la Loire pour leur résidence d'été; en septembre, après les couches presque annuelles de leur fille, ils se rendent à Versailles, passent quelques jours auprès d'elle, tout en ne logeant pas sous son toit, mais au Trianon, et reviennent en octobre prendre leur quartier d'hiver à Chambord. Stanislas en est le premier hôte qui n'ait point la passion de la chasse; aucune de ses lettres ne fait allusion à ce plaisir favori des rois, sauf une seule très laconique datée d'août 1730, à Ménard. A quoi occupe-t-il donc ses loisirs forcés? A écrire, sans

doute, car il a la plume facile et légère, et ses œuvres, méditations, discours, réflexions philosophiques sont toutes imprégnées d'une sagesse rare à l'époque; ce n'est pas son séjour à Chambord qui jette sur lui quelque lustre, ni même son aventure polonaise, mais son gouvernement de Lorraine, où, pendant trente ans, il fit preuve du goût le plus éclairé, de l'intelligence la plus ouverte, non seulement aux choses de la politique, mais de la littérature et des arts. Sa femme, moins intelligente, mais aussi sage et religieuse, passait le plus clair de son temps à soulager les misères des habitants, et à prier; elle avait fait son oratoire de la jolie petite chapelle élevée par François Ier dans le plus pur style de la Renaissance, une des rares pièces du château dont la décoration intérieure fût achevée.

Le 1er février 1733, Auguste II mourait; l'événement ne prenait personne au dépourvu; aussi bien en Pologne qu'à Versailles, on travailla pour Leczinski; on persuada à Louis XV et au cardinal Fleury qu'une intervention en faveur du père de la reine était nécessaire; le ministre, à l'encontre du désir des courtisans et des militaires, ne voulut s'engager à rien de précis, et de fait le petit corps d'armée qu'il envoya par mer à Dantzig, au mois d'octobre, ne put que s'enfuir devant les cinquante mille Russes qui assiégeaient la ville. Stanislas quitta Chambord à la fin de juillet, y laissant la reine Catherine, et pénétra à Varsovie non sans difficulté, soigneusement déguisé; acclamé roi en septembre, il devait, dès octobre, se réfugier à Dantzig, attendant le secours de la France qui ne vint que pour repartir. Il tint bon six mois durant, entouré de l'amour et du dévouement des habitants; quand il sentit la ville à bout de ressources, il reprit son déguisement, et erra de longs jours dans la campagne, traqué par ses ennemis; il put gagner la frontière prussienne, et réclamer la protection de Frédéric.

Son gendre, qui l'avait en cette circonstance piètrement abandonné, par la faute du cardinal Fleury, devait, l'année suivante, lui obtenir dans le duché de Lorraine une brillante compensation, en même temps qu'il réussissait pour la France une des plus heureuses négociations diplomatiques, qui eût été conduite en ce siècle, puisqu'à la mort de Stanislas ce duché convoité depuis Henri II devait faire retour à la couronne. En attendant son installation à Lunéville,

le nouveau duc de Lorraine ne regagna pas Chambord, mais Meudon où il passa l'été de 1736.

*
* *

Dix ans plus tard, le 25 août 1745, Louis XV accordait « à M. le maréchal comte de Saxe l'administration et les chasses du château de Chambord, dans l'étendue du parc et de la capitainerie, avec pouvoir de nommer et présenter à Sa Majesté aux charges qui viendraient à vaquer, tant celle des officiers de justice de Chambord que celle de la capitainerie ». Le château de François Ier allait une fois encore se ranimer au mouvement de ses hôtes, sortir de l'oubli où lentement il s'enlisait. Il semblait voué aux princes dépossédés, et devenu la maison de retraite des Polonais en mal de royaume ; mais quel contraste entre le modeste palatin enrichi par le mariage de sa fille, que les Lorrains appelaient maintenant leur « bon duc », et ce fils naturel de l'électeur de Saxe qui ne trouvait rien à la hauteur de sa destinée, et qui venait à Fontenoy d'acquérir d'immortels lauriers.

Nommé maréchal de France en 1744, quoique protestant, Louis XV avait voulu, au lendemain de la victoire qui jetait enfin quelque lustre sur son règne, réserver au vainqueur des honneurs princiers : nommé gouverneur de l'Alsace, avec une dotation de 160000 livres de revenu, ayant des prérogatives presque semblables aux princes du sang, — le carrosse dans la cour du château, le tabouret dans le cabinet du roi, — Maurice de Saxe se voyait donc en outre attribuer un domaine royal, et l'un des plus vastes de la couronne ! Mais de Chambord dont il ne connaît rien, il redoute d'abord l'éloignement et commence par acquérir une terre plus modeste, mais plus proche de Paris, à Piples, près Boissy-Saint-Léger. C'est seulement au printemps suivant qu'il part pour quelques jours dans sa capitainerie. Mais entre temps, il a mis le comble à sa gloire par la campagne dite des Pays-Bas, et après être entré triomphalement à Bruxelles, le 20 février 1746, a fait une entrée plus triomphale encore à Paris le 11 mars. A Versailles, Louis XV l'a embrassé devant toute la cour; le 18, alors qu'on joue à l'Opéra l'*Armide* de Quinault, Maurice fait une entrée de souverain; la salle entière l'acclame; *Armide* est interrompue comme une pièce de

circonstance ; à la fin du prologue, une Gloire couronnée s'avance vers la loge du maréchal, et détachant de son front la couronne de lauriers, la lui offre ; Maurice refusant « avec de grandes révérences », le duc de Biron prend la couronne et la lui passe au bras ; et les acclamations de se poursuivre infatigablement ! « Il faut convenir, dit Barbier, qu'un honneur aussi éclatant vaut un triomphe des Romains. » Le 26 avril, le héros est naturalisé Français : « C'est principalement à cette capacité et à la sagesse de ses conseils, proclame le roi dans sa lettre de naturalité, que nous sommes redevables de la victoire signalée que nous avons remportée l'année dernière à Fontenoy, des conquêtes des principales villes de la Flandre autrichienne, de la soumission à notre obéissance de cette province entière, d'une partie du Brabant, et en dernier lieu de la ville de Bruxelles. » Six mois plus tard, après la victoire de Raucoux et la prise de Namur, le roi, mettant le comble à ses faveurs, nomme Maurice de Saxe maréchal général, titre que le seul Turenne a porté avant lui.

On voit donc quelle sorte d'homme allait, pour quelques années, être l'hôte princier, et quasi royal de Chambord. C'est après son triomphe à l'Opéra qu'il alla passer quelques jours dans son nouveau domaine, juste le temps de visiter terres et bâtiments, de donner des ordres aux architectes, aux gardes et aux jardiniers : « Le maréchal de Saxe est parti le premier de ce mois avec plusieurs seigneurs et aides de camp pour aller prendre possession du château de Chambord, écrit l'annaliste Barbier dans son journal au début d'avril. M. Lenormand de Tournehem, oncle du mari de Mme de Pompadour, et à présent directeur général des bâtiments, a eu ordre du roi de l'y accompagner pour y faire tous les ajustements que M. le maréchal souhaitera ; il ne doit être que six jours dans ce voyage. » Que le château ait eu besoin de réparations, malgré celles qu'avait fait faire vingt ans plus tôt le roi Stanislas pour le compte du roi son beau-père, il n'y a point de doute. Les cartons des Archives nationales conservent trace des plaintes transmises par les contrôleurs des bâtiments, et les inspecteurs généraux. L'un de ceux-ci, Lahitte, dressait en 1737 tout un mémoire sur les travaux urgents à accomplir, réclamant notamment qu'on terminât la chapelle, commencée par Henri II, continuée par Louis XIV, dont le carrelage,

les boiseries, les sculptures de la voûte n'étaient pas encore achevées; il évaluait la dépense à 7000 livres qu'on pourrait espacer en trois ans; mais l'intendant général des bâtiments n'avait pas accordé le subside demandé, et la chapelle restait inachevée, ainsi que bien d'autres choses. Il semble que les premières réparations demandées par le maréchal furent relatives au parc, aux dépendances, plutôt qu'au château lui-même, que l'architecte du roi avait sans doute reçu l'ordre de remettre promptement en état.

On voit, d'après les correspondances officielles, que le maréchal, lors de son premier voyage, avait songé à faire démolir les grandes écuries commencées sous Louis XIV pour planter sur leur emplacement un potager, projet qui n'eut pas de suite, puisque les constructions furent, dès l'année suivante, utilisées pour les casernes réclamées par Maurice. En même temps, il demandait des réparations aux murs de clôture, qui s'étendent, on le sait, sur plus de 7 lieues, aux divers pavillons de chasse disséminés dans le parc, ou sur les autres points du domaine, aux canaux qu'il fallait modifier pour éviter les inondations qui, chaque hiver, étaient causées par les dérivations de la Loire, aux routes laissées à l'abandon, et trop peu nombreuses, au gré du maréchal, puisqu'on décidait d'en créer vingt nouvelles.

Ce fut sur une question de souveraineté que Maurice de Saxe eut, dès sa prise de possession de Chambord, une difficulté à laquelle il donna aussitôt la tournure la plus âpre. En accordant « à M. le maréchal de Saxe l'administration et les chasses du château », le roi n'avait eu garde d'oublier la situation du marquis de Saumery, dont les ancêtres, depuis 1646, avaient eu la charge et les bénéfices du gouvernement de Chambord sans le déposséder du gouvernement et de la capitainerie, « Sa Majesté lui en suspendit les fonctions pour ne les reprendre qu'après le décès du maréchal de Saxe, ou de son consentement pendant sa vie » ; en dédommagement, le roi accordait à ce gouverneur, provisoirement dépossédé, une somme de 10000 livres sur les domaines et bois du comté de Blois, tout en conservant, d'ailleurs, titres, qualités et appointements de gouverneur.

Saumery, qui avait, nous en avons donné les preuves, entretenu les meilleurs rapports avec Stanislas Leczinski, se mit au contraire

sur un pied d'hostilité violente avec le maréchal, en obtenant du gouvernement du roi le détachement des terres de la capitainerie de Chambord environnant Saumery, pour en former un domaine particulier qui resterait sous son gouvernement ; c'était évidemment morceler le bien accordé deux ans auparavant par le roi, y créer même une enclave ; Maurice, apprenant la nouvelle alors qu'il était à l'armée, manqua tout abandonner pour cette bagatelle et envoya à Versailles une lettre qui n'admettait pas de réplique ; le ton général dépeint l'homme :

« Comment avez-vous pu, Monsieur, balancer un moment entre moi et M. de Saumery, pour me donner le déplaisir le plus sensible, moi qui vous sers si utilement et qui vous aime ? Car enfin si je ne vous aimais pas, je me garderais bien de vous écrire comme je fais ; je me plaindrais hautement, je remettrais Chambord au roi avec éclat et j'accompagnerais cette plainte de toutes les choses qui peuvent marquer mon mécontentement ; mais je veux me louer du roi, je veux me louer de vous et je veux vivre tranquille dans la retraite où la destinée m'a conduit, sans que M. de Saumery puisse troubler cette tranquillité... Ce n'est point la chasse qui tient au cœur de M. de Saumery, car sans parler d'un démembrement de la terre de Saumery, il a détruit la capitainerie de Chambord ; mais bien les moyens de me donner des désagréments, car pour de la chasse, je lui en ferai tant que lui et ses amis seront las de tirer ; mais encore une fois, ce n'est pas ce qu'il cherche. Vous ne pourrez calmer mes craintes là-dessus qu'en changeant ce brevet. Aussi ne vous appliquez point à me faire des assurances de la bonne conduite de M. de Saumery ; je sais de quel bois il se chauffe, et l'idée que j'ai du peu de cas que l'on fait d'un général en France, quand on n'en a pas besoin, ne me laisse que peu de chose à espérer sur les différends que j'aurais indubitablement avec M. de Saumery par la suite, si je laissais le moindre jour à contestation. »

Il y a dans cette missive de bien curieuses indications, et des allusions très nettes : le peu de cas qu'on fait d'un général en France, quand on n'en a pas besoin, est une réflexion qui ne demande pas de date précise et qui peut être faite à toutes les époques ! De fait, Maurice de Saxe, comblé des faveurs du roi, n'en était pas moins en butte aux hostilités presque brutales de toute une partie

de la cour et personnellement du prince de Conti, lequel, sans aucun talent militaire, aspirait à commander devant l'ennemi, et ne craignait pas de désobéir sur le champ de bataille quand le chef qu'on lui donnait n'avait pas l'heur de lui plaire. Le marquis de Saumery devait certainement cabaler avec Conti contre Maurice de Saxe, témoin ce « je sais de quel bois il se chauffe ». Le ministre, devant la colère du maréchal, dut revenir sur sa décision ; Saumery fut puni de sa témérité, comme Conti l'avait été plusieurs fois.

Ce ne fut que dans l'hiver de 1748 que Maurice s'installa pour plusieurs mois à Chambord ; le château, remeublé somptueusement aux frais du roi, était apte à loger une cour nombreuse ; le maréchal s'apprêta à y recevoir princièrement. Son passe-temps favori devait y être la chasse ; rendez-vous de chasse de François Ier, Chambord n'avait été utilisé par Henri II, Louis XIII et Louis XIV, que pour la chasse ; c'est pour la chasse encore que Maurice de Saxe venait de faire reménager le parc : « J'ai fait router ce pays-là, comme Hubertsbourg, écrivait-il le 10 février 1748, à son demi-frère, le roi de Pologne, Auguste III, mais en petites routes et en plus grandes quantités ; il n'y a que deux cents pas d'un carrefour à l'autre, ce qui fera qu'on sera plus près des chiens. Cela n'a pas fait grand dommage au bois, car il n'y en a pas en grande quantité ; ce sont tout des bruyères et des genêts si prodigieusement hauts qu'on n'y voit pas un homme à cheval. Cela plie partout sous la botte, et on pourrait courir en bas de soie, comme on dit, si n'étaient les trous de lapins et toutes les boutes des sangliers. Les perdrix y tiennent comme au mois d'août ailleurs, et j'en ai tué quelques-unes devant le chien couchant qu'il fallait faire piller pour les faire partir ; mais ce sont des rouges, car les grises ne tiennent pas. »

Une autre lettre de l'automne nous donne d'aussi précieux renseignements sur les chasses de Chambord : « J'ai lu dans les nouvelles publiques que Votre Majesté avait tué trois ours à la chasse. Nous ne portons pas notre ambition si haut dans ce pays-ci ; des perdrix rouges font notre principal objet. J'ai tué quelques sangliers assez grands et forcé douze daims depuis le 20 du mois passé. C'est un très bon courre que Chambord ; c'est presque tout bruyères, mais comme il n'y en a nulle autre part, car on a peine à y voir les bois d'un cerf tant elles sont hautes. Il fait ici un temps admirable, même

trop chaud ; l'on ne saurait encore supporter le feu dans les chambres, et la moitié des feuilles sont encore vertes. »

Mais à un homme de cette trempe et de cette activité, qui avait à peine plus de cinquante ans, et à qui la paix d'Aix-la-Chapelle allait créer des loisirs forcés, il fallait d'autres occupations que la chasse. Cette paix l'avait déçu personnellement, plus encore qu'elle n'avait froissé le sentiment public ; c'étaient ses propres conquêtes qu'il avait fallu restituer au mépris de tout bon sens : le lendemain de la prise de Maestricht, alors qu'il savait les négociations ouvertes avec l'Angleterre, il avait écrit, en un style ironique qu'il affectionnait, au ministre Maurepas (15 mai 1748) : « Je ne suis qu'un bavard en fait de politique, mais ce que je crois savoir et vous assurer, est que les ennemis, en quelque nombre qu'ils viennent, ne peuvent plus pénétrer en ce pays-ci, et qu'il me fâche de le rendre. Je vois que le roi de Prusse a pris la Silésie et qu'il l'a gardée, et je voudrais que nous pussions faire de même. Au bout du compte, il n'est pas si fort que nous ; il est beaucoup plus mal posté, on peut le prendre par les pieds et par la tête, et il a de furieux voisins qui ne l'aiment assurément pas plus que nous. Nous n'avons rien de tout cela, et il me paraît difficile ou plutôt impossible que l'on nous fasse rendre ce que nous tenons. » Maurice espérait-il que Louis XV, renouvelant la combinaison qui lui avait si bien réussi avec son beau-père, fît accorder, en viager, les Pays-Bas autrichiens au maréchal de Saxe pour en faire ensuite retour à la France ? C'eût été pour l'oncle de la nouvelle dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, pour ce fils de roi, soldat volontaire au service de la France, une récompense proportionnée à ses mérites ; nul doute que le roi ne l'eût obtenue, s'il avait tenu bon ; mais qu'eût dit la cour, qu'eût dit le prince de Conti ?

Le maréchal dut donc se contenter, en attendant mieux, de sa souveraineté en miniature, mais pour en avoir au moins l'apparence, il demanda et obtint du roi de pouvoir conserver en pleine paix son régiment de hulans « Saxe volontaires » et de le caserner à Chambord. Le roi ne pouvait lui refuser cette faveur, et lui alloua, pour l'entretien de cette troupe, une somme de 600 000 livres. C'est pour la loger que le maréchal, utilisant les écuries commencées sous Louis XIV, aménagea deux grandes casernes perpendiculaire-

ment à l'entrée du château, devant lesquelles une place d'armes devait servir, comme à Versailles, de lieu de parade habituel.

Curieuse troupe, en vérité, que ce régiment de « Saxe volontaires » dont la création remontait à peine à cinq ans ; on y comptait des Hongrois, des Polonais, des Allemands, des Turcs et des Tartares, que commandaient des officiers de même nationalité et aussi des Français, le baron Lefort, le comte d'Olonne, de Cholet. Mais la plus étrange était encore la brigade colonnelle, montée sur des chevaux blancs, et entièrement composée de négres, originaires du Congo, de Guinée, de Cayenne, du Sénégal, de l'Arabie, de Saint-Domingue, de Pondichéry, et commandée par un nommé J. Hitton, qui se disait fils d'un roi de la côte africaine.

On se doute quel trouble amena dans ce coin de Sologne la présence d'une pareille troupe oisive, composée d'hommes sans doute très vaillants au feu et très dévoués à leur général, mais ayant conservé leurs mœurs un peu brutales et assez éloignées des manières de ce peuple policé ; le curé de Chambord eut à enregistrer un certain nombre de mariages entre blanches et nègres ; l'évêque de Blois les dispensa de la publication des bans, « lesdits n'ayant jusqu'à ce jour aucun domicile fixe ».

Ces gens de toute religion, pliés d'ailleurs à la discipline la plus stricte, devaient, chaque semaine, assister à la messe dans la chapelle du château, pour qu'il ne fût pas dit qu'une troupe au service de S. M. très chrétienne ne professât pas le plus strict catholicisme... en apparence.

Avant d'amener son régiment à Chambord, le maréchal avait résolu de le présenter au roi et aux Parisiens ; il demanda donc à Louis XV, au mois de novembre 1748, de le passer en revue ; on choisit un terrain « qui est à gauche de l'Etoile des Champs Elysées, entre les derrières de Chaillot, de Passy et les murs du bois de Boulogne, un peu au milieu des terres labourées, ensemencées de vignes qui ont été entièrement endommagées ». Le roi arriva du château de la Muette à cheval, ayant à son côté le maréchal en colonel de hulans ; la foule se pressa tant et si bien sur le passage et autour de ce régiment extraordinaire que des rixes eurent lieu avec le régiment des gardes françaises qui assurait le service d'ordre. Le vainqueur de Fontenoy recueillit les acclamations sur lesquelles il comptait

et sa fidèle escorte le succès de curiosité qu'on pouvait attendre.

Sous ce nouveau « souverain » ainsi royalement gardé, Chambord prit les allures d'une place de guerre; jamais les donjons n'y eurent plus de raison d'être ; au-dessus de la voûte de la grande porte étaient suspendus les drapeaux pris à l'ennemi à Fontenoy, à Lawfeld, dans les plus brillantes campagnes du maréchal ; un poste de cinquante hommes montait la garde nuit et jour ; le drapeau personnel du maréchal flottait au haut de la lanterne centrale ; sur la terrasse du donjon, une trompe retentissait à chaque heure d'exercice ; le maréchal, comme un souverain (il prétendait toujours au titre de duc de Courlande, comme Leczinski avait toujours conservé son titre de roi), dînait seul, en grand couvert, devant sa cour, ses officiers, et les curieux qui venaient de loin assister à ce spectacle qu'on ne pouvait se procurer qu'à Versailles. Après son dîner on dressait deux tables, l'une de quatre-vingts couverts, l'autre de soixante ce qui suppose autour de lui, du moins à certains jours, une nombreuse assistance.

Ses officiers surtout vivaient en son intimité ; il s'intéressait avec une attention vigilante à tout ce qui regardait son régiment ; il le faisait manœuvrer souvent ; il avait organisé dans son parc un haras pour la remonte ; les poulains vivaient en liberté dans le bois, et on les voyait à heure fixe arriver sur la place d'armes, manger l'avoine : quatre cents chevaux remplissaient les écuries.

Pour varier ses plaisirs, et notamment occuper ses soirées, le maréchal voulut se construire un théâtre ; il avait toujours eu du goût pour cette distraction, et plus encore pour les actrices. Au nom du maréchal est souvent associé celui de Mme Favart (dans sa jeunesse, ç'avait été celui d'Adrienne Lecouvreur). Favart, acteur renommé et chef d'une éclatante troupe comique, avait maintes fois donné la comédie au camp du maréchal pendant les guerres précédentes. Sa femme, Justine Duronceray, plus communément appelée la Chantilly, avait eu l'heur de plaire au chef ; elle s'était vaillamment défendue, avait cédé, puis avait voulu s'enfuir ; Maurice de Saxe, pour la reconquérir, avait usé des moyens les plus violents ; il avait obtenu contre elle une lettre de cachet ; l'actrice avait été enfermée à la Charité de Senlis, puis au couvent des Ursulines aux grands Andelys, puis encore à Angers : elle avait

enfin accepté de reparaître à Chambord, où elle avait joué dans plusieurs soirées, que sa présence avait en quelque sorte solennisées. Mais son mari n'avait en rien participé à ces représentations ; on l'avait soigneusement tenu à l'écart, et la légende qui le représente comme un mari complaisant ne repose sur rien [1].

Le maréchal n'avait pas voulu se contenter du théâtre de fortune organisé sous Louis XIV, dans une des salles des gardes du troisième étage, combinaison en réalité fort peu commode ; il fit installer en salle de spectacle une des grandes pièces situées dans le donjon même, mais dans l'angle sud-ouest formé par deux des salles de garde, salle non pas plus grande que celle adoptée par Louis XIV, mais ayant une décoration spéciale qu'on s'étonne de ne pas retrouver aujourd'hui, et qui aurait, disent les contemporains, coûté 600 000 livres ; le maréchal y avait sa loge face à la scène, comme un souverain ; un balcon courait tout autour. Les comédiens du roi inaugurèrent cette brillante installation, et la toute-puissante Mme de Pompadour vint un autre jour, de Ménard, qu'elle s'était fait donner, honorer de sa présence une soirée du maréchal.

Il reçut d'autres dames aussi illustres, malgré sa réputation, plusieurs princesses ne craignant pas de venir jouir des plaisirs de Chambord ; on sait notamment, par une lettre de Maurice lui-même, qu'il y emmena, dans l'automne de 1750, Mlle de Sens, sixième fille du duc de Bourbon ; elle n'était plus toute jeune, puisqu'elle avait quarante-cinq ans ; mais était-ce assez pour, en toute tranquillité d'âme, se rendre chez le comte de Saxe? « Mlle de Sens vient passer une partie de l'automne chez moi à Chambord, avec une trôlée de femmes de la cour, écrit Maurice de Saxe, le 5 septembre 1750 ; je leur donnerai des chasses dans les toiles, la comédie et le bal tout le jour, et pour cet effet j'ai arrêté la troupe des comédiens qui est des voyages de la cour à Compiègne, à qui je ferai manger force biches et sangliers. Je compte que ces dames s'amuseront fort bien ; j'ai un corps d'officiers très bien choisi, de jolies figures, jeunes et reclus comme des moines dans le château de Chambord. On ira plus loin pour trouver cela et on commence

1. Le nom du maréchal de Saxe évoque aussi à cette époque le nom de Marie Rinteau, dont la fille Marie-Aurore, baptisée le 19 octobre 1748, fut la grand'mère de George Sand.

déjà à en médire ; mais elles viendront ici, quoi qu'on en puisse dire. Votre Majesté trouvera peut-être que je fais un métier conforme à la vie que j'ai menée ; c'est le sort des vieux charretiers d'aimer encore à entendre claquer le fouet. A tout pécheur soit fait miséricorde ! »

Le marquis de Valfons, qui s'était trouvé l'hôte de Maurice de Saxe en 1749, a laissé de son séjour à Chambord un récit qui résume très agréablement ce que nous en savons par ailleurs : « Il me logea, écrit-il, dans la chambre de Marie de Médicis (il est bien difficile de dire où cette pièce se trouvait) et pendant quatre jours de suite ce grand homme eut la complaisance de venir se mettre dans un fauteuil à mon chevet, tandis que j'étais dans mon lit, et de me rappeler tout le détail de ses campagnes avec la charmante simplicité qui caractérise plus particulièrement les héros... Son activité d'esprit et de corps avait besoin d'une occupation continuelle et d'exercices variés. Aussi, tout en combinant de vastes projets, et même des entreprises chimériques, il se livrait sans cesse à des divertissements énergiques, chassant à courre, surveillant ses travaux, faisant manœuvrer son régiment... Il y avait aussi très souvent la comédie et des concerts sur l'eau ou dans les appartements... Le chancelier titulaire Maupeou resta quatre jours à Chambord ; nous étions logés porte à porte dans le même corridor, et en sortant de chez lui il venait s'entretenir avec moi ; il y avait peu de monde et nous nous promenâmes beaucoup ensemble dans le parc et les potagers. »

Les « vastes projets et les entreprises chimériques » auxquels le marquis de Valfons fait allusion dans son récit, et qui jusqu'à son dernier jour agitèrent l'esprit du maréchal, étaient la perpétuelle hantise de cette souveraineté si longtemps désirée.

Après avoir, à plusieurs reprises, tenté de nouvelles démarches vers la Courlande, il avait porté ses yeux sur tous les coins de l'Europe où pouvait se trouver un jour une terre sans maître, et avait souri à l'idée de royautés d'outre-mer. Il a demandé au roi, dit le marquis d'Argenson dans son journal, « le don et la souveraineté de l'île de Madagascar pour la faire habiter par des familles allemandes qu'il sait pauvres et qui iraient bien s'y établir ; mais il demandait trop d'avances et surtout des vaisseaux de la compagnie des Indes ». Il se rejeta alors sur Tabago, principauté plus mince, mais

qui, perle des Antilles, avait déjà un beau passé colonial; la France l'avait conquise, mais elle l'avait restituée, à Aix-la-Chapelle, malgré les réclamations de Maurice; il avait dû chercher ailleurs; alors il pensa tour à tour à fonder un royaume juif au centre de l'Amérique et à conquérir la Corse; ce dernier projet, peut-être le plus sensé, puisque la France le réalisa sans peine vingt ans plus tard, ne fut pas sérieusement examiné; on l'en dissuada sans doute à Versailles où le vent n'était guère aux larges entreprises; il aurait pu également penser à aller seconder les efforts de Dupleix aux Indes; on ne dit pas qu'il le fit.

Au reste, à cinquante-quatre ans, il touchait à sa fin, et c'est à Chambord qu'il s'éteignit le 30 novembre 1750, quelques semaines après y avoir accueilli Mlle de Sens et « la trôlée de dames de la cour ».

A vie aventureuse, mort mystérieuse : le maréchal souffrant d'hydropisie depuis plusieurs années, était-il plus malade en cet automne de 1750, rien ne le dit; prit-il froid et refusa-t-il de se soigner comme on voulut le faire croire; mourut-il « de débauche » après « s'être excédé », comme l'affirme Barbier, ou fut-il blessé en un duel secret avec le prince de Conti, comme le veut la légende courante à Chambord, on ne sait. Que la débauche l'ait usé avant l'âge, nul doute; « qu'au lieu de rétablir ses forces par de bons bouillons il se soit traité à sa fantaisie », il est fort possible; que la rancune du prince de Conti fût tenace, et que celui-ci ne souhaitât que la mort de son rival heureux, il est trop certain et on a, à cette même époque, des exemples de rencontres secrètes qui finirent aussi tragiquement; mais de cette provocation inattendue, faite en plein jour dans le parc de Chambord, à quelques pas du château, il n'y a pas de preuve. C'est un vieillard, au service du maréchal, qui a accrédité cette version; mais ce vieillard, nommé Moret, qui a fait son récit à Merle, il y a quelque soixante-dix ans, n'a point été témoin de la rencontre; il tient son dire d'un domestique qui n'a jamais, par lui-même, tenu registre de l'aventure. Donc, selon cette version, un matin de novembre, une chaise de poste, sans armes, précédée d'un courrier sans couleurs (sans cocarde) entra dans le parc, s'arrêta au bout de l'avenue du parterre; deux personnes en descendirent; le courrier s'en vint au château porter une lettre au

maréchal, « qui était encore couché » (il était huit heures du matin) mais qui s'habilla à la hâte et, suivi d'un aide de camp et d'un seul valet de chambre, descendit par un escalier dérobé et marcha au-devant des arrivants : « Le père Desfins les vit mettre l'épée à la main et, bientôt après, les deux inconnus remontèrent en voiture, et le maréchal, soutenu par son aide de camp, revint au château et se remit au lit. Le bruit courut qu'il venait d'être blessé par le prince de Conti, mais on ordonna le plus grand secret à tous les gens de service. On expédia un courrier à Fontainebleau, où se trouvait la cour, et le roi envoya aussitôt dans une de ses voitures son médecin, M. de Senac, qui arriva quelques heures avant la mort. »

Pourquoi faut-il qu'un fait aussi grave, dont tant de gens furent forcément informés, ne trouve écho dans aucun texte précis émanant d'un témoin de la rencontre ou de la mort? Cet écho sans doute n'aurait pu se faire jour jusqu'à la mort du prince de Conti si gravement compromis d'après cette supposition, mais aurait certainement dû rejaillir, plutôt cent fois qu'une, quarante ans après, pendant la Révolution. Le mystère subsiste donc, jusqu'à ce que quelque érudit trouve la pièce qui l'éclaircisse.

« La France vient de faire une grande perte, écrit Barbier dans son journal... La *Gazette* fait son éloge tel qu'il le méritait, car c'était effectivement le plus grand homme de guerre qu'il y eût eu en France, et peut-être même sans trop dire qu'il y ait eu »; jugement écrit au premier moment, quand les sentiments tout neufs tendent aux extrêmes; les hommes de l'art ne l'ont pas ratifié, et personne ne songe aujourd'hui à mettre Maurice de Saxe au-dessus de Condé, de Turenne, du prince Eugène, ou de Frédéric II, pour ne parler que des hommes de l'ancien régime.

Embaumé sur une table de marbre qu'on conserve encore avec fierté au château, le corps du maréchal, longtemps exposé sur un lit de parade, ne quitta Chambord que le 8 janvier 1751. On avait agité dans le cabinet du roi la question de savoir s'il ne convenait pas d'inhumer à Saint-Denis le vainqueur de Fontenoy, comme on l'avait fait de Turenne, mais on jugea que son luthérianisme était un obstacle insurmontable; comme Louis XV désirait cependant conserver cette glorieuse dépouille à la France, et que, d'autre part, le roi de Saxe ne la réclamait pas, on convint de la placer dans le

temple protestant de Strasbourg. Le sculpteur Pigalle fut chargé d'élever le monument funèbre; il y a travaillé longtemps; c'est son chef-d'œuvre[1].

Chambord, encore une fois, se retrouvait sans maître, c'est-à-dire faisait retour à la couronne qui ne s'en souciait guère; le comte de Frise, neveu du maréchal, hérita de la jouissance du château selon le vœu de son oncle, nouvelle preuve du peu d'intérêt que le roi prenait à cette somptueuse résidence d'antan; mais l'héritier mourut cinq ans après le testateur, et pour un long demi-siècle qui devait compter double dans l'histoire de France, Chambord allait retomber dans l'oubli; sa splendeur avait été brillante mais brève : « La vie n'est qu'un songe, aurait dit le maréchal de Saxe, le mien a été beau, mais il est court. »

Les châteaux de la Loire avaient perdu leur dernière illustration. Pendant plus d'un demi-siècle encore, ils allaient subir l'injure du temps sans que personne songeât à les sauver de l'oubli. Amboise était le premier des trois chefs-d'œuvre qui ait été délaissé (ni Plessis-les-Tours, ni Chinon ne méritent ce titre, et, dès le dix-septième siècle, étaient d'ailleurs en ruine). Depuis Louis XIV aucun souverain n'y avait résidé, ni ne l'avait même visité; on y avait accueilli, comme à Blois, des familles nobles de la province tombées dans un état proche de la misère, les habitants du pays avaient même pris l'habitude d'user des souterrains, de les agrandir et de compromettre

1. Barbier relate dans son journal ces vers composés en l'honneur du maréchal, les chiffres disposés à la fin de chaque vers forment en total le nombre d'années qu'atteignit le héros ; travail plus amusant par la difficulté vaincue que par le talent du versificateur :

Son courage l'a fait admirer de chac 1
Il avait des rivaux, mais il triompha 2
Les combats qu'il gagna sont au nombre de 3
Pour Louis son grand cœur se serait mis en 4
En amour c'était peu pour lui d'aller à 5
Nous l'aurions s'il n'eût fait que le berger Tir 6
Mais pour avoir passé douze... Hic ja 7
Il a cessé de vivre en décembre le 8
Logeait entre le Pont Royal et le Pont 9
Pour tant de *Te Deum* pas un *De Profun* 10
55

peut-être la solidité de la citadelle ; mieux même, des ponts avaient été lancés des maisons voisines sur le roc qu'on avait pioché à différentes hauteurs; en 1737, le duc d'Antin, gouverneur d'Amboise, avait dû prendre un arrêté pour interdire aux visiteurs de faire « leurs commodités » dans le château, et pour ordonner que ceux-ci fussent accompagnés de gardiens; il décidait en même temps que les portes de la citadelle seraient fermées pendant la nuit, pour éviter « aux gens sans aveu » d'y circuler à leur aise, et déjà dans ce même arrêté, on interdisait aux portiers « d'exiger ni recevoir aucune chose soit de la ville ou étrangers qui viendront voir le château ».

Tout l'édifice resta à peu près debout sans subir de grosses réparations jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle; mais alors que Napoléon le donnait à l'ancien consul Roger Ducos, il n'y avait plus qu'à démolir presque tout, si on ne voulait pas être obligé de tout réparer de la base aux combles; ainsi par l'incurie de la monarchie, les détenteurs d'Amboise au dix-neuvième siècle n'avaient plus qu'à laisser tomber tout ce que, pendant plus d'un siècle, on s'était refusé à entretenir.

Blois ne fut pas soigné davantage; après la mort du duc d'Antin, Orry, le nouveau gouverneur, déclara officiellement que le château n'était plus habitable « ni par le roi, ni par aucun prince de sa maison », ce qu'on soupçonnait déjà, vu que Stanislas dans la détresse n'avait pas songé à s'y installer.

Plus tard Mme de Pompadour ayant fait nommer son frère, M. de Marigny, gouverneur du château, le pillage commença au profit de Ménard ; on arracha des sculptures, on démolit des galeries, telle celle des cerfs, construite sous Henri IV, pour terminer disait-on, les casernes du maréchal de Saxe à Chambord ; on chercha même à démolir des bâtiments entiers. Le baron de Breteuil, successeur de Marigny, n'arrêta pas la déchéance; à la veille de la Révolution, il envisageait d'un œil très indifférent le projet de démolition des deux tiers du château, la partie de Louis XII, disait-il, a des murs épais, tout en briques, dont on ne retirera rien, et qui coûtera au contraire fort cher à démolir. « Reste donc à vendre ou à détruire le château de Gaston, et l'aile droite où il logeait et où il est mort (l'aile de François Ier); ce château neuf, ou ainsi

PLANCHE XI

Stanislas Leczinski

(Quand il n'était plus seigneur de Chambord)

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes.
Galerie des portraits.


STANISLAS PREMIER
Roy de Pologne, Duc de Lorraine, et de Bar
Sous les traits de ce Roy dans l'heureuse Lorraine
Le regne des Talens, des Arts,

dénommé, est bâti, ainsi que cette aile droite, en très belle pierre ; il y reste encore des plombs que M. de Marigny n'a point enlevés comme il a fait de superbes poutres de 40 à 50 pieds de longueur qu'il a fait scier le long des murs ; il ne serait plus possible d'en trouver de pareilles dans les forêts du roi. Il serait égal pour moi que l'on détruise ou vende les deux parties qui en sont susceptibles pourvu qu'on voulût bien me traiter comme M. le duc de Gesvres (gouverneur de Mousseau) ; on lui a laissé la jouissance de son logement, de son jardin, de ses appointements pour n'être supprimés qu'après lui. »

Devant de tels actes de vandalisme aussi froidement projetés, on voit de quelle façon ces étranges conservateurs des demeures royales comprenaient leurs devoirs et l'impression que pouvaient faire sur eux les richesses artistiques dont ils avaient la garde. L'ordre vint de Versailles de procéder à la démolition, ordre qui heureusement ne fut point suivi d'exécution, puisque l'année suivante on étudiait le projet, qui allait sauver le château, en lui donnant une affectation utile, d'y caserner un régiment d'infanterie !

Chambord connut à ce moment des jours presque aussi tragiques ; on projeta également une démolition qui eût pu être fructueuse ; il semble aussi, malgré les démentis, qu'on pensa à vendre le domaine ; en 1787 (c'est la même date que pour Blois, et elle correspond à la grande crise financière), le contrôleur du château, Lambert, demanda si on pouvait laisser visiter les acquéreurs, et une comtesse de Rochechouart fit à deux reprises différentes des offres très sérieuses d'achat ; ne les trouva t-on pas assez avantageuses à Versailles, ou y eut-on scrupule d'aliéner ainsi un des plus beaux domaines de la couronne ? On ne sait ; quand la Révolution survint, les choses étaient restées en l'état.

Quel pénible contraste quand, à côté de ces châteaux royaux abandonnés, on se rappelle la vie somptueuse qui continuait à se mener dans les châteaux voisins, que les rois avaient un instant acquis, puis avaient cédés à des princes de leur famille, lesquels eux-mêmes les avaient vendus à des fermiers généraux ! Chaumont, Ussé, Azay, Langeais, tant d'autres soigneusement entretenus par des propriétaires fiers de leurs trésors, n'avaient point connu de mauvais jours ; dans les galeries de Chenonceaux où les filles d'hon-

neur de Catherine de Médicis avaient fait fête à Henri III, la paisible Mme Dupin accueillait Voltaire et Jean-Jacques ; l'ouragan de la Révolution allait passer sur les tourelles ajourées de la Renaissance sans les ébranler.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque de l'Arsenal, *Papiers du maréchal du Bourg*, n° 6615 ; Archives nationales, cartons O[1], 1324, 1325, 1328, 1329[b], 1338, 1339 ; Maréchal DE SAXE, *Lettres et Mémoires* ; BARBIER, *Journal* ; Marquis D'ARGENSON, *Journal et Mémoires* ; Marquise DE REAUX, *Le Roi Stanislas et Marie Leczinska* ; DE RAYNAL, *Le Mariage d'un roi* ; Comtesse D'ARMAILLÉ, *La Reine Marie Leczinska* ; SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *Maurice de Saxe* ; M. DUMOULIN, *Mme Favart*. MAURICE DE SAXE et ses hulans, *Loir-et-Cher historique* (tome VI, année 1893).

LES PRINCES D'ESPAGNE A VALENÇAY

(1808-1813)

VALENÇAY n'est plus la Touraine, ce n'est plus le Blésois, ni l'Orléanais, mais c'est le Berry, région essentiellement tributaire de la Loire. Valençay sis au bord du Nahon, non loin du Cher, dans le département de l'Indre est encore un château de la Loire, écarté sans doute de la pléiade des autres, mais se rattachant étroitement à eux par l'histoire et par l'architecture ; le corps principal du bâtiment date de la Renaissance et le donjon est un chef-d'œuvre de Philibert Delorme. Les d'Étampes, qui furent conseillers et chambellans de Charles VII, l'achetèrent aux Châlons-Tonnerre qui le possédaient depuis plus d'un siècle, et eux-mêmes surent le garder de génération en génération tout près de trois cents ans, ce qui est un bel et rare exemple de traditionalisme. Puis au dix-huitième siècle, la fortune baissant, le financier Law faillit en profiter, acquérant pour 200000 livres la moitié du domaine ; mais la somme ne fut pas payée et pour cause. En 1745 seulement, la marquise de Valençay vendait son domaine à J.-L. Chaumont de la Millière pour la jolie somme de 400 000 livres ; vingt ans plus tard celui-ci trouvait en M. de Villemorien, fermier général, un acquéreur au prix de 620 000 livres ; en moins d'un demi-siècle, Valençay avait singulièrement renchéri.

Au siècle précédent, Dominique d'Étampes avait ajouté au corps principal une aile doublant l'importance du château, ce qui donnait à l'ensemble un caractère d'autant plus curieux que les deux corps de bâtiments, assez dissemblables, se reliaient par une tour étrange qu'on reproduisit aux deux extrémités en diverses dimensions, tour aux toits arrondis ayant quelque rapport avec une construction

orientale. Mais les proportions restant partout les mêmes, rien ne choquait dans cet ensemble : Mlle de Montpensier, qui s'arrêta à Valençay au cours de ses voyages, s'en déclare fort satisfaite, ce qui est un éloge assez rare : « J'y arrivai aux flambeaux, écrit-elle ; je crus entrer dans une maison enchantée ; il y a un corps de logis le plus beau et le plus magnifique du monde ; le degré est très beau, et on y arrive par une galerie à arcades qui a du magnifique ; cela était parfaitement éclairé. Il y avait beaucoup de monde avec Mme de Valençay (née de Montmorency-Boutteville) et quelques dames du pays parmi lesquelles étaient de belles filles ; cela faisait le plus agréable effet du monde. L'appartement correspondait bien à la beauté du degré par les embellissements et les meubles. Il plut tout le jour que j'y séjournai, et il semble que ce temps-là était fait exprès parce que les promenoirs n'étaient que commencés. » Ces promenoirs qui devaient rappeler et prolonger en quelque sorte les magnifiques arcades surbaissées de la Renaissance, ne furent, en réalité, élevées que par M. de Villemorien contre le bâtiment neuf, dans le plus pur style grec.

Villemorien, dont la récente fortune était immense, trouva Valençay insuffisant à son bonheur et doubla cette châtellenie de celle voisine de Luçay dont son fils prit le nom. Mais les mauvais jours vinrent ; les fermiers généraux furent les victimes les moins épargnées de la Révolution ; à l'aube du dix-neuvième siècle, M. de Luçay ayant lourdement grevé sa terre, qui lui restait seule de tout son patrimoine, chercha à la vendre ; il put approcher le premier Consul, l'intéresser à son sort, en même temps qu'il trouvait dans le ministre des Affaires étrangères du moment un amateur très tenté ; mais celui-ci, malgré sa brillante situation politique, malgré un nom très ancien, n'était pas, pour l'heure, très fortuné ; M. de Luçay demandait la forte somme ; Bonaparte désirait l'obliger ; il promit à son ministre de l'aider ; celui-ci s'arrangea du reste pour que le premier Consul fût à peu près le seul payeur : le 17 mai 1803, M. de Talleyrand, car c'était lui, acquérait le château de Valençay, et les terres y attenant, d'une contenance de 19471 hectares, pour la somme de un million six cent mille francs (1600000) !

Pour un citoyen ministre de la République, c'était une riche demeure, telle qu'aucun de ses collègues ne pouvait en espérer une

semblable, demeure plus somptueuse que Mortfontaine acheté par Joseph Bonaparte, le Plessis acquis par Lucien, ou Villiers que venait d'obtenir Pauline ; le premier Consul jugeait-il donc que le personnage qu'il obligeait ainsi de cette impériale façon méritait si haute récompense, valait un tel prix, ou ne pouvait être retenu à son service que par une chaîne si dorée ? Il n'allait pas tarder à constater qu'il s'était lourdement trompé ; mais il sut, le jour voulu, se dédommager.

Talleyrand, fièrement, s'en alla prendre possession de son domaine princier ; prince il ne l'était pas encore, mais n'allait pas tarder à le devenir ; le château, trop somptueux pour un ministre de la République, se trouva l'année suivante convenir à merveille au grand dignitaire du nouvel Empire, grand chambellan très grassement doté ; il convenait à l'empereur que son ministre des relations extérieures pût traiter les ambassadeurs qu'il lui plaisait d'honorer, dans un palais qui eût pu être royal, et déjà en lui donnant cette mission, Napoléon se payait en quelque manière, puisque Valençay n'était pas seulement la maison de campagne du ministre, mais l'annexe d'été du ministère, dont l'hôte devait être, d'abord, le représentant de l'empereur.

Talleyrand eut d'ailleurs peu le loisir d'organiser des réceptions en son château ; en 1805 il était en Autriche, et en 1806 en Pologne ; il revenait en France au lendemain de Tilsitt, de plus en plus sûr de lui, se croyant le diplomate nécessaire, n'étant pas loin d'attribuer à ses seuls mérites la paix glorieuse qu'avait signée l'empereur, baissant à peine la voix pour lancer de mordantes critiques, qui dans le grand silence des cours ne pouvaient rester sans écho. Sollicitant la dignité de vice-grand électeur, et l'obtenant ainsi que la principauté de Bénévent, il se croyait inviolable, et cessait de prendre une part aussi active aux affaires ; fatigué, disait-il, il eût voulu conserver la haute main sur la diplomatie, tout en ne l'ayant jamais eue que d'apparence. L'empereur, peu soucieux des demi-mesures, le remplaça au ministère, et, ce faisant, acheva de s'en faire un ennemi. Des complications naissant en Espagne et en Portugal à ce même moment allaient donner au nouveau vice-grand électeur l'occasion de jouer le double jeu qui l'amènera en quelques mois à trahir l'empereur et la France.

Flattant la manie impériale, Talleyrand commence donc par encourager Napoléon à intervenir dans la Péninsule, où les scandales succèdent aux scandales; c'est d'abord la brouille de la reine Marie-Louise avec son fils Ferdinand, qu'elle traîne devant une junte criminelle, laquelle s'empresse d'acquitter le prévenu; c'est ensuite la révolution d'Aranjuez, où, sous le regard du fils, Charles IV, la reine et leur odieux favori Godoy sont renversés et emprisonnés: le règne de Ferdinand VII commence dans l'anarchie. Le nouveau roi, presque aussi incapable que son père, entouré de brouillons qui le compromettent, met tout son espoir en Napoléon; déjà il a sollicité l'honneur d'entrer dans sa famille, et l'ambassadeur de France, M. de Beauharnais, a lancé le nom de sa cousine Mlle Stéphanie Tascher de La Pagerie, cousine, conséquemment, de l'impératrice. L'empereur n'a rien répondu; son parti est pris; il veut se débarrasser de ces Bourbons dégénérés, et substituer sa race à la leur; Talleyrand consulté n'a pas dit non; il ne sait ce qui l'attend. Un drame étrange se joue à Bayonne dans la seconde quinzaine d'avril 1808; l'empereur a convoqué au pied de son trône Charles IV et Ferdinand VII, le roi détrôné par la révolution d'Aranjuez, le roi élevé par celle-ci; il écoute leurs doléances, leurs accusations récipropres; il demande à Ferdinand de renoncer à une couronne volée à son père, lui offrant en compensation le trône d'Etrurie; Ferdinand proteste; l'offre de la compensation est retirée; on ne dissimule plus la volonté d'aboutir quand même, on emploie tour à tour la menace et la ruse; le chanoine Escoïquitz, conseiller intime du prince, est chambré par l'empereur et sort de l'entrevue presque séduit; pourtant la résistance ne peut se prolonger; Charles IV a repris l'exercice de ses droits pour nommer le grand-duc de Berg, son légitime lieutenant dans son royaume. Ferdinand, le 6 mai, abdique les siens entre les mains de son père qui, quelques heures plus tard, remet sa couronne à Napoléon. Ainsi sous le regard de l'empereur, et par sa seule volonté, une dynastie s'effondre sans qu'il soit besoin d'aller la détrôner au cœur de son royaume; jamais pareil abaissement ne s'était vu; jamais renonciation en principe plus régulière n'avait été moins spontanée et plus entachée de nullité.

Napoléon paya l'abandon d'un royaume de la promesse de quel-

ques subsides : liste civile de 7 500 000 francs, pour le roi Charles, cession viagère du château de Compiègne et donation irrévocable du domaine de Chambord; pour le prince des Asturies, « puisque Sa Majesté n'est plus que Son Altesse », donation du domaine de Navarre et promesse d'un million de revenu; pour les autres enfants, une pension de 400 000 francs. C'était peu et c'était encore trop; Napoléon ne tint pas le quart de ses promesses. Charles IV résida à peine quelques mois à Compiègne, que l'empereur tenait à garder à sa disposition, et où, en 1810, il reçut Marie-Louise; on oublia de lui confirmer la donation de Chambord qui fut l'année suivante le lot glorieux de Berthier, créé prince de Wagram; Ferdinand et ses frères ne connurent jamais Navarre, que l'empereur offrit à Joséphine répudiée. Tandis que Charles IV errait misérablement en France, et s'installait à Marseille, quémandant le subside promis qui ne venait pas, Ferdinand, traité comme un prisonnier de guerre, était confié à la vigilance de celui qui avait conseillé toute l'affaire : le 9 mai, l'empereur avait envoyé à Talleyrand cette lettre qui est un chef-d'œuvre d'ironie : « Le prince des Asturies, l'infant don Antonio son oncle, l'infant don Carlos son frère, partent mercredi d'ici, restent vendredi et samedi à Bordeaux et seront mercredi à Valençay. Soyez-y rendu lundi au soir. Mon chambellan, de Tournon, s'y rend en poste afin de tout préparer pour les recevoir. Faites en sorte qu'ils aient là du linge de table, et de lit, de la batterie de cuisine. Ils auront huit ou dix personnes de service d'honneur et le double de domestiques. Je donne l'ordre au général qui fait les fonctions de premier inspecteur de la gendarmerie à Paris, de s'y rendre et d'organiser le service de surveillance. Je désire que ces princes soient reçus sans éclat extérieur, mais honnêtement et avec intérêt, et que vous fassiez tout ce qui sera possible pour les amuser. Si vous avez à Valençay un théâtre, et que vous fassiez venir quelques comédiens, il n'y aura pas de mal. Vous pourriez y amener Mme de Talleyrand avec quatre ou cinq dames. Si le prince des Asturies s'attachait à quelque jolie femme, cela n'aurait aucun inconvénient, surtout si on en était sûr. J'ai le plus grand intérêt à ce que le prince des Asturies ne commette aucune fausse démarche. Je désire donc qu'il soit amusé et occupé. La farouche politique voudrait qu'on le mît

à Bitche ou dans quelque château fort; mais comme il s'est jeté dans mes bras, qu'il m'a promis de ne rien faire sans mon ordre, et que tout va en Espagne comme je le désire, j'ai pris le parti de l'envoyer dans une campagne en l'environnant de plaisirs et de surveillance. Que ceci dure le mois de mai et une partie de juin, les affaires d'Espagne auront pris une tournure, et je verrai alors le parti que je prendrai.

« Quant à vous, votre mission est assez honorable : recevoir chez vous trois illustres personnages pour les amuser est tout à fait dans le caractère de la nation et dans celui de votre rang. »

Talleyrand ne dit rien de la surprise et de l'indignation qu'il ressentit à la réception de cette missive! Eh quoi! l'empereur l'expropriait donc de Valençay, disposait à sa guise de ce domaine qu'il lui avait donné, y envoyait un de ses chambellans pour tout préparer, et sa gendarmerie pour y exercer une surveillance étroite! Bien mieux, il le commettait lui, Talleyrand, au rôle et au poste de geôlier de prison, ou d'amuseur de princes en détresse, et quels princes : les petits-fils de Louis XIV! Et de quel ton lui disait-il que cette mission était honorable et digne de son caractère! L'empereur, il n'en pouvait douter, entendait le compromettre par ce service et l'attacher plus étroitement à lui, tout en le punissant de ses velléités d'indépendance; mais cette solidarité trop lourde, Talleyrand était décidé à la rejeter sans retard; moins de six mois après, il blâmait tout haut l'expédition d'Espagne et, à l'entrevue d'Erfurt, liait partie avec l'empereur de Russie et le ministre d'Autriche contre l'empereur son maître; il n'est pas exagéré de dire que la trahison de 1814 trouve un de ses prétextes dans l'affront supporté en 1808, et dans la rancune sans cesse amassée depuis.

Sans doute Napoléon ne paraissait pas, au premier moment, vouloir établir définitivement les princes d'Espagne dans le château de son grand chambellan; la lettre parlait d'un séjour d'un mois : « le mois de mai et une partie de juin »; Valençay était une étape sur le chemin de Navarre (situé comme on sait au delà d'Evreux); mais il attendrait, pour décider un parti, la tournure que prendraient les affaires d'Espagne, et le terme de ce provisoire devenait dès lors bien aléatoire.

Sans doute aussi, l'empereur, très large sur les questions d'ar-

gent, dédommagerait le châtelain de Valençay de cette expropriation momentanée, et il appert que Talleyrand obtint une indemnité annuelle de 50 000 francs, dont il se garda fort de parler; il affecta bientôt de se désintéresser de ce domaine dont, jusqu'à la fin de l'empire, il resta en effet éloigné.

Mais au premier moment force lui fut bien de s'exécuter et de remplir la mission que l'empereur lui confiait. Il le fit avec la bonne grâce apparente qui lui était habituelle; le 13 mai il avait écrit à l'empereur : « Je répondrai par tous les soins à la confiance dont Votre Majesté m'honore; le château est abondamment pourvu de cuisiniers, de vaisselle, de linge de toutes espèces. Les princes y auront tous les plaisirs que peut permettre la saison, qui est ingrate. Je leur donnerai la messe tous les jours, un parc pour se promener, une forêt bien percée, mais où il y a très peu de gibier, des chevaux, des repas multipliés et de la musique. Il n'y a point de théâtre; il serait plus que difficile de trouver des acteurs. Il y aura d'ailleurs assez de femmes pour que les princes puissent danser si cela les amuse. »

Fidèle au rendez-vous, il s'empressa donc de se rendre à Valençay, emmenant avec lui Mme de Talleyrand, non pas certes pour son plaisir, puisque le ménage était depuis longtemps désuni; il attendit plusieurs jours, le programme fixé ayant eu un léger retard; enfin, le 19 mai, les princes arrivèrent, soigneusement encadrés par une escorte de gendarmerie conduite par le colonel Henri lequel ne badinait pas avec les ordres reçus. Après le guet-apens de Bayonne, ils pouvaient tout craindre; quand ils aperçurent le château dont la masse élégante domine la vallée du Nahon, qu'ils eurent traversé les deux cours d'honneur aux vastes proportions, et pénétré par le donjon dans cette cour intérieure superbe et riante, leur inquiétude commença à se dissiper : Valençay n'avait point l'apparence d'une prison, et l'Espagne ne leur eût point offert château plus agréable et moins austère; l'accueil au reste semblait sinon royal, du moins fort honorable : Talleyrand, entouré des chambellans d'Arberg et Tournon, tête nue, attendait les voyageurs au bas des degrés; point ne fut besoin d'aider Ferdinand à descendre de la lourde berline espagnole d'un luxe désuet et incommode; il en sauta, et voyant ces gens inclinés devant lui, ne

dissimula pas un sourire de satisfaction; en une phrase comme il savait les tourner, Talleyrand se présenta et fit les honneurs de ce château qu'il mettait à la disposition des princes. Quelles étaient à cette heure les réflexions de cette âme insondable, on ne le sait; celles qu'il écrivait pour la postérité, vingt ans plus tard, ne sauraient passer pour un document historique; du moins éclairent-elles la manière du diplomate roué : « Ce moment (l'arrivée des princes) a laissé dans mon âme une impression qui ne s'en effacera point. Les princes étaient jeunes, et sur eux, autour d'eux, dans leurs vêtements, dans leurs voitures, dans leurs livrées, tout offrait l'image des siècles écoulés. Le carrosse d'où je les vis descendre pouvait être pris pour une voiture de Philippe V. Cet air d'ancienneté, en rappelant leur grandeur, ajoutait encore à l'intérêt de leur position. Ils étaient les premiers Bourbons que je revoyais après tant d'années de tempêtes et de désastres. Ce n'est pas eux qui éprouvèrent de l'embarras, ce fut moi, et j'ai du plaisir à le dire. » Point n'est besoin de chercher la date à laquelle ces lignes furent écrites; il est aisé de comprendre qu'elles sont postérieures à 1815 et antérieures à 1830. Toute la suite du récit de Talleyrand est composée dans ce style; aussi doit-on le lire avec précaution; quand il écrit qu'il parla en maître au colonel Henri, le trouvant trop brutal, « pour lui faire comprendre que Napoléon ne régnait ni dans les appartements, ni dans le parc de Valençay », on a peine à croire à tant de fermeté que les faits démentaient : la preuve, eût pu repartir le gendarme, que mon maître règne ici comme ailleurs, c'est qu'il y a envoyé les princes sans demander votre consentement.

Que Talleyrand ait pris soin d'entourer ses hôtes « de respects et d'égards », qu'il « n'eût permis à personne de se présenter devant eux qu'après en avoir obtenu d'eux-mêmes la permission, et en habit habillé », cela est vraisemblable; en maintenant les princes dans cette retraite forcée, l'empereur ne désirait pas les humilier, mais seulement les isoler des mouvements politiques, et surtout des Espagnols, leurs sujets de la veille; il fallait couper tout rapport entre les uns et les autres, faire croire à Ferdinand qu'il n'y avait point de question d'Espagne, et que son peuple se ralliait unanimement au nouveau roi Joseph Bonaparte, et aux Espagnols que Ferdinand avait librement renoncé à eux. C'est à maintenir cet isolement politique

que la police impériale devait veiller jalousement pendant cinq ans : dès les premiers jours, Talleyrand disait la surveillance excellente et écrivait à l'empereur : « Le château et les environs sont dans la tranquillité la plus parfaite. Je ne crois pas qu'il y ait un lieu dans le monde où on sache moins ce qui se passe en Europe. » Si, quelques mois plus tard, Talleyrand se fût trouvé derechef à Valençay, il eût été le meilleur informateur de Ferdinand. Pour le moment, il ne pensait qu'à remplir son rôle de maître de maison, en occupant les loisirs de ses hôtes; ce ne fut pas tâche facile.

Pourtant, dans les premières heures, ils se grisèrent de liberté; étroitement surveillés par leurs parents et le prince de la Paix, ils avaient été élevés dans la retraite la plus sévère, condamnés à une inaction absolue qui avait atrophié aussi bien leur intelligence que leur corps: « Croirait-on qu'à Valençay, écrit Talleyrand sans qu'on ait lieu de suspecter son dire, je fis connaître aux princes d'Espagne un genre de liberté et de plaisirs qu'ils n'avaient jamais connu auprès du trône de leur père? Jamais à Madrid les deux princes aînés ne s'étaient promenés ensemble, sans une permission écrite du roi. Etre seuls, sortir dix fois par jour dans le jardin, dans le parc, étaient des plaisirs nouveaux pour eux; ils n'avaient jamais pu être autant frères. Je ne puis dire pourquoi la chasse, l'exercice du cheval, la danse leur avaient été interdits en Espagne. Je leur ai fait tirer leur premier coup de fusil; je les confiai pour cela à un ancien garde de Mgr le prince de Condé, nommé Aubry et qui avait appris à tirer à Mgr le duc de Bourbon. »

Mais pour la chasse, la saison était un peu avancée, ou ne l'était pas assez; Mme de Talleyrand essaya de quelques bals; mais qui pouvait-on y convier, puisque l'ordre formel était d'isoler les princes? Il semble que des paysans et leurs compagnes, peut-être certaines danseuses dont on avait des raisons d'être sûres, furent admises dans ces réunions, dans les salons de danse ou mieux sur la terrasse qui est en face du château: « Elle devint notre salle de bal, écrit encore Talleyrand, pour que les princes pussent rencontrer comme par hasard quelques-unes de ces danses qu'on appelle rondes, et auxquelles on peut se mêler sans savoir danser; des guitares et entre autres celles de Castro se trouvaient dans tous les coins du jardin ». Le matin, ils prenaient des leçons de danse sans grand entrain; peut-être même

prenaient-ils des leçons de maintien, ce qui n'aurait pas été inutile; l'après-midi, ils montaient à cheval, se promenaient en calèche, ou faisaient une partie de pêche dans le Nahon; le soir Mme de Talleyrand les régalait de musique, « les boléros, les fandangos se faisaient entendre de tous côtés ».

Talleyrand aurait bien voulu leur procurer des occupations plus sérieuses; mais sur ce point il avoue n'avoir pu réussir : « J'avais cherché à leur faire passer quelques heures dans la bibliothèque; je n'eus pas grand succès, quoique le bibliothécaire, M. Fercoc, et moi essayassions de tous les moyens que nous pouvions imaginer pour les y retenir. Ayant échoué par l'intérêt seul des livres, nous employâmes la beauté des éditions, puis les ouvrages qui renfermaient des gravures; nous descendîmes même jusqu'aux images; je n'ose dire à quel point tout fut inutile. Don Antonio, leur oncle, qui redoutait pour eux la grande partie des livres qui composent une bonne bibliothèque, imaginait bientôt quelque raison pour les engager à rester chez eux; et à cela il trouvait moins de résistance que quand il voulait leur faire quitter les exercices et les amusements qui font à la campagne le charme des soirées d'été. » Les princes d'Espagne étaient donc et demeurèrent rebelles à toute culture intellectuelle. Leurs goûts artistiques n'étaient pas davantage formés ni formables; à peine jetèrent-ils les yeux sur les objets d'art que le maître de céans avait commencé à amasser en sa demeure; sans doute les collections étaient moins riches alors qu'elles ne le furent vingt-cinq ans plus tard, lors de la grande époque de Valençay, quand Talleyrand vieilli y recevait tout le monde politique de la monarchie de Juillet; mais la décoration même des appartements, soigneusement conservée depuis le siècle précédent, suffisait à donner à chacune des pièces d'honneur un cachet qui pouvait plaire : don Antonio, l'oncle des infants, plus simple d'esprit qu'eux-mêmes, ne trouva pas de plus grand plaisir que d'installer dans une des pièces qui lui était réservée une collection de plantes qu'il arrosait journellement à la lance, en même temps que les étoffes de brocart qui tapissaient les murs !

L'appartement de ce vandale occupait le rez-de-chaussée à droite du vestibule; celui de Ferdinand en occupait la gauche; on lui avait donné comme chambre une large pièce ronde située dans la tour

dominant le Nahon, d'où il pouvait jouir de la vue la plus étendue etla plus variée; son frère don Carlos demeurait au premier étage, juste au-dessus de lui : ils encombraient leurs appartements de « brimborions » sans valeur que les gens du pays leur faisaient payer très cher. Mais par ailleurs ils négligaient d'utiliser leurs revenus annuels avec peine obtenus mais largement suffisants, pour leurs besoins restreints, en faisant œuvre pie; ils se laissaient vivre insouciants et presque satisfaits de leur inutilité. « Priez Dieu, disait Ferdinand au curé de la paroisse, que nous n'ayons jamais de motifs de regretter Valençay! » Saine prière que, pour le malheur de l'Espagne, la Providence ne daigna pas exaucer!

Talleyrand ne devait pas longtemps s'endormir à Valençay; cette vie monotone et sans intérêt n'était pas pour lui plaire; il avait hâte de rentrer à Paris et de reprendre du service actif auprès de l'empereur; Napoléon combla ses désirs en l'emmenant à sa suite à Erfurt; mais aux yeux de ses hôtes, l'habile homme fit mine d'être peiné; ceux-ci pleurèrent son départ, lui firent mille cajoleries, allant jusqu'à lui offrir en souvenir les vieux livres de prières dont ils se servaient à l'église, cadeau spécialement désigné pour un irréductible voltairien défroqué; l'ex-évêque d'Autun les reçut « avec un respect et une émotion qu'il n'eut pas la témérité d'exprimer ». Le 30 août 1808, Ferdinand, Carlos et Antonio lui adressèrent un émouvant satisfecit, que Talleyrand conserva jalousement dans ses archives : « Les bontés dont V. A. S. nous a comblés depuis que nous avons le bonheur de le connaître, l'aimable hospitalité que nous lui devons et mille motifs de la plus vive reconnaissance joints à la haute estime que ses grandes calités (*sic*) nous ont inspirée, nous font un devoir bien agréable de vous assurer par le moyen du duc de San Carlos et du chanoine Escoïquitz, porteurs de cette lettre, des sentiments de parfaite et inviolable amitié que nous lui avons vouée, quoique nous soyons bien persuadés que nous ne pouvons les exprimer que faiblement, de même que les regrets que nous cause votre absence, bien que modérés par l'espérance qu'elle sera favorable à l'expédition de nos affaires, et que nous aurons le plaisir de le revoir. »

L'espérance était vaine, car Talleyrand se garda bien de se montrer favorable aux affaires des princes; quand les difficultés

surgirent en Espagne, il prétendit avoir déconseillé l'expédition, s'attirant ainsi un démenti formel de l'empereur et une retentissante disgrâce; défense lui fut faite, entre autres, de retourner à Valençay où la surveillance se fit plus étroite. Pedro Macanaz en se rendant à Paris pour une mission des princes, parlait-il trop, il était arrêté et écroué à Vincennes jusqu'en 1814; les châtelains voisins se montraient-ils favorables aux prisonniers, la surveillance s'étendait jusqu'à eux et le marquis de Bartillat, qui résidait à Celles-sur-Cher, était brutalement expédié à Vincennes non sans avoir d'ailleurs prêté l'oreille à certains projets audacieux. Avec les difficultés grandissantes dans la péninsule, le soin de maintenir les princes dans l'ignorance était plus scrupuleusement observé; Lavallette et ses agents arrêtaient et dépouillaient les courriers à l'adresse de Valençay; un domestique recevait-il quelques lettres chiffrées, il était impitoyablement emprisonné au fort de Ham; les commerçants en rapport avec le château couraient risque de voir leurs boutiques fermées.

Au mois de mars 1809, Napoléon, qui préparait l'expédition d'Autriche, après avoir tenté en vain un pas décisif dans la péninsule, fatigué des plaintes incessantes relatives au non-versement des mensualités promises, décida de diminuer de plus de moitié les frais d'entretien de la petite cour en en expulsant trente personnes, grands dignitaires ou domestiques : un aumônier Ostolazza, un marquis d'Ayerbe, un duc de Feria, un général Antonio Correa, un marquis de Guadalcazar qui venait de contracter mariage dans la région, durent quitter Valençay le samedi saint et regagner l'Espagne; on ne pouvait les plaindre de recouvrer leur liberté, mais ils gémissaient de laisser leurs princes plus isolés.

Leur résidence prenait de plus en plus l'aspect d'une prison; tenter de les en arracher était une folie que quelques-uns pourtant méditèrent; un Français, Bonaventure de Malibran, se fit donner par la junte espagnole passeports et subsides à cet effet; il n'avait pas encore franchi les Pyrénées qu'il était allégé de l'un et des autres; un Espagnol, Miguel y Forte, agit avec plus de méthode et de prudence; il vint en France dans l'été de 1809 inspecter la région et se rendre un compte exact de l'état de la surveillance; sagement, il pensa qu'il n'y avait rien à faire et s'en revint à Londres affirmer à l'ambassadeur Cévallos que son roi était bien gardé.

D'autres furent plus entreprenants et moins prudents. Quelques royalistes revenus d'émigration depuis le Consulat, apparemment ralliés au gouvernement impérial, recommençaient, depuis l'expédition d'Espagne et la rupture entre Napoléon et le pape, une campagne de dénigration, voire de complots, sous le couvert de la Congrégation. Délivrer Ferdinand leur parut une des entreprises les plus susceptibles de nuire à l'empereur; Adrien et Mathieu de Montmorency, depuis plusieurs années en rapport avec le duc d'Ossuna dont ils avaient facilité la fuite, reçurent des instructions de la junte espagnole qu'ils s'engagèrent à faire passer à Valençay; et on conspira d'une évasion des princes à Chaumont où s'était réfugiée Mme de Staël, à Ussé chez le duc de Duras. Plusieurs gentilshommes de la région furent mis dans le secret et servirent d'intermédiaires, notamment le marquis de Bartillat et Madame de Saint-Aignan, dont les châteaux étaient tout proches de Valençay. On espéra pouvoir rencontrer, comme par hasard, les princes au cours d'une chasse ou d'une promenade, les aborder, les mettre directement au courant de la situation de la péninsule, leur proposer des plans d'évasion; mais la police impériale veillait; elle découvrit une première fois quelques vestiges du complot; les princes y perdirent un peu de leur liberté; les grandes promenades à cheval en forêt leur furent interdites, Mme de Saint-Aignan enfermée à Blois, Bartillat étroitement surveillé.

Les Montmorency ne se découragèrent pas pour si peu : « Mathieu et moi », écrit Adrien qui a relaté l'incident dans une note intime, « nous résolûmes de nous ouvrir au duc de San Carlos et au chanoine Escoïquitz; ils venaient de quitter Valençay et se trouvaient à Paris pour y négocier, aux termes du traité de Bayonne, l'établissement des princes; j'avais quelques facilités pour voir le duc de San Carlos et le chanoine chez M. de Talleyrand [le rendez-vous était bien choisi!], mais ce lieu n'était pas commode pour les explications. Mathieu avait sagement imaginé un lieu de réunion plus sûr à l'hospice des Quinze-Vingts... Il est vrai de dire que nous ne rencontrâmes pas dans les deux confidents du roi toute l'ardeur que nous aurions souhaitée pour éveiller dans l'âme de leurs princes l'énergie et le courage qui étaient nécessaires pour seconder nos desseins... En attendant la réponse aux propositions que le duc

de San Carlos devait porter lui-même à Valençay, nous continuerions d'aviser à tous les moyens d'exécution; en effet, dans le mois d'octobre suivant, nous fîmes un voyage sur les côtes de Normandie, dans l'objet de nous assurer d'un asile et des moyens d'embarcation. Cet asile, nous l'avions trouvé aussi solitaire que nous pouvions le souhaiter dans un château sur les bords de la mer, appartenant à un gentilhomme tout dévoué à notre cause; du reste, tous ces desseins avortèrent, parce que nous ne reçûmes point de nouvelles de Valençay... »

San Carlos jugea sans doute l'entreprise trop hasardeuse pour la recommander à son maître; peut-être eut-il vent que la police était de nouveau sur la trace du complot et n'attendait que le début d'exécution pour intervenir; toujours est-il qu'en novembre 1810, Mme de Staël se vit exilée à Coppet et qu'au mois d'août suivant, Mathieu de Montmorency, qui n'avait jamais été si actif, qui venait de visiter, par une étrange faveur, les principaux prisonniers espagnols et italiens retenus sur divers points du territoire, se voyait exilé à quarante lieues de Paris.

Entre temps, une autre intrigue s'était nouée dont le principal artisan était le baron de Kolli. Cet aventurier, qui ne paraît pas avoir été en relations avec les Montmorency, obtint de la cour de Londres et d'une dame de Bonneval des fonds importants, menue monnaie, lettres de change et diamants pour près de 200 000 francs, en même temps que des pièces d'identité, à vrai dire superflues, telle une lettre autographe de Charles IV à Georges III et quelques lignes de Wellesley (le futur Wellington). Le 9 mars 1810, le soi-disant baron de Kolli, simple Collignon de son vrai nom, débarquait près de Quiberon, à Sarzeau, en compagnie d'un ancien commissaire au bureau de la guerre, Constant de Saint-Bonel; il se dirigea sur Paris pour négocier ses lettres de change et vendre quelques diamants; terré à Vincennes, il se croyait à l'abri de toutes recherches, quand la police de Fouché, depuis quelque temps à l'affût, l'arrêta avec d'autant moins de peine qu'un de ses complices, Richard, le dénonça. Napoléon, heureux de pouvoir compromettre du même coup le gouvernement britannique et les prisonniers de Valençay, voulut pousser plus loin ses avantages : le traître Richard reçut les pièces d'identité venues de Londres dont plusieurs étaient

fausses et dut aller à Valençay obtenir de Ferdinand une sorte d'acquiescement au projet d'enlèvement; se méfiait-il du courage du prince, doutait-il de pouvoir le décider à une aussi audacieuse aventure, Richard préféra faire son offre à un conseiller intime de Ferdinand, d'Amezaga, lequel n'eut rien de plus pressé que de dénoncer le projet au gouverneur du château, le colonel Berthemy. La ruse de l'empereur avait échoué; Ferdinand n'avait pu être compromis; bien mieux, quand il apprit de quelle aventure il avait failli être victime, le prince des Asturies protesta par lettre de sa fidélité à l'empereur; et comme on touchait aux fêtes du mariage autrichien il fit chanter des *Te Deum* à Valençay, fit donner concerts et feux d'artifices à l'occasion de cet heureux hymen. Le *Moniteur* n'en dénonça pas moins le fameux complot qui avait si misérablement échoué, publiant en même temps les lettres confiées par le gouvernement de Londres et la soumission de Ferdinand, comme pour faire savoir à chacun, Anglais ou Espagnols, combien peu intéressant était le personnage pour la cause duquel la péninsule était depuis deux ans à feu et à sang. Talleyrand lui-même blâma la lâcheté du prince : « Ferdinand VII s'humilia sans mesure sous la main de son oppresseur, put-il écrire, jusqu'au point de le féliciter de ses victoires sur les Espagnols! »

Il aurait pu ajouter que le prince avait chargé le préfet de Loir-et-Cher, Chicoilet de Corbigny, qu'il recevait à sa table, de demander pour lui à l'empereur la main d'une princesse de la maison impériale. Les Anglais se rendirent-ils compte de la vanité de leurs tentatives d'évasion; les membres de la junte insurrectionnelle de Cadix devinèrent-ils que Ferdinand leur était plus utile de loin qu'il aurait pu l'être de près. Toujours est-il qu'on ne trouve plus trace de complots sérieux relatifs à Valençay; et pourtant la police, qui surveillait les princes avec un soin jaloux, ne manquait pas d'adresser quotidiennement au ministre des bulletins qui suffisent à remplir plusieurs cartons des Archives nationales. En réalité, après comme avant l'alerte, la vie se continua sans autres incidents au château que des incidents domestiques; des querelles d'intérieur rendirent nécessaire le départ d'Amezaga, et le gouverneur Berthemy dut céder la place au commandant Reiset; les princes, de qui on n'avait décidément rien à craindre, recevaient plus régulièrement

rement leur pension et la dépensaient royalement en dons et aumônes dont chacun faisait son profit; la religion semblait leur suprême consolation; depuis le départ de Talleyrand, leur piété, voire même leur austérité, avait progressé; ne conte-t-on pas que plusieurs tableaux de la collection du châtelain choquèrent leur pudeur et qu'on dut les emballer à la hâte pour empêcher don Antonio de les arroser de sa lance? Ce n'était pas par hypocrisie, comme Tartufe; ils y allaient « de bonne foi, disait Reiset ; ce ne sont pas des grimaces ». Le secret des affaires de leur ancien royaume fut-il jusqu'au bout bien gardé? On en peut douter; on sait même qu'ils apprirent la défaite des Arapiles et qu'un sourire sarcastique erra ce jour-là sur les lèvres de Ferdinand; mais quand, le 19 novembre 1813, un sieur del Bosque lui demanda une audience de la part de l'empereur, le prince était loin de penser que c'était pour lui rendre sa couronne.

***

Revenu de Mayence en quelques heures, le 9 novembre 1813, après avoir laissé son armée en pleine retraite sur le Rhin, l'empereur, dont la destinée tragique se précipitait, comprit que l'Espagne était perdue pour lui sans retour et que s'il pouvait en rappeler d'urgence ses troupes pour les porter sur la frontière du Nord menacée, sa situation militaire en deviendrait sensiblement meilleure; mais, même en ces circonstances terribles, l'empereur n'était pas homme à ne pas prendre ses précautions ; renvoyer Ferdinand, tout de go, au delà des Pyrénées, c'était risquer de le voir prendre sa revanche de 1808 et de l'avoir comme ennemi quelques semaines plus tard ; il fallait donc négocier avec lui, tenter de s'en faire un allié contre les Anglais que le nouveau roi allait trouver maîtres de son territoire. En trois jours, Napoléon a pris son parti : le 13 novembre, il dicte au duc de Bassano, ministre des relations extérieures, des instructions destinées au comte de La Forest, diplomate de grande école, qui, après une belle carrière, vient de passer cinq ans en Espagne comme ambassadeur de France auprès du roi Joseph ; nul mieux que lui ne saura négocier avec Ferdinand sans le froisser, dans les formes les plus protocolaires ; nul ne connaît mieux l'état

de la Péninsule et ne saura mieux révéler au prince le nécessaire, en lui celant ce qui pourrait l'effrayer ; il est justement à portée dans sa terre de Freschine près de Blois ; c'est lui qui, dans le plus grand secret, sous le nom espagnolisé de del Bosque, devra se rendre incontinent à Valençay ; il eût, après une ambassade longue et fatiguante, aimé prolonger plus avant son repos, mais il sait qu'on ne se dérobe pas aux ordres impériaux, et, tout souffrant qu'il est encore au reçu de la lettre du duc de Bassano, le 15 novembre, il fait de rapides préparatifs ; le 17 au soir, il arrive à Valencay et va modestement coucher à l'auberge sans attirer l'attention ; le lendemain, il est introduit auprès des princes et remet à Ferdinand la lettre impériale dont il est porteur :

Mon cousin. — Les circonstances actuelles de la politique de mon empire me portent à désirer la fin des affaires d'Espagne. L'Angleterre y fomente l'anarchie, le jacobinisme et l'anéantissement de la monarchie et de la noblesse pour y établir une république. Je ne puis qu'être sensible à la destruction d'une nation si voisine de mes États, et avec laquelle j'ai tant d'intérêts maritimes communs. Je désire donc ôter tout prétexte à l'influence anglaise et rétablir les liens d'amitié et de bon voisinage qui ont existé si longtemps entre les deux nations. Je désire que Votre Altesse soit persuadée des sentiments d'estime et d'attachement que j'ai pour elle.

Un aveugle n'eût pas été plus surpris par la lumière que Ferdinand par cette missive ; traité en prisonnier depuis cinq ans ; tenu soigneusement dans l'ignorance des affaires politiques, aussi bien d'Espagne que d'Allemagne ou de Russie, il regarda stupéfait son interlocuteur, et, ne comprenant pas, il se méfia ; les souvenirs de Bayonne étaient trop récents pour qu'il eût oublié comment on l'avait joué ; sans doute il n'avait plus grand'chose à perdre, mais il voulait savoir ce qu'il avait à gagner ; il répondit donc que « comme dans sa position il ne pouvait rien par lui-même, c'étaient les intentions de l'empereur qu'il avait besoin de connaître plus particulièrement avant de fixer son esprit sur le parti qu'il avait à prendre ». Or, avant de préciser les siennes, l'empereur entendait connaître celles de Ferdinand ; le premier article des instructions de La Forest consistait à « s'assurer des dispositions des princes espagnols ». Si don Carlos, à vingt-cinq ans, avait déjà l'ardeur combative qui le fera plus tard prétendre au trône contre sa nièce Isabelle,

et se montrait tout prêt à traiter pour regagner la liberté et son pays, Ferdinand, plus timide, refusait de prendre des responsabilités qui lui pouvaient attirer de nouveaux malheurs ; il demandait aide et conseil ; on ne les lui refusa pas, persuadé que chacun des Espagnols retenus depuis cinq ans en France, était prêt à tout pour en sortir : le duc de San Carlos, dont la passion pour Mme de Talleyrand avait, en 1808, défrayé la chronique du château, et qui depuis, avait dû subir une prison rigoureuse à Lons-le-Saunier, arrivait le 22 novembre à Valençay après avoir eu un entretien particulier avec Napoléon ; le chanoine Escoïquitz, l'intermédiaire des débuts, le secrétaire intime, Macanaz, si brutalement enfermé à Vincennes, vont être, peu après, renvoyés auprès de leurs maîtres.

Devant ces premières concessions, Ferdinand se redresse, il fait à nouveau figure de prince, et quoique La Forest ne l'appelle encore qu'Altesse, il sent qu'il est déjà redevenu Majesté. Dès le 20 novembre, il a posé le principe qui va retarder la solution de l'affaire contre le gré impérial : « Il est indispensable, déclare-t-il pour répondre aux intentions de l'empereur, de se concerter avec les autorités qui exercent provisoirement en Espagne l'autorité royale en son nom ; il ne peut faire un pas qu'avec le concours et en présence d'une commission qui lui serait envoyée par le gouvernement auquel le peuple espagnol obéit. » En deux jours il s'est mis bien rapidement au fait !

Après avoir poussé la méfiance jusqu'à dire « qu'il n'avait confiance dans aucun des Espagnols restés en France sans exception », il s'adoucit quelques jours plus tard à la vue de San Carlos, qu'il nomme son plénipotentiaire ; mais quelque large que soit l'abandon fait de l'Espagne par Napoléon, le prince discute âprement certains points de la convention à intervenir. Napoléon veut l'obliger à rompre avec l'Angleterre ; Ferdinand y a quelque scrupule, sachant que la Régence a, en son nom, pris des engagements avec le cabinet de Londres ; l'empereur veut garantir les possessions des partisans du roi Joseph, mais Ferdinand ne veut pas que ceux qui lui sont restés fidèles soient sacrifiés.

Par contre, il est une des propositions de l'empereur que le prince semble accueillir avec faveur, et qui a pour lui-même la plus grande importance : c'est celle relative à son mariage : « Si, lorsque

le prince Ferdinand sera rétabli sur le trône, lit-on dans les secondes instructions destinées à La Forest, il considère comme une garantie des intentions de la France et comme un moyen de rattacher à son trône les partisans du roi Joseph, un mariage avec la fille aînée de ce prince qui est âgée de treize ans, qui a de la santé, de la beauté, et qui est déjà nubile, Sa Majesté pourra consentir à cette union ; elle ne la regarde pas comme une condition. » Etrange proposition qui aurait eu pour conséquence de mettre sur le trône d'Espagne une princesse dont le père n'avait pu s'y maintenir, et qui avait été combattu comme usurpateur ; nulle situation n'aurait été plus délicate que la sienne : Ferdinand accueillit « cette ouverture avec infiniment de grâce, et a manifesté sur sa figure l'expression d'une véritable satisfaction. Il a dit à La Forest que l'empereur savait quel prix il avait mis autrefois à des liens de famille avec lui, qu'il pensait toujours de même et que, plus tard, lorsqu'il serait sur le trône, entouré de conseils nationaux et délibérant sur l'établissement qu'il devait rechercher, il ne pourrait oublier une pensée qui l'avait déjà occupée. » Tout en paraissant satisfait, Ferdinand savait d'ailleurs bien reporter tout arrangement à une date où il devinait que son gouvernement ne le lui laisserait pas prendre.

Au 1er décembre, on était d'accord sur le traité à signer ; les modifications demandées par les Espagnols avaient été finalement peu nombreuses, le duc de San Carlos ayant convaincu le prince Ferdinand de l'inutilité de toute discussion, et peut-être aussi de la vanité de leur effort, la plus grande difficulté devant venir désormais des autorités de Madrid. On dut attendre cependant dix jours encore, que les passeports fussent envoyés au duc de San Carlos pour son voyage en Espagne, et que les quelques modifications de forme demandées de part et d'autre, notamment l'alternat des titres souverains, fussent accordées ; finalement, le 11 décembre, à une heure du matin, était signé le fameux traité de Valençay, qui mettait fin à l'aventure espagnole. « Il y aura, à l'avenir, disait l'article 1er, et à dater de la ratification du présent traité, paix et amitié entre S. M. Ferdinand VII et ses successeurs, et S. M. l'empereur et roi et ses successeurs », et à l'article 3, « S. M. l'empereur et roi reconnaît don Ferdinand et ses successeurs selon le droit d'hérédité établi par les lois fondamentales de l'Espagne, comme

roi d'Espagne et des Indes » ; il reconnaît à l'article 4 l'intégrité du territoire d'Espagne tel qu'il existait avant la guerre actuelle, intégrité que, par un article subséquent, le roi d'Espagne s'engageait à maintenir, notamment en ce qui regardait Mahon et Ceuta, dont on avait redouté la cession aux Anglais ; les troupes britanniques devaient évacuer la péninsule en même temps que les troupes françaises.

Ce traité, si beau qu'il fût, et si inattendu qu'il aurait pu être pour Ferdinand VII le mois précédent, le duc de San Carlos redoutait, non sans raison, de ne pouvoir le faire ratifier par la Régence de Madrid dans le délai stipulé de quarante-cinq jours ; jusqu'à ce moment, le roi restait en effet à la disposition de l'empereur à Valençay ; et pendant trois mois, Ferdinand et Napoléon, avec une égale impatience, attendirent cette ratification qui ne vint pas.

Ces princes qui, cinq ans durant, s'étaient désintéressés des affaires et avaient vécu comme de simples particuliers, allaient dorénavant chercher à s'instruire de la situation vraie dans laquelle se trouvait leur pays ; l'empereur se disposait à leur rendre les prisonniers espagnols les plus notoires, qui, avec La Forest, seraient les plus à même de les mettre au fait et de guider leurs premiers pas ; mais « ils se préviennent respectivement entre eux qu'ils doivent être sur leur garde au plus haut degré contre ceux des Espagnols qui se presseront les premiers autour d'eux, qui chercheront à avoir prise sur leurs esprits, qui se flatteront d'influer sur Ferdinand. Ils plaisantent sur toutes les ruses qu'emploiera la flatterie pour les enlacer. » Cependant, un des plus héroïques défenseurs de Saragosse, Palafox, leur est renvoyé de Paris ; ils l'accueillent avec confiance, et huit jours plus tard, sur l'instigation de La Forest, ils l'envoient en Espagne, porteur d'un second exemplaire du traité, persuadé qu'un tel émissaire ne pourra paraître suspect aux chefs de la Régence.

Ferdinand, que La Forest prit soin de cultiver pendant ces trois mois, se trace d'avance toute une ligne de conduite ; conseillé par son fidèle chanoine Escoïquitz, il est déjà décidé à adhérer à la fameuse Constitution de 1812 dont il désapprouve l'esprit libéral, « et à prêter textuellement le serment voulu ; mais il le fera précéder d'un discours déjà composé où se trouveront adroitement

fondues toutes ses réserves sur le sens qu'il donne à ce serment ».

L'ambassadeur qui, peu à peu, apprend à connaître ce prince pusillanime et têtu, en trace, avant de le quitter, un portrait qui éclairera tout le règne : « Ferdinand a un grand désavantage ; il ne sait que causer familièrement et point parler ; il exprime fort bien une idée simple ; il se tire très mal d'une idée compliquée ; son extérieur est imposant ; il sera obstiné quand il aura été bien conseillé, mais il sera également obstiné s'il est mal conseillé. Les princes et lui ont pris, à Valençay, la mauvaise habitude d'écouter jusqu'à leurs valets. Si on ne la leur fait pas perdre, je prévois qu'il y aura des intrigues autour d'eux par des canaux bien bas et les meilleurs ministres auront à en souffrir. »

Pour l'instant, San Carlos et Escoïquitz se partagent la confiance du nouveau roi. On peut croire qu'ils seront les chefs de son gouvernement; son secrétaire Macanaz sera peut-être son ministre de la justice et des grâces ; quand Ferdinand aura passé la frontière, tout changera : mais tout à la joie de retrouver les serviteurs qu'on lui a arrachés tour à tour depuis cinq ans, il est aussi tout à l'inquiétude de n'avoir point de nouvelles de San Carlos ; il suit sur la carte son voyage sans imaginer les incidents qui l'arrêtent ou le font dévier ; le 13 janvier, alors qu'on le croit arrivé à Madrid, on apprend que celui-ci a seulement atteint, non sans peine, le quartier du général Coopons y Navia, et, le 26 janvier, on constate que les quarante-cinq jours stipulés pour la ratification sont écoulés ! Napoléon pourrait reprendre sa parole; mais, de ce côté, point de danger; l'empereur, s'il l'osait, renverrait ses prisonniers sans attendre la réponse de Madrid ; ne vient-il pas d'ouvrir au pape sa prison de Fontainebleau ? Mais il est trop tard pour se débarrasser, par l'intermédiaire de Ferdinand, de l'armée anglaise qui suit Soult pas à pas et qui a déjà atteint les Pyrénées ; l'empereur a perdu la péninsule et les clauses du traité relatives à l'évacuation du territoire par ses armées sont déjà caduques. Le 1er février M. de Zayas est parti aux nouvelles ; le 12, alors qu'on calcule que San Carlos a quitté Valençay depuis deux mois, celui-ci reparaît sans être annoncé, rapportant le traité sans les signatures désirées ; le président de la Régence, cardinal de Bourbon, lui a fait savoir que tout acte qui serait signé par Ferdinand VII avant d'être établi au milieu de son gouvernement sera

regardé comme nul et non avenu, qu'il ne sera fait de paix avec la France qu'après l'évacuation du territoire et la restitution des princes, et qu'il est défendu à toutes les autorités espagnoles, politiques, militaires et civiles, d'obéir au roi aussi longtemps qu'il ne sera pas en pleine liberté dans son royaume ; et c'est tout simplement l'application d'un décret vieux de trois ans.

Dès lors, que faire ? San Carlos part aux ordres pour Paris, cependant que Ferdinand, instruit des victoires de Champaubert et de Montmirail, envoie ses compliments à l'empereur. Tenter avec la Régence de nouvelles négociations, il n'y faut plus penser ; conserver plus longtemps les princes à Valençay, ce peut être dangereux, puisque déjà on peut redouter une attaque fortuite d'une avant-garde alliée ; les princes, « qui n'ont aucune impatience pour leur compte, ont une véritable impatience pour l'intérêt propre de Sa Majesté Impériale, d'aller arrêter les projets de l'Angleterre en Espagne », du moins l'affirment-ils « dans un épanchement confidentiel » à La Forest.

Le 1er mars l'empereur a pris son parti et ordonné le départ sans délai ; il souhaite que La Forest accompagne le nouveau roi et soit plus heureux auprès de lui qu'il ne l'a été auprès de Joseph ; mais l'ambassadeur, fatigué, inquiet, se dérobe ; sa mission doit prendre fin aux portes du château ; c'est J.-B. Petry, premier secrétaire de légation qui remplira la mission à sa place, et elle se réduira à peu de chose. Les princes pourraient partir aussitôt, mais dans l'affolement général, les passeports tardent à être délivrés ; Savary et le duc de Feltre se disputent sur les responsabilités à éviter ; par ailleurs, au château, les prisonniers, qui ne sont pas gens expéditifs, veulent emporter tout ce qu'en cinq ans ils ont acheté, et ce qui au surplus leur peut laisser un agréable souvenir de cette prison dorée ; les bagages s'empilent : « ils sont très considérables ; on ne saura que dans quelques jours, écrit La Forest, quel est l'état exact de tout ce qui est emballé. Je vois beaucoup de vins, d'argenterie, de la porcelaine, du linge, des hardes, des tableaux encadrés, des gravures encadrées, une bibliothèque entière ! des bronzes, quantité de pendules, quelques meubles de goût, des instruments de physique, et dans tout cela des objets qui ne valent certainement pas le transport, mais auxquels l'habitude attache les princes. »

Talleyrand, qui a autre chose à faire à Paris que de venir surveiller si on ne le pille pas à Valençay, se lamentera plus tard sur la perte de deux portraits de Louis XIV et du grand dauphin que Ferdinand VII a jugés mieux à leur place dans son palais royal de Madrid ! Enfin, le 13 mars, précédés d'un long cortège de chariots, les princes d'Espagne, après avoir entendu la messe, quittaient Valençay à dix heures précises ; « en simple frac de voyage sans aucune décoration », ils devaient garder un incognito bien vite dévoilé ; ils partaient sans rancune, disaient-ils, tout prêts à seconder dans leur pays la politique de l'empereur ; mais quinze jours plus tard, avant qu'ils eussent atteint Madrid, le trône de Napoléon s'écroulait avec fracas !

BIBLIOGRAPHIE

Archives nationales, AF. IV 1508, 1613, 1680, F7 3544, 6514, 6515, 6517, 6518; TALLEYRAND, *Mémoires*; Duchesse DE DINO, *Mémoires*; *Correspondance* DE LA FOREST, tome VII. G. DE GRANDMAISON, *Les Princes d'Espagne à Valençay* (*Le Correspondant*, avril-juin 1900); Léonce GRAZILLIER, *Aventuriers politiques sous le Consulat et l'Empire. Le baron de Kollé.*

LA DONATION DE CHAMBORD AU DUC DE BORDEAUX

En somme Chambord « est une propriété onéreuse pour le propriétaire et stérile pour le canton... », pouvait-on lire le 19 septembre 1819 dans le journal *le Courrier*. Le propriétaire a désiré s'en défaire pour avoir un meilleur revenu. Le canton acquerra un accroissement de population en remplacement de la solitude d'un vieux château et verra une grande partie inculte de sa surface devenir un terrain productif. Il faut être de bien mauvaise humeur ou bien amoureux du passé pour se fâcher contre un tel changement. Nous aimons comme d'autres un monument qui décore un grand empire, mais cet amour ne nous empêche pas de penser qu'il faut être sobre de ce genre de décorations, quand une grande et commune utilité ne s'y joint pas. Les ponts, les routes, les canaux, les ports, voilà les monuments qui justifient les dépenses qu'on fait pour les ériger ou les conserver. Mais un palais abandonné peut-il inspirer le même intérêt ? L'idéal et le faste ont leur prix, mais le positif et l'utile ont aussi le leur ! »

Le *Moniteur*, organe officiel du gouvernement royal, approuvait-il donc ce raisonnement de Philistin pour le reproduire dans ses colonnes ? On peut en être d'autant plus certain qu'une ordonnance de Louis XVIII, contresignée par le ministre des Finances, venait d'autoriser la princesse de Wagram, mère et tutrice de son fils aîné, à aliéner le domaine de Chambord, qui avait été érigé par Napoléon en majorat le 15 août 1809 en faveur du maréchal Berthier.

De cette vente pourtant, quelques « amoureux du passé » s'étaient

alarmés, sachant trop bien qu'il ne se trouverait personne pour acquérir en vue de la conserver dans son intégrité cette propriété onéreuse, que la vendre, c'était la vouer au lotissement, c'était l'offrir en proie à cette bande noire qui depuis le commencement du siècle avait déjà détruit tant de châteaux et d'églises pour en disperser les pierres aux quatre coins de France. Les maires de Chambord, Bracieux, Saint-Dié, Tours en-Sologne, Mintes, Malives avaient donc, au nom des communes intéressées, transmis une plainte à la commission des pétitions de la Chambre des députés, demandant le rapport de l'ordonnance royale, surprise, disaient-ils, à la religion de Sa Majesté.

Toute la séance du 18 avril 1820 fut consacrée à la discussion de cette pétition, que le comte de Salaberry et Lainé de Villévêque défendirent de leur mieux. Salaberry, député de Loir et-Cher, discuta la validité de l'ordonnance royale, qui se trouvait en désaccord avec le décret du 1er mars 1808, lequel déclarait les biens formant les majorats inaliénables ; il blâma d'ailleurs la façon scandaleuse dont les régisseurs du prince de Wagram avaient administré le domaine qui leur avait été confié : une forêt de 2 000 hectares, dont les arbres vivaient et prospéraient cent cinquante à cent vingt ans, avait été d'à plus moitié détruite, sans se soucier des coupes ordinaires ; 2 500 hectares étaient abandonnés et en friche, sans qu'on eût rien fait pour les faire fructifier ! Lainé de Villévêque insista davantage sur le crime qu'on allait commettre en livrant le château de François Ier aux vandales : « Il est du plus grand intérêt, disait-il, de favoriser la conservation d'un monument qui a subsisté comme habitation royale depuis Louis XII jusqu'à Henri III » ; et Delacroix-Frainville l'appuyait — sans trouver dans la Chambre beaucoup d'écho.

Le comte de Girardin, rapporteur de la commission, avait repris les arguments du *Courrier* et essayé de montrer à ses collègues que les communes voisines de Chambord gagneraient à la vente du domaine inutilisé, les revenus devant augmenter, et, conséquemment, les impôts. Cependant il proposa une solution qui pouvait sauver le château : que l'État rachetât la partie centrale du domaine et y établît un haras national, indispensable pour la remonte de l'armée. On se rappelait encore, disait-il, les chevaux élevés à Cham-

bord par le maréchal de Saxe et, à la veille de la Révolution, par le prince de Polignac.

Le ministre des Finances, baron Louis, dédaignant cette solution onéreuse pour le Trésor, s'efforça de légitimer l'ordonnance royale qu'il avait rédigée ; l'État, prétendait-il, conservait tous ses droits sur le majorat, puisque le produit de la vente devait obligatoirement être remployé en rentes françaises. Les biens mis en vente ne seraient pas perdus puisqu'ils restaient en circulation : « Il vaut mieux qu'ils soient possédés par plusieurs particuliers qui sauront en tirer parti que de former un établissement à charge au propriétaire. Ainsi sous le rapport de l'intérêt public, il n'y a pas lieu de regretter la vente de Chambord. »

Cette laconique déclaration enleva le vote de la Chambre ; l'opinion publique était restée indifférente ; le *Journal des Débats* avait presque seul, dans la presse, pris la défense du vieux château menacé ; le domaine allait être mis en vente dans l'automne de 1820, quand le comte Adrien de Calonne émit l'idée d'acheter par souscription ce royal souvenir de la Renaissance pour l'offrir au duc de Bordeaux.

Né le 29 septembre 1820, le fils posthume du duc de Berry, suprême espoir de la monarchie légitime, avait été salué à son berceau par les acclamations enthousiastes des royalistes : on le nommait tour à tour : enfant du miracle, enfant de l'Europe ; des maréchaux de France, de simples grenadiers de la garde, avaient assisté à cette naissance ; rien d'assez grand, d'assez beau pour ce rejeton inespéré qui ne vivra pas dix ans près du trône, dont l'existence causera deux fois la perte de la monarchie ; mais qui prévoit alors 1830, hors quelques politiques soucieux ; qui surtout peut prévoir 1873 !

Aux autres fils des rois, on a donné des dentelles, des berceaux, des étoffes, des pierres précieuses, ou des pièces d'orfèvrerie ; au duc de Bordeaux il faut donner plus et mieux : Chambord est là, vacant, menacé ; c'est une inspiration providentielle qui va sauver le vieux château. Sans doute, ce cadeau princier dépasse les proportions usuelles et est d'une évidente inutilité : mais en faisant œuvre loyaliste, les fidèles sujets du roi vont surtout, sans y penser, faire œuvre artistique, ils vont sauver Chambord ; tout est là !

Il ne semble pas que le gouvernement de Louis XVIII fut en sous-main l'instigateur du projet; il fut, au contraire, surpris par lui, et l'eût sans doute désapprouvé si on le lui avait soumis avant de l'annoncer dans la presse. Mieux que les royalistes enthousiastes, il pouvait, en effet, en mesurer la difficulté; comment trouver plusieurs millions pour une œuvre aussi purement ostentatoire, à l'heure où l'argent manquait partout, où les guerres de l'Empire avaient épuisé pour de longues années encore les réserves des communes et des individus, où chacun était plus ou moins endetté, où le budget était strictement limité aux dépenses nécessaires? L'enthousiasme pouvait ne pas se maintenir longtemps, les souscriptions être insuffisantes pour couvrir les frais d'une entreprise qui, si elle sombrait, pouvait ternir le prestige royal. Le gouvernement déclara donc dégager officiellement sa responsabilité; Siméon, ministre de l'Intérieur, dans un rapport au roi, daté du 20 décembre 1820, annonçait à Sa Majesté l'intention de la commission qui venait de se former : « Une assemblée des amis de la royauté et des beaux-arts, écrivait-il, désirant préserver d'une destruction prochaine un monument auquel se rattache un grand nombre de souvenirs monarchiques et qui, fondé lors de la naissance des arts, honore les artistes français; désirant aussi offrir à Son Altesse Royale Mgr le duc de Bordeaux un gage de l'amour des sujets fidèles à la maison de Bourbon, s'est réunie pour effectuer l'acquisition du domaine de Chambord, et l'offrir, sous le bon plaisir du roi, à Mgr le duc de Bordeaux. » Le bon plaisir du roi se fit attendre plusieurs années; Siméon déclara que le gouvernement approuvait la souscription, mais ne forçait en aucune façon les départements et les communes à y prendre part, sachant fort bien que nombre d'entre eux ne le pouvaient sans s'endetter gravement; il n'en demeura pas moins fatalement que souscrire à l'achat de Chambord devint la meilleure façon de faire sa cour, sinon au roi, du moins à son frère, M. le comte d'Artois, héritier présomptif, grand-père de l'enfant.

Une commission de cinquante membres fut formée pour présider à l'organisation et au bon fonctionnement de la souscription : on y nomma d'abord quatorze pairs, dont le duc de Talleyrand-Périgord, archevêque de Paris, qui fut nommé président, les maréchaux ducs de Bellune et de Reggio; le duc de Fitz-James, les marquis

d'Herbouville, de Fontanes, les comtes de La Tour Maubourg et du Bouchage, les vicomtes de Chateaubriand et Dambray; dix-sept députés, choisis parmi les plus en vue du côté droit; dix-neuf autres membres étrangers au Parlement, mais familiers de la cour, comme Vitrolles ou l'abbé Frayssinous, savants ou avocats comme Quatremère de Quincy ou Berryer fils; enfin Adrien de Calonne, le promoteur de la souscription. En fait, ce fut, comme toujours en pareil cas, une sous-commission de cinq membres, comprenant d'Herbouville, Quatremère de Quincy, Bellart, Frasan et Berryer fils, qui fit toute la besogne, aidée d'Adrien de Calonne, qui ne prétendait pas perdre le bénéfice de son initiative.

Déjà, les souscriptions commençaient d'affluer; Caen, Amiens, Marseille, Avignon, Fontainebleau, Vire, Eu, Ganat, étaient les premières villes à s'engager pour des sommes variant de 100 à 3 000 francs; les associations, les élèves des lycées, les juges, les officiers, les fonctionnaires de tous ordres et de tous grades, les particuliers, les nobles surtout, souscrivaient avec empressement; chaque semaine au moins *le Moniteur* publiait les listes.

La commission, ne doutant pas que le mouvement irait sans cesse croissant, était prête à acheter le domaine, et pressait la mise en vente qui avait été retardée. Le 5 mars 1821, sans qu'on en parlât, pour éviter toute concurrence et surenchère, Chambord fut adjugé à Me Chevrier, notaire, pour la somme de 1 542 000 francs. La princesse de Wagram pouvait espérer de plus belles enchères, si les membres de la bande noire qui avaient jeté leur dévolu sur ce domaine avaient pu être prévenus; elle sut ne pas se plaindre et personne ne critiqua les conditions de cette vente peu ordinaire. *Le Moniteur* du 7 mars confirmait que Me Chevrier avait déclaré avoir agi pour le compte de M. Adrien de Calonne, au nom de la commission générale de la souscription de Chambord. Celle-ci avertissait aussitôt les souscripteurs présents et à venir : « En prenant cet engagement, la commission s'est persuadée qu'elle accomplissait le vœu manifeste de toutes les parties de la France pour faire hommage à Son Altesse Royale Mgr le duc de Bordeaux d'un ancien domaine de ses ancêtres, domaine auquel se rattachent de si glorieux souvenirs, et qui, de même que ces grands monuments dont la France déplorera toujours la destruction, allait tomber sous le marteau des

PLANCHE XII

L'arrivée du duc de Bordeaux à Chambord.

(*Dessin d'Isabey.*)

(Anticipation sur la réalité, la venue du prince à Chambord n'ayant eu lieu qu'en 1828.)

Bibliothèque nationale; Cabinet des Estampes. Histoire de France, 1821.



vandales. Le cahier des charges accorde deux années pour le paiement du prix total, divisé en quatre termes à raison d'un quart par terme. La commission s'est imposé le devoir d'y satisfaire et, pour se persuader que ses engagements seront remplis, elle a dû seulement se rappeler que ses fonctions se réduisent au soin d'administrer les offrandes du peuple le plus généreux et le plus naturellement attaché à ses rois. »

Il fallait, en effet, que la confiance du comité en la générosité du peuple fût grande, car au moment où elle s'engageait pour 1 542000 francs, elle n'avait encore reçu que quelques centaines de mille francs et devait se contenter pour longtemps encore de promesses plus ou moins vagues. En effet, un mois plus tard, *le Moniteur* publiait un exposé sommaire qui n'était pas un chant de victoire.

En plus de la somme fixée par l'adjudication, il fallait, en effet, remarquait l'exposé, compter 209667 francs pour les intérêts de la somme jusqu'à complet versement. Il restait à ce moment à payer 1 214325 francs; or, le total des souscriptions versées ou promises atteignait avec peine 900 000 francs. Sans doute plusieurs départements avaient réservé leur réponse, mais cette réserve n'était, la plupart du temps, que des refus déguisés; sans doute aussi la commission faisait état des revenus, évalués par le prince de Wagram à 68 871 francs, mais de ces revenus elle ne devait jamais toucher qu'une faible partie, tandis que les dépenses d'entretien et de gestion allèrent sans cesse croissantes : le domaine bien administré devait rapporter, disait-on, 150000 francs, mais c'était compter sans les réparations formidables de ce château que Fontaine, l'architecte de Napoléon, évaluait dans un devis, évidemment somptueux, à 9 millions, qu'un autre architecte plus modeste, Pinault, ne pouvait pourtant réduire à moins de 3 millions : « Les dégradations du château de Chambord sont plus intérieures qu'extérieures, disait-on dans *la Quotidienne* du 5 mars 1821 : au dehors il conserve son caractère imposant d'architecture, mais au dedans l'aspect en est affligeant; les combles minés laissent filtrer l'eau dans toutes les parties de l'édifice; les terrasses crevassées de toutes parts ont détruit les voûtes et les planchers; les parquets sont brisés par la chute des solives de la charpente, et les portes et croisées sans panneaux, sans volets et sans vitres laissent les appartements exposés à

19

toutes les intempéries des saisons. Le mobilier, qui était d'une richesse vraiment royale, a totalement disparu ; il n'en reste plus de vestiges; il a été vendu à l'encan pendant la Révolution aux fripiers de Blois, d'Amboise, d'Orléans et des environs qui ont enlevé jusqu'au chambranle des cheminées. Les belles tapisseries d'Arras et des Gobelins qui décoraient les appartements de François Ier ont été brûlées pour en retirer le peu d'or et d'argent que renfermait leur tissu et les beaux meubles que le maréchal de Saxe y avait fait mettre à grands frais ont eu le même sort; il ne reste de sa chambre à coucher que les débris de la galerie qui entourait l'estrade de son lit. C'est au milieu des décombres qu'il faut chercher les souvenirs de Louis XIV, de sa brillante cour, de Molière et du *Bourgeois gentilhomme*. Voilà à peu près dans quel état est Chambord ! »

Pareil tableau n'était pas fait pour enchanter le comte d'Artois, ni la duchesse de Berry, ni aucun de ceux qui prévoyaient devoir y accompagner le duc de Bordeaux; Louis XVIII se rendait fort bien compte qu'avec les exigences de la monarchie constitutionnelle, son petit-neveu ne pourrait jamais faire de Chambord son Versailles, comme les courtisans se plaisaient à le dire ; Marcellus, l'intime ami de Chateaubriand, souvent mieux inspiré, écrivait dans *la Ruche d'Aquitaine* :

Je ne voyais que le duc de Bordeaux : Chambord devenait pour moi Versailles ; je voyais déjà ce château superbe tout resplendissant des pompes de la Majesté Royale : je voyais ses marbres, ses galeries, ses colonnes, ses jardins, ses cascades, ses parterres d'eau, et au milieu de tant de merveilles, le merveilleux enfant devenu un grand prince, se promenant dans de superbes allées, méditant au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisent ni jour ni nuit...

Il eût fallu des travaux dignes de ceux effectués par Louis XIV à Versailles pour rendre jaillissantes les eaux paisibles du Cosson ; les Bourbons du dix-neuvième siècle qui n'osèrent pas engager les dépenses suffisantes pour terminer le Louvre auraient évidemment reculé devant celles nécessaires à la résurrection de Chambord.

Mais c'était déjà beaucoup que de sauver le monument de la ruine qui le menaçait; dans les environs, ce fut une explosion de joie à la nouvelle de l'adjudication; on dansa dans tous les villages,

on alluma un feu de joie sur la place d'armes devant le château ; « la solitude de ce vaste bâtiment a retenti des cris de : Vive le roi, vive le duc de Bordeaux ! » ; *la Quotidienne* nota que, à la tête des gardes-chasses, on voyait un vieillard de quatre-vingts ans, dont la famille, depuis Henri II, était attachée à la garde du parc ; déjà on attendait l'arrivée de l'enfant royal, ou tout au moins de sa mère ; la duchesse de Berry, aussitôt la vente effectuée, témoigna en effet de son intention d'aller visiter le domaine de son fils ; le roi et Monsieur l'en empêchèrent, sous le prétexte sans doute que la commission n'ayant pu encore acquitter toute la dette contractée, elle n'avait pas le droit d'offrir Chambord au duc de Bordeaux ; la duchesse dut donc remettre son projet à plus tard[1] ; ce fut en 1828 seulement qu'elle put le réaliser ; elle vint, le 18 juin, visiter le domaine que la France avait offert à son fils : une foule, que les historiographes locaux évaluèrent à sept mille personnes, l'y accueillit par des acclamations ; on ne doutait pas dans le pays que cette visite en annonçât d'autres, que la cour allait remettre Chambord en honneur, y ramener la vie et répandre par suite l'argent dans toute la contrée ; n'est-ce point une fortune pour toute une province que d'héberger un prince, ne fût-ce que quelques semaines par an ? De nombreuses réparations seront sans doute nécessaires auparavant ; la duchesse de Berry semble les inaugurer, en posant solennellement sur la terrasse de l'Oratoire ce qu'on appelle la première pierre de la restauration de Chambord ; mais la duchesse s'en fut bientôt et les travaux, à peine commencés, aussitôt suspendus.

Cependant, dans un pays divisé d'opinion comme l'était la France sous la Restauration, un projet aussi original que la donation d'un château à un nouveau-né ne pouvait être adopté sans soulever parmi les adversaires du régime de violentes protestations ; celles qui avaient été présentées à la tribune étaient bien timides à côté de celles répandues dans tout le royaume par le plus hardi pamphlétaire de l'époque : Paul-Louis Courier.

Le « simple discours du vigneron de la Chavonnière aux membres du conseil de la commune de Veretz », quoique paru au lendemain de l'adjudication de Chambord à M. de Calonne, est essen-

1. La gravure d'Isabey que nous reproduisons est donc le seul produit de l'imagination ; elle anticipe de quelques années sur la réalité.

tiellement lié à l'histoire de cette affaire; il paraît trop tard pour modifier en rien les dispositions prises par les royalistes, mais il donne lieu à une polémique d'autant plus violente que le gouvernement de Louis XVIII, au lieu de laisser tomber l'attaque qui a manqué le but, croit devoir la relever, et traîner son auteur devant la justice : les procès de presse sont quelquefois dangereux, le condamné en sort trop souvent grandi.

Le « simple discours » est le type achevé du « pamphlet ». Violence, exagération, paradoxe, erreurs volontaires même, tout est mis au service de l'auteur, dont l'esprit doit fustiger et faire sourire ; Courier, qui manie sa langue avec une sûreté, une élégance qui n'est pas rare sous la Restauration, mais avec une ironie qui l'est davantage, a compris, aussitôt qu'il eut connaissance de la souscription projetée, comment un tel projet prêtait le flanc à l'attaque; son amour du combat, son horreur croissante de la cour et des ultra, sa conviction très sincère que le voisinage de cette cour serait funeste à ses concitoyens de Touraine, l'incitent à protester, à saisir l'occasion de crier à la foule les sentiments de rancune qu'il nourrit depuis plusieurs années contre les gens en place, lui, le farouche paysan qui ne se plaît qu'avec ses bûcherons, ou avec ses livres grecs.

Son premier cri est celui d'un économe, et ce n'est pas le moins logique : « Si nous avions de l'argent à n'en savoir que faire, toutes nos dettes payées, nos chemins réparés, nos pauvres soulagés, notre église d'abord (car Dieu passe avant tout) pavée, recouverte et vitrée, s'il nous restait quelque somme à pouvoir dépenser hors de cette commune, je crois, mes amis, qu'il faudrait contribuer avec nos voisins à refaire le pont de Saint-Avertin... Mais d'acheter Chambord pour le duc de Bordeaux, je n'en suis pas d'avis. » Et débutant ainsi, sans autre préambule, par la question d'argent, il aurait beaucoup à dire. Le trésor royal n'est pas alors en très brillant état ; il a, depuis six ans, dû payer les dettes de l'Empire, et elles sont lourdes; son administration, qui n'est pas encore celle, si sage et si habile, de M. de Villèle, vise partout à l'économie; est-il naturel qu'elle incite tout à coup villes déjà gorgées d'impôts, et particuliers qui trop souvent se plaignent, à une dépense somptuaire? Un million et demi, en 1820, c'est une somme!

Mais les courtisans n'incitent-ils pas naturellement le prince à la dépense pour bénéficier de ses largesses : « ils veulent Chambord pour en être l'un gouverneur, l'autre concierge » (il ne croyait pas si bien dire, puisque M. de Calonne devint, sitôt après la donation, gouverneur bien rétribué). Mais en quoi ce château servira-t-il à l'enfant du miracle, qui aura déjà à sa disposition plus de résidences qu'il ne saurait en habiter? Devra-t-il vivre dans l'isolement comme Louis XIV, son aïeul, ou plutôt ne devra-t-il pas suivre l'exemple de son cousin d'Orléans, et fréquenter le collège aux côtés de ses futurs sujets! Les modérés, en effet, se félicitaient bruyamment à ce moment de voir le duc de Chartres suivre les cours du lycée Henri IV; Courier, en faisant une allusion directe au geste si remarqué de Louis-Philippe, ne manquait pas de le mettre en valeur en flétrissant les survivances des mœurs des cours d'autrefois : « Ah! si au lieu de Chambord pour le duc de Bordeaux on nous parlait de payer sa pension au collège (et plût à Dieu qu'il fût en âge que je l'y pusse voir de mes yeux), s'il était question de cela, de bon cœur j'y consentirais, et voterais ce qu'on voudrait; dût-il m'en coûter ma meilleure coupe de sainfoin; il ne nous faudrait pas plaindre cette dépense; il y va de tout pour nous; mais à Chambord qu'apprendra-t-il? ce que peuvent enseigner et Chambord et la cour; là tout est plein de ses aïeux; pour cela précisément je ne l'y trouve pas bien, et j'aimerais mieux qu'il vécût avec nous qu'avec ses ancêtres. Là il verra partout les chiffres d'une Diane et d'un Chateaubriand dont les noms saillent encore ces parois... » Ainsi lancé, on pense qu'il résume bien imparfaitement l'histoire du château; peu lui importe l'exactitude, pourvu que la diatribe porte; il fait mourir François Ier sur les bords du Cosson, pour y évoquer plus à l'aise ses mauvaises mœurs; Chambord, à l'entendre, n'évoque que des souvenirs de débauches, il est aussi malsain que malcommode : « Vivant mieux de toute manière, nous voulons être, et nous sommes en effet mieux logés. »

« Que si l'acquisition de Chambord ne vaut rien pour celui à qui on le donne, je vous laisse à penser, pour nous qui le payons. J'y vois plus d'un mal, dont le moindre n'est pas le voisinage de la cour. La cour à six lieues de nous ne me plaît point... » Et voilà derechef une diatribe d'une violence toute révolutionnaire sur ce

réceptacle de valets et de mendiants : « On est encore à inventer un service assez vil, une action assez lâche, pour que l'homme de cour, je ne dis pas s'y refuse, chose inouïe, impossible, mais n'en fasse point gloire et preuve de dévouement. » Périsse Chambord plutôt que d'y voir la cour du duc de Bordeaux : « Je fais des vœux pour la bande noire, qui, selon moi, vaut bien la bande blanche, servant mieux l'État et le roi, dit-il en concluant ; je prie Dieu qu'elle achète Chambord ! » Sa mentalité ne diffère guère de celle de l'anonyme correspondant du *Courrier* de 1819 : c'est le même utilitarisme paysan. Pas un instant Courier n'a voulu louer la beauté du monument, le trésor d'art qu'il constitue ; haïssant les nobles, comme il hait la cour, il n'imagine pas qu'on puisse conserver cette bâtisse inutile dont les pierres serviront à édifier quatre mille maisons de paysans, lesquels cultiveront la terre restée inculte : « Dieu dit : Croissez, multipliez, remplissez la terre, c'est-à-dire cultivez-la bien, car, sans cela, comment peupler ; et la partagez, car sans cela comment cultiver ? Or c'est à faire ce partage d'accord, amiablement, sans noise que s'emploie la bande noire, bonne œuvre et sainte s'il en est. »

Sans doute sent-on là l'ironie du pamphlétaire ; mais eût-il été vraiment peiné qu'on le prît au mot !

M. de Calonne a sauvé Chambord de la bande noire ; louange à M. de Calonne. Courier se fût sans doute réjoui de n'avoir point été écouté s'il avait vécu : il sacrifiait Chambord à sa haine de la cour, or depuis que le duc de Bordeaux a pris possession de son domaine, jamais la cour n'en vint troubler la solitude ! Ce fut en effet le 7 février 1830 seulement, à la veille de la révolution de Juillet, que la commission de Chambord fit solennellement la remise du domaine à Charles X. « J'accepte avec reconnaissance au nom de mon petit-fils, dit le roi, l'offre que vous venez de faire, certain que c'est pour la France entière un gage de l'amour qui ne cessera jamais d'unir le roi aux Français et les Français au roi. »

L'amour disparut vite, mais le gage demeura ; alors que tous les domaines de la couronne passaient naturellement aux mains de la nouvelle dynastie, Chambord, propriété personnelle du duc de Bordeaux, allait rester en sa possession. Louis-Philippe essaya bien de récupérer pour la France cet hommage de la France à la famille

royale : Chambord fut mis sous séquestre au nom de l'État, le 5 décembre 1832, et le juge de paix de Bracieux lui en attribua la possession ; cependant la duchesse de Berry ayant appelé de cette sentence, le tribunal de Blois maintint par jugement du 19 février 1834 le duc de Bordeaux en possession.

Le gouvernement de Juillet discuta alors les titres de propriété, soutenant non sans raison que le cadeau qui avait été fait par la France au duc de Bordeaux l'avait été en raison de son titre d'héritier du trône ; qu'il constituait donc en sa faveur un véritable apanage ; que la monarchie légitime ayant été renversée et proscrite, les droits du duc de Bordeaux au trône tombaient, et les donations à lui faites en cette qualité étaient annulées ; l'État soutenait d'ailleurs l'inaliénabilité du domaine entre les mains du prince de Wagram, conséquemment, l'irrégularité de la vente du 5 mars 1821. La cour d'Orléans lui donna tort le 4 mai 1839 ; la Cour de cassation rejeta son pourvoi le 3 février 1841 ; l'affaire semblait définitivement jugée. Cependant des procès adjacents se poursuivirent encore durant près de vingt ans, permettant à Napoléon III de reprendre les prétentions de Louis-Philippe : mais alors qu'il réussissait à confisquer les biens de la famille d'Orléans, il ne pouvait, grâce au caractère particulier de la donation, s'emparer de Chambord ; tant et si bien qu'après quarante ans d'exil, le duc de Bordeaux rentrant en France au lendemain de la guerre de 1870, prenait enfin possession effective du domaine dont il portait le titre avec joie.

C'est là que le 5 juillet 1871, le dernier descendant de la branche aînée des Bourbons, malgré les prières et les supplications des plus notoires royalistes, lança le fameux manifeste sur le drapeau blanc, qui rejetait définitivement la monarchie dans le passé : fier de cette donation qui lui rappelait son enfance, de ce domaine, un des plus considérables que la Révolution eût laissés intacts, de ce château qui avait abrité François I[er] et Louis XIV, il s'y sentit pourtant si mal à l'aise qu'au bout de trois jours il se hâta de le quitter et de retourner dans la résidence de son choix, à Frohsdorff, en Autriche, sans que personne l'y obligeât.

Et quand sonna l'heure des dispositions suprêmes, l'idée lui vint-elle de rendre à la France le somptueux édifice dont elle lui avait fait hommage à son berceau ? Non pas ; il le légua à ses

neveux par son testament du 4 juin 1883. Or, ceux-ci, le duc de Parme et le comte de Bardi, n'étaient pas de nationalité française en dépit du sang Bourbon qui coulait dans leurs veines tant par leur père descendant de Philippe V que par leur mère petite-fille de Charles X.

Comment s'étonner dès lors des discussions qui s'élevèrent contre cette attribution, discussion que le temps apaisa, mais que la dernière guerre ranima ?

Considéré comme propriété de sujets ennemis de la France — plusieurs enfants du duc de Parme étant devenus autrichiens — le vieux domaine constitué par Francois Ier fut mis sous séquestre et de nouveau menacé de morcellement ! Les souscripteurs de 1820 n'avaient certes pas imaginé qu'un pareil sort pût être réservé à leurs sacrifices !

BIBLIOGRAPHIE

Archives nationales O[1] 1324, O[3] 843-70 ; *Le Moniteur*, année 1820 et suivantes ; P.-L. COURIER, *Simple discours du vigneron de la Chavonnière aux membres du conseil de la commune de Veretz* ; A. CHAMBELLAND, *Chambord ou les Arts sauvés par la naissance du duc de Bordeaux. Ode dédiée aux royalistes* ; CHATEAUBRIAND, *Vie de Rancé* ; S. DE LA ROCHEFOUCAULD, *Mémoires* ; SALABERRY, *Mémoires* ; DESTERNES et GALLAND, *Souscription pour l'acquisition de Chambord* (*Nouvelle Revue*, février, mai, août, 1902). Prince SIXTE DE BOURBON, *Chambord et la maison de France* (*le Correspondant*, 10 février 1911), etc.

TABLES

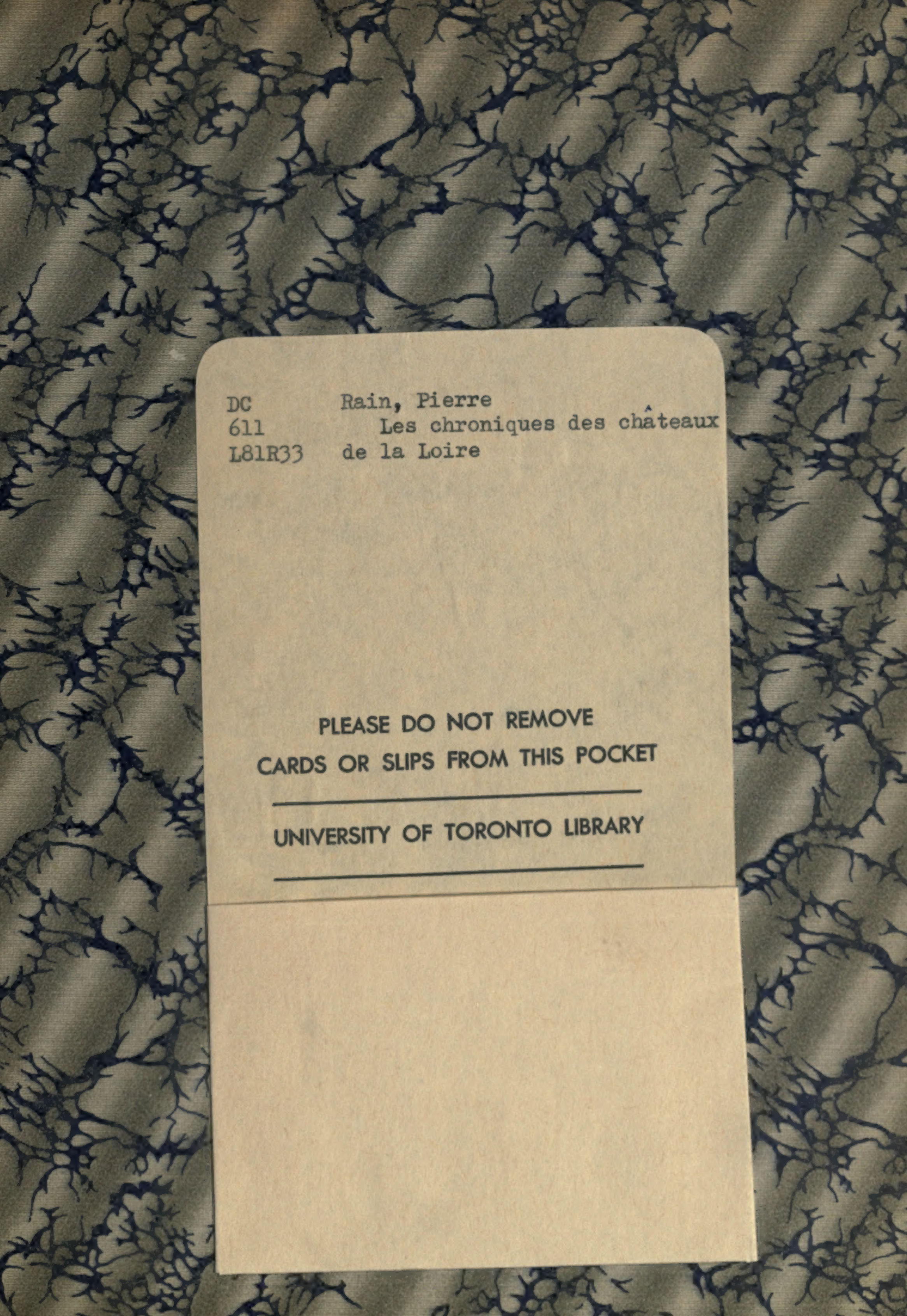
TABLE DES CHAPITRES

TABLE DES GRAVURES

PARIS
IMPRIMERIE DE J. DUMOULIN
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5







DC
611
L81R33
Rain, Pierre
Les chroniques des châteaux de la Loire
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

